LES UTOPIADES 2015



Université d'été du Mouvement Utopia :

« ***Pour une société du Buen Vivir*** »

Invité d'honneur : **Edgar Morin**

Au domaine d'Agecroft,

à Mandelieu–La Napoule

Du 1er au 4 octobre 2015

SOMMAIRE

Pour une société du Buen Vivir **p 9**
Nouveaux objectifs 2015-2018 Mouvement **p 9**
Utopia, acteur d'un nouvel humanisme du Buen Vivir **p 13**

Edgar Morin et le buen vivir **p 19**

Federico Mayor : le mot de l'ancien directeur général de l'UNESCO **p 25**

Pôle : La Fabrique Utopia **p 29**
Cycle de Conférences 2014-2015

Les Editions Utopia **p 37**
Les sorties des Editions du 1er Semestre 2015
Les sorties prévues des Editions Utopia

Propriété et communs, le Prochain livre collectif **p 43**

Les Ateliers des Utopiades **p 79**

Atelier 1 : Nature p 80

Atelier 2 : Pilier Liberté de circulation et d'installation des personnes p 94

Atelier 3 : Féminisme et lutte contre le patriarcat p 115

Atelier 4 : La question du Revenu universel p 122

Atelier 5 : Démocratie p 131

Atelier 6 : Culture de la Paix p 147

Grèce et dette illégitime, Nicolas Sersiron p 156

Les alternatives locales **p 161**
Collectif Stop Mines 23
Evaléco
Luttopia
Rosia Montana

Pôle Art et culture **p 169**
« Vivre Ensemble » - le hors-série culturel d'Utopia p169

Miguel Angel Estrella : L'Art au service de l'Humain et du Buen Vivir **p170**

EvazéSir - Artistes plasticiens et urbains du collectif No Rules Corp p173

Rencontre avec le Convivialisme **p 176**

FEMEN : Féminisme et nouvelles formes d'activisme **p 181**

Pôle : Utopia dans le monde **p 187**
Utopia au FSM p 188
Le Réseau Utopia Monde p 191

Migrations : Pourquoi faut-il ouvrir les frontières ? **p 199**
Catherine Wihtol de Wenden
L'Auberge des migrants avec Christian Salomé
CALM – Singa
Voeux voté par la ville de Paris sur le passeport de Citoyenneté Universel

Le changement climatique : enjeux et perspectives COP 21 **p 205**
Politique énergétique française par Greenpeace (Cyrille Cormier)

Le Festival de Cinéma Utopia sur le climat **p 213**

Les Projections **p 217**
« Travailleuses » - Documentaire expérimental du Collectif Images-en-Transit
« Je lutte donc je suis » - Documentaire militant de Yannis Youlountas

Pôle Vie Militante **p 223**
Bilan des adhésions, carte des adhésions, questionnaires adhérents

Contributions et projets **p 228**
Grand Récit p 229
Revue Partage p 232
Eau, Bien Commun, le livre d'Anne Le Strat p 233
Pour une Monnaie alternative mondiale p 234

Un peu de poésie dans ce monde… **p 236**

ORDRE DU JOUR

Au cours de ces Utopiades, les artistes EvazéSir – Artistes plasticiens et urbains du collectif No Rules Corp réaliseront un travail de Street Art en performance live.

Jeudi 1er octobre 2015

18h00–18h30 *ACCUEIL ET DECOUVERTE DU CENTRE*

18h30–19h30 **Débat** sur le livre collectif sur les communs

19h30–20h30 *Repas et détente*

20h30–21h30 **Compte–rendu** 2014/2015 : **– Cycle de Conférences**
– Channel (Calais)
– Forum Social Mondial

21h30 – 22h00 Revenu de base : **Intervention de Denis Vicherat**

22h00 – Minuit **Suite du débat** sur le livre collectif sur les communs

Vendredi 2 octobre 2015

MATIN

07h00 : On profite de la fraicheur matinale pour une ballade sur la plage…

09h00–12h00 **Ateliers** en deux temps : Discussion fond / Campagnes

Atelier 1 : **Pilier Nature**
Atelier 2 : **Pilier Liberté de circulation et d'installation**
Atelier 3 : **Pilier Accès aux droits (Féminisme)**
Atelier 4 : **Pilier Accès aux droits (Revenu Universel)**
Atelier 5 : **Pilier Nouvelles formes de démocratie**
Atelier 6 : **Transverse « Culture de Paix et Bien Commun »**

12h00–13h30 *Repas et détente*

APRÈS–MIDI

13h30–14h45 **Débat** Grèce et dette illégitime: **Intervention** de **Nicolas Sersiron**

14h45–16h30 **Table–Ronde initiatives et résistances concrètes** :

- ✓ **Collectif Stop Mines 23** avec **Jessica Gruel**
- ✓ **Evaléco**, 1 an plus tard, avec **Geneviève Fontaine**
- ✓ **Luttopia**, 1 an plus tard
- ✓ **Rosia Montana** avec **Ana Dulau**

16h30–17h00 *Pause, bain, pétanque, détente…*

17h00–18h45 **Rencontre avec Miguel Angel Estrella**:

17h00 : **Récital** de Piano de Miguel Angel Estrella

17h40 : **Échange** : L'art au service de l'humain et du Buen Vivir

18h45–20h00 **Suite du débat** sur le livre collectif sur les communs

SOIREE

20h00–21h00 *Repas et détente*

21h00–22h00 Présentation du projet **Convivialiste**

- **Lecture** d'une pièce de théâtre de **M. Dany–Robert Dufour**
- **Débat / discussions**

22h00–23h30 **Échappées Belles**

- Séquence 1 : **Relaxation – Qi Gong**
- Séquence 2 : **Initiation à la langue des signes**
- Séquence 3 : **Introduction Astronomie**
- Séquence 4 : **Poésie sur la plage**
- Séquence 5 : **Visionnage film** « *Travailleuses* »

Minuit….jusqu'au bout de la nuit : Dégustation de Tsuika (breuvage énergétique roumain);-))

Samedi 3 octobre 2015

MATIN

07h00 : On profite (allégrement) de la fraicheur matinale pour une ballade sur la plage…

9h00–10h00 **Point sur les Editions Utopia** : Présentation des livres à paraître
Présentation du livre d'**Anne Le Strat**

10h00–12h00 **Le Buen Vivir**, **Rencontre avec Edgar Morin**

- Définition, enjeux philosophique et pragmatique de demain ?
- Les stratégies de convergence pour une société du Buen Vivir

12h00–12h20 Le mot, en vidéo, de **Federico Mayor** pour le Mouvement Utopia

12h00–13h00 *Repas et détente*

APRÈS-MIDI

13h00–14h00 **Féminisme et nouvelles formes d'activisme** : **FEMEN**

14h00–16h00 **Discussion et validation** / amendement du texte sur le **Buen Vivir**

16h00–16h45 *Pause, bain de mer, pétanque, détente…*

16h45–17h45 : **Utopia Monde** :

- Signature de la Convention Utopia Mauritanie avec **El Hussein Dieng**
- Signature de la Convention Utopia Haiti
- Présentation projets Utopia Tunisie & autres pays

17h45–19h30 : **Suite du débat** sur le livre collectif sur les communs

19h30–20h00 : **Présentation du nouveau Mandat et vote**.

SOIREE

20h–21h *Repas et détente*

Nouveau mandat : **Proclamation des résultats**

21h00–22h30 **Table–Ronde** « **Pourquoi faut–il ouvrir les frontières ?** »
Catherine Wihtol de Wenden
L'Auberge des migrants avec **Christian Salomé**
CALM–Singa avec **Alice Barbe**

22h30–Minuit **Projection–débat** « *Je lutte donc je suis* » de **Yannis Youlountas**
(Réalisateur de « *Ne vivons plus comme des esclaves* »).

Minuit….jusqu'au bout de la nuit : Dégustation d'un nouveau millésime de Tsuika

Dimanche 4 octobre 2015 (***Séquence de Conseil national***)

MATIN

09h00–10h00 **Présentation des nouveaux outils** « **clefs en mains –région** » :
Conférences, festival de cinéma, mobilisation climat, OCU territoriale…

10h00–12h30 **Compte–rendu des Ateliers**

12h30 **Conclusion des travaux** ***FIN DE L'UNIVERSITE D'ETE 2015***

12h30–…. ***Repas et détente et PLAGE !!!!!***

Au cours de cette Université, plusieurs pastilles vont ponctuer les débats et activités :

- Nouvelle Monnaie Mondiale
- Tribunal International Climatique
- « Grand récit »
- Exposé sur l'histoire du Rassemblement de Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui (C.R.H.A.).
- Présentation de la revue Partage

« Pour une société du Buen Vivir »

Les nouveaux objectifs du Mouvement (2015–2018) :

Extraits de la Profession de foi 2015

A/ Notre horizon, notre mission

1. Notre horizon

Nous souhaitons co-construire un projet de société dont l'objectif est le « buen vivir ».

La déconstruction de l'idéologie dominante actuelle (consumérisme, croissance, valeur travail), le dépassement du patriarcat et de l'anthropocentrisme, doivent nous permettre d'imaginer une société fraternelle, écologiquement soutenable et conviviale.

Nous revendiquons une méthode de construction collective et permanente d'un projet de société accessible à touTEs.

2. Notre mission

Pour élaborer ce projet de société du « buen vivir », les utopiens avec d'autres, empruntent et construisent des chemins de transition aux niveaux individuel, local, national et international.

Nous avons comme ambition, à notre mesure, de :

- devenir les artisans de l'élaboration de ce projet de société et de participer à sa diffusion ;
- d'agir comme un trait d'union, une passerelle entre les acteurs de la société civile, du monde politique et institutionnel, du monde intellectuel et du monde artistique et culturel.

Utopia_prof_de_foi_finale_int_2015_bat.indd 12 26/07/15 23:12

B/ Nos 8 objectifs stratégiques pour 2020

Objectif 1 Construire collectivement notre nouveau positionnement écocentré basé sur le buen vivir

Indicateurs

- Écriture collective de corpus fondateurs (grand récit, mini Manifeste, actualisation du Manifeste…).

Objectif 2 Enrichir le débat citoyen, et élargir notre audience auprès d'un large public, notamment via les Éditions, qui deviendront une référence

Indicateurs

- Montée en puissance de la maison d'édition, y compris au niveau international, avec comme objectif 1 000 000 de personnes sensibilisées. Les collections et partenariats seront notamment développés.
- Développement et expérimentation d'une stratégie média et numérique.
- Développement des événements et partenariats culturels.
- Montée en puissance des conférences en direction de nouveaux publics.

Utopia_prof_de_foi_finale_int_2015_bat.indd 13 26/07/15 23:12

Objectif 3 **Proposer un espace d'éducation populaire, de formation politique et citoyenne pour chacunE et à destination des principaux/ales acteurs/trices de la société civile, du monde académique, politique, culturel et artistique.**

Indicateurs

- Évolution des conférences vers un format plus interactif et horizontal.
- Obtention d'un agrément pour devenir organisme d'éducation populaire.

Objectif 4 **Contribuer au renouveau démocratique en soutenant l'émergence d'initiatives politiques alternatives par les citoyenNEs**

Indicateurs

- Proposition de plateformes programmatiques utopiennes pour les différentes élections.
- Favoriser l'émergence de candidaTEs issuEs de la société civile.

Objectif 5 **Approfondir le développement « d'initiatives monde » autour des piliers de travail d'Utopia en connectant des territoires aux niveaux local et mondial**

Indicateurs

- Poursuivre nos actions mondiales sur la liberté de circulation et d'installation.
- Lancement de nouvelles initiatives mondiales concernant la nature et l'accès aux biens communs.

Utopia_prof_de_foi_finale_int_2015_bat.indd 14 26/07/15 23:12

- Construction progressive d'un Utopia « international » avec une base sociale dans plusieurs pays.

Objectif 6 Devenir un média culturel à part entière

Indicateurs

- Création d'une plateforme de recensement des activités culturelles alternatives.
- Développement des événements et partenariats culturels.
- Production de nos propres documentaires, interviews, etc.

Objectif 7 Consolider notre vie organisationnelle en renforçant notre fonctionnement démocratique, et en développant nos forces militantes.

Indicateurs

- Doublement de notre nombre d'adhérents.
- Expérimentation de processus démocratiques innovants.
- Structuration d'Utopia dans le monde.

Objectif 8 Mettre en place des stratégies d'alliances avec d'autres réseaux, contribuant à augmenter notre impact, à mutualiser les ressources et à créer un effet de levier.

Indicateurs

- S'assurer, pour chaque nouvelle initiative du Mouvement Utopia, qu'une stratégie d'alliance a été étudiée.

Utopia_prof_de_foi_finale_int_2015_bat.indd 15 26/07/15 23:12

UTOPIA, ACTEUR D'UN NOUVEL HUMANISME DU BUEN VIVIR

Processus d'amendements, précisions
Dans les amendements reçus,

Seuls les amendements traitant du fond du texte proposé ont été retenus
Ceux qui ont été intégrés directement sont soulignés.
Compte-tenu du temps relativement court d'amendements, certains passages « clés » du texte sont mis en débat de façon ouverte

Tout adhérent qui a proposé un amendement non retenu, peut demander à ce qu'il soit examiné au cours du débat

UTOPIA, ACTEUR D'UN NOUVEL HUMANISME DU BUEN VIVIR

Amendement 7
Débat ouvert autour du Titre
Autre proposition : « Utopia, acteur d'un humanisme écologiste »

Appelant au dépassement du capitalisme et du productivisme en raison des dégâts humains et environnementaux qu'ils entraînent, le mouvement UTOPIA a depuis son origine inscrit sa réflexion et ses actions dans la perspective de construction « d'un autre monde ».

Amendement 1
Remplacer la 1ère partie de la phrase précédente par :
« Appelant au remplacement du cfn (capitalisme financier néolibéral), fondé sur la croissance maximale des capitaux et de la production, l'individualisme et la propriété privée », le Mouvement Utopia…

Constitué historiquement autour de la déconstruction de trois aliénations fondamentales (les dogmes de la croissance, de la consommation et la centralité de la « valeur travail ») notre Mouvement a ensuite ajoutée la critique de l'idéologie occidentale du progrès.

Parce que notre réflexion commune s'est immergée dans les combats qui portent en germe le monde de demain, notre mouvement s'est naturellement associé aux luttes qui marquent le renouveau de l'engagement citoyen: contre le dérèglement climatique et les pollutions, les grands projets inutiles, pour une nouvelle politique énergétique et l'arrêt du nucléaire civil et militaire, pour la défense d'une agriculture paysanne et de la souveraineté alimentaire, pour la relocalisation et de la défense des biens communs, pour la liberté de circulation et d'installation… autant de

réflexions et de combats qui font aujourd'hui de notre mouvement un acteur partenaire et reconnu dans le monde de l'écologie politique.

Pour autant, et malgré ce constat, notre rapport à la nature reste parfois marqué par l'anthropocentrisme1 à la base de l'ancienne idéologie progressiste de gauche, alors que l'écologie considère la nature comme un élément constituant fondamental de l'humanité.

Face à cet anthropocentrisme structurel de toutes les forces politiques, la remise en question de notre rapport à la nature est une donnée fondamentale pour laquelle il convient de decliner les conséquences politiques.

Les impacts négatifs sur notre monde commun de *l'anthropocène2*, ce moment ou par sa suractivité l'homme devient un acteur géologique et dont on situe le point de départ au début du 19 siècle avec la civilisation des énergies fossiles, nous incitent à l'approfondissement de notre engagement écologiste sous forme de mise en cohérence de nos engagements en vue d'un devenir *écocentré*.

L' *écocentrisme* met l'accent sur l'interconnexion de toutes les formes de vie au sein d'un tout complexe, où l'équilibre de l'ensemble prime. Dans ce cadre, toute intervention humaine se doit d'être raisonnée : l'être humain appartenant à la nature au même titre que les autres espèces, il peut y laisser son empreinte pourvu qu'elle ne soit pas néfaste pour l'environnement (et donc pour lui-même).
En ce sens, il rejoint également les combats sociaux contre les inégalités, pour l'accès aux biens fondamentaux, l'agriculture paysanne…voire la démocratie.

Amendement 2: Débat ouvert général
Sur le paragraphe « Les impacts négatifs… » jusqu'à « …voire la démocratie »

Amendement *2 bis:* Modifier
1ère phrase du paragraphe, supprimer « suractivité » et remplacer par « …les impacts domination incontestée du vivant, les humains se sont mis à l'exploitation effrénée et illimitée de toutes les ressources vivantes et non vivantes, incluant les humains mêmes, l'humain »…devient un acteur….

1 Conception philosophique qui considère l'homme comme l'entité centrale la plus significative de l'Univers et qui appréhende la réalité à travers la seule perspective humaine. Dans une perspective anthropocentriste, la nature n'a qu'une valeur instrumentale, et les impacts sur celle-ci ne sont considérés que par rapport aux effets sur les humains.

2 L'anthropocène, dont le terme a été formalisé et popularisé par Paul Crutzen, prix Nobel de chimie en 1995, est utilisé pour désigner une nouvelle époque géologique, qui aurait débuté à la fin du XVIIIe siècle avec la révolution industrielle, période à partir de laquelle l'influence de l'homme sur le système terrestre serait devenue prédominante. Le passage de l'Holocène (-12.000) à l'Anthropocène correspond ainsi à l'engagement de l'ère extractiviste dont le développement est à l'origine du dérèglement climatique qui menace la survie de l'humanité.

Ce nouvel humanisme écologiste est à l'image de cette identité que nous souhaitons retrouver et partager.

Utopia appelle à cette refondation de la relation Humanité/Nature telle que le propose le Buen Vivir, ce projet de société sud-américain inspirée des philosophies et pratiques indigènes. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que nos partenaires ~~et guides~~ dans ce combat pour un futur « en nature » soient nés sur d'autres terres d'Amérique latine, d'Afrique ou d'ailleurs, victimes aujourd'hui de l'hégémonie occidentale et de son mode de développement.

Le Buen Vivir est un terme en fait intraduisible car il va bien au-delà du simple "bien vivre". C'est une véritable philosophie de vie, proposant une alternative à l'idéologie occidentale du développement fondé sur la croissance et la consommation. Il s'agit du "vivre ensemble" mais dans la diversité et l'harmonie avec la nature. Le refus de cette externalisation de la nature, à la source de l'écologie politique, est l'impensé des diverses analyses critiques du capitalisme.

Notre nouvel humanisme écologiste est à l'image de cette identité que nous souhaitons retrouver et partager. **Loin d'en diminuer la portée, comme le suggère une hiérarchisation des espèces qui placerait l'homme à leur sommet, notre empathie envers l'humanité grandit parce qu'elle augmente son champs de rayonnement sur ce qui constitue notre environnement naturel vital**. L'attention que nous portons à la Nature tient à sa valeur intrinsèque et à sa puissance d'humanisme, pas à son potentiel économique. Notre soucis de sauvegarde de la biodiversité, du bien être animal, de la sauvegarde des forêts primaires, des fleuves et des mers, ne réduit pas l'attention que nous portons aux autres humains, elle l'augmente !
Cet « homme augmenté » est bien opposé à celui que nous propose la dérive scientiste actuelle basée sur l'égo-homo-centrisme, la domination, l'exploitation le mépris de l'autre et de la Nature.

Amendement 3 : Débat ouvert général
Sur le paragraphe « Notre nouvel humanisme écologiste … » jusqu'à « …le mépris de l'autre et de la Nature»

Le combat peut sembler inégal entre deux visions de l'homme et de son monde vital, tant les forces opposées sont différentes.
Se battre pour une simple nappe phréatique, une forêt ou une espèce menacée est pourtant à l'image de ce qui identifie ceux qui partagent avec nous une autre vision du monde.
~~Certains, comme Remy Fraisse y ont perdu la vie pour avoir défendu une « simple » zone humide !~~

Parce que nous avons pris conscience que ce « simple » était un « tout », notre engagement rejoint celui de ces autres cultures qui nous appellent aux BUEN VIVIR.

Aller vers une société du Buen Vivir passe ainsi par un questionnement de nos relations aux autres, au temps, à la Nature.
Aux autres parce qu'il fonde les sociétés humaines sur le partage et l'échange, sur la coopération et non sur la compétition et la domination.
Au temps car, à l'image de la Nature, il fait l'éloge de la lenteur, de l'écoute, de l'observation tout comme il fait l'éloge du partage des savoirs, des savoirs faire, de l'histoire, le tout dans une perspective de temps long.
A la Nature et en premier lieu à l'eau et l'alimentation que nous consommons et qui permettent notre existence physique. Il place ainsi l'humanité comme acteur bienveillant et nécessiteux de sa préservation dans le cadre harmonieux d'un bien être partagé avec l'ensemble du vivant.

Il s'agit dans les trois cas de valoriser la part culturelle de l'écocentrisme et ce qu'elle porte de capacité à immerger l'ensemble de nos pratiques.
Même si c'est un processus lent, il s'agit pour Utopia d'en faire largement partager l'heureuse et l'urgente nécessité.

Soyons toutes et tous auteurs de cette nouvelle humanité et acteurs de ces nouvelles formes d'engagements : voilà le beau projet auquel que nous vous invitons à partager et à vivre à UTOPIA et au-delà!

Amendement 4,
Ajouter un paragraphe sur le thème suivant :
Les relations Sud-Nord, l'exploitation des peuples et de leurs ressources par le capitalisme, et par là, l'importance de nos propres attitudes et habitudes de consommateurs de pays "riches".

Amendement 5
Ajouter un paragraphe sur la réflexion suivante :
La dimension combat à mener et rapport de force / et la transition ne sera pas un long fleuve tranquille…Nous allons nous heurter au capitalisme néolibéral financier

Amendement 6
Ajouter un paragraphe sur la réflexion suivante :
Le besoin d'entrevoir les premières marches dont cette idéologie représente le sommet, non seulement en termes de philosophie de la réflexion, mais aussi en termes de philosophie de l'action. Que faire ici et maintenant ? Par quoi on commence ? Comment peut-on entrer dans le réel pour une déconstruction créatrice ?

Contribution au débat

Geneviève Brichet, le 20 septembre 2015

« Je suis d'accord avec l'idéologie et la philosophie de vie qui s'exprime dans ce texte. Mais je ressens le besoin d'entrevoir les premières marches dont cette idéologie représente le sommet, non seulement en terme de philosophie de la réflexion, mais aussi en terme de philosophie de l'action. Que faire ici et maintenant ? Par quoi on commence ? Comment peut-on entrer dans le réel pour une déconstruction créatrice ? Cette concrétisation de notre pensée permettrait de partager nos convictions plus facilement avec notre entourage et d'avoir un discours plus construit (c'est peut être mon long passé de militante politique et d'élue qui me fait ressentir ce besoin).

Le texte est très centré sur l'Ecologie, mais pas sur des projections d'organisation de la société.
La référence à Remy Fraisse ne me paraît pas nécessaire, les ZAD étant un moyen de résistance clivant, mais pas de construction du nouveau monde à mon sens. Je crains qu'on nous accuse de récupérer la panade dans laquelle se trouvent les mouvements écolo en nous focalisant uniquement sur cette question. Se pose aussi la question de nos référents… qui sont ou morts (Stephane Hessel, Daniellle Mitterrand, André Gorz…), ou très âgés (Edgar Morin, Aminata Traore, Adolfo Perez Esquivel …). Où sont les référents plus jeunes qui pensent comme nous ?

Enfin et surtout, outre notre rapport à la nature, quelles sont les thématiques sur lesquelles proposer des solutions ou orientations :
- Le progrès et l'innovation :
Ils ne peuvent pas être stoppés, juste régulés, utilisés pour le Bien Commun. « *Définir une nouvelle conscience éthique par laquelle nos scientifiques auront non seulement conscience de l'objet de leur recherche, mais aussi de celle du sujet » (jean-Pierre Alix)* ? que fait-on avec les nano-bio technologies et sciences cognitives ? les applications du numérique ? celels de la robotisation ?
Le retour en arrière n'est ni possible ni souhaitable, il faut en revanche une ré-orientation du génie humain vers des buts altruistes.
- L'homme augmenté n'est pas seulement une orientation technologique, mais aussi tourné vers la santé humaine via la médecine (je pense aux prothèses intelligentes ou aux recherches sur le cerveau humain par exemple). Cette avancée ne peut être balayée et réduite au productivisme.
- Comment peut se mettre en place la société du partage qui est en germe avec la nouvelle génération et éviter sa récupération par le système capitaliste ?
- Que fait-on avec le concept d'argent, quel est notre rapport à l'argent ? Les échanges de biens et de services peuvent-ils se passer de la monnaie ? quelle est notre position sur les monnaies alternatives ?
- Quelle est notre position sur l'entrepreneuriat et sur les start'up novatrices qui révolutionnent le monde économique ?
- Peut-on préciser ce qu'on entend par la « valeur travail » et d'ores et déjà contribuer à mettre en place les prémisses du revenu inconditionnel d'existence comme solution au faux problème du chômage et à la pauvreté ?
- Quelle est notre position sur la démocratie de demain et sur l'organisation politique et sociale ?
- Quelle est notre position par rapport aux nouveaux partis (je pense à Nouvelle Donne, Podemos, Siriza)

Edgar Morin et le Buen Vivir

Des moments de discussion avec Edgar Morin, c'est rare et précieux.
Voici un extrait de ce qui s'était dit lors de sa rencontre en 2015 avec les animatrices et animateurs d'Utopia :

"*Ce qui va permettre de renouer avec l'humanité c'est la poésie et l'amour. Quand je dis la poésie, ce ne sont pas seulement les poèmes mais ce qui est aussi de l'ordre de la poésie vécue c'est-à-dire ce qui est dans la communion, la joie, l'euphorie, le contentement, le plaisir* ".

Edgar Morin est également **Ambassadeur de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle** et détenteur du **Passeport Citoyen Universel**.

Edgar Morin : «Plus l'homme est puissant par la technique, plus il est fragile devant le malheur»

Paru dans Libération, par Coralie Schaub — 19 juin 2015 à 17:16 (mis à jour à 18:46)

« A bientôt 94 ans, le sociologue et philosophe est toujours aussi engagé. De la lutte contre l'évasion fiscale à la montée de la conscience écologiste, il revient sur ses combats. Et prône une civilisation du «bien vivre».

Edgar Morin : «L'écologie est la nouvelle frontière»

« *Il revient du Maroc, où il passe quinze jours par mois. Poignée de main chaleureuse, regard pétillant, Edgar Morin nous accueille dans son appartement. On cherche en vain le siège de bureau dérobé en février dans une agence de HSBC à Bayonne par l'association Bizi pour dénoncer l'évasion fiscale massive pratiquée par cette banque. Le sociologue et philosophe a fait du recel de chaise en avril, au nez de la police et avec l'aide de complices (le philosophe Patrick Viveret, l'essayiste Susan George, le sociologue Alain Caillé et l'ex-banquier Claude Alphandéry). Devenu dangereux malfaiteur à 93 ans, Edgar Morin est plus engagé que jamais. Il vient de publier l'Aventure de la Méthode aux éditions du Seuil.*

Où est passée la chaise de HSBC ?
Elle est partie ! J'ai dû quitter Paris, alors je l'ai laissée chez Alain Caillé. En prenant huit chaises à HSBC, qui a contribué à une évasion de 2,5 milliards d'euros rien que pour la France, Bizi voulait secouer les autorités fiscales et l'opinion. Ils ont eu l'idée de les confier à quelques personnes, dont moi-même. Cela m'a paru salubre. Au moment où l'on parle tant de restreindre les dépenses, où les difficultés s'aggravent pour les démunis, il m'a semblé très utile d'alerter sur cette source d'argent qui peut servir à la nation. Dans le climat actuel d'apathie, on pensait que ça réveillerait un peu les citoyens. Malheureusement, on ne les a guère secoués, car très rares sont les médias qui se sont intéressés à ce petit événement. Pourtant, l'évasion fiscale est un phénomène énorme. Elle symbolise l'hégémonie de la finance, une sangsue dont chaque pays souffre à sa façon. Et l'emprise que ce pouvoir exerce sur les gouvernements, qui n'ont plus de pensée politique. Elle entretient ce dogme du néolibéralisme, de la dérégulation qui empêche toute politique salvatrice.

C'est-à-dire ?
Beaucoup de choses doivent décroître : la surconsommation de produits inutiles, l'agriculture et l'élevage industrialisés. A l'inverse, il doit y avoir une croissance de ce que j'appelle l'économie écologisée. L'écologie est la nouvelle frontière. Des études montrent que la France pourrait être autonome à partir d'énergies propres, ce serait possible et rentable, d'abord pour la santé publique. Mais nous savons l'importance d'un lobby comme celui d'Areva, qui, malgré sa faillite, continue à peser. Ensuite, il faudrait dépolluer les villes et les «déstresser», si j'ose dire, en régulant la circulation automobile et en multipliant les transports publics. Et il faut valoriser l'agroécologie et une agriculture fermière, qui

bénéficient de la science moderne. L'Etat devrait se lancer dans de telles entreprises en s'inspirant du volontarisme du New Deal de Roosevelt. Alors on dit «oui, mais il y a la dette». Mais l'Equateur, dépouillé par le néolibéralisme, a bien réussi à la reconsidérer.

L'argent de l'évasion fiscale pourrait-il financer la transition écologique ?
Oui, mais aussi une véritable transition de civilisation. Aujourd'hui, à travers la puissance financière, c'est celle du calcul qui s'impose. PIB, sondages, statistiques… On ne voit plus les êtres humains, on ne voit que des chiffres, c'est anonyme, barbare. On accélère tout au nom de la compétitivité. Ce qui conduit au licenciement ou au burn-out. Ce qui nous sauve, face à la pression de ce monde glacé et contraire à nos rythmes profonds, ce sont nos petites oasis d'amitié, de famille, d'amour. On aspire toujours à un peu de poésie dans la vie. Il faut une civilisation du «bien vivre» où cela puisse s'exprimer.

Las, la «civilisation» actuelle a de plus en plus d'emprise…
Parce qu'elle tient le système éducatif ! On nous apprend à séparer les choses et à ne pas voir la globalité. La civilisation occidentale a ignoré que nous faisons partie de la nature, de l'univers. Dans la Bible, Dieu a créé l'homme à son image. Pour Descartes, mais aussi pour Marx, l'homme est le seul sujet conscient et doit maîtriser la nature. On a vécu dans cette idée jusqu'à la conscience écologique des années 70. Il faut faire régresser cette civilisation dominante, viriloïde.

Ceci explique que si peu d'intellectuels s'intéressent à la crise écologique…
Je crois, oui. Il y a des exceptions. Il y a eu Serge Moscovici, René Dumont, André Gorz… Mais on était très isolés et on l'est encore. Et, fait extraordinaire, notre pensée n'a pas du tout fécondé les partis écologistes en France. Maintenant, vous avez cette mobilisation pour la Conférence de Paris sur le climat, dont Nicolas Hulot a pris le drapeau. C'est nécessaire, mais je doute du résultat.

N'est-ce pas pourtant l'enjeu clé du XXIe siècle, qui conditionne les autres ?
Mais bien sûr. Nous sommes des somnambules. Cela me rappelle ce que j'ai vécu adolescent, dans les années 30. La montée vers la guerre s'est faite dans l'inconscience la plus totale. Et à Vichy, non seulement on ne s'est pas réveillés, mais on est devenus encore plus abrutis. Aujourd'hui, il y a le cynisme des obsédés du profit. Mais il y a surtout un aveuglement. Ceux qui mènent la course effrénée à l'argent sont possédés par celui-ci. Je définis l'homme comme «homo sapiens demens».

De quand date votre éveil à l'écologie ?
En Californie, en 1969, j'ai lu un article intitulé «La mort de l'océan», d'Ehrlich, qui m'a frappé. J'y ai connu des biologistes voués à l'écologie. J'ai eu la chance d'être un des premiers informés. Et quand il y a eu un élan avec le rapport Meadows publié par le Club de Rome en 1972, j'ai écrit et parlé. Je suis resté alerté sur le danger, mais aussi sur le fait que, pour y répondre, il faut changer notre mode de vie, ce qui ne doit pas consister en un

appauvrissement. Si vous choisissez d'une façon sélective des produits de qualité, vous êtes mieux que si vous surconsommez des produits insipides.

En 1993, dans Terre-Patrie, vous avez appelé à une «prise de conscience de la communauté de destin terrestre». Où en est-on ?

Aux préliminaires d'un commencement, à la préhistoire de l'esprit humain. Mais on peut refouler le pouvoir de l'argent. Regardez, aujourd'hui se développent les Amap, les contacts directs avec les producteurs. Et si on abandonne les produits à obsolescence programmée, ces frigidaires qui durent huit ans, si on forme les consommateurs, le pouvoir des grandes surfaces diminuera. C'est cela, la voie. Ce sera progressif, voyez comment se sont passés les changements dans l'histoire. Prenons le christianisme. Au début, c'est un phénomène invisible dans l'Empire romain. Puis il crée ses réseaux grâce à Paul et cette déviance devient tendance. Il a fallu trois siècles d'incubation.

Nous n'avons pas trois siècles…

J'aime beaucoup cette phrase de Friedrich Hölderlin : «Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve.» Ça sera le suicide ou le réflexe vital. On va frôler l'abîme. Je ne veux pas faire de catastrophisme, mais on voit bien que tout s'aggrave. Des incendies s'allument partout. On risque l'affrontement entre l'Occident et le monde islamique. On doit changer de voie. Pour la première fois, on sent qu'on fait partie d'une aventure commune, à cause des périls causés par la mondialisation. Cette conscience commune nous permettra peut-être de réagir. Si elle se développe.

Avons-nous des chances d'y parvenir ?

Pour le moment, pas beaucoup. Sciences, technique et économie, toutes incontrôlées, nous propulsent dans la course effrénée d'un vaisseau sans pilote. L'humanité risque de régresser terriblement, comme dans le dernier Mad Max, que j'ai trouvé très intéressant. Elle est fragilisée parce qu'elle risque de subir des guerres nucléaires, les Etats, grâce aux avancées informatiques et biologiques, ont les moyens de contrôler les esprits que n'avaient pas les empires totalitaires du XXe siècle. Et plus l'homme est puissant par la technique, plus il est fragile devant le malheur. Le pays le plus scientifique, les Etats-Unis, est le plus religieux de tout l'Occident. C'est là qu'est né le transhumanisme, qui promet l'immortalité, nouveau mythe, illusion.

Vous dites pourtant que «l'improbable n'est pas l'impossible».

Dans l'Antiquité, Athènes était une bourgade qui a été attaquée par l'énorme Empire perse. Contre toute attente, elle l'a refoulé. En 1941, avec la première défaite allemande aux portes de Moscou et l'attaque de Pearl Harbor qui décide les Etats-Unis à entrer en guerre, le probable - la victoire allemande - a cessé de l'être, et l'improbable a commencé à devenir probable. L'avenir, c'est l'imprévu plus que le prévu. C'est pourquoi je continue à garder un peu d'espoir. Je vois tous ces petits mouvements de renouveau, de civilisation, dispersés

dans le monde entier. L'espoir, c'est qu'ils se rassemblent et aient enfin une pensée commune.

Le «vrai» changement ne peut-il venir que des citoyens ?
Actuellement, oui, mais cela peut venir d'un dirigeant éclairé. Le pape François en est un. Il régénère un esprit de bonté, le souci des miséreux. Malgré ses échecs, Mikhaïl Gorbatchev a eu conscience qu'il fallait sortir du système totalitaire, l'ouverture est venue d'en haut à partir d'un besoin de la base.

Comment faire pour que nous soyons plus nombreux à nous réveiller ?
On ne peut pas télécommander la prise de conscience. Il faut continuer à prêcher dans le désert et, à un moment, il y aura une étincelle, et peut-être un feu qui se propagera. »

Coralie Schaub

Federico Mayor : le mot de l'ancien directeur général de l'UNESCO

« Je remercie Utopia …. »

Né à Barcelone en 1934. Docteur en pharmacie, directeur du Centre de biologie moléculaire Severo Ochoa (Madrid, 1973-1978), il sera Sous-Secrétaire du Ministère de l'éducation et des sciences – 1974-1976). Député, il préside la Commission de l'éducation et de la science du Parlement espagnol (1977-1978), et devient conseiller, dans ces domaines, du Président du Gouvernement espagnol. En 1981-1982, il est Ministre de l'éducation et de la science, et en 1987, député au Parlement européen. Directeur général adjoint de l'UNESCO de 1978 à 1981, il sera en 1983 et 1984 conseiller spécial du Directeur général, auquel il succédera en 1987.

Federico Mayor est **Ambassadeur de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle** et détenteur du **Passeport Citoyen Universel**.

Le message de Federico Mayor à Utopia

« *Aujourd'hui, cette utopie doit être mise en œuvre. Le plus vite possible. Pourquoi? Car de nombreux processus sont potentiellement irréversibles. On ne peut se permettre de demander encore un autre rapport, un autre comité, une autre commission, un autre diagnostic... A l'heure actuelle, nous disposons de nombreux diagnostics. De bons diagnostics par ailleurs. Mais le problème, c'est que maintenant nous avons besoin d'un traitement sans délai, sans délai. Pour quelle raison? Car aujourd'hui de nombreux processus risquent d'atteindre un point de non-retour. Par conséquent il nous incombe de dire non. Dans l'environnement par exemple, nous devons prendre en compte les générations futures. On ne peut pas se contenter de... Nous produisons une trop grande quantité de CO2. Et dans le même temps, la capacité de recapture du CO2 des océans décroît. Tout ça, parce que d'une part on ne gère pas correctement la production de CO2, et de l'autre on ne se comporte par correctement envers les océans et la qualité de l'eau. C'est le phytoplancton qui capture le CO2. Par conséquent, on devrait immédiatement interdire aux compagnies pétrolières de laver les réservoirs de leurs pétroliers au beau milieu de la mer, et leur imposer de se rendre dans les ports appropriés. C'est un traitement possible.*

Mes chèr-es amies, ce que j'aimerais vous dire, c'est que comme l'a dit Eduardo Galeano, les utopies sont absolument indispensables, car alors que nous avançons, elles reculent. Il a dit que nous n'atteignons jamais nos objectifs utopiques; mais nous avons bien progressé, nous avons avancé sur notre chemin. Et c'est ce que l'on doit réaliser aujourd'hui. Aujourd'hui nous avons besoin de trouver, très rapidement, des alternatives au système économique actuel. C'est un système qui s'est substitué aux Nations Unies, qui sont plus nécessaires que jamais! Car nous sommes tous ensemble, tous ensemble aux Nations Unies, et elles ont été remplacées par les néo-libéraux, dans les années 80, elles ont été remplacées par des groupes ploutocratiques. Le G6, le G7, le G8, maintenant le G20... Ce sont tous les mêmes! Comment 6, 7, 8 ou 20 pays riches peuvent-ils s'arroger la gouvernance d'un monde qui compte en ce moment 193 pays?

Donc ce dont on a besoin aujourd'hui, précisément, c'est de dire... parce que nous sommes extrêmement préoccupé-es par ce point de non-retour qui peut être atteint, parce que nous savons que dans l'environnement comme dans le social il y a des points de non-retour car ils sont irréversibles, et par conséquent cela nous confère une immense responsabilité. Oui, nous sommes responsables, et nous sommes libres. C'est comme ça que l'Unesco définit le fait d'être éduqué-e : être libre et être responsable. Et le moment est arrivé – et je crois que c'est un point très important de votre séminaire – le moment est arrivé de proclamer : Oui, nous pouvons inventer l'avenir. Me revient une phrase extraite, il me semble, d'un discours prononcé par le président Kennedy en 1963 : « Aucun défi n'est hors de portée de l'unique capacité créatrice de l'humanité. » Oui, nous sommes capable de créer, d'inventer l'avenir. Et il ne s'agit pas uniquement d'une utopie. Non. C'est – et je tiens vraiment à le souligner

aujourd'hui – c'est que nous sommes à un moment où, oui, nous pouvons dire que nous sommes capables, en tant qu'être humains... et plus précisément les communautés scientifiques, universitaires, artistiques, intellectuelles, qui ont une responsabilité particulière à cet égard. Parce que nous pouvons désormais trouver des alternatives. Nous devons prendre conscience que nous avons la possibilité d'ouvrir de nouveaux tracés en direction de l'avenir. Nous pouvons aussi être des tours de guet de l'avenir, pas seulement pour tenter de prédire ce qui peut arriver, mais pour dire : « Si nous suivons ce chemin, voilà le scénario qui nous attend d'ici quelques années, ou bien tel autre ». Le but est d'avoir un choix, maintenant. Cette capacité d'anticipation est aussi, selon moi, l'une des capacités les plus caractéristiques de l'être humain.

Chèr-es ami-es, je le répète, j'aurais beaucoup aimé être parmi vous aujourd'hui. Parce que je crois que nous sommes à un moment où ce qui est impossible aujourd'hui est possible demain. C'est, selon moi, ce qui peut nous donner espoir. Parce nous réalisons que de nombreuses choses qui, il y a quelques années encore, étaient données comme impossibles, aujourd'hui apparaissent faisables. Voilà la solution. C'est de savoir que de nombreuses choses qui avaient été déclarées impossibles peuvent aujourd'hui devenir réalité. Pour cela, nous détenons la clé. La clé est de penser différemment. La clé est d'inventer l'avenir de nos enfants et des enfants de nos enfants. Il faut penser en terme de responsabilité inter-générationnelle, et je suis certain que votre séminaire y contribuera grandement. »

La Fabrique Utopia

Cycle de conférences 2014 – 2015

10 ans de conférences, plus d'une centaine ont été organisées sous la bannière d'Utopia. Ça se fête !
Quel bilan pour 2014-2015 ?
Un public toujours fidèle, et de plus en plus nombreux. Un taux de renouvellement qui montre que l'on touche de plus en plus de monde, fidèles à notre mission d'éducation populaire. Des sujets recentrés sur nos 5 piliers et qui, au fil des ans, doivent chercher des sujets allant du général vers le particulier, voire réagissant à l'actualité (Fukushima, TAFTA…), mais défrichant parfois des sujets jusqu'à là non abordés par Utopia (éthique animale, langage, activisme…).

Voilà un rappel des conférences ayant eu lieu au cours de ce dernier cycle, accompagné d'un petit texte pour resituer la problématique de chacune d'entre elles.

9 juin 2015 – **Comment le langage structure-t-il nos pensées – l'exemple de l'invisibilisation des femmes**
Eliane Viennot, historienne
Discutant : Lucas Gomez (PG / Les eFRONTé-e-s)

4ème de couverture du livre d'Éliane Viennot *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*:
"Le long effort des grammairiens et des académiciens pour masculiniser le français a suscité de vives résistances chez celles et ceux qui, longtemps, ont parlé et écrit cette langue sans appliquer des règles contraires à sa logique. La domination du genre masculin sur le genre féminin initiée au XVIIe siècle ne s'est en effet imposée qu'à la fin du XIXe avec l'instruction obligatoire. Depuis, des générations d'écolières et d'écoliers répètent inlassablement que «le masculin l'emporte sur le féminin», se préparant ainsi à occuper des places différentes et hiérarchisées dans la société. Ce livre retrace l'histoire d'une entreprise à la misogynie affirmée ou honteuse, selon les époques. Riche en exemples empruntés aux deux camps, il nous convie à un parcours plein de surprises où l'on en apprend de belles sur la « virilisation » des noms de métier, sur les usages qui prévalaient en matière d'accords, sur l'utilisation des pronoms ou sur les opérations « trans-genre » subies par certains mots."

12 mai 2015 – **Réinventer un récit émancipateur grâce aux communs**
Pierre Crétois, philosophe
Discutant : Clément Quinson (Hackerspace Electrolab)

Extrait de l'article de Pierre Crétois "Is there no alternative ?" : "Ce sont les capitaux qui font les emplois. En tout cas, c'est ainsi qu'on a décidé aujourd'hui de nous raconter l'histoire alors même qu'historiquement, pour la gauche, ce sont les travailleurs qui font les capitaux. Les gouvernants ont une responsabilité, celle du récit qu'ils nous donnent et qui oriente leur action. Mais comment raconter l'histoire autrement et acter la nécessité de produire, de travailler, de vivre ensemble et de consommer d'une manière renouvelée ? Le problème profond de ce « système » (l'économie individualiste) est que nous en sommes tous les acteurs et que nous contribuons tous à le faire exister, car nous tenons à notre individualité libérée. Inutile donc d'en appeler toujours à une rébellion contre les forces supérieures car nous sommes chacun forces agissantes. La révolution doit se passer en nous et par nous, car un système constitué par l'équilibre d'un très grand nombre d'individus suivant chacun ses propres désirs et ses propres passions est impossible à maîtriser, par personne, pas même par l'Etat. Le monde ne changera donc pas, à moins que les individus eux-mêmes ne se décident à changer leur manière d'agir, à désirer différemment, à penser autrement le monde de la vie et à le transformer par eux-mêmes, notamment en réformant, à leur niveau, leur manière de vivre, de travailler, de produire, de consommer ensemble. Cela ne doit pourtant pas exonérer l'Etat de sa responsabilité quant aux moyens règlementaires dont il peut avoir l'initiative pour permettre aux hommes de s'organiser autrement, de coopérer, de travailler et de consommer différemment. Et contre les excès d'un monde individualiste, l'alternative d'un monde

des communs est sans doute aujourd'hui la plus crédible et la plus porteuse d'espoir. Les initiatives décentralisées sont nombreuses déjà. Il tient à chacun de le faire exister pour peu que le législateur en ouvre et en favorise la possibilité."

14 avril 2015 – **Le protectionnisme solidaire contre le TAFTA ?**
Jean-Michel Coulomb (ATTAC)

Petit rappel de ce qu'est le TAFTA : "En 2013, l'UE et les États-Unis ont entamé des négociations en vue de conclure un accord de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement. Ce serait l'un des accords de libre-échange et de libéralisation de l'investissement les plus importants jamais conclus, représentant la moitié du PIB mondial et le tiers des échanges commerciaux.
Or il se négocie dans l'opacité la plus totale, alors que cet accord pourrait avoir des conséquences considérables dans bien des domaines (agriculture, énergie, internet, services, …). Il vise en effet le démantèlement ou l'affaiblissement de toutes les normes qui limitent les profits des entreprises, qu'elles soient européennes ou états-uniennes et inscrit le droit des multinationales au dessus de celui des États." extrait de https://france.attac.org/se-mobiliser/le-grand-marche-transatlantique/

10 mars 2015 – **Réinventer l'humanisme à la lumière de l'éthique animale ?**
Brigitte Gothière et Pierre Sigler (L214)

Extrait de la 4ème de couverture de "La violence de l'humanisme : pourquoi nous faut-il persécuter les animaux ?" de Patrice Rouget : "Pourquoi le destin de l'animal empire-t-il au fur et à mesure que la civilisation progresse ? Pourquoi, dans une société aussi développée que la nôtre, aussi assurée de ses capacités, aussi capable de subordonner ses besoins élémentaires à une réflexion morale, la condition qui leur est faite témoigne-t-elle d'une violence et d'un mépris toujours plus grands à leur égard ? L'humanisme métaphysique, en divinisant l'homme, exige-t-il que celui-ci vive dans le déni de ses origines, et punisse les animaux de lui être trop semblables ?"

10 février 2015 – **Face à la faillite des partis politiques, les ONGs pour penser (panser) le monde ?**
Olivier Consolo, activiste
Discutants : Jean Rousseau (Emmaüs International), Gustave Massiah (ATTAC)

Comment assurer la survie de la planète et permettre une vie habitable pour tous en son sein? Comment tenir les objectifs du millénaire pour le développement qui visent à réduire de moitié la pauvreté et la malnutrition à l'horizon 2015? La diplomatie des gouvernements, si nécessaire soit-elle, a besoin de l'action des citoyens pour être plus efficace, comme le prouve l'intervention des ONG dans l'espace public mondial. Depuis quinze ans, cette diplomatie non gouvernementale a permis des avancées non négligeables: campagnes d'opinion pour la défense des droits humains, des droits économiques et sociaux, des droits de l'enfant, actions en faveur des agriculteurs familiaux et pour la souveraineté alimentaire, mobilisations pour la protection de l'environnement, l'interdiction des mines antipersonnel, la production des médicaments génériques, l'annulation de la dette des pays pauvres et le lancement de taxes internationales.
Au cours de ce débat, nous porterons un regard critique sur la grandeur et les limites des ONG en

matière de transformation du monde, et tâcherons d'ouvrir ensemble des perspectives d'avenir.

13 janvier 2015 – **L'âge des low tech : pour mettre fin au mythe de la croissance verte**
Philippe Bihouix, ingénieur
Discutant : Pierre Lucot (EELV)

Extrait de l'article de Reporterre consacré au livre "*L'âge des low tech - vers une civilisation techniquement soutenable***"**
"Voici enfin, dans la perspective d'une transition écologique inévitable qui soit en même temps possible, voire désirable, un vrai programme d'orientation des différentes activités humaines tenant compte à la fois des limites de la planète (énergétiques, minières, biologiques, temporelles), des contraintes générées par le partage des ressources entre sept milliards d'habitants (ceux qui préfèreront la guerre la perdront de toute façon), et des handicaps cachés des nouvelles technologies (nommées High Tech pour faire moderne). Celles-ci étant censées nous permettre de concilier l'inconciliable, à travers la croissance « verte », les irrésistibles progrès de la science, la substituabilité des facteurs et des processus de production par l'innovation permanente, et autres mantras répétés par les grands prêtres de la religion dominante. (...) D'où l'intérêt de « basses technologies », pas forcément issues des siècles passés, mais incluant le moins possible de terres rares et de composants électroniques, dont le recyclage est par ailleurs quasi impossible à cause de la façon très désinvolte avec laquelle on les utilise. (...) En bref, tous les aspects de notre relation à la planète sont passés en revue, de l'utilisation des terres agricoles à celle des intrants versus main d'œuvre, du stockage de la nourriture aux bouteilles consignées, des tendances urbanistiques aux matériaux de construction, des modes de transport doux à de nouvelles pratiques touristiques, d'une réduction du temps de travail à une vie culturelle à plus faible empreinte écologique mais plus excitante. (...) Les pistes d'un avenir possible et heureux dans la sobriété sont ouvertes dans tous les domaines. C'est pourquoi, d'où qu'on parte, il est passionnant et tonifiant de lire et faire lire ce livre."

9 décembre 2014 – **Vers une ville mixte où l'espace public appartiendrait aussi aux femmes ?**
Marie-Christine Bernard-Hohm, ethno-urbaniste

Extrait de l'article "*Les villes ne sont pas conçues pour les femmes***"**
Imaginée et gérée principalement par des hommes, la ville serait faite pour eux. La théorie, relayée par plusieurs chercheurs, se démocratise petit à petit. (...) Quand elles arrivent en ville, les femmes changent de trottoir... En apparence, la ville occidentale semble équitablement offerte à ses habitants. Mais dans les faits, les femmes restent encore exclues des espaces publics. A l'image des terrains de football qui fleurissent dans chaque commune, la majorité des loisirs publics sont conçus pour accueillir des sports généralement investis par les garçons. L'occasion pour eux de prendre possession de l'espace public, contrairement aux filles. Et, les espaces urbains ne sont pas toujours aménagés de manière à assurer la sécurité de ses citadines. Dès qu'un parc rassemble des bandes de garçons, les filles passent leur chemin. Même si elles affichent une grande liberté d'apparence, la peur rode.

18 novembre 2014 - **Dette et extractivisme : pour percer à jour la mécanique d'un duo méconnu**
Nicolas Sersiron, président du CADTM France
Discutante : Corinne Morel Darleux (PG)

Extrait du livre Dette et extractivisme **de Nicolas Sersiron**
L'extractivisme, ce pillage des ressources naturelles de la planète par la force, a donné à l'Europe puis aux USA les moyens de dominer le monde. Depuis la disparition des colonies, la dette illégitime, nouvelle violence imposée aux pays dits «en développement», a permis d'assurer la continuité du pillage. Cette dette a amplifié le système extractiviste, initialement appliqué aux produits fossiles et agricoles, en l'étendant aux ressources financières du Sud puis aujourd'hui du Nord. Elle impose le remboursement par les populations de dettes dont elles ne sont pas responsables mais victimes. Dette et extractivisme, intimement liés, sont facteurs d'injustice, de corruption, et de violences sociales et environnementales. Ce «duo destructeur» est aussi à l'origine du dérèglement climatique. Des alternatives pour créer une société post-extractiviste soucieuse des peuples et du climat existent. L'audit et l'annulation des dettes illégitimes, la réduction des inégalités, la fin du pillage extractiviste sont quelques uns des combats citoyens essentiels à mener.

14 octobre 2014 - **Réinventer l'action citoyenne avec Saul Alinsky**
Xavier Renou, activiste, fondateur des Désobéissants et auteur de "Désobéir : le petit manuel"
Discutants : Fatima-Ezzahra Benomar (militante Front de Gauche, et membre des collectifs Les efFRONTées et Jeudi Noir), & Benjamin Ball (du mouvement des Indignés et community organizer chez Wesign.it)

Qui est Saul Alinsky ?
De 1940 jusqu'à sa mort en 1972, cet activiste méconnu en France a semé la révolte dans les taudis et les quartiers pauvres de Chicago, de New York, de Boston ou de Los Angeles. Son objectif ? Aider les personnes les plus démunies à s'organiser pour améliorer leurs conditions de vie et combattre les méfaits du capitalisme. Ses méthodes ? Le travail de terrain, la patience, la ruse et l'action directe, de préférence non violente et ludique.
Alinsky part du constat suivant : les populations les plus opprimées sont piégées dans un quotidien de survie. Elles vivent le plus souvent au jour le jour, sans grande perspective, sans assez de temps, de recul et d'énergie pour s'organiser politiquement, pour s'engager dans des stratégies de luttes, encore moins pour imaginer un bouleversement radical du système capitaliste. Des appuis extérieurs peuvent contribuer à briser cette spirale de contraintes et de résignation : les "organizers". Leur but n'est pas de diriger des luttes, mais de stimuler leur essor, d'accompagner la création d'organisations populaires, les plus autogérées, indépendantes et radicales possibles vis-à-vis des pouvoirs publics, des propriétaires et des patrons.
Quarante ans après la mort d'Alinsky, sa pensée est-elle encore d'actualité et peut-elle aider à réenchanter l'activisme de demain ? Nous le pensons, et c'est pourquoi nous vous invitons à venir nombreux-ses à cette conférence pour découvrir cet infatigable militant qui, quelques mois avant sa mort, déclarait : « Un jour j'ai réalisé que je mourrai, que c'était simple et que je pouvais donc vivre chaque nouvelle journée, boire chaque nouvelle expérience aussi ingénument qu'un enfant.

S'il y a une vie après la mort, de toute façon j'irai en enfer. Mais une fois que j'y serai, je commencerai à organiser là-bas les "have-nots" que j'y trouverai. Ce sont mes frères. »

9 septembre 2014 - **Comment (sur)vivre après un accident nucléaire : l'exemple de Fukushima, 3 ans après**
Janick Magne, militante anti-nucléaire vivant au Japon depuis 35 ans
Discutants : Isabelle Attard (ND)

> Extrait de l'article de David Boilley "Fukushima 3 ans après : le Japon peine à sortir la tête de l'eau" : C'est un secret de polichinelle : une partie importante des 48 réacteurs nucléaires restant ne redémarrera jamais, même si aucune autre compagnie ne s'est encore résignée à décider l'arrêt définitif. Un nouveau référentiel de sûreté est en place depuis le 8 juillet 2013 et il n'y a eu que 17 demandes d'autorisation de redémarrage pour le moment. Plusieurs se sont déjà fait retoquer. Les autres sont toujours à l'instruction. Les investissements pour les remettre aux nouvelles normes sont massifs. Le quotidien Asahi est arrivé à la somme de 1 620 milliards de yens (12 milliards d'euros). Il n'y a pas que les réacteurs qui posent problème : les nouvelles règles imposent un plan d'évacuation pour toute la population dans un rayon de 30 km. De nombreuses communes ne sont pas prêtes. En attendant, tout le parc japonais, qui produisait 30% de l'électricité du pays, est arrêté sans que personne ne puisse donner de date de redémarrage. La catastrophe vient à peine de commencer. Le Japon n'est pas près de sortir la tête de l'eau. L'ACRO, qui suit au jour le jour les évènements sur son site Internet, peut en témoigner : il ne s'est pas encore passé un jour sans que la presse japonaise ne parle de l'accident nucléaire et de ses conséquences. Peu de sujets de société peuvent se targuer d'un tel impact. Des citoyens ont dû prendre les choses en main. En s'emparant de la mesure de la radioactivité, ils ont obligé les autorités et les producteurs à s'y mettre aussi et ont généralisé les contrôles. Les cartes de la pollution sont maintenant bien établies et il n'y a plus de scandale alimentaire dû à la vente d'aliments dépassant les normes. En revanche, le processus décisionnel est toujours verrouillé. Il est indispensable de démocratiser les choix relatifs à la protection des populations. TEPCo, quant à elle, a prétendu avoir tiré les leçons de la catastrophe et amélioré sa culture de sûreté. Elle se targue d'être à nouveau en mesure d'exploiter des réacteurs nucléaires à sa centrale de Kashiwazaki-Kariwa (Niigata). Celle-là même qui avait été fortement secouée en 2007. Pourtant, les erreurs grossières sur la mesure de la radioactivité ou sur la gestion de l'eau contaminée à Fukushima montrent que c'est loin d'être cas. Personne n'a songé à lui interdire d'exploiter du nucléaire, comme on retire le permis à un chauffard.

Cycle de conférences 2015 – 2016

Date	Thème et intervenants
8 septembre 2015	**Après Syriza : une autre Europe est-elle vraiment possible ?** Par Thomas Coutrot, économiste et porte-parole d'Attac
13 octobre 2015	**Est-il trop tard pour sauver le climat (et notre civilisation avec) ?** Par Pablo Servigne, chercheur et co-auteur de *Comment tout peut s'effondrer*
10 novembre 2015	**L'écologie politique est-elle à même de répondre aux urgences environnementales ?** Par Catherine Larrère, philosophe et présidente de la Fondation de l'Écologie Politique
8 décembre 2015	**Peut-on être honnête et réussir quand même en politique ?** Par Thomas Guénolé, politologue et auteur de *Petit guide du mensonge en politique*

Les Editions Utopia

Les sorties des Editions du 1er Semestre 2015

Manifeste FEMEN :

Le premier ouvrage écrit par les FEMEN !

Collection « Dépasser le patriarcat », format 10 x 16 cm, 64 pages, 4€



Le mouvement FEMEN est connu internationalement pour ses actions coup de poing, ses face-à-face frondeurs avec les leaders politiques et ses apparitions inattendues. Ces actions leur valent bon nombre de détracteurs parmi les ennemis de la démocratie et des libertés, mais aussi parmi celles et ceux qui détournent leur pensée ou qui ne l'ont tout simplement pas comprise.

C'est pour leur répondre que les FEMEN ont décidé de publier ce document de référence. À la fois droit de réponse politique, ressource idéologique et manuel d'instruction à l'intention des futures activistes FEMEN, ce manifeste permettra aux sympathisants comme aux sceptiques de mieux comprendre leurs desseins et leurs combats. Il pourrait devenir l'anti-bible de chevet de toutes et tous les révolutionnaires féministes à travers le monde, prêts à s'engager dans la lutte.

Véritable déclaration politique, les mots viennent compléter et renforcer les images qui les ont fait connaître. Historique, motivations, convictions, mode d'actions, sextrémisme, slogans, cibles principales… Les activistes FEMEN décrivent et analysent dans ce livre les différentes facettes de leurs combats.

L'auteur : Les FEMEN

NE DOUTEZ PAS QU'UN PETIT GROUPE DE FEMMES PUISSE CHANGER LE MONDE

Considérant que l'action est impossible sans l'idée et l'idée inutile sans l'action, nous avons voulu exposer la pensée qui anime nos actes, offrir un extrait des heures de discussion qui agitent nos quartiers généraux et enflamment nos sessions d'entraînement, donner à lire la théorie sous les slogans, la conviction passionnée sous les poitrines. Nous avons portés ces idées malgré les arrestations, les menaces, les obstacles personnels, la violence des régimes et les agressions des extrémistes. Nous les avons portées aux côtés de nombreux amis qui sont tombés pour ces idées. Nous les avons portées, au péril de nos vies, nous les avons propagées d'Ukraine au reste du monde. Et si nous croyons en la vertu de l'action frontale, parfois spontanée, dans la rue, collective et téméraire, nous sommes bel et bien animées d'une idéologie absolue, constante et incorruptible. Une idéologie qui sera ici manifeste. Parce qu'aujourd'hui plus que jamais la liberté d'expression doit vivre. Parce que nos voix doivent résonner plus fort queleurs tirs de kalachnikovs. Parce que pire que ceux qui crient leur fondamentalisme, il y a ceux qui taisent leur libre pensée. Ce manifeste est affirmation, nous sommes résistance. »
FEMEN

« *Écologie et cultures populaires* » : Les modes de vie populaires au secours de la planète

Par Paul Ariès

Collection Décroissance, format 12 x 20 cm, 240 pages, 10 €



Ce livre est d'abord une contestation et une déconstruction de l'idée reçue selon laquelle il n'y aurait rien de bon à attendre des milieux populaires au regard de la situation écologique. Les élites auraient donc raison : « salauds de pauvres qui consommez si mal ! ».

Ce discours discriminant est susceptible de contaminer même ceux qui à gauche se disent les plus des enjeux planétaires et sociaux. Pourtant, tous les indicateurs prouvent que les milieux populaires ont un meilleur bilan carbone, une meilleure empreinte écologique que les milieux

aisés, y compris quand ces derniers ont des pratiques « écolos ».

Iconoclaste, Paul Ariès invite à relativiser les thèses de Veblen et de Bourdieu sur l'imitation par les milieux populaires des modes de vie des riches. Certes, « les riches détruisent la planète », mais l'auteur démontre que les gens ordinaires, les « gens du commun », ne sont pas des riches auxquels il ne manquerait que du capital économique, social, culturel et symbolique.

Sans succomber à un nouvel angélisme au regard des consommateurs populaires, car il reste encore beaucoup à faire, l'auteur invite à renouer avec toute une tradition historiographique, littéraire, cinématographique qui autrefois valorisait bien davantage le peuple.

Ce livre ouvre également une perspective pleine d'espoir, car en entretenant d'autres rapports à la vie, au travail, à la consommation, à la propriété lucrative, au temps… les gens du commun, non pas ceux d'ailleurs ou d'autrefois mais bien ceux d'aujourd'hui, ne pourraient-ils pas être les principaux acteurs de la transition écologique, et par là même contribuer à «sauver la planète» ?

L'auteur, Paul Ariès, politologue, rédacteur en chef du mensuel les Zindigné(e)s, est aussi délégué général de l'Observatoire international de la gratuité et coorganisateur de nombreux forums nationaux ou internationaux avec des villes ou des associations comme Emmaüs, ATTAC, CADTM, etc. Il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages.

Les sorties prévues des Editions Utopia

« *A la recherche de l'amant français* » de Taslima NASREEN, le prochain livre des Editions

Sortie le 13 octobre 2015



« *Le travail – Histoire d'une idéologie* » de Guillaume BOREL, un prochain livre des Editions, Sortie Novembre

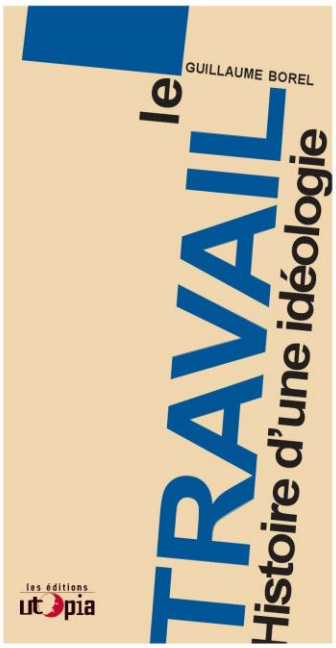
Les Éditions Utopia

contact@editions-utopia.org
www.editions-utopia.org

les éditions utopia

61 boulevard Mortier
75020 PARIS
01 43 57 33 14

Titre :	Le travail, histoire d'une idéologie
Auteur :	Guillaume Borel
Collection thématique :	Ruptures
Prix TTC :	6 euros
Format :	11 x 18 cm
Editeur :	Les Editions Utopia
Date d'office :	Novembre 2015
Nbre de pages :	96
TVA :	5,5 %
Diffuseur :	CED
Distributeur :	Daudin
Thème Dilicom :	3319
ISBN 13 :	9782919160204
Rayon libraire :	Sciences humaines



Nous sommes la première société entièrement centrée sur le travail à vocation économique et pourtant elle n'est pas capable de fournir un emploi décent et qui fait sens à celles et ceux qui le demandent. Par ailleurs, alors qu'aujourd'hui la centralité de la valeur travail règne, l'histoire nous montre que le travail a toujours fait l'objet de modération, voire de défiance.

Cet essai s'intéresse à la naissance du travail en tant que phénomène économique et social et souligne le lien historique, depuis le Néolithique et l'apparition des premières cités, existant entre le travail et les rapports d'exploitation. S'inspirant des travaux de Jacques Ellul sur le travail, ce livre poursuit la réflexion par une approche historique et économique du phénomène idéologique du travail, en lien avec le développement du capitalisme et les rapports hiérarchiques d'exploitation. Il démontre ensuite comment l'idéologie de la consommation s'est ajoutée à celle du travail afin de lui permettre de survivre dans un monde où le chômage structurel de masse devient la norme.

Aujourd'hui, avec la robotisation dans tous les domaines et l'émergence des Big data, le contrat social hérité du fordisme qui a conduit au développement des classes moyennes est en train de s'écrouler. Un nouveau chapitre de l'histoire du travail doit donc impérativement s'ouvrir. Ce livre nous propose de réinventer le travail afin qu'il ne reste pas un instrument de domination aux mains du néolibéralisme. Il nous suggère d'imaginer de nouveaux modes de financement des citoyens, détachés de l'emploi salarié, avec un temps libéré non asservi à la consommation.

En s'appuyant sur une importante recherche documentaire ainsi que sur des statistiques économiques précises, cet essai dresse un panorama synthétique mais complet des liens que nous avons eus et avons actuellement avec le travail.

Collection : Ruptures

Dernier ouvrage paru :
Ecologie et cultures populaires, par Paul Ariès

L'auteur : Guillaume Borel est documentaliste et collabore à plusieurs médias indépendants d'information sur Internet comme arretsurinfo.ch ou le site les-crises.fr. Il publie régulièrement sur ces différents médias des articles concernant l'actualité géopolitique et économique et s'intéresse plus spécifiquement au phénomène de la propagande médiatique.

les éditions utopia

Livre collectif en cours

Propriété et communs

Processus d'amendements, précisions

1/ Il s'agit d'un texte d'étape qui nécessitera d'autres débats collectifs, écritures…

2/ Dans les amendements reçus,
Seuls les amendements traitant du fond du texte proposé ont été retenus
Ceux qui ont été intégrés directement sont soulignés.
Compte-tenu du temps relativement court d'amendements, certains passages « clés » du texte sont mis en débat de façon ouverte
Tout adhérent qui a proposé un amendement non retenu, peut demander à ce qu'il soit examiné au cours du débat

3/ Concernant les idées reçues et propositions qui n'ont pas d'amendements, un débat sera organisé pour savoir si elles ont maintenues en vue d'une phase de rédaction ultérieure

Propriété et « communs »

~~Contre l'idéologie propriétaire~~

Idées reçues et propositions

« J'ai longtemps cru que le problème foncier était de nature juridique, technique, économique et qu'une bonne dose d'ingéniosité suffirait à le résoudre. J'ai lentement découvert qu'il était le problème politique le plus significatif qui soit, parce que nos définitions et nos pratiques foncières fondent tout à la fois notre civilisation et notre système de pouvoir, façonnent nos comportements. "Entre l'avoir, l'être, le savoir, le faire, le paraître et le pouvoir, qui absorbent toutes nos énergies, l'avoir l'emporte aujourd'hui car il donne le pouvoir, permet le paraître, domine le faire et dispense d'être et de savoir. » « Utopie foncière » Edgar Pisani

Préface : Benjamin Coriat

Éléments d'introduction

Utopia s'est constitué autour de la déconstruction des dogmes véhiculés par l'idéologie du capitaliste : (i) la croissance qui fait – à tort – de cet indicateur un synonyme de bien-être et une boussole de nos sociétés, (ii) la société de consommation présentée – à tort là aussi – comme un vecteur essentiel de l'épanouissement individuel et collectif, (iii) la «valeur travail» placée au centre de la construction des relations sociales et de

l'épanouissement individuel alors que tant d'autres activités devraient l'être davantage, (iv) l'idéologie occidentale du progrès, dans laquelle le progrès n'est qu'un outil du capitalisme et de l'idéologie dominante, bien loin du progrès social et humain.

Or, comme nous le verrons, penser le *commun* est absolument fondamental pour dépasser ces aliénations. Car dans une *société des communs*, pour reprendre une expression de Michel Bauwens, la croissance n'est plus un enjeu : la prédation visant une suraccumulation de profits et de capitaux est remplacée par les vertus d'une gestion collective de la ressource et donc notamment par une préservation de l'environnement. La société des communs ne se construit pas sur une incitation à une consommation frénétique, toujours plus abondante et destructrice mais davantage sur une consommation raisonnée, durable et responsable. La *société des communs* s'intègre dans une économie collaborative3 dans laquelle les individus et communautés interagissent pour répondre à leurs besoins fondamentaux et où les activités productives, débarrassées des logiques capitalistes, ne constituent que des activités parmi d'autres. Dans cette société, le progrès est au service des communautés et de l'intérêt collectif. La coopération prime sur la concurrence.

Les *communs* ne sont pas forcément incompatibles avec le capitalisme mais, bien utilisés, il peut devenir un sérieux atout pour enfin le dépasser.

Amendement 1
Supprimer et remplacer la phrase précédente :
Les communs sont incompatibles avec le capitalisme où l'activité économique se réalise au service de la rentabilité capitalistique et d'intérêts privés, d'intérêts particuliers ; ils sont encore plus incompatibles avec le cfn[4] où tout ce qui peut être privatisé doit être privatisé.

Premier trait fondamental, face à un capitalisme intimement fondé sur la propriété exclusive des moyens de production matériels ou immatériel, le *commun* contribue à ouvrir des brèches en pensant d'autres formes de propriété et donc de rapport de pouvoir. Ce n'est donc pas un hasard si de terribles rapports de force sont à l'œuvre pour circonscrire son développement.

3 Les *communs*, par nature, font partie de l'*économie collaborative*, c'est-à-dire d'une sphère de l'économie fondée sur des réseaux d'individus et de communautés qui participent de manière relativement décentralisée à la production. En revanche, toute activité d'*économie collaborative* n'est pas un *commun*. L'activité de covoiturage, par exemple, ne relève pas du commun, même si elle peut s'appuyer sur des outils (informatiques ou autres) empruntés à la sphère des *communs*. Les voitures ne sont en effet pas ressources communes. En revanche, la plateforme de mise en relation peut être gérée comme un *commun*… ou bien dans une pure logique capitaliste d'extraction de rente et de subordination, à l'image d'Uber. A noter qu'on voit également utilisées pour parler d'*économie collaborative*, les notions d'*économie du partage* ou du *Peer to Peer*. Il existe des nuances mais elles importent peu ici…

4 capitalisme financier néolibéral, la forme et conception actuelle du capitalisme

Une deuxième caractéristique réside dans le fait que, par rapport aux *communs* d'ancien régime, les *communs* peuvent aujourd'hui s'étendre à des sphères d'activité et concerner des enjeux renouvelés et insoupçonnés alors. C'est ainsi que de nouveaux modes de communication et de production (imprimantes 3D, Fablabs…) permettent une collaboration volontaire au sein d'une grande variété d'activités et le développement d'une production décentralisée à une large échelle, de même que la prise en compte de nouvelles préoccupations (notamment environnementales).

Une troisième caractéristique tient au fait que le *commun*, dans de nombreux domaines et sous certaines conditions, est particulièrement efficace économiquement comme socialement. Il est générateur de richesses et même souvent hyper-productif. Par sa nature, il permet de réconcilier intérêt individuel et collectif pour peu qu'un bon équilibre soit trouvé entre l'autonomie de chacun et les obligations communautaires

Or c'est bien la conjonction de ces trois caractéristiques qui rend les *communs* attractifs à bien des égards. Et cette dernière caractéristique n'est pas des moindres : en tirant son efficacité d'une vision socialisée mais largement décentralisée et compatible avec l'initiative individuelle, le commun est susceptible de mobiliser des acteurs très nombreux et variés et donc de faire évoluer les rapports de forces.

Qu'entend-on par « communs » ?

C'est un concept qui demande la coexistence de trois éléments fondamentaux :
- Une ressource collective définie
- Une communauté déterminée
- Un mode de gouvernance collectif[5]

Cela signifie qu'un bien ou un service n'est pas commun par nature, mais par son usage. En revanche, certains biens ou services ont plus vocation que d'autres à devenir commun : l'eau, la forêt, les semences, un espace de jeu... plutôt qu'une résidence, une centrale nucléaire ou une voiture par exemple.

La propriété de ce bien ou service peut être commune, c'est à dire appartenant à la communauté qui la gère, mais aussi publique ou privée. Exemples: Certains bâtiments publics, une forêt, un outil de production, un squat...
Parmi les missions de gestion de ce bien et service, figure l'obligation de ne pas le dégrader afin de pouvoir le léguer aux communautés futures.
Les communs sont basés sur les principes de co-obligation (règles définies par la communauté et auxquelles se plient l'ensemble des membres), de co-décision (ces règles sont mises en place par l'ensemble de la communauté) et de co-activité (les communs doivent être entretenus et constamment réactivés par la communauté, il n'y a pas de bien qui serait « commun » par nature, il s'agit plutôt d'une construction collective d'un bien en « commun »).
Elinor Ostrom, spécialiste américaine de la question et prix Nobel d'économie en 2009, distingue deux types de biens communs :

5 Voir "Commun", Dardot et Laval, La Découverte, 2014

- Les biens communs naturels, non exclusifs mais rivaux (common pool ressources en anglais). Par exemple, tout pêcheur peut accéder au bord de mer, sauf restriction réglementaire mais s'appliquant à tous ; en revanche le poisson qu'il prend ne peut plus être pêché par un autre, d'où la nécessité d'une réglementation destinée à éviter une surexploitation et à protéger le renouvellement des espèces ; se pose alors la question de savoir par qui est faite cette réglementation : les pêcheurs s'ils arrivent à s'entendre et à s'auto-organiser ? Une autorité publique extérieure ? Ou bien encore conjointement par les deux ?
- Les biens communs de la connaissance, non exclusifs et non rivaux. Ce que je prends ou emprunte reste accessible aux autres, et je peux même l'enrichir par mes contributions. Concernant ces derniers, la question de la propriété intellectuelle se pose avec beaucoup d'acuité, et les mouvements d'opposition à la privatisation des savoirs, comme les creative commons, les logiciels libres... sont nombreux.

Amendement 2

Débat ouvert sur définition d'un « commun »

Ajouter
« Ce qu'on appelle commun est un principe politique selon lequel une communauté choisit de se donner des règles communes pour prendre soin d'une ressource, et les met en pratique pour faire de cette ressource un bien commun. En effet, une ressource n'est jamais commune par nature mais le devient par volonté politique »

Autre remarque liée au sujet :
*si pour H.Ducrocq « vouloir définir d'emblée une chose c'est lui supposer une essence nécessaire et discriminante », je pense que la définition est nécessaire afin de clarifier des textes assez complexes. « mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde » Albert Camus.
Ce n'est pas simple car on trouve dans la littérature amalgames, contradictions et vocables polysémiques.
*La confusion tient à ce que souvent les définitions sont différentes en économie, en sociologie et en philosophie et à la non distinction le/les : **le** bien commun, **les** biens communs – **le** bien commun de l'humanité et **les** biens communs de l'humanité.
*Deux volets :
Ce qui est clair et ne fait pas débat : biens marchands/biens non marchands ; biens publics/biens privés.
Là ou il n'y as pas consensus : communs (commons), biens communs, biens collectifs, intérêt général, biens communs de l'humanité.

*Importance de bien définir ce que nous entendons nous comme **biens communs** dans notre texte (comme il avait été fait pour travail)

Première partie : IDÉES REÇUES

Idée reçue 1

Les communs, ça ne marche pas

On estime qu'aujourd'hui deux milliards de personnes dans le monde subviennent à leurs besoins quotidiens à travers une forme ou une autre de gestion communautaire des ressources naturelles.

Pourtant, il existe une idée reçue tenace, censée démontrer l'impossibilité d'une gestion pérenne des biens communs. Cette idée reçue, développée par Garrett Hardin, porte le nom de « tragédie des communs6 ». Dans cette tragédie, il faut vous imaginer un pâturage ouvert sur lequel chaque éleveur peut mettre autant de ses bêtes qu'il le souhaite. Puisque ce pâturage est gratuit et ouvert à tous, chacun y fait bientôt paître un maximum de bêtes pour maximiser ses gains. Seulement voilà : à force d'être surexploité, le rendement du pâturage diminue, jusqu'à entraîner la ruine de tous les éleveurs. Et ce récit serait donc la preuve que l'intérêt personnel mènera nécessairement la gestion collective des biens communs à leur perte.
Seulement, nous disent Elinor Ostrom et David Bollier, Garrett Hardin se trompe sur toute la ligne car l'exemple de ce pâturage ne correspond nullement à la définition d'un bien commun. En effet, rappelons qu'un bien commun se définit comme une ressource déterminée, gérée par une communauté limitée et selon des règles établies. Or, nous dit Bollier, dans l'exemple de de Hardin, *« le pâturage n'a pas de vraie délimitation, pas de règles de gestion, pas de sanction pour prévenir la surexploitation et pas de communauté d'usagers définie. Bref, ce n'est pas un commun.* » (Bollier 2014, 35) Il y a donc fort à parier qu'un peu plus de communication entre les éleveurs aurait transformé ce pâturage en un modèle de réussite de gestion collective.
Ainsi, rassurons-nous, la « tragédie des communs » n'en est pas une. La tragédie la plus à craindre est bien celle de l'individualisme.

Idée reçue 2

« Les communs, c'est le communisme ou le collectivisme »

Les communs (ré)inventent une nouvelle forme de propriété. Celle-ci est un troisième type de propriété, ni privée ni publique.

6 « *The Tragedy of the Commons* ».par Garrett Hardin, paru dans la revue *Science* en 1968,

Pour Jean Gadrey7, "*Les biens publics qui intéressent les économistes sont ceux qui sont produits par des activités économiques : le phare, les routes, l'éclairage public, la défense nationale… Comme personne n'a intérêt individuellement à payer quoi que ce soit pour en bénéficier (vu que chacun peut en profiter sans payer), il faut impérativement que les pouvoirs publics financent leur production sur la base de recettes publiques. La notion de bien public, ainsi définie, permet aux économistes, y compris libéraux, d'admettre que l'État intervienne COMME FINANCEUR dans une partie circonscrite de l'économie, parce qu'il y a alors une « défaillance du marché » alors qu'un besoin s'exprime."*
La propriété des biens publics dont parle Gadrey est évidemment collective. Elle ne passe dans la sphère privée que quand elle devient profitable (voir les exemples des autoroutes en France ou la vague d'appropriation des biens publics grecs). Ce n'est pas pour autant qu'on parle de "communisme" ou de "collectivisme" dans nos pays. Cette appellation est devenue depuis longtemps péjorative pour qualifier les déviations des idéaux communistes (1). Au contraire, analysés de cette façon, communisme et capitalisme poursuivent les mêmes finalités, à la différence des communs qui ne cherchent pas à maximiser le profit, mais à optimiser l'usage des biens pour le profit de tous.
La gouvernance des communs tels que nous les voyons (re)naître nous garantit évidemment de ces déviations bureaucratiques et du pouvoir personnel. La lutte contre l'appropriation par la sphère privée reste plus que jamais d'actualité8.

+ détailler ***Le bien public est un bien commun, puisqu'il appartient à l'Etat, et que l'Etat c'est nous*** *: Wikipedia : Un bien public est, en science économique, un bien ou un service dont l'utilisation est non-rivale et non-exclusive. Ainsi le contrôle des épidémies ou la défense nationale sont des archétypes de bien public.*

Idée reçue 3

Les communs, c'est ce qui est gratuit et accessible à tous sans restriction
+ l'idée -Si c'est commun ou gratuit, ça marche moins bien que si c'est privé

A rédiger
Remarque: Argument entendu maintes et maintes fois à propos des logiciel libres) : quelques chose de gratuit/libre/commun (appelez ça comme vous le voulez) est moins bien que quelques chose de privé/privateur/propriétaire (à nouveau mettez là le mot que vous voulez). C'est un argument que j'ai toujours entendu à propos des logiciels libres, à savoir que 4 types dans un garage ne peuvent pas faire aussi bien que Microsoft avec des milliards de budgets, depuis quelques années on l'entend un peu moins, plus besoin d'être barbu-e pour utiliser Linux, Firefox ou Wikipédia ont montré au grand public que l'on fait aussi bien. Plus généralement, je crois que c'est un argument

7 Jean Gadrey : http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2012/04/24/des-biens-publics-aux-biens-communs/

8 Les idéaux communistes sont relégitimés par Alain Badiou dans "L'hypothèse communiste", éditions Lignes, 2009 : http://www.editions-lignes.com/L-HYPOTHESE-COMMUNISTE.html
Badiou explique que le communisme d'avant Marx n'a jamais été testé en vraie grandeur (La Commune de Paris, l'URSS et ses satellites, la Chine), qu'à chaque fois il s'est heurté soit à une réaction féroce des conservateurs, soit il a été dévoyé par la bureaucratie.

de base des capitalistes que de dire que la gestion privatrice est plus efficace que la gestion collective, car les gens cherchent à s'enrichir et donc à optimiser la gestion de leurs biens. Une petite remarque au passage, j'ai utilisé l'expression privateur plutôt que privé/propriétaire, c'est un usage dans le milieu du logiciel libre, que je suggère de généraliser aux bien matériel, voir par exemple9

Idée reçue 4

Tout est -ou à vocation à être - « communs » : l'air, l'eau, la terre, le climat, les forêts, l'économie…

A rédiger

Amendement 3

Supprimer l'idée reçue

ENCART

La notion de bien commun de l'Humanité et ses limites

Dans le débat sur les biens communs revient régulièrement la notion de « bien commun de l'humanité » en vue d'élargir le concept de (certains) biens communs vers une forme d'universalisme. Cette notion pose d'emblée plusieurs questions :

Comment définit-on un « bien commun de l'humanité » par rapport à un bien commun « classique » ?

Le bien commun de l'humanité se définit comme un patrimoine mondial inappropriable (ou qui devrait l'être) mais dont l'humanité toute entière serait la protectrice au nom de sa capacité de nuisance, pour le bénéfice de toute la biosphère. C'est ainsi que l'eau est régulièrement citée comme un bien commun de l'Humanité. Au vu de la menace qui pèse sur nous, la question se pose également de plus en plus quant au climat.

Qui établit les règles d'usage d'un bien commun de l'humanité ?

C'est bien là le problème. En effet, si l'on reprend la définition classique d'un bien commun (communauté limitée + ressource déterminée + règles établies), force est de constater que le bien commun de l'humanité rentre difficilement dans les cases.

À supposer que l'humanité toute entière soit la communauté concernée, reste que nous n'avons aucun exemple d'une ressource globale (l'eau, l'air...) gérée comme un commun. Ce type de gouvernance suppose un réel dialogue entre les différents membres de la communauté, non seulement pour mettre au point les règles d'usage mais également pour les appliquer, ce qui à l'échelle de l'humanité relève de l'impossible.

9 http://www.april.org/articles/intro/privateur.html
ouhttps://www.gnu.org/philosophy/proprietary/proprietary.fr.html

Il est bien sûr tentant de penser qu'à l'heure du numérique, les moyens technologiques à notre disposition nous donnent la possibilité de ce dialogue de la communauté humaine toute entière. Il n'y a qu'à voir pour s'en convaincre l'exemple des biens communs immatériels tels que Wikipedia. Mais ce serait oublier que seule 40 % de la population mondiale a aujourd'hui accès à internet. Autrement dit, les populations les plus pauvres seraient une fois de plus exclues des décisions quant à l'avenir des ressources dont elles dépendent.

Il semble donc que les biens communs de l'humanité, si tant est qu'ils puissent exister, restent encore un modèle à construire.

Amendement 4
Débat ouvert

Amendement 4 bis
Ajout/ commentaire : Comment définit-on un « bien commun de l'humanité » ?

C'est là où interviennent de force les notions d' « écologie » et de « globalisation » et apparaît clairement le besoin d'une gestion globale des ressources et des patrimoines dès qu'on sait scientifiquement[10] que ces ressources et patrimoines sont en interdépendance globale avec d'autres ressources et patrimoines.

Exemple matériel-biologique : l'eau. Les mers sont massivement polluées, acidifiées et leur biodiversité réduite ; on sait qu'ils en résultent de multiples effets négatifs sur la chaine alimentaire, leur capacité d'absorption de CO^2, le climat. Le réchauffement climatique fait fondre des glaciers aux pôles terrestres et en haute montagne ce qui fait monter le niveau des mers ce qui a des effets partout dans le monde. La déforestation massive en Amazonie change les bilans globaux de production et absorption d'O^2 et CO^2. L'utilisation massive d'engrais change les qualités des sols, pollue massivement l'eau, ce qui génère des coûts d'assainissement d'eau énormes et de l'eau potable polluée pour beaucoup d'humains partout dans le monde ; l'érosion des sols crée des inondations et change le climat …
Exemple culturel : la destruction ou l'élimination d'œuvres culturels et historiques (bâtiments, textes, lieux sacrés …) amoindrit les capacités de toute l'humanité de s'ancrer dans l'histoire et des traditions qui concernent toute l'humanité.

Conclusions :

- Est un « bien commun de l'humanité » celui dont on peut constater scientifiquement qu'il concerne toute l'humanité.
- La gestion globalisée de ressources et patrimoines d'intérêt global est un chantier même pas commencé d'une façon systémique.

10 savoir vérifiable et vérifié par des personnes compétentes et produit selon une déontologie homologuée ; ceci pointe vers la nécessité d'une maîtrise publique et globale des fondamentaux de la recherche et des résultats produits, ce qui inclut une clarification de la notion « scientifique »

Le climat ne pourrait-il pas être un bien commun de l'humanité ?
Face à l'urgence climatique et à la nécessité de penser ce défi à l'échelle planétaire, il est naturel de vouloir inscrire le climat au rang des tous premiers biens communs de l'humanité à concevoir comme tels.
Mais là encore, comment décider en commun(s) des règles d'usage communes aux quatre coins du globe quand on voit à quel point il est difficile à une poignée de dirigeants de se mettre d'accord sur les objectifs mondiaux les plus élémentaires ?
Au cours d'une conférence Utopia, Béatrice Parence et Benjamin Coriat ont évoqué une solution à ce problème qui, de plus ,pourrait servir à construire un modèle viable de biens communs de l'humanité.

Partout dans le monde se créent localement des initiatives de transition énergétique, souvent à l'origine de simples citoyens, à l'échelle de leur rue, de leur quartier ou de leur commune (l'exemple le plus connu étant le mouvement des Villes en Transition). Cela peut sembler bien peu pour peser sur l'avenir du changement climatique, mais reliées les unes aux autres, ces initiatives dessinent un maillage de plus en plus dense et coordonné, à même de préfigurer l'avenir des biens communs de l'humanité : en se regroupant en communs de communs, elles dessinent de nouveaux modèles de gouvernance qui articulent global et local dans un va-et-vient perpétuel.

Idée reçue 5

“La propriété privée est un droit naturel et imprescriptible “

La notion de “droit naturel” se définit par l’ensemble des droits que posséderait par nature chaque individu du fait de son appartenance à l’humanité. Elle n’apparaît que tardivement dans l’histoire de l’Occident. Elle a été formulée pour la première fois au XVIi^{e} siècle pendant la Renaissance, puis repris au XVIII^{e} siècle par des penseurs comme Thomas Hobbes, John Locke, ou encore Jean-Jacques Rousseau.
Le “droit naturel” s'oppose au “droit positif” édicté par la puissance publique, qui lui ne peut-être que changeant selon les lieux, les régimes et les époques. Le droit naturel cherche à éviter l'arbitraire du jugement humain. Mais comment ne pourrait-il pas dépendre de l'idée que l'on se fait de la nature humaine, qui ne peut aussi que varier suivant les époques, la géographie et les croyances ? C’est toute la limite de cette notion, critiquée par nombres d’autres philosophes, dont Karl Marx.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (ainsi que le préambule de la Constitution Française de 1958), reprend l’expression de “droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme”. L'article 2 de cette Déclaration précise que *« le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme”* Et elle les définit: *“Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l’oppression*”.
En ce qui concerne cette propriété, l’article 17 stipule: *“« la propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l’exige évidemment… »*

La DUDH de 1948 traite également du droit de propriété: "*Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, à droit à la propriété. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.*"
On peut légitimement se poser la question de la présence de la propriété dans cet article. En effet, tout le monde n'est pas propriétaire, elle est donc non-universelle, elle peut s'échanger, s'acquérir, ou disparaître. Elle est donc non naturelle.

Si à l'époque de la révolution Française, bourgeoise ne l'oublions pas, ce droit à la propriété pouvait se comprendre comme une avancée vis à vis de l'aristocratie et du clergé, il n'en est plus de même aujourd'hui avec la volonté de privatisation tout azimut. Idem pour la "clause lockéenne",11 qui justifie la propriété privée en disant que celui qui travaille ne doit pas privé des fruits de son labour, ce qui se comprend, mais ajoute que "chacun peut en faire autant". Pourtant, historiquement, les droits de propriétés ont plus souvent été conquis par le glaive que par le travail. Et c'était bien sûr dans le cadre d'une planète aux ressources infinies.
Cette "clause lockéenne" a été utilisée pour justifier le colonialisme par l'appropriation de terres "non développées", donc soit disant vierges, en ignorant les coutumes et les droits d'usage préexistants des communautés indigènes. Et cette clause reste encore aujourd'hui un des arguments de libéralisme.

Ces différentes déclarations ne précisent pas ce qu'elles entendent par "propriété" et ne s'expriment pas sur ses modes d'acquisition. Elles ne distinguent pas la propriété productive ou spéculative de la propriété d'usage, et ne rentrent pas dans ses modes de gestion. Mais munis de cette légitimité accordée à la propriété comme "droit naturel", les juristes sont intervenus, et 'l'idéologie propriétaire" a pu librement s'exprimer. Dans le Code Civil de 1804, l'article 544 dit*: "La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pour vue qu'on en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements"*.
" *De la manière la plus absolue"*, on ne pourrait être plus clair, et c'est la situation à ce jour. Mais notons que la deuxième partie de cet article offre la voie à des possibilités insuffisamment mises en pratique encore aujourd'hui.
Plus que le fruit d'un "droit naturel et imprescriptible", notion aux contours plus que discutables, la propriété privée résulte d'une construction sociale, d'une approche politique, destinée à permettre à certains d'utiliser un territoire ou une ressource et d'en interdire l'accès à tous les autres. Et ce pour une durée souvent illimitée et transmissible par héritage.
Cette naturalisation de l'appropriation et de la transmission de la propriété a pour vocation d'interdire de penser la propriété et donc de lui donner une fonction sociale et politique.

Idée reçue 6

"La propriété c'est le vol "

Cette très célèbre formule de Pierre-Joseph Proudhon est extraite de son livre *« Qu'est-ce que la propriété* » publié en 1840. Il disait alors :
« Si j'avais à répondre à la question suivante : Qu'est-ce que l'esclavage ? et que d'un seul mot je répondisse : c'est l'assassinat, ma pensée serait d'abord comprise (…) Pourquoi donc à cette autre

11 John Locke, second *Traité du gouvernement civil*, 1690.

demande : Qu'est-ce que la propriété ?ne puis-je répondre de même : c'est le vol, sans avoir la certitude de n'être pas entendu, bien que cette seconde proposition ne soit que la première transformée ?"
Il avait parfaitement conscience de la contradiction contenue dans cette maxime, car un voleur en principe vole un bien dont un autre est propriétaire. Et en effet, il n'a pas, ou mal, été compris, aussi bien par ceux qui approuvent cette expression que par ceux qui la désapprouvent, car elle ne devrait pas être prise au sens littéral.
Proudhon fait une distinction, subtile certes mais fondamentale, entre la propriété privée et la possession individuelle. La possession existait avant le droit de propriété. Afin de mettre fin les continuelles querelles, on créa de droit de propriété. Mais cette propriété et les notions d'héritage et de transmission qui lui étaient liées sont à l'origine d'un système reposant sur l'inégalité. Il précisait: *"Du fait de son caractère définitif, la propriété apparaît immuable dans un monde en mouvement. Si l'on souhaite rester dans le cadre de l'égalité, il apparaît que la possession, en droit, ne pouvant jamais demeurer fixe, il est impossible, en fait, qu'elle devienne propriété. "*

Dénonçant les abus du droit de propriété, Proudhon parle en fait du *droit de possession* qui est un droit d'user sans abuser. Car depuis le moyen âge, on a tendance à réunir les trois éléments constitutifs du droit de propriété: l'*usus* (utiliser sans transformer); le *fructus* (disposer des fruits du bien) et surtout *l'abusus* (droit de transformer ou de détruire). C'est l'affirmation du caractère absolu, exclusif et perpétuel du droit de propriété, « l'idéologie propriétaire », qui pose déjà problème et à juste titre à Proudhon. Il désignait dans sa formule les propriétaires terriens oisifs qui volent leurs profits aux travailleurs.

Par propriété, il entend donc la somme des abus de la propriété. Pour lui, il ne peut y avoir de propriété sans un système légal perfectionné. Ainsi, comme il a été dit dans l'IR précédente, loin d'être une évidence naturelle de l'individu, la propriété est une relation sociale, interindividuelle, fabriquée par la puissance publique. Il n'y a alors pas de différence de nature entre la contrainte exercée par un « propriétaire » et celle exercée par un « voleur », seulement une différence de forme.

Ce serait alors l'usage d'un bien qui créerait le droit de possession, et non la propriété qui elle permettrait d'user et d'abuser de ce bien. D'autant que par l'héritage, les différences sociales, la concentration des biens et donc les inégalités s'amplifient naturellement au fil des générations.
Donc, " *la propriété c'est le vol » ?* oui et non, tout dépend de ce que l'on entend par propriété, et Proudhon lui-même, comme nous allons le voir dans l'IR suivante, apporte en 1862 un éclairage complémentaire à cette question.
Mais il est clair, à la lumière des éléments précédents, que nous devons nous poser la question des limites à donner au droit de propriété et certainement aussi distinguer la propriété à vocation économique de celle répondant à un usage privé.

Idée reçue 7

« La propriété, c'est la sécurité et la liberté »

Cette affirmation, présentant la propriété comme une condition de la liberté et la sécurité, semble en contradiction celle qui la considère comme un vol. Elle est souvent reprise par les libéraux qui

avancent que la propriété est nécessaire à la liberté de l'individu, car elle permet d'opposer à l'État et à la société le droit de poursuivre ses propres fins.
En effet, la propriété individuelle, confirmée par un acte de propriété garanti par la puissance publique, est effectivement ressentie comme une condition de sécurité et de bien-être, et l'expression de notre liberté de jouir d'un bien. Mais là aussi les conditions d'acquisition et d'usage de ce droit de propriété peuvent contredire cette affirmation.
Pour l'avoir ignoré, les très nombreux candidats à la propriété qui, avant 2008, ont cédé aux sirènes du crédit hypothécaire au Etats-Unis ou ailleurs ont cru que la propriété était synonyme de sécurité et de bien–être, mais ils se sont retrouvés à la rue. Les abus de pouvoir de certains propriétaires ainsi qu'une concentration excessive de droits de propriété peuvent entrainer de la part des citoyens ou de l'Etat des réactions qui mettrons à mal cette sécurité et ce bien être.

Mais stupeur, Proudhon aussi , le plus grand spécialiste de la propriété, qui n'a cessé tout au long de sa vie de repenser cette question qu'il considérait comme centrale, écrit dans le livre *Théorie de la propriété,* publié 22 ans après *« Qu'est-ce que la propriété »,* que *"La propriété, c'est la liberté".*
Revirement total à la fin de sa vie? En fait non, car comme pour le travail qui peut être à la fois une aliénation et une émancipation, la propriété, en fonction des conditions de son attribution et de son usage, peut aussi comme nous l'avons vu être une condition de sécurité et de liberté.
"J'ai expliqué comment j'entendais la liquidation de la propriété foncière en tant que propriété-vol car je n'avais pas cessé un seul instant de la vouloir en tant que propriété-liberté"12.
Effectivement, en tant qu'anarchiste, il se méfiait d'une trop grande mainmise de l'Etat dans les affaires privées. Ce qui ne signifiait pas qu'il accordait aux droits de propriété un sens élargi, à l'inverse de beaucoup de libéraux qui se réclament parfois de lui. Il ne reniait nullement ses écrits précédents, et a toujours considéré que ce sont les conditions d'acquisition ou d'usage qui font de la propriété un vol ou un garant de la sécurité et de la liberté.
Il convient donc, ce qui n'est hélas pas à l'ordre du jour dans les partis politiques actuellement, de questionner ce que l'on doit mettre dans ces droits de propriété, ce que nous esquissons dans notre partie "propositions".

Idée reçue 8

"L'envie d'appropriation et la cupidité font partie de la nature humaine »

Avec cette affirmation, on naturalise ici encore certains faits ou comportements afin d'interdire de les penser et d'agir sur eux. Qui peut nier que l'envie d'appropriation ou que la cupidité existe? Mais de là à décréter qu'ils font partie de la nature humaine, donc en sous-entendu que l'on y peut rien, il y a un pas que l'on se gardera bien à franchir. Car cela concernent-ils tous les humains, en tous lieux et en tous temps? Nous savons, que le débat est loin d'être tranché. Le peut-il en fait ? Il rejoint cette vieille querelle de l'innée et l'acquis.
On dit notre époque individualiste, mais nous n'arrêtons pas d'être relié aux autres par nos téléphones portables, nos réseaux sociaux et internet. Si "la nature humaine" entraîne l'envie de posséder toujours plus, comment nier que l'être humain se caractérise aussi et d'abord comme un être social, qui dépérit lorsqu'il est seul? La véritable richesse de nos sociétés, en réalité ce sont

12 Proudhon, *Idée générale de la Révolution au 19 °siècle*, 1950.

nos rapports sociaux.
Ce n'est pas incompatible avec le fait que chaque être humain cherche à affirmer son identité singulière, à se réaliser soi même et qu'il ait un désir de reconnaissance. C'est légitime, mais dans le respect des principes du vivre ensemble et de l'élaboration d'un monde durable. C'est l'inverse de la réduction de l'humain à l'*homo œconomicus*, qui est porteur d'une tendance à la démesure, à l'illimitation, à l'*hubris13*. La démesure concerne à la fois la richesse et la puissance, la richesse n'étant qu'une forme particulière de la puissance. Le capitalisme actuel, le néolibéralisme, c'est le règne de l'*hubris*. Cette volonté du « toujours plus », ou *pléonexie*14, qui est au cœur de l'oligarchie financière, met en péril la société car elle rompt le cycle ternaire de l'échange: on ne veut plus "donner, recevoir, rendre", mais tout simplement "prendre"15.
Il convient donc, car plus qu'un problème moral c'est un problème politique, de maîtriser l'illimitation. En effet, si l'on considère que le désir de puissance ou de pouvoir est sans limite, alors seul le pouvoir peut contenir le pouvoir.

Les sociétés indigènes ou pré-capitalistes étaient bien souvent des sociétés solidaires ou le vivre ensemble était autant l'expression d'un choix que d'une nécessité de survie. Et peut importe finalement si cette solidarité était naturelle ou pas. Faire société demande forcement une limitation de la démesure. Il est sûr, par exemple, que les traders et beaucoup de hauts dirigeants souhaitent avoir des rémunérations illimitées et qu'ils se moquent de la décence ou de la morale. Mais c'est à la société de limiter par la loi ou la norme ces rémunérations et peu importe que leur cupidité fasse ou non partie de la nature humaine.

Idée reçue 9

« Héritage : quand on a travaillé toute sa vie, il est normal de pouvoir léguer ses biens à ses enfants »

L'héritage, voilà une idée reçue très largement admise, ancrée dans l'inconscient. Pourtant 33% des français disent vivre au jour le jour et ne pas se préoccuper de ce qu'ils laisseront à leurs enfants. (sondage CSA Septembre 2012)
Issu des traditions religieuses judéo-chrétienne, musulmane, et même du monde oriental, l'héritage n'est pourtant pas un concept partagé par toutes les cultures. Par exemple, les manouches et plus généralement les gens du voyage européens ne pratiquent pas l'héritage : tous les biens du mort sont brûlés. De la même façon, les communautés amérindiennes enterrent leurs défunts avec leurs bien, parce qu'ils leurs seront utiles dans l'autre monde (http://bv.alloprof.qc.ca/histoire/histoire-et-education-a-la-citoyennete-(2e-cycle-du-secondaire).aspx).
L'héritage au sens où nous l'entendons, n'est pas universellement reconnu : plus la relation à la terre-mère est forte (indiens, voyageurs, nomades), moins la transmission de biens matériels à ses enfants n'a de sens.
Il faut noter ici que la tradition de l'héritage semble intimement liée à des sociétés de type

13 L'*hubris* (aussi écrit *hybris)*, est une notion étudiée dans la Grèce antique et que l'on peut traduire par « démesure"
14 Du Grec *pleonexia* : désir d'avoir plus que les autres.
15 Manifeste convivialiste, Editions Le bord de L'eau, 2013.

patriarcal : c'est caricatural en Afrique, où seuls les fils héritent encore, ce qui pose des problèmes complexe avec l'évolution des moeurs16; notre ancien droit d'aînesse est une autre illustration de cette domination masculine, de même que la succession royale.
Enfin, parmi les "défauts" liés à l'héritage, il faut signaler les disputes d'héritage : selon une enquête BVA de 2011, plus de 10 millions de français ont déjà eu une dispute d'héritage !

Structurellement, l'héritage est le plus sûr moyen de reproduire et d'amplifier les inégalités sociales, comme l'a montré Thomas Piketty dans Le Capital au 21ème siècle. Les plus pauvres cumulent ainsi un double désavantage : faible accès à l'école et à la culture, et absence de patrimoine.

Utopia doit donc proposer une autre modèle, basé sur la transmission de l'usage et non de la propriété.

Idée reçue 10

« **C'est l'appât du gain personnel qui motive la créativité et le désir d'entreprendre»**
A compléter

Amendement 5

Supprimer l'idée reçue

Amendement 6

Modifier l'idée reçue
Centrer l'idée reçue sur le désir d'entreprendre et non sur la créativité

Explication : En commençant par les artistes et créateurs professionnels : il n'y a qu'une petite minorité qui est financièrement aisée, une infime minorité qui est riche ; et ils le savent. Tout un chacun qui connaît des artistes sait que ce ne sont nullement les perspectives financières qui les motive et fait créer.

Amendement 7

Ajouter :

Ajouter :
« L'incitation à la possession de richesse déborde la recherche de créativité en tant qu'épanouissement personnel; elle relève de raisons sociales. On peut voir que la richesse est un moyen de gagner un avantage social, non seulement par l'accroissement d'une capacité d'agir par l'usage des biens mais, plus largement, parce que c'est la marque d'un certain statut social. Ainsi, la richesse devient l'indicateur de la valeur même de la personne. Pensons à la célèbre publicité : "Vous le valez bien!" (de l'anglais "You are worth it!"; en remarquant que la valorisation de la personne par sa richesse

16 (http://www.afrik.com/article7702.html)

est culturellement variable : les Français surtout ont quelque réticence à juger les personnes sur leur richesse (?) - mais l'influence anglo-saxonne ne cesse de s'étendre! »

Cette idée reçue n'est justifiée que par la pensée dominante.
La créativité se définit comme la capacité d'un individu à imaginer ou construire un concept neuf, un objet nouveau ou à découvrir une solution originale à un problème. Les psychanalystes (Anzieu, Winnicot) ont montré que ce sont des processus psychiques qui sont mis en œuvre : le plus souvent, c'est pour réagir à une souffrance que l'artiste crée, en aucun cas par désir d'accumuler des richesses.
L'analyse de l'INSEE est très explicite sur les motivations des créateurs d'entreprise :
Les principales raisons de la création d'entreprise en 2010
1 Être indépendant 60,7% ; 2 Goût d'entreprendre et désir d'affronter de nouveaux défis 44,2%, 3 Perspective d'augmenter ses revenus 26,6%, 4 Opportunité de création 22,6%.17 Ces chiffres démontent clairement cette idée reçue.

Idée reçue 11

<u>Aujourd'hui,</u> le commun, ça fonctionne pour internet, le virtuel, Wikipedia, la connaissance, mais pas pour le monde matériel
A rédiger

Amendement 8

Supprimer l'idée reçue

17 source:http://www.journaldunet.com/economie/magazine/les-raisons-de-la-creation-d-entreprise.shtml

Deuxième partie : Propositions

Amendement 9

Modifier le plan, ne pas répartir les propositions par pilier

Introduction : Vers un nouvel espace politique des communs

A compléter

Utopia appelle à la constitution d'un nouvel espace politique mondial réunissant des peuples, des pays, issus de différents continents, sur la base de 5 piliers constituants. Ces cinq piliers constituent des principes fondamentaux dont la compréhension et la mise en œuvre peuvent évidemment évoluer en fonction des contextes historiques, politiques et, plus généralement, institutionnels.

Voici X propositions que nous mettons en débat, qui restent largement à discuter et compléter pour construire un espace politique des communs.

Pilier 1 : Les communs pour préserver le patrimoine naturel

Proposition 1

Il est temps de nous inspirer de la « modernité » des peuples traditionnels pour dessiner les contours d'un nouveau paradigme du Buen Vivir : un monde dans lequel la Nature ne peut nous appartenir puisque c'est nous qui lui appartenons

A écrire

Proposition 2

Chaque communauté humaine est libre de définir certains biens comme étant "communs", c'est-à-dire qu'ils doivent être gérés par cette communauté collectivement, selon des modalités que la communauté elle-même a élaboré, afin de préserver ce bien ou cette ressource, et d'en partager équitablement les fruits.

A compléter et rédiger

Proposition qui rejoint certaines réflexions actuelles sur les communs et notamment celles de personnes comme Violaine Hacker ("Common Good Forum"). Il vaut mieux affirmer le droit des peuples et communautés à gérer collectivement les ressources naturelles que les déclarer d'emblée « biens communs

de l'Humanité". En effet, de quel droit déclarerions-nous les semences élaborées par telle peuple (par exemple le quinoa) comme "bien commun de l'Humanité" si ces peuples considèrent que ce sont leur bien commun à eux ? En effet, il y a bien plusieurs niveaux de biens communs selon l'ensemble humain considéré. Le commun ne l'est pas intrinsèquement mais par une décision politique, il est un ensemble de règles d'accès, d'usage et de protection d'une ressource qui amène à penser la propriété autrement que comme un rapport naturaliste, exclusif, inaliénable et imprescriptible du propriétaire à l'objet.

Amendement 10

Ajout dans cette proposition

Il faut également que droit de la nature et créer des tribunaux internationaux sur l'environnement.

Cette proposition a été faite lors de la *Conférence mondiale des peuples contre le changement climatique* de Cochabamba (Bolivie) en 2010. Elle pourrait être mise en place progressivement en démarrant par un ensemble d'Etat constituant une avant-garde. Elle ferait de la nature une ressource gérée collectivement et constituerait une étape importante dans la préservation des écosystèmes.

Pilier 2: Les communs comme instrument d'une souveraineté alimentaire réelle

Proposition 3

Favoriser l'accès collectif et solidaire du foncier agricole, comme y contribue l'association Terre de Liens

A compléter

La proposition concrète d'appropriation collective des terres était le cœur de la proposition Pisani en 1977, au moment de la rédaction du programme commun. Elle a été abandonnée par le PS. Cela fonctionne en 4 temps : 1- création d'un grand livre du foncier avec déclaration par le propriétaire de la valeur vénale de sa propriété (bizarrement en France on ne sait pas simplement qui est propriétaire du foncier). 2- taxation forte (entre 3 et 5% de la valeur déclarée) annuellement. Celaa fait beaucoup de sous. Ils sont utilisés pour acheter les biens mis en vente par les propriétaires ; d'où, très logiquement le point 3. 3-préemption de l'établissement public foncier local (Pisani le voyait régional, mais cela peut être revu) à la valeur déclarée. 4- l'EPFL gère les biens suivant quelques règles simples basées sur le droit d'usage.

nota : ces propositions Pisani vont au-delà de la propriété de la terre agricole. Leur principe repose sur la nécessité pour la puissance publique de posséder le foncier pour maîtriser l'aménagement du territoire (construction de routes, lignes de chemin de fer, infrastructures collectives).

Proposition 4

Revaloriser les biens communaux, sectionnaux, le droit d'affouage, de glanage, etc.

A écrire

(Le retour en arrière en faveur des biens communs ne résulte pas d'une vision passéiste mais du constat des dérives auxquelles a mené le droit à la propriété privée.)

Pilier 3 : Les communs pour conquérir une nouvelle génération de droits

Proposition 5

Remettre en question l'idéologie propriétaire au profit du droit d'usage et revoir les modalités d'héritage, source actuelle d'accroissement des inégalités

A écrire

Amendement 11

Ajouter

L'héritage tel que nous le connaissons est aboli. Seul l'héritage en ligne directe (enfants) subsiste. Il est plafonné à 100 000 € (?) par enfant, pour les transmissions monétaires (argent, valeurs mobilières)[18]. Tous les montants supérieurs à cette valeur sont versés au fisc (soit local, régional, national ou européen). Les sommes ainsi récoltées sont prioritairement destinées au désendettement de la collectivité qui les perçoit. Les biens immobiliers ne sont transmis que s'ils sont utilisés par les héritiers (c'est l'usage qui est transmis et non la propriété). Cette règle s'applique aussi bien aux locaux d'habitation qu'aux locaux professionnels. Les "maisons de famille" qui gardent un caractère de mémoire et sont un ancrage dans le passé familial peuvent être conservées en indivision par les héritiers. En cas de volonté de vente d'un bien reçu en héritage, il tombe dans le domaine public via les Établissements Publics Fonciers Locaux[19]. Les œuvres d'art, quelles qu'elles soient, peuvent être transmises librement. Les meubles peuvent être transmis sans droits de succession, dans la limite d'une valeur totale de 20 000 € (?) par héritier.

Proposition 6

Les biens et services associés à des besoins et droits fondamentaux doivent être organisés en *communs*.

C'est notamment le cas de la gestion de l'eau, de l'énergie (notamment électrique), des

18 Combien reçoivent les héritiers ?
En moyenne 54 390 €. En réintégrant les successions non déclarées, on peut estimer que le montant moyen de l'héritage individuel s'élève à 39 000 €. 36 % des héritiers considèrent que l'héritage qu'ils ont reçu représente plus du quart de leur patrimoine (dont 17 % plus de la moitié). (source : Les Notaires de France, http://www.directgestion.com/sinformer/dgmag/16484-les-notaires-de-france-vous-parlent-de-la-transmission-en-chiffres)

19 Un établissement public foncier (EPF) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) qui négocie et mène les procédures permettant de constituer des réserves foncières en amont de la phase de réalisation de projet d'aménagement public. Leurs missions devront être élargies pour inclure la notion de propriété publique de biens immobiliers, quelles que soient leur destination future.

télécommunications… Cette mise en communs doit être pensée à l'échelle pertinente – locale, nationale ou mondiale. C'est ainsi que la gestion de l'eau ou de l'accès aux réseaux locaux de télécommunication relèvent davantage de logiques locales, tandis que la gestion du réseau Internet global relève de logiques globales. A noter que le « parlement » d'Internet (l'ICANN) est déjà partiellement géré comme un *commun*. Les Etats (ou organisations internationales) pourront garantir l'application de normes et règlements d'intérêt général tel que la continuité ou la qualité du service.

Nous pouvons imaginer de très nombreuses déclinaisons sectorielles : aucun brevet sur les médicaments ne pourra être reconnu dans les pays en développement (des fonds publics seront garantis pour une recherche publique produisant un commun de la santé, en particulier pour le développement de médicaments contre les maladies qui touchent les pays du Sud), la gratuité des musées sera instituée pour tous les résidents ainsi qu'un accès à l'ensemble de la musique et des films à travers une licence globale financée par l'impôt…

Proposition 7
La finance et la monnaie doivent devenir des communs publics.
L'économie ne peut pas être pensée au service des intérêts sociaux et environnementaux si son financement n'est pas construit comme un commun. La financiarisation qui mine nos sociétés est une forme de prédation par une minorité.
Le financement de la production et la stabilité financière doivent échapper à l'appropriation privée en s'appuyant sur un système bancaire et assurantiel entièrement socialisé et sur un contrôle de la politique monétaire par le pouvoir politique. Loin d'une gestion technocratique, cela permettrait le financement d'activités utiles socialement et écologiquement : la durée et/ou les taux d'intérêt des prêts, par exemple, pourraient être définis démocratiquement et à l'échelle géographique pertinente, et dépendre de l'utilité sociale et de l'impact environnemental des projets qu'ils financent. Des monnaies complémentaires pourraient aussi, à l'échelle locale ou régionale, contribuer au développement des liens sociaux.

Proposition 8
Revoir la notion de propriété intellectuelle

Une refonte du droit de propriété intellectuelle devra limiter les mécanismes d'appropriation. En particulier, seront remis en cause la propriété intellectuelle sur le vivant (gênes, semences, végétaux…) comme sur les algorithmes. Les exceptions au droit d'auteur seront généralisées à des fins d'éducation et de recherche. Plus généralement, les droits d'auteur ne pourront s'étendre à plus de 10 ans au-delà de la mort de l'auteur (contre 70 ans aujourd'hui).

Une protection de type copyfair devra être instituée afin que l'accès ouvert à la connaissance n'obère pas le développement de cette connaissance et la reproduction du commun. Le copyfair a pour vocation de construire une « économie éthique » en développant la réciprocité.
De nouveaux objets juridiques doivent permettre une utilisation libre et gratuite des connaissances créées dans le cadre des communs quand celles-ci sont utilisées sans but lucratif. En revanche, dès lors qu'une valeur marchande est crée à l'aide d'un commun, une juste part de cette valeur doit

être prélevée pour préserver le commun et rémunérer ses acteurs. Néanmoins, des activités marchandes pourront conserver une utilisation gratuite du commun lorsqu'elles produisent essentiellement du commun ou qu'elles ont un contenu particulièrement important socialement ou environnementalement.
Cette *réciprocité* vise à contrecarrer la prédation des ressources en favorisant des comportements justes et donc éthiques au sein de l'économie. En remplaçant la maximisation des profits par la réciprocité, cette économie éthique permet un dépassement du capitalisme.

Amendement 12

Ajouter la proposition suivante :

Un statut de *société de media à but non lucratif* sera créé. Les grands médias seront tenus d'adopter ce statut.

Pour faire vivre la démocratie, il est indispensable que la propriété des grands médias (au sens du niveau de diffusion) ne soit pas concentrée entre quelques mains. Une gestion de ces médias comme des communs garantirait une large indépendance des journalistes par rapport aux apporteurs de capitaux qu'ils soient publics ou privés. S'inspirant de la proposition de Julia Cagé, le statut de *société de media à but non lucratif* permettrait, comme les fondations actuelles, de pérenniser les apports en capital (les apporteurs de capitaux ne peuvent récupérer leur capital) tout en modulant les droits de vote associés à ces apports de telle sorte que le poids des gros apporteurs de capitaux reste globalement faible dans les décisions. Dans cette perspective et pour encourager les apports, y compris de financements participatifs et citoyens, l'Etat pourrait associer ces apports à des réductions fiscales.

Amendement 13

Ajouter la proposition suivante :

Sortir le logement de la logique marchande pour des logements perpétuellement abordables : le modèle des organismes de foncier solidaire

Comment développer une offre de logements en accession sociale à la propriété dont les prix demeurent durablement abordables ? C'est le défi relevé avec succès depuis plus de 30 ans aux Etats-Unis par le modèle du *Community Land Trust* (CLT) qui a été distingué en 2008 par le Prix Mondial de l'Habitat des Nations Unies.

Ce modèle baptisé en France « organisme foncier solidaire » (OFS) repose sur 3 grands principes :

1/ L'OFS est un organisme à but non lucratif ayant vocation à être la mère porteuse du foncier, en acquérant et conservant les terrains dans une logique anti-spéculative, et à jouer un rôle de bailleur social (sélection des ménages sur critères de ressources, perception du loyer social foncier, etc.),
2/ Le ménage achète sa résidence principale à un prix abordable par l'acquisition de droits réels sur les murs (sans le terrain),
3/ La formule de prix fixée dès le départ permet en cas de cession le maintien du prix de vente des logements durablement abordable.

L'introduction des organismes fonciers solidaires et du bail réel solidaire va permettre d'expérimenter ce modèle en France.
Introduit par l'article 184 de la loi ALUR, le statut de l'organisme foncier solidaire (OFS) est défini comme « un organisme sans but lucratif agréé par le représentant de l'Etat dans la région » qui « reste propriétaire des terrains et consent au preneur dans le cadre d'un bail de longue durée, des droits réels en vue de la location ou de l'accession à la propriété ».

L'organisme foncier solidaire utilisera un nouveau bail emphytéotique introduit par la loi Macron (article 94), le **bail réel solidaire**, qui présente deux innovations majeures :
- une formule de prix permettant de maintenir dans la durée le prix de vente des logements abordable pour plusieurs générations d'accédants sans coût supplémentaire pour la collectivité ou le bailleur
- la dissociation perpétuelle bâti / foncier à travers un « rechargement » du bail à chaque mutation.

Pilier 4 : Les communs pour construire de nouveaux espaces de démocratie

Proposition 9
La transition vers une société des communs passe par une régulation adaptée des rapports entre acteurs du commun et acteurs capitalistes classiques.

Comment se diriger vers une société des communs, c'est-à-dire vers une société dans laquelle des formes de propriété non exclusives permettent à chaque individu de s'épanouir et d'entreprendre dans le respect de l'intérêt général ?
Il faut pour cela mettre les citoyens au cœur de l'économie et de redonner leur voix à chacune des parties-prenantes. Il convient de penser, à chacun des échelons sociaux, les processus qui permettront aux populations de choisir leurs priorités et la manière de les atteindre. Dans cet objectif, le Manifeste Utopia s'était attaché à distinguer la sphère privée (essentiellement marchande) et la sphère publique. Cette dernière devrait être dédiée à produire des biens et services – autant que possible gratuits dans une première tranche – associés à des besoins et des droits fondamentaux (eau, énergie, soins, éducation…) relativement standardisés. Le reste relèverait plus naturellement de l'initiative privée… à condition de penser une initiative privée post-capitaliste.
Les communs ont ainsi vocation à bousculer ces deux sphères, en s'attaquant aux logiques capitalistes qui guident la sphère privée et en pensant la sphère publique comme un lieu de co-production et de co-gouvernance avec la société civile.
De fait, la sphère des communs – celle dans laquelle les contributeurs qui créent du commun ou s'appuient sur du commun pour produire et vendre sur le marché – est une sphère qui peut transformer profondément la sphère privée. En dehors des activités associatives, la sphère privée permet l'initiative individuelle ou collective. Elle permet de répondre à des demandes très variées qui correspondent à des préférences et des besoins très divers. Pour autant, cet atout n'est pas l'apanage du seul modèle capitaliste : il caractérise plutôt certains marchés qui mettent en relation

une offre et une demande et qui existaient bien avant l'avènement du capitalisme ! Or les communs peuvent permettre de répondre à une demande diverse et multiple, relevant à la fois de la sphère privée et de la sphère publique.
Il est en effet important de souligner que le succès des *communs* s'est aussi lié au fait qu'il a rencontré les intérêts du capitalisme : si des entreprises comme IBM, Sun Microsystem ou Google ont participé au financement et au développement des logiciels *open source20*, ce n'est pas un hasard. Pour concurrencer d'autres acteurs, la mise en commun de compétences distribuées produisant un commun s'avérait plus efficace et finalement fort rentable. Et inversement, le commun ne se serait jamais autant développé dans le contexte actuel sans l'aide intéressée de ces grands acteurs. Les chemins de transition vers une société des communs passe donc par aussi par une conjugaison intelligente de ces intérêts, en même temps que d'autres formes d'organisation devront progressivement être promue pour dépasser les logiques capitalistes.

Proposition 10
L'introduction de la démocratie dans l'économie est un vecteur fondamental du développement de la société des communs. La distribution des droits de propriété doit être repensée de telle sorte que les droits associés à la propriété privée soient répartis entre les parties-prenantes et que chacune de ces parties prenantes ne puisse décider seule pour toutes les autres.

Le capital productif constitue une ressource essentielle dont nous devons limiter la propriété exclusive. Le propriétaire ne doit pas pouvoir prendre l'ensemble des décisions sans les parties prenantes. L'accès à cette ressource doit donc faire l'objet d'une délégation de droits à ces parties prenantes et de modes de gouvernance adaptés.

Notons qu'il s'agirait de faire un saut qualitatif mais que la distinction entre propriétaires et détention de différents droits associés existent déjà : les propriétaires d'œuvres d'art ou de biens relevant du patrimoine historique ne peuvent les modifier, les détruire (voire les vendre !) sans un accord préalable des autorités concernées. Le propriétaire d'un terrain n'est pas propriétaire de son sous-sol en France … à l'inverse du droit aux Etats-Unis… et nous mesurons les conséquences de ces différences à mesure que sont exploitées les gaz de schistes par ces petits propriétaires américains…

Qui seraient les parties-prenantes détentrices de droits ? Les parties peuvent être internes à l'entreprise (les travailleurs et leurs représentants, les propriétaires du capital, publics ou privés) mais aussi externes à l'entreprise (les citoyens et/ou leurs représentants – aux niveaux local, national ou international – ou d'autres formes de représentation de la société civile – ONG, associations de clients et de consommateurs, riverains...). Avec quel règles de gouvernance ? Les décisions essentielles à la gestion de la ressource (l'entreprise et son capital) doivent résulter d'une délibération de l'ensemble des parties-prenantes, aucune ne devant disposer, à elle seule, de la majorité des voix et donc la possibilité d'imposer ses décisions.

20 Il ne faut pas confondre l'*open source* qui donne accès au code source (à le recette secret de fabrication) et permet sa gratuite utilisation, reproduction ou diffusion mais n'empêche pas le brevetage des développements effectués à partir de codes sources initiaux … et le *logiciel libre (free software)* – fondée sur le *copyleft* – pour lequel il y a obligation de remettre sous forme d'accès libre (sans brevet possible) les développements effectués à partir des codes sources initiaux.

La répartition des droits et le mode de gouvernance doivent être adaptés en fonction de l'impact social ou environnemental des activités. Elle doit relever, secteur par secteur, d'une délibération démocratique.

L'équilibre dans la répartition des pouvoirs, secteur par secteur, doit faire l'objet d'un large débat démocratique. Utopia propose par exemple qu'un droit de véto sur les orientations ou décisions stratégiques soit octroyé aux salariés, en respectant le principe d'une voie par salarié. Une autre approche pourrait donner la majorité des voies aux salariés avec droit de véto aux propriétaires du capital.

Cependant, cet équilibre, quel qu'il soit, devra tenir compte de l'impact social ou environnemental de l'activité : une entreprise de production d'assiettes, de tables ou de chaussettes ne véhicule pas les mêmes enjeux sociaux ou environnementaux qu'une entreprise automobile, que l'industrie de l'énergie ou que celle de la santé. Dans des secteurs aussi essentiels, la voix des salariés devront nécessairement peser moins que celles des ONG environnementales, des représentants des collectivités, des usagers… Les entreprises déclarées de « grande utilité sociale » et/ou « à fort impact environnemental » pourraient aussi leurs décisions stratégiques avec un double quorum des parties prenantes internes et externes à l'entreprise. Dans cette logique, plus l'utilité sociale et/ou l'impact environnemental d'une activité économique serait important, plus le poids des parties prenantes externes aux entreprises concernées le serait également.

Proposition 10
De nouvelles formes de coopératives
Une forme de « coopératives ouvertes », tournée vers le commun, doit être créée. Cette forme s'appuiera non seulement sur un partage des droits et de la gouvernance entre les différentes parties-prenantes mais également sur une finalité propre de co-production du *commun*.

En contrepartie du bénéfice qu'elles tireront de l'utilisation gratuite des connaissances produite au sein du commun et de l'hyperproductivité qu'autorisent les formes de productions modulaires entre paires, la coopérative doit elle-même participer au développement du commun et à sa préservation. Ces coopératives peuvent être soit des entreprises individuelles, soit des fédérations de producteurs.

Seront créées (i) des agences pour faciliter le financement des coopératives ouvertes, (ii) des assemblées (locales) des communs permettant aux acteurs des communs de se rencontrer et de faire des propositions, (iii) des chambres (locales) des communs qui, à l'image des chambres de commerce représenteront les intérêts des activités productrices et utilisatrices de communs et les organiseront en tant que force politique locale. Plus généralement, l'auteur pourra créer des agences, déléguées aux parties-prenantes, pour la certification des acteurs, leur financement, pa promotion de certaines activités d'intérêt social ou environnemental…

Proposition 11
Une architecture mondiale pour le développement des communs21

21 Cette proposition, empruntée également à la P2P foundation, est fondamentale dans la mesure où la survie et le

Au niveau global, doivent être mises en place /favorisées :

1) des associations (fondations…) d'utilité publique créant et gérant des infrastructures de coopération (nouvelles formes de licences, programmes de certification, diffusion des connaissances et pratiques, plateformes de *crowdfunding*…) ;
2) des « coalitions entrepreneuriales éthiques » visant à créer de la valeur sur le marché. Elles mettent en réseau des acteurs d'un même secteur, mettent en commun des financements et des compétences, soutiennent des projets, favorisent la création d'entreprises, assurent la continuité dans la fourniture d'un bien ou service issu du commun… Ces coalitions s'organiseraient comme des multinationales pour en contrebalancer le poids. Elles pourraient inclure des réseaux mondiaux de micro-usines locales… ;
3) une « assemblée politique mondiale des communs », union des acteurs de la société civile favorables au commun. C'est à l'échelle de ces deux types d'institutions que devra être pensé un plan de transition vers les communs.

Les Etats pourront s'appuyer sur les législations combattant les comportements prédateurs. Ils pourront aussi – y compris à l'aide des lois prévenant déjà les comportements anticoncurrentiels – imposer aux grands acteurs du web de s'appuyer sur des technologies ouvertes. De cette manière, les acteurs des communs pourront plus aisément participer à ces réseaux et éventuellement, à termes, les supplanter.

Par ailleurs, sera mis en place un commun des communs de la connaissance[22]. Les Etats, en lien avec les acteurs locaux et mondiaux des communs, favoriseront le recensement de la production des communs de la connaissance, afin de la rendre connue et accessible au plus grand nombre.

Amendement 14

Ajouter la proposition suivante :

Les communs comme outil de gouvernance, du local au global.
Les communs locaux, qu'on pourrait appeler les micro-communs comme par exemple l'entretien du trottoir d'une rue, ont vocation à devenir des outils d'éducation à la pratique de la démocratie directe. Nous proposons de créer des fédérations de ces communs à des échelles pertinentes : le quartier, l'arrondissement, la ville, etc. A ces conseils des communs, tous les micro communs sont représentés par un binôme paritaire (voir les principes de gouvernance par consensus ou sociocratie : D'après les travaux de Gilles Charest et Gérard Endenburg). Il se forme ainsi une succession pyramidale de conseils des communs, ou chaque niveau supérieur est représenté par un binôme paritaire mandaté par son propre conseil. Au niveau correspondant (par exemple la commune ou la région), le conseil des communs participe aux instances délibératives (le conseil municipal ou régional) avec droit de veto. (à compléter)

développement des communs, dans un monde globalisé et soumis aux logiques marchandes et capitalistes, seule une coordination mondiale des acteurs pourra faire contrepoids. Néanmoins, comme le souligne Ostrom, cette structure devra s'inscrire dans un modèle polycentrique – plutôt que centralisé – de gouvernance

22 Expression reprise de Caroline Hess (in Coriat, 2015).

Amendement 15
Ajouter

Chaque citoyen du monde appartient à plusieurs communs. La commune ou le commun géographie n'est qu'un des communs, même si sur le plan de l'eau, de la nourriture et de l'énergie c'est un commun fondamental.
Il participe donc à leurs gouvernances au niveau local en qualité de co-gestionnaire et peut les représenter jusqu'au niveau mondial s'il fait partie des nombreux binômes..
A chaque niveau, il est important de proposer deux principes : le principe de subsidiarité et le principe de solidarité entre les membres du communs et les autres communs.
Ainsi, au niveau local, l'utilisation de l'eau peut opposer des agriculteurs et des pêcheurs. Le conseil local doit pouvoir prendre une décision seul s'il le peut en prenant en compte la solidarité inter communs car au niveau mondial, il est évident que l'utilisation de l'eau doit mobiliser la solidarité de tous les communs concernés.

Pilier 5 : Les communs pour instituer la liberté de circulation et d'installation

L'Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU), constituée à l'initiative du Mouvement Utopia, défend un droit fondamental : la liberté de circulation et d'installation des personnes.
Parmi les projets qu'elle développe, l'OCU s'est fixée comme objectif de constituer un réseau de *Territoires citoyens*.

Proposition 12 : les structures d'accueil des migrants du réseau des *territoires citoyens* seront progressivement organisées en *communs* et financés par les pouvoirs publics. Ces *communs* auront vocation à garantir un réel accompagnement ainsi que l'intégration des migrants au tissu social local.

A écrire

Amendement 16
Supprimer la proposition 12

Amendement 17
Ajouter

Les établissements publics fonciers locaux pourraient avoir pour vocation, entre autres, d'être "propriétaires" de ces infrastructures d'accueil (voir proposition n° 5)

Amendements 18
Ajout dans le texte

PROJET de DÉCLARATION UNIVERSELLE du BIEN COMMUN de L'HUMANITÉ

**Respect de la nature comme source de vie*

Article 1 : Rétablir la symbiose entre la terre et le genre humain partie consciente de la nature.
Article 2 : Assurer l'harmonie entre tous les éléments de la nature.
Article 3 : Protéger la terre, base de toute vie physique, culturelle, spirituelle.
Article 4 : Garantir la régénération de la terre.

**La production économique au service de la vie et de sa continuité*

Article 5 : Utiliser les formes sociales de production et de circulation, sans accumulation privée.
Article 6 : Donner la priorité à la valeur d'usage sur la valeur d'échange.
Article 7 : Promouvoir un travail non exploité et digne.
Article 8 : Reconstruire les territoires.
Article 9 : Garantir l'accès aux biens communs et à une protection sociale universelle.

**L'organisation démocratique comme base de la construction du sujet*

Article 10 : Généraliser la démocratie et assurer la construction du sujet.
Article 11 : Établir une relation d'égalité entre hommes et femmes.
Article 12 : Interdire la guerre et les violences collectives.
Article 13 : Construire l'État en fonction du bien commun.
Article 14 : Garantir les droits des peuples indigènes.
Article 15 : Respecter le droit à la résistance.

**L'interculturalité en tant que dynamique de la pensée et de l'éthique sociale*

Article 16 : Établir l'interculturalité.
Article 17 : Assurer le droit à l'éducation, à la transmission et le droit à la communication.

Obligations et sanctions pour la non-exécution de la déclaration

Article 18 : L'application du paradigme du bien commun de l'humanité.

Eléments de conclusion

A compléter et réecrire

La société des communs est une société dans laquelle l'initiative individuelle peut être valorisée dans la mesure où elle ne remet pas en cause les équilibres démocratiques et où elle répond aussi à une forme d'intérêt général. Parce que cet horizon n'est en aucun cas unique, parce qu'il évoluera avec les contextes culturels, les époques et les aspirations populaires, notre alterdéveloppement est avant tout l'étape d'un cheminement.

Ce livre, en s'appuyant sur différents travaux et sur la réflexion collective du mouvement Utopia, s'efforce ainsi d'ouvrir des pistes pour mobiliser les atouts des communs au service d'un projet de dépassement du capitalisme. Ces pistes ne sont qu'ébauchées mais, toutes incomplètes et imparfaites qu'elles puissent être, nous espérons qu'elles contribueront à susciter un débat de fond sur la manière d'impliquer la société civile et les autorités publiques dans des formes d'appropriation et d'organisation redoutablement efficaces économiquement et utiles socialement.

A mesure qu'Utopia se développe dans le monde, ses membres doivent pleinement participer à la construction du projet d'Utopia. Les principales orientations doivent donc être considérées comme une ressource commune et son évolution doit être pensée dans le cadre d'une gouvernance de ce commun articulant les échelons locaux et globaux.

Amendement 19

Ajout en préambule

Présupposés – fondements des communs

I 5 PRINCIPES

1. Les humains sont primairement des êtres sociaux et communautaires, aujourd'hui aussi sociétaux, issues de familles, formés et formatés par des communautés et sociétés.
A partir de ce fond social et sociétal chaque humain s'individualise, devient individu, se réalise individuellement, par rapport aux autres.
2. Ce fond social et sociétal se concrétise dans des interactions et relations ; dans ce sens « buen vivir » est synonyme avec « buen vivir ensemble », ensemble avec les autres humains et ensemble avec/dans le tout (« la nature », « l'univers » …).
3. La spécificité humaine, « l'intelligence » humaine réside dans des capacités uniques d'interactions qu'on appelle « communication », par l'utilisation de symbolismes et de symboles, en premier lieu de « langages » très sophistiqués et puissants qui ouvrent les espaces communautaires humains.

4. Les humains sont des êtres vivants, des animaux, des mammifères, ce sont des êtres biologiques et matériels ; « l'esprit » est un produit essentiellement du cerveau qui est une partie intégrée/immergée dans un corps global ; un corps qui doit être alimenté par la radiation cosmique, l'air, les aliments organiques et anorganiques du monde autour, dans des conditions physiques contraignantes.
5. Les humains vivent aujourd'hui dans l'ère anthropoïque[23] qui se caractérise par 2 phénomènes principaux :
* l'espace terrestre est saturé par des humains qui dominent les autres êtres vivants ; grâce à cette domination les humains sont partout, en très grand nombre et en prolifération forte
* les humains ont développé des outils qu'ils peuvent utiliser à leur autodestruction plus ou moins directe : bombe atomique, pollutions, épuisement de ressources, réduction de la biodiversité (base biologique de l'évolution du vivant) …

II 5 CONCLUSIONS

De ce scénario découlent les nécessités suivantes :

- Devenir conscient de ce scénario et de la responsabilité entière des humains de leur avenir.
- Sous condition qu'on considère que tous les humains dans leur diversité, d'une manière égale et inconditionnelle, font partie de l'espèce humaine et de l'humanité, penser et mettre en œuvre la vie de tous les humains en assurant leur intégrités matérielle-corporelle et mentale-culturelle => d'où **la nécessité de la mise en commun des ressources nécessaires** à ces intégrités.
- Dans un monde matériellement limité, la nature et la source principale des « richesses » et de la « qualité » de vie ne peuvent qu'être mentales-culturelles et dépendent directement de la disponibilité et des modes d'utilisation des ressources => d'où **la nécessité de la gestion commune des ressources communes** à tous les humains.
- Pour assurer les intégrités élémentaires de tous les humains, il faut ériger des principes élémentaires de **droits et** de **devoirs élémentaires** pour tous les humains, notamment **pour les conditions et ressources communes**.
- Il faut que ces droits et devoirs restent le plus élémentaires possibles afin de

- Laisser un maximum de « place » possible pour l'individuation (communément appelé « libertés individuelles »)
- Eviter la prise de pouvoir des uns sur les autres.

- Du principe 3 et de la conclusion 3 résulte que le buen vivir sera essentiellement généré par **la mise en œuvre de la coopération et du partage** entre humains, sur la base des communs – des ressources qui deviennent communes **par leur appropriation commune**.

23 souvent appelé « anthropocène »

Ces 5 principes et 6 conclusions peuvent constituer une **fondation-justification** des communs, ainsi qu'un **cadre référentiel** pour qualifier la pertinence des concepts et de la mise en œuvre concrète des communs.

Quelques définitions :

Enclosures

Terme issu de l'anglais et qui désigne toute forme de captation d'un bien commun par un intérêt privé - conversion de ressources partagées et utilisées de manière large en ressources propriétaires, sous contrôle privé, traitées comme des marchandises négociables. Ce terme d'*enclosures* se réfère à l'origine à un épisode de l'histoire de la Grande-Bretagne, entre le Moyen-âge et le XIX^{e} siècle. L'accès aux communs était à l'époque le fondement de toute une économie rurale basée sur la récupération de ressources sur les domaines (et notamment les forêts) des seigneurs : petit bois, restes de cultures après récolte... La logique de marchandisation et l'apparition de l'état libéral ont entraîné la transformation des *commoners* en employés et en consommateurs individualisés.
Aujourd'hui, de nombreux chercheurs et militants évoquent de « nouvelles enclosures » pour décrire les phénomènes d'accaparement de ressources (terres, richesses naturelles) mais aussi le développement des brevets et de la propriété intellectuelle.

Biens publics, biens communs

Les biens publics c'est « ce qui est pour tout le monde », ce à quoi tout le monde doit avoir accès et dont l'état, ou la région, la commune… soit les instances institutionnelles, doivent assurer la gestion, la protection et l'accès. La gestion publique pour ces biens est préférable à celle du marché car il existe à la fois un droit de regard démocratique et l'absence de recherche de plus-value. En revanche, la lourdeur bureaucratique et la réactivité souvent lente sont souvent dénoncées par les usagers des services publics.
Avec les communs, contrairement au public, l'usager n'est pas qu'un consommateur qui délègue aux instances institutionnelles le soin de gérer les biens et services, c'est aussi un co-gestionnaire et un coproducteur de règles.
Avec le public, un usager insatisfait ne pourra s'exprimer que d'une manière globale lors d'un vote de type démocratie représentative. Avec les communs, il pourra intervenir directement sur le sujet en cause

Biens rivaux / biens non rivaux

Les biens rivaux sont des ressources limitées dont la possession et l'utilisation par un individu empêche ou restreint sa possession ou son utilisation par d'autres (toute ressource naturelle non régénérable par exemple). A l'inverse les biens non rivaux sont des biens qui peuvent être possédés et utilisés par tout un chacun sans que cela influe sur leur possession et/ou utilisation par d'autres (exemple des connaissances scientifiques).

Biens exclusifs/non exclusifs

Les biens exclusifs sont des biens qui peuvent être accaparés par une personne et dont l'accès peut être alors restreint ou interdit aux autres. A l'inverse les biens non exclusifs sont les biens dont l'accès ne peut être interdit ou restreint facilement par un individu ou un groupe (exemple de la lumière d'un phare, qu'on ne peut limiter par exemple à ceux qui auraient payé pour).

Propriété privée / droit d'usage

Le concept de propriété privée est basé sur les idées naturalistes du XVII^{e} siècle, faisant de la propriété privée un droit naturel. Le XIX^{e} siècle et la doctrine juridique française ont ensuite promu une définition et une interprétation de la propriété comme droit absolu d'une personne sur une chose. Le Code civil en 1804, en faisant de la propriété le « droit le plus absolu de jouir et de disposer » d'un bien matériel, a promu cette interprétation de la propriété comme seule légitime et valable. Elle a ensuite été consacrée dans la DUDH. Postulat selon lequel l'efficacité d'un processus économique est subordonnée à l'existence de droits de propriété bien définis, garantis et transférables.
Dans le cadre de la propriété privée telle qu'elle structure notre société, une seule et unique personne détient à la fois l'*usus* (droit d'user d'une chose), le *fructus* (droit d'en récolter les fruits) et l'*abusus* (droit d'en abuser, voire de la détruire). A l'inverse, le droit d'usage permet différents niveaux de propriété, puisque qu'en dehors du propriétaire initial d'autres individus peuvent utiliser la ressource sans la posséder.

Creative Commons (CC)
Ensemble de solutions alternatives légales aux personnes souhaitant libérer leurs œuvres des droits de propriété intellectuelle standards de leur pays, jugés trop restrictifs. Il consiste en plusieurs licences, connues sous le nom de *licences Creative Commons*. Ces licences, selon leur choix, restreignent seulement quelques droits (ou aucun) des travaux, le droit d'auteur (ou « copyright » dans les pays du Commonwealth et aux États-Unis) étant plus restrictif. Ces licences sont utilisées par les Editions Utopia pour la plupart de leurs livres.

Logiciel libre / *open source*

La désignation *open source*, ou « code source ouvert », s'applique aux logiciels, distributions ou systèmes informatiques dont la licence respecte les possibilités de libre redistribution, d'accès au code source et de création de travaux dérivés. Un logiciel libre (*free software*) est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication/diffusion sont permises (techniquement et légalement). Il ne doit pas être confondu avec le « gratuiciel » (*freeware*), qui est gratuit mais peut être « logiciel propriétaire » dans le sens ou le code source n'est pas connu et donc ni contrôlable ni modifiable.

Bibliographie (à compléter)

Coriat Benjamin (eds) (2015), *Le retour des communs – La crise de l'idéologie propriétaire*, Les liens qui libèrent, Paris.
Bauwens Michel (2015), « Plan de transition vers les communs : une introduction », in Coriat, Benjamin (eds) (2015), *Le retour des communs – La crise de l'idéologie propriétaire*, Les liens qui libèrent, Paris, chapitre 12.
Bauwens Michel, Lievens Jean (2015), *Sauver le monde – Vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*, Les liens qui libèrent, Paris.
Coutrot Thomas, Flacher David, Méda Dominique (2011), *Pour en finir avec ce vieux monde – Les chemins de la transition*, Editions Utopia, Paris.
Cagé Julia (2015), *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie*, Le Seuil, Paris.
Gorz André (1980), *Adieu au prolétariat*, Editions Galilée.
http://p2pfoundation.net/Main_Page
commonstransition.org
Pierre Dardot et Christian Laval (2014), *Commun*, La découverte, Paris
Edgard Pisani (2010), *Utopie Foncière, Éditions* du linteau, Paris

Contribution d'Hervé DUCROCQ

Apport au débat

1/ Caractérisation(s) des « Biens communs ». Entre essence et procédures.

La définition de ce qu'est un « Bien commun » (BC désormais) semble être la première étape « naturelle » sur le chemin de sa connaissance, d'autant que le terme fleurit désormais dans de nombreuses publications théoriques. Il n'est pas sûr que cette méthode heuristique soit la meilleure car vouloir définir d'emblée une chose, c'est lui supposer une essence nécessaire et discriminante alors même que le « BC » tel qu'il est compris ici, est (peut-être avant tout) le fruit d'une procédure et d'une délibération « située » (en rapport avec une problématique à résoudre) comme le laisse envisager son épithète « commun ». Pour autant, on peut se demander ce qu'il y a de « commun » (dans le sens de « caractéristiques partagées ») dans ce que l'on peut considérer avec raison comme des « BC » : une biodiversité préservée, la sobriété énergétique, des ressources en eau de qualité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, une protection sociale efficace, des connaissances libres et partagées, … ?
Jean Gadrey dans un certain nombre de notes de travail (non publiées à ma connaissance) s'essaye à une caractérisation des BC en plusieurs points.

1/ Placés dans une « socio-économie de la qualité »[24], les BC désignent des « qualités » : « *des qualités de ressources ou de patrimoines collectifs jugés fondamentaux, aujourd'hui et pour le futur (biens communs naturels, cultures populaires, connaissances, …) et, par extension, des qualités sociétales et des droits universels car ce sont également des ressources collectives dont la qualité doit être gérée en commun* (*l'égalité des femmes et des hommes dans de nombreux domaines, la sécurité professionnelle des travailleurs, la santé publique, …)* ».
La définition d'un BC comme une « qualité » ne facilite pas forcément sa bonne compréhension

24 A la manière de la marchandise qui est la « forme phénoménale des biens » dans le mode de production capitaliste.

tant on s'attend à trouver un contenu « matériel » à ce qui est présenté comme un bien. Mais cette définition a l'avantage de pointer une caractéristique essentielle : le bien commun est une « chose » qui vient apporter quelque chose de fondamental, une « plus-value » indubitable à la vie collective et individuelle là où il est disponible. On peut dire pour aller vite qu'on peut sans doute vivre individuellement et collectivement avec peu de « BC » mais qu'on vit mieux à chaque fois qu'un BC additionnel est disponible.
On peut essayer d'exemplifier cette définition.

La biodiversité est un donné naturel (placé sous l'emprise des « lois de l'évolution ») mais dont l'état actuel est fortement dépendant du social et de l'humain (l'action économique et sociale de l'homme sous l'anthropocène l'appauvrit chaque jour). On pourrait dire que la biodiversité n'est pas en soi un BC mais dans le contexte de son appauvrissement « une biodiversité préservée » l'est assurément. L'action de préservation par des gestes publics et privés des acteurs du territoire (la préservation doit être « produite » y compris éventuellement par des décisions d'inaction) donne à la « biodiversité » une caractéristique supplémentaire qui le définie comme BC. Pourquoi ? Précisément pour toutes les vertus de la biodiversité préservée, sur la vie des individus, sur leur santé, pour l'équilibre de la nature, … ;

Les « cultures populaires » peuvent faire l'objet d'un traitement similaire en les définissant comme un produit par l'histoire (et non plus de la nature) et qui (pour autant qu'elles soient considérée comme fondamentales pour une vie de qualité – la corrida en Espagne est-elle « fondamentale » ?) peuvent faire l'objet d'une « production » de préservation (ex. un « classement patrimonial ») qui en fait un « BC » désirable parce que générateur de lien social, etc.

L'une des opérations de développement est intitulée « lycée du troisième millénaire ». Il s'agissait d'optimiser l'usage d'établissements éducatifs inutilisés en gros un jour sur deux (tandis que les coûts énergétiques sont quasi constants) pour en faire des lieux de métissage entre l'éducation, culture (un lycée ouvert à tous hors temps scolaire) citoyenneté (apprentissage de la vie collective), environnement (éducation populaire à la sobriété), etc. … Les BC associés à cette opération et repérés à cette occasion sont nombreux : éducation de qualité, santé (par l'apprentissage d'une alimentation saine voire le développement du bio local dans la restauration scolaire), convivialité des espaces publics, relations interculturelles et « intergenres » apaisées, etc., etc. …

S'il n'est pas utile de poursuivre l'énumération des exemples, en revanche il est sans doute souhaitable de préciser ou de compléter la définition proposée. Psychologiquement, le BC est donc d'abord un « bien » (et non un « mal »), une valeur positive, un état qui par des caractéristiques spécifiques, qui peuvent faire l'objet le cas échéant d'une « production » au sens large (i.e. d'une production de biens et de services, d'une décision (de préservation, de classement ou d'abstention)), sont également désirables par tous. On retrouve cette dimension psychologique dans la définition retenue dans une note de la TESR : « *Un bien commun est une chose que je désire pour moi-même, mais aussi pour les autres. Je n'imagine pas que les autres puissent être privés de*

ce bien commun, pas plus que je n'imagine les autres pensant que je puisse, moi-même, en être privé. En d'autres termes, nous pensons tous, en nous fondant dans un jugement collectif, que ce bien commun devrait être considéré par tous comme un bienfait, auquel chacun devrait avoir accès équitablement »[25].

2/ « *La qualification d'un enjeu comme BC n'a rien de naturel. Les BC sont des construits sociaux. Ils doivent être institués* ». Par cette deuxième caractérisation, l'accent est mis sur la nécessaire mise en place de procédures de qualification qui vont faire que les « BC » sont « bien » des « communs ». On y reviendra mais la production de BC vient évidemment « bousculer » la production capitaliste (de marchandises), dans la mesure où pour une marchandise, l'utilité sociale n'est pas donnée a priori. On voit poindre ici comment la généralisation des « BC » peut porter un changement de modèle de développement.
J. Gadrey poursuit justement en remarquant que l'hétérogénéité et le nombre particulièrement élevé des BC font que « *leur mobilisation devient plus circonscrite et plus gérable dans des projets précis* ». On voit apparaître une autre caractéristique fondamentale des BC : ils émergent à l'occasion de « projets » (de problématiques en face desquelles on se décide à un moment donné de s'atteler) et de projets dont on pressent le caractère « circonscrit » par des enjeux (voire des enjeux de territoires). Dans un sens qui mériterait d'être explicité davantage (cf. plus loin), la production de BC se réalise de façon « décentralisée »

3/ De façon plus traditionnelle peut-être, ou en tout cas plus en phase avec les définitions courantes des BC, J. Gadrey souligne « *l'exigence d'intérêt commun, d'accessibilité pour tous et l'idée que la gestion des BC est commune, qu'elle passe par la coopération d'acteurs multiples* ». Cette caractérisation ouvre la voie d'une part à une différenciation des BC avec les « biens publics » exigeant une gestion publique plus ou moins centralisée, éventuellement déléguée mais encadrée par des normes juridiques tandis que le BC suppose des modes de gouvernance plus « ad-hoc ». D'autre part, cette troisième caractérisation suggère l'importance des procédures de participation des « personnes concernées » par la production et l'usage des BC.
A titre d'exemple, l'air de qualité notamment en ville est un BC. Ce n'est pas un « bien public » même s'il en a les caractéristiques (non-rivalité / non-exclusion) parce que ce n'est pas un bien économique qui doit être produit. En revanche, la question de la qualité (à préserver/ à retrouver) de l'air fait que l'air « pur » est un BC dont la réalisation et la production requiert la « coopération d'acteurs diverses » (la puissance publique pour édicter des normes contraignante dans le domaine de la circulation routière par exemple, les acteurs privés parce qu'ils doivent proposer / accepter de nouveaux comportements qui minimiser les externalités négatives, en s'organisant par exemple pour faire du covoiturage).

4/ « *Les biens communs ne s'opposent pas aux biens privés* » : c'est l'enrichissement de la vie en qualité écologique et sociale qui doit être la visée ultime et la marque d'une transition réussie. D'autant que cet enrichissement peut être produit et est donc en tant que tel un gisement d'emplois. Ici se dessine en filigrane l'alternative aux postures « croissancistes » : C'est la « production » de davantage de BC qui peut plus surement permettre une décrue du chômage.
5/ Une cinquième caractérisation ramasse l'ensemble des précédentes en affirmant que la

25 Note « Les biens communs » rédigée par les cabinets « Transitions » (Bruno REBELLE) et E2i pour les Assises de la Transition écologique et sociale de la région (date ?)

production des BC et leur usage nous font passer dans une économie du « prendre soin » et de citer : prendre soin des personnes et du travail, prendre soin du lien social et des droits universels, prendre soin des choses et des objets, prendre soin de la nature, prendre soin de la démocratie.
Ici encore, la proximité avec nos thèses doit être soulignée. Premièrement, la finalité humaniste (au sens le plus fort) de la démarche des BC rapproche le « prendre soin » du *Bien Vivir* que nous défendons. Deuxièmement, dans une telle « économie du commun », on se situe au centre des préoccupations « arendtiennes » sur le « Monde commun » ou « l'être-au-monde », pourvu que soit davantage précisée la dimension procédurale et participative de la mise en « œuvre » des BC.

2/ Dimension procédurale et participative dans la définition et la mise en « œuvre » des BC
La caractérisation par les procédures est la seconde dimension « essentielle » des BC. On l'a déjà entr'aperçu dans les définitions précédentes mais il faut en dire plus. Si l'on peut s'accorder pour dire que le « besoin » de BC est fondé sur, d'une part l'expérience de la défectuosité de la vie fondée sur les « biens ordinaires » et, d'autre part la prise de conscience de l'impossibilité de poursuivre sur le même régime de croissance, seule une partie du chemin est parcourue. Puisque le BC est caractérisée par les qualités jugées « nécessaire » à la « vie bonne », encore faut-il préciser par qui et dans quel cadre ce prononcé est produit[26].
La réflexion sur les « procédures » est davantage le fait de Laurent Cordonnier qui a suivi pendant tout un temps les « groupes-projets » de la TESR. Nous n'entrerons pas dans tous les détails qui relèvent de la « science administrative » ou du management de projet[27] mais nous nous focaliserons sur quelques points cruciaux qui pointent le rôle singulier des différents acteurs « concernés » dans la production des BC. Nous nous basons donc là encore pour mener cette discussion sur l'expérience de la TESR du Conseil régional Nord-Pas de Calais qui cherchait à mettre en œuvre des projets producteurs de BC.
A l'origine d'un projet quelconque, on peut trouver différentes configurations (survenance d'un événement indésirable ou perturbateur d'une situation d'équilibre, soucis des acteurs publics et/ou privés de modifier un état initial, etc. …). Dans tous les cas, l'acteur public apparaît comme celui qui va (seul ou en partenariat) préalablement à la mise en œuvre du projet, dresser un état de la situation, procéder à une analyse de prospective, faire apparaître les enjeux, … Se dessine donc ici une vision – certes peu originale dans son énoncé mais rarement vérifiée dans les faits – d'un acteur public « garant de la véracité des faits » qui mobilise son expertise et ses ressources pour « objectiver » dans un premier temps un projet défini comme la réponse idoine à une « problématique ».

Le recensement et la mobilisation des parties prenantes au projet est la deuxième tâche dévolue à l'acteur public. *Est partie prenante, tout acteur i/ organisé ii/ ayant un intérêt objectif à la réalisation ou à la non-réalisation du projet iii/ ayant des ressources de toute nature à mobiliser*. Evidemment, l'acteur public comme aménageur et garant de l'intérêt général de son territoire est toujours une partie prenante.
Les personnes concernées sont ensuite « réunies » dans une sorte de conférence de projet qui doit révéler les BC recherchés. Après une première phase d'objectivation succède donc une phase de

26 Sans quoi on s'expose aux critiques adressés aux modèles centralisés (« planiste ») ou à ceux qui reposent sur l'existence d'un « dictateur bienveillant ».

27 Même si il y a de véritables avancées « organisationnelle » tant il est vrai que l'on ne fait pas d'innovation sociale sans innovation sur les procédures.

« subjectivation » : les personnes concernées doivent être amenées à énoncer publiquement et à mettre au débat leurs objectifs propres. C'est cette confrontation qui permet de passer des intérêts particuliers à la définition des BC recherchés.
C'est naturellement trop rapidement dit, mais l'essentiel est de montrer que la définition du ou des BC est le fait d'une procédure délibérative des personnes concernées. L'action (la mise en œuvre du projet) est subordonnée à 3 éléments : 1/ Les attendus du projet (sa problématique) 2/ la réalisation ou la production de biens communs 2/ la participation effective des parties prenantes (qui contrôlent, agissent, mobilisent leurs ressources, évaluent, etc. …) dans une instance ad-hoc. Les BC sont aussi communs pour cette raison : ils font l'objet d'une décision collégiale et d'une gestion en commun.

Faute de temps, je n'irai pas plus loin. Comme annoncé plus haut, je vais essayer de voir dans quelle mesure la démarche présentée ici peut entrer dans notre problématique sur les BC retenue dans notre ouvrage. Je reprends également contact avec Jean, Laurent et quelques autres pour les tenir au moins au courant de ce que nous sommes en train de faire.
Par ailleurs, pour votre information, j'ai rédigé avec quelques camarades du Ps une note de propositions sur la politique DD à l'intention du candidat socialiste aux prochaines élections régionales, note qui suggère bien évidemment de poursuivre l'expérimentation de la TESR. J'imagine que la candidate d'EELV est dans le même état d'esprit.
Bien à vous. HD

Les Ateliers des Utopiades

Atelier 1 : « Nature »

Temps 1 :
durée 1h30-2h00 (temps prioritaire)

Méthode : tour de table le plus souvent possible afin que chacun et chacune puisse prendre la parole

Débat « de fond » autour des 2 textes suivants :

- **Pourquoi il faut réinventer notre rapport à la nature : "L'Occident a consommé sa part d'atmosphère",** Catherine et Raphaël Larrère

- « **GAÏA DÉFIGURÉE** », Yves Paccalet,

+ Traiter de l'amendement 6 sur le texte « buen vivir » en listant les grandes pistes d'actions / transition qui incarne cette ambition

Temps 2 : durée 1h00-1h30

Pour ce temps 2, deux sous-commissions se réunissent en parallèle :

- Campagne Organisation internationale Climat / Tribunal International

- Campagne impact de l'élevage sur le Climat

Temps 1

Discussion autour des textes

+ Traiter de l'amendement 6 sur le texte « buen vivir » en listant les grandes pistes d'actions / transition qui incarne cette ambition

Pourquoi il faut réinventer notre rapport à la nature : "L'Occident a consommé sa part d'atmosphère"

Catherine et Raphaël Larrère, le 20/07/2015.

L'industrialisation des pays occidentaux a largement contribué au dérèglement climatique. Pour la philosophe Catherine Larrère, la 21e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (Cop 21), qui se tient en décembre à Paris, doit être l'occasion de repenser notre rapport à la nature et aux autres cultures.

Il faut que ça marche. La Cop 21 – ou Conference of the parties – qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, doit absolument aboutir à un accord international sur le climat, applicable à tous les pays et capable de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2 °C.

Pourtant, les raisons de craindre l'échec sont innombrables. L'expérience des conférences précédentes, d'abord : celle de Copenhague (2009) notamment, pourtant cruciale, n'était pas parvenue à un accord juridiquement contraignant pour les pays participants, et les éditions suivantes n'ont fait que souligner les désaccords ; ensuite, depuis le Sommet de la Terre à Rio, en 1992, le dérèglement climatique n'a fait que s'aggraver, et les plafonds fixés par le Giec (le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) pour maintenir le réchauffement dans une fourchette acceptable sont régulièrement crevés. La faible mobilisation des opinions mondiales, enfin, permet aux pollueurs de gagner du temps.

Pourquoi ces difficultés ? Pourquoi, alors que l'humanité se sait directement menacée, les hommes n'arrivent-ils pas à s'entendre pour éviter la catastrophe ? Rencontre avec la philosophe Catherine Larrère*, auteure avec Raphaël Larrère de Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique.*

Y aura-t-il un accord cet automne ?

Les conférences internationales parviennent toujours à un accord, même a minima. Et les hôtes de la Cop 21, François Hollande, Laurent Fabius et Ségolène Royal, ont tout intérêt à ce que cette conférence soit un succès. Encore faut-il que l'accord soit contraignant. Cela dépendra d'une part

des discussions préliminaires, qui ont déjà commencé, et d'autre part de la capacité des différentes délégations à s'entendre sur le sens qu'elles donnent au mot « nature ».

Plusieurs conceptions existent, en effet. L'Occident, combinant les héritages grec et biblique, a longtemps regardé la nature comme une entité stable, soumise à des lois universelles, et que l'homme pouvait dominer. Il en est revenu. Car cette conception d'une nature réglée par des lois fixes, au point que l'homme, grâce à la science, peut prévoir avec certitude ce qui va se passer et quand cela va se passer, n'est tout simplement plus d'actualité avec la problématique du climat. L'homme peut, au mieux, tenter d'anticiper les effets collatéraux du réchauffement et d'établir des fourchettes statistiques ; il n'est pas en mesure d'annoncer l'avenir.

Nos connaissances scientifiques, pourtant indispensables, ne nous assurent pas qu'en agissant de telle ou telle façon les phénomènes naturels que nous craignons seront contrôlés. Mais, comme l'écrit si bien Philippe Descola dans Par-delà nature et culture, cette vision d'une nature extérieure à nous, « autre chose que nous », et à peu près maîtrisable, n'existe que dans le monde occidental ! Elle est étrangère aux ontologies d'autres civilisations, précolombiennes ou extrême-orientales notamment. Ne pas tenir compte de ces différences pendant les négociations sur le climat, ou sur toute autre question environnementale, c'est se condamner à l'échec.

Peut-on encore distinguer nature et culture ?

Prenez le parc amazonien de Guyane. Il est habité par des populations autochtones, ce qui le distingue nettement du modèle des grands parcs américains, comme le Yellowstone : ces derniers sont vides de tout habitant, la présence humaine y est jugée perturbatrice pour la nature. En Guyane, au contraire, l'objectif est de préserver une façon de vivre ancestrale des hommes dans le parc – autrement dit, une « culture ». Quand vous dites aux tribus qui y vivent qu'il faut protéger « la nature », ils vous répondent : « vous voulez parler de notre culture ? » – preuve que, pour eux, la séparation entre l'homme et son environnement est une idée totalement artificielle.

Le parc prend en compte cette diversité d'approche, et l'on découvre, lors des négociations internationales sur le climat, que certaines populations autochtones ont maintenant appris à se servir du discours occidental de protection de la nature pour défendre ce à quoi elles tiennent. Il s'agit – pour employer un terme de Bruno Latour – d'une « hybridation » des arguments. Chacun a des choses à apprendre de l'autre, il faudra s'en souvenir en décembre. Les Occidentaux ne vont pas se transformer en Indiens amazoniens, mais ils ont peut-être des choses à retenir des peuples amérindiens. Après tout, ces derniers ont déjà traversé une catastrophe : l'arrivée des Européens sur leur continent...

Peut-on réinventer notre rapport à la nature ?

Au fond, tout notre travail sur l'éthique environnementale et la problématique du respect de la nature aboutit à un constat d'une grande banalité : nous ne sommes pas seuls sur Terre ! Nous sommes une espèce parmi d'autres espèces. Cela devrait nous rendre modestes, et nous rappeler qu'il n'y a pas que l'humanité que l'homme entraîne à sa perte avec le dérèglement climatique. Mais la modestie se heurte à l'arrogance, à notre désir de fabriquer la nature, plutôt que de simplement chercher à la piloter.

Fabriquer : un concept qui traverse toute la tradition philosophique, de Platon à Aristote et à Marx (au début du Capital, Marx distingue l'abeille et l'architecte, en affirmant que le second a l'idée de la maison avant de la construire, ce qui n'est pas le cas de la première). Fabriquer, c'est avoir un modèle en tête, et l'appliquer. Mais peut-on parler de fabrication à propos des techniques que nous utilisons avec la nature ? Le paysan ne « fabrique » pas son blé, il le fait pousser. Il oriente un certain nombre de processus naturels de façon à en tirer des résultats. Bref, il se fait le « pilote » d'un processus naturel, comme le marin qui joue avec le vent et les courants pour arriver là où il veut.

Ce classement de nos interventions sur la nature – entre « fabriquer » et « piloter » – a un grand mérite : il n'oppose pas une tradition forcément « bonne » à une modernité forcément « mauvaise » et polluante. La distinction s'applique en effet aux technologies les plus récentes comme aux plus anciennes. Mais seul le modèle du pilotage respecte notre rapport à la nature, en s'interrogeant sur les effets secondaires de son intervention : le processus de fabrication, lui, s'inquiète uniquement de l'objet final. Distinction essentielle. Car c'est bien la gravité des conséquences secondaires de la révolution industrielle – en l'occurrence le réchauffement climatique – qui est en jeu ici : brûler du bois, de la houille ou du pétrole, cela produit le progrès mais aussi du CO2. Si vous raisonnez seulement en termes de fabrication, vous ne pensez qu'au premier. Et finissez par subir les effets du second.

Les pays riches ont-ils une dette envers les pays pauvres ?

Dans sa récente encyclique, le pape François insiste sur la dimension historique du dérèglement climatique. Il rappelle que le développement industriel des pays occidentaux, depuis le XIXe siècle, est le principal responsable de ce réchauffement. Autrement dit, l'Occident a consommé sa part d'atmosphère. Il a donc une dette envers les pays du Sud, car l'atmosphère est un bien commun. Je crois qu'il s'agit là d'une intuition très forte. Pourtant, des économistes et des philosophes soulignent que même si les pays occidentaux sont la cause de l'augmentation des émissions de CO2, ils n'en sont pas moralement responsables, car, jusque très récemment, ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

“Il y a une profonde injustice à ce que ce soient les plus pauvres qui souffrent le plus du changement climatique”

Quant aux habitants actuels des pays riches, disent-ils, ils n'ont jamais eu les moyens d'empêcher ce qui s'était passé avant : pourquoi porteraient-ils donc cette dette ? Enfin, certains suggèrent d'arrêter de ressasser ces vieilles histoires et de regarder plutôt ce qu'il reste à faire pour empêcher la catastrophe. Ce dernier argument semble s'être imposé : pour les quotas autorisés d'émissions de gaz à effet de serre, on a pris comme point de départ 1990... en faisant mine d'ignorer, donc, ce qu'il s'est passé avant.

Ces arguments ne sont pas faux. Pourtant, le pape a raison : il y a une profonde injustice à ce que ce soient les plus pauvres et les plus vulnérables qui, aujourd'hui, souffrent le plus du changement climatique. Ils sont en première ligne à cause de leur position géographique et parce qu'ils disposent de moyens très faibles pour lutter contre les effets du réchauffement. Ne nous y trompons pas : ceux qui souffrent du dérèglement climatique sans en être directement responsables ne signeront pas d'accord sur le climat s'ils le jugent injuste.

Le catastrophisme peut-il changer les mentalités ?

Le catastrophisme, c'est l'attitude adoptée par ceux qui considèrent qu'il faut prendre comme une quasi-certitude la possibilité d'un effondrement total de notre environnement. Cette idée a été introduite par le philosophe Hans Jonas (1979) et reprise en France par le philosophe Jean-Pierre Dupuy. Pour ces catastrophistes « éclairés », la seule façon d'empêcher l'effondrement est de faire comme s'il était inéluctable. Mais il existe aussi d'autres formes de catastrophisme, dont le leitmotiv est le suivant : « si on ne fait pas peur aux gens , ils ne réagissent jamais ». Cette attitude pose problème. A force de crier au loup, plus personne n'y croit. Or, cela fait quelques décennies qu'on nous annonce le pire, et notre vie quotidienne n'est pas si affectée que cela. Du coup, la peur ne porte pas, ou plus.

“Notre destin, aujourd'hui, ressemble plutôt à celui des habitants de l'île de Pâques”

D'autre part, on ne délibère pas, ou mal, dans l'annonce de l'Apocalypse. Notre destin, aujourd'hui, ressemble plutôt à celui des habitants de l'île de Pâques – dont la population a sans doute diminué sans discontinuer après la déforestation de l'île, avant de pratiquement disparaître : pas de rupture brutale de l'écosystème, mais une dégradation continue des conditions de vie. La menace d'une catastrophe imminente n'est pas ressentie comme plausible par les gens, et l'effondrement progressif leur échappe. Ce qui explique que le catastrophisme ne soit pas mobilisateur.

Pour mieux protéger la nature, faut-il revoir nos relations sociales ?

Au début du Contrat social, Jean-Jacques Rousseau imagine l'humanité parvenue à un moment de son histoire où, si elle ne change pas sa manière de vivre, elle sera amenée à périr. Cela correspond assez bien à notre situation actuelle ! Mais changer notre manière de vivre, c'est désormais modifier, de façon inséparable, notre rapport à la nature et nos rapports entre nous. Dans le passé, nous avons fait ce que nous pouvions pour éliminer les formes les plus brutales de domination entre les hommes (l'esclavage, etc.), mais il faut aussi purger de toute domination notre rapport à la nature. Pour cela, il ne suffit pas de laisser des espaces naturels hors de l'emprise humaine, comme le fait le modèle américain de la wilderness. Sacraliser, sanctuariser un espace de nature « vierge » sans remettre en question la domination de l'homme sur ses semblables et sur l'environnement, ce n'est pas la solution.

“Aux XVIIIe ou XIXe siècles, l'humanité était encore une abstraction ; aujourd'hui, c'est devenu une réalité”

Comment articuler action locale et action globale ?

Au niveau local – celui du village ou de la région –, les hommes se mobilisent souvent efficacement. C'est au niveau global que la prise de décision devient compliquée. Au niveau local, le « Parlement des choses » dont parle Bruno Latour existe déjà ! Quand une source est menacée par des promoteurs, dans un village français, on trouve un ou plusieurs porte-parole pour la défendre. Cette source devient un « personnage » qui compte autant que d'autres habitants du village. Le problème se pose donc plutôt au niveau national, ou international. Aux XVIIIe ou XIXe siècles, l'humanité était encore une abstraction ; aujourd'hui, c'est devenu une réalité : tous les hommes sont sur le même bateau. Ils sont condamnés à l'intérêt général ! Mais il n'est pas facile de le construire. Et je ne pense pas qu'on puisse compter sur un tyran bienveillant et éclairé pour mettre tout le monde d'accord – les tyrans bienveillants, ça n'existe pas !

Enfin, les modes de vie, ce qu'on appelait autrefois « les mœurs », ne se décrètent pas par des lois, comme le rappelait Montesquieu : ils se réforment par la contagion de l'exemple. Ne désespérons pas du monde, beaucoup prennent leur vie en main et font un geste pour le climat. Ce n'est certes pas aussi spectaculaire que si les Etats-Unis s'engageaient à réduire leurs émissions de gaz à effets de serre de 30 % du jour au lendemain ; et la contagion est un processus lent, alors que le dérèglement du climat, lui, est très rapide. Mais la solution, j'en suis persuadée, viendra aussi de là. Nous sommes à la fois condamnés à nous entendre – et à nous inspirer les uns les autres.

Penser et agir avec la nature, de Catherine et Raphaël Larrère, éd. La Découverte.

« **GAÏA DÉFIGURÉE** » , Yves Paccalet

Des géologues ont fait le calcul. Quel est le premier agent de la mutation des paysages ? J'aurais répondu : la tectonique des plaques, qui fait dériver les continents sur le manteau du globe, qui provoque les séismes, les éruptions volcaniques et la surrection des montagnes. J'aurais ajouté : la mer qui sape les falaises, la pluie et le vent qui sculptent les rochers, les glaciers qui rongent les sommets. Eh ! non… Désormais, le premier sculpteur de la Terre, c'est nous. Chacun des six milliards et demi d'humains (nouveau-nés et vieillards inclus) remue, en moyenne, six tonnes de matériaux par an. Les plus riches sont aussi les plus excités : trente tonnes pour l'Américain… Durant les cinq mille ans qui viennent de s'écouler, notre espèce a déplacé un tel volume de terre et de pierres qu'on aurait pu s'en servir pour construire une montagne de cent kilomètres de longueur, quarante de largeur et quatre de hauteur. Le volume des Alpes françaises ! Pour la même besogne, les agents géologiques demandent cinq millions d'années. Ils sont mille fois moins rapides que nous !
L'homme est plus puissant que les volcans, les tremblements de terre et les tempêtes. Il en tire vanité. Nous bâtissons les pyramides, nous édifions la Grande Muraille, nous ouvrons le canal de Suez, nous faisons surgir des tours de Babel sur les cinq continents, nous tapissons la planète de villes, routes, canaux, ports, aéroports et supermarchés.
Nous déplaçons les montagnes.
L'espèce humaine détruit.
Elle saccage. Elle abîme. Elle dynamite, elle éventre, elle défriche, elle bétonne, elle goudronne avec une ardeur naïve et perverse. Elle met la planète à la torture. Elle la saigne.
Elle anéantit, par exemple, les magnificences de la forêt amazonienne pour creuser ces mines au fond desquelles elle espère récolter quelques paillettes du métal qui symbolise notre criminelle avidité : l'or. Je ne comprendrai jamais comment on peut préférer un lingot, une pièce ou un bijou aux fleurs mauves du jacaranda, aux corolles contournées du cattleya, au jaguar, au papillon morpho bleu ou à l'ara macau ! Mais c'est ainsi… Non seulement au Brésil ou en Guyane, mais partout sur la Terre, la taupe humaine creuse, creuse, en quête d'or, d'argent, de diamants, de titane, de nickel, de fer, de cuivre, de charbon, de pétrole ou de cent sortes de pierres précieuses, minerais, engrais, combustibles ou matériaux de construction. Partout, des montagnes sont rasées ou éventrées, des forêts ruinées, des vallées polluées par les « stériles » (résidus) et les adjuvants toxiques des exploitations.
Les destructions directes sont plus préjudiciables à l'environnement que les pollutions. Celles-ci sont des maladies. Les saccages correspondent à des accidents. Lorsque nous perdons une main ou un rein, c'est pour la vie : or, la vie ne supporte qu'un volume et un nombre limités d'amputations. Une forêt dévastée par les incendies et les coupes sauvages, une mer vidée de ses poissons par la surpêche, un marécage asséché pour planter du maïs ou bâtir un centre commercial, un récif de corail ravagé par un lotissement touristique, sont blessés. Souvent à mort… Leurs précieuses espèces, y compris celles qui ne vivaient que là (les endémiques), se trouvent rayées de la liste. De même qu'une peau arrachée ou brûlée en profondeur ne cicatrise pas, de même l'enveloppe de la Terre ne répare pas toutes nos injures.
Les forêts tropicales disparaissent à une vitesse terrifiante : l'équivalent de la superficie de l'Angleterre chaque année. Les vallées et les plaines sont colonisées par l'homme, ses champs, ses villes, ses lotissements, ses routes, ses chemins de fer, ses aéroports, ses camps militaires ou ses bases de loisir… Les rivages marins attirent les populations et cessent de jouer leur rôle écologique

essentiel, qui consiste à unir l'eau et la terre. Les océans subissent un pillage éhonté : des bateaux de plus en plus gros, équipés de filets de plus en plus monstrueux et de moyens de recherche de plus en plus précis (sonars, avions, satellites…), traquent les poissons, les crustacés ou les mollusques dans toutes les mers, désormais jusque dans les abysses… Même les contrées autrefois inaccessibles – les îles de corail, l'Himalaya, les Andes, l'Arctique et l'Antarctique – se changent en annexes touristiques de notre civilisation conquérante, jouisseuse et ravageuse.

L'exemple du grand saccage de la mer d'Aral :

Je ne vais pas recenser, ici, les blessures que nous infligeons à Gaïa : j'aurais de quoi en écrire un livre entier. Plutôt que de dresser la liste des désastres, je préfère en détailler un que je tiens pour symbolique : celui de la mer d'Aral, entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, deux anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale.

La mer d'Aral… Soixante-quatre mille cinq cents kilomètres carrés : un vaste lac empli d'une eau de salinité moyenne, mais d'une richesse biologique merveilleuse… Elle faisait vivre des centaines de villages et des dizaines de milliers de riverains. Elle a été détruite par l'homme. Depuis un demi-siècle, elle a perdu plus de la moitié de sa surface et les deux tiers de son volume. Sa profondeur était de soixante mètres : aujourd'hui, moins de trente. Ses fonds exondés sont stériles. Le sel tue les végétaux et les animaux, avant d'être emporté en tourbillons mêlés de sable. Le bassin s'est changé en un chapelet d'étangs putrides, séparés par des langues de désert gravement polluées par les métaux lourds (le plomb, le mercure…), l'arsenic et les pesticides. Dans un rayon de huit cents kilomètres autour de la dépression, plus rien ne pousse. Les puits sont taris ou empoisonnés.

Les causes du désastre sont connues. À l'époque soviétique, Staline et ses successeurs ont voulu faire du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan des producteurs de coton. Afin d'irriguer les champs, on a détourné les eaux des grands fleuves nés des neiges de l'Hindou Kouch et du Pamir, et qui se déversent dans la dépression : l'Amou Daria et le Syr Daria, dont Alexandre le Grand a contemplé les rives. Privé de son approvisionnement liquide, le lac s'est évaporé. Vidé de sa substance, il ne nourrit plus les villageois. On rencontre désormais, à des dizaines de milles du rivage, des épaves de navires démembrés et rouillés, emblèmes pathétiques de l'imprévoyance et de la voracité irresponsables de notre espèce.

L'humanité peut tuer une mer.

Qui peut en tuer une peut les tuer toutes.

Qui assassine les mers anéantit la planète.

Et c'est ainsi que l'humanité disparaîtra.

Temps 2

Pour ce temps 2, deux sous-commissions se réunissent en parallèle :

- Campagne Organisation internationale Climat / Tribunal International
- Campagne impact de l'élevage sur le Climat (tract pour la COP 21 et proposition de revendications communes effectuées pour nous par Colibris, UPP et Incroyables Comestibles)

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

Vers une Organisation civile Mondiale pour le Climat

Note préparatoire à l'atelier « Campagne OCMC » *« Organisation Civile Mondiale pour le Climat »*

Cet atelier est le troisième d'un groupe de travail qui est né lors du Conseil National d'avril 2014. Cette note permettra à ceux désireux participer à cet atelier et rejoindre le groupe de connaître les éléments clé des évolutions de la réflexion.

L'ensemble de la documentation du groupe de travail peut être retrouvée sur http://ppfr.it/pocmc .

Les fondamentaux

Contre le changement climatique, il faudra passer par le politique. Pour arriver au changement radical de fonctionnement de notre société nécessaire pour limiter le changement climatique, comme rendre justiciables les crimes climatiques, il faut passer à un certain stade par le politique : modification des pouvoirs législatif, judiciaire, exécutif.

Mobilisations passées et actuelles ne pèsent pas sur le politique. L'échec de la COP15 de Copenhague en 2009, malgré une mobilisation massive, peut donner à penser que les mobilisations classiques sont insuffisantes pour faire pression sur institutions politiques afin qu'ils prennent des engagements contraignants suffisants.

Une des explications : absence d'enjeu de pouvoir pour établir rapport de force. Dans un système démocratique avec échéance électorale, un groupe d'électeurs qui se mobilisent constitue pour un candidat politique un pouvoir à prendre en compte pour s'assurer la victoire. Cette mobilisation crée donc de fait un rapport de forces, car il y a un enjeu de victoire électorale à la clé. Le changement climatique se projette sur des échelles de temps qui dépassent les échéances électorales, et mobilise à la marge lors d'élections car trop loin des préoccupations de court-terme compréhensibles des électeurs comme le chômage : il n'y a pas d'enjeu de perte du pouvoir donc peu de moyen de pression sur les représentants politiques en dehors de rappels à l'éthique.

Un enjeu possible à investir : le monopole de la légitimité représentative des institutions onusiennes en charge de ces questions. Pour instituer un rapport de forces tangible sur le climat, sur l'établissement d'une justice climatique par exemple, il faudrait donc arriver à créer un cadre de mobilisation qui ouvre un enjeu de pouvoir avec les représentants politiques. Un enjeu de pouvoir pour les États signataires des Statuts de Rome de la Cour Pénale Internationale (CPI), ou pour la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) qui organise les COP, est la reconnaissance tacite par chacun que ces institutions ont le monopole mondial pour établir du droit sur le sujet dont ils se sont saisis.

Une piste de mobilisation pour Utopia avec d'autres : créer une organisation concurrente pour établir un rapport de force. Théoriquement, si une force de la société civile prenait une posture

non pas de dénonciation mais de responsabilité et décidait de fonder une organisation mondiale dont le rôle serait d'établir ce droit, de surveiller son respect, et que cette organisation était reconnue par des représentants légitimes du pouvoir dans différentes régions, on ouvrirait une concurrence sur le marché mondial de la représentation politique et donc un rapport de force avec un enjeu de pouvoir. Dans la lignée de la création de l'O.C.U., Utopia, qui travaille souvent en trait d'union entre politique et société civile, pourrait proposer avec d'autres de créer cette organisation mondiale et oeuvrer en pont avec des représentants politiques prêts à la reconnaître, et ainsi contribuer à créer ce rapport de force qu'on peut considérer comme manquant.

Rappel des épisodes précédents

Avril 2014 : l'idée initiale est présentée lors du Conseil National, et le groupe de travail est lancé. L'idée initiale du projet est de concurrencer la CCNUCC en proposant de rassembler des Organisations de la Société Civile (OSC) autour d'un accord de partage des émission limitant sous 1,5°C le réchauffement, et de convaincre territoire par territoire des représentants politiques de signer puis ratifier cet accord.

Octobre 2014 : lors de l'Université d'Eté, une première version d'une note conceptuelle du projet produite en amont est discutée et enrichie lors d'un atelier : l'idée émise par Riccardo Petrella de penser « mondial » et non pas « international », le sujet du lien avec les réfugiés climatiques, ou l'idée d'un « parrainage climatique » sont notamment ajoutés au concept initial qui devient une Organisation Civile Mondiale pour le Climat.

Mars 2015 : des discussions menées en marge du Forum Social Mondial et des recherches complémentaires enrichissent davantage le projet, notamment sur la faisabilité technique d'un mécanisme de mesure et contrôle des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'échelle d'un petit territoire.

Avril 2015 : lors d'un atelier du Bureau Elargi, une troisième version de la note conceptuelle est présentée et discutée, et il est décidé de contacter des organisations extérieures pour collecter leurs avis sur le projet.

Août 2015 : une piste d'évolution du projet d'OCMC est imaginée sous forme d'un démarrage comme une dimension climatique qui serait ajoutée à la nouvelle piste de travail de l'O.C.U. auprès de territoires.

Septembre 2015 : une version fortement remaniée du projet est créée avec End Ecocide on Earth (EEE) en amont d'une table-ronde « Il faut poursuivre les criminels du climat » à laquelle ils nous ont invité lors du village Alternatiba de Paris. La version du projet prévoit la création d'un Parquet Civile Mondial de l'Environnement (PCME), qui se propose de documenter des cas de violations très graves des droits de la Nature tels qu'établis par l'amendement aux status de la CPI proposé par EEE. Ces dossiers instruits par le PCME pourraient symboliquement être présentés devant la CPI pour montrer le vide juridique les entourant, et/ou devant des juridictions nationales se jugeant compétentes – par exemple des Etats dont la justice se donne compétence universelle sur certains crimes comme la Belgique ou le Canada -. Si des justices nationales acceptent de juger des dossiers instruits par le PCME, cela créerait un enjeu de pouvoir pour faire pression sur les Etats parties de la CPI pour étudier puis voter l'amendement proposé par EEE.

DES DROITS POUR LA TERRE

VERS DE NOUVELLES NORMES INTERNATIONALES

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, lors de la COP21 (Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques), les nations du monde entier concluront des accords sur le changement climatique. L'enjeu majeur des négociations sera d'atteindre un **engagement suffisamment contraignant pour que soit assuré à l'humanité un espace vital pérenne**. La prise en main de la situation climatique planétaire requiert une **responsabilité morale et légale qui dépasse la simple «déclaration d'intentions»**. Il est nécessaire de construire un **pacte social commun, une gouvernance mondiale et un cadre juridique international** dont les piliers seraient la sauvegarde de la biodiversité et le respect de la dynamique des écosystèmes - indispensables pour garantir la sureté de la planète.

De par le monde, les initiatives présentant des solutions systémiques à la dégradation du milieu naturel par une adaptation du droit international public et pénal se multiplient. Quelques soient les approches (Droit de la Terre, Droits de la Nature, Droits des générations futures, Droit de l'Homme à un environnement sain, crime d'écocide), toutes s'inscrivent dans **une perspective socio-écosystémique novatrice** selon laquelle les êtres humains font partie intégrante de la nature et leurs actions ont des conséquences, non seulement sur leur environnement, mais aussi sur leur propre devenir. **Cette convergence des initiatives est l'expression d'un mouvement historique en faveur d'une adaptation des normes internationales** face à la destruction des conditions de vie sur Terre.

La rencontre inédite d'acteurs d'envergure internationale : «*Global Alliance for the Rights of Nature*» (GARN) et «*End Ecocide on Earth*» (EEE), lors de la COP21, venus d'horizons du droit différents et ayant accompli d'importantes avancées sur leurs territoires respectifs sera le symbole de cette convergence et aura pour but de démontrer la **complémentarité et la nécessité de leurs démarches.** Ils s'associent dans le cadre d'un programme où seront mis en perspective et testés ces concepts juridiques:

- la reconnaissance des Droits de la Nature dans le droit public à l'échèle internationale et locale - reposant sur La "Déclaration Universelle des Droits de la Nature" portée par GARN - qui reconnait aux écosystèmes des droits à l'existence et les devoirs incombant à l'humanité de respecter l'intégrité de leurs cycles vitaux.

- la reconnaissance du Crime d'Ecocide par le droit pénal international - reposant sur la proposition d'amendements de EEE au Statut de la Cour Pénale Internationale - permettrait la mise en place d'un cadre juridique international susceptible de garantir la sureté de la planète.

Ces deux initiatives dressent un paysage juridique susceptible de renforcer les engagements «climatiques» des Etats en proposant **des normes permettant la sauvegarde de l'humanité et de la nature; ainsi que le jugement puis la sanction des crimes environnementaux**. En mettant en lumière l'interdépendance consubstantielle entre les hommes et la nature, elles s'inscrivent dans un débat de fond plus global qui touche à la place de l'homme au sein de la nature afin de nourrir une transformation des consciences collective et des modèles de gouvernance mondiaux.

DES DROITS POUR LA TERRE
VERS DE NOUVELLES NORMES INTERNATIONALES

PROGRAMME/COP2

GARANTIR UNE JUSTICE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

La COP21 sera un moment crucial pour faire valoir **les initiatives portant sur les nouveaux enjeux politiques, économiques, sociaux et écologiques auxquels l'humanité doit faire face.** La coalition *Global Alliance for the Rights of Nature*, le mouvement *End Ecocide on Earth*, les organisations *NatureRights* et *Attac* proposent un vaste programme au cours duquel seront étudiés des concepts juridiques visant à renforcer les engagements climatiques des Etats. Une justice climatique et environnementale internationale passera nécessairement par **l'établissement d'un cadre législatif qui puisse garantir une relation plus harmonieuse entre l'homme et la nature**, permettant ainsi de **prévenir et atténuer les conséquences du réchauffement climatique, de juger et sanctionner des crimes environnementaux et enfin assurer la sauvegarde de l'humanité et de la nature.**

TABLE RONDE "DES DROITS POUR LA TERRE : VERS DE NOUVELLES NORMES INTERNATIONALES"
PLACE TO B - 3 Décembre (15h - 18h)
Convergence des initiatives visant à établir un cadre juridique international pour la protection de la planète: des experts clarifieront les différents **concepts et principes émergeants et convergents relevant de la justice environnementale**, en particulier ceux regroupés dans le **Droit de la Terre** "*Earth Law*" (Droits de la Nature, Communs Globaux, Droits des Générations Futures, Préjudice Ecologique, principe d'anticipation, concept du *Buen Vivir...*) et ceux proposés pour enrichir le droit pénal à l'échelle internationale, européenne et nationale (Crime d'écocide, éco-crimes, crimes contre la santé humaine...).
+ D'INFOS http://www.naturerights.com/blog/?p=1122

"TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE"
MAISON DES MÉTALLOS - 4 et 5 Décembre (9h30 - 18h)
Un tribunal pour les Droits de la Nature d'initiative citoyenne, porté par la GARN en partenariat avec EEE jugera de violations manifestes de droits sociaux et environnementaux pendant deux jours. Des juristes et personnalités de renommée internationale statueront sur des cas emblématiques tels que le changement climatique, les OGMs, les méthodes extractivistes et d'autres violations environnementales, en se basant sur les cadres juridiques émergeants du "Droit de la Terre" (Earth Law) : **Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère** et proposition d'amendements au **Statut de la Cour Pénale Internationale** sur le **crime d'écocide**.
+ D'INFOS **ANGLAIS**: http://therightsofnature.org/rights-of-nature-tribunal-paris/ **FRANÇAIS**: http://www.naturerights.com/blog/?p=1126

CONFÉRENCE DE PRESSE "END ECOCIDE ON EARTH"
10 Décembre - Date anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris en 1948
EEE annoncera publiquement, en compagnie d'un ou plusieurs Chefs d'Etats, le dépôt auprès de Ban Ki Moon d'une proposition de 17 amendements au Statut de la Cour Pénale Internationale portant sur le crime d'écocide, afin de consacrer et d'universaliser le le droit de l'homme à un environnement sain ainsi que les droits pour la Terre.

"KEEP THE OIL IN THE GROUND : CRIME CLIMATIQUE ET ÉNERGIES FOSSILES"
Participation à divers évènements liés à la campagne de désengagement des énergies fossiles, un sujet majeur de sensibilisation directement lié aux recommandations du Tribunal. Il sera envisagé au regard des concepts de justice climatique, de crime d'écocide et de droits de la nature.

- BLOG SUR LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE : "DES DROITS POUR LA TERRE"
(en partenariat avec Place to B)
Dès septembre 2015, un blog dédié réunira des experts reconnus en Droits de l'Homme et Droits de l'Environnement afin d'exposer et vulgariser les démarches et concepts juridiques reliant leurs domaines respectifs, de confronter les points de vue et proposer des pistes d'évolution de la législation actuelle. L'ambition est de réunir une communauté de chercheurs et experts d'horizons, de cultures et de champs du droit différents afin de **mettre en perspective la convergence des initiatives poursuivant un objectif commun**: construire un cadre juridique cohérent et efficace à l'échelle internationale et locale afin de préserver les écosystèmes et l'humanité qui en dépend.

- CAMPAGNE CITOYENNE *(TBC pétition AVAAZ)*
Dès septembre, sera initiée une campagne grand public en soutien aux Etats désireux de porter le projet d'amendement de EEE, se déroulant sur deux rendez-vous internationaux:
Septembre : **Conférence des Nations Unies sur les Objectifs** pour le développement durable, un moment charnière sur la route de la COP21 pour la reconnaissance des crimes environnementaux.
Décembre : **COP21**, momentum pour faire valoir l'urgence d'une justice climatique globale.
La campagne permettra la remise d'une **pétition à M. Ban Ki-Moon** témoignant d'un appui citoyen massif pour légitimer la démarche d'Etats courageux prêts à encadrer les activités industrielles les plus dangereuses.

DROITS DE LA NATURE & CRIME D'ECOCIDE

La « *Global Alliance for the Rights of Nature* » et « *End Ecocide on Earth* » sont des acteurs d'envergure internationale ayant mené des stratégies de long terme dans leurs domaines et territoires respectifs. Ils défendent un objectif commun: mettre en place un cadre juridique nécessaire à la protection des écosystèmes et des hommes qui en dépendent. Ils s'associent pour la COP21 pour renforcer leur message et montrer les complémentarités de leurs propositions, en partenariat avec l'association *NatureRights* et *Attac*.

GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE (GARN) est une coalition d'organisations et individus engagés dans l'adoption et la mise en oeuvre de systèmes juridiques visant **la reconnaissance, le respect et l'application de la "Déclaration Universelle des Droits de la Nature".** Cette déclaration considère la Nature comme un *sujet* plutôt que comme un *objet*, en reconnaissant une **valeur intrinsèque** à tous les êtres vivants sur terre, pour lesquels elle énonce le **droit d'exister et de se perpétuer.** Ce concept connaît depuis 2006 une évolution importante. Inscrit dans la législation de deux Pays (Equateur et Bolivie) et ayant fait l'objet de nombreuses initiatives locales dans le monde (entre autres 180 ordonnances municipales aux Etats Unis). Le concept de "Droit de la Nature" **a été soutenu par plus de 800.000 personnes sur 122 pays, et la "Déclaration Universelle Des Droits de la Nature" acclamée par 35.000 personnes lors du Sommet de Cochabamba.** La *GARN* a remis à RIO+20 une pétition soutenue par 120.000 signatures au Secrétaire Général des Nations Unies; a réalisé deux Tribunaux Internationaux des Droits de la Nature en 2014 (Quito et Lima) présidés respectivement par ***Vandana Shiva*** et ***Alberto Acosta***. http://therightsofnature.org/

END ECOCIDE ON EARTH (EEE) est un mouvement citoyen visant à **faire reconnaitre le crime d'écocide par le droit pénal international.** Un écocide serait définit par une atteinte grave et durable à un espace naturel d'intérêt commun et/ou à un service écosystémique nécessaires au maintien des conditions actuelles de vie sur terre. EEE a d'abord défendu un **projet de directive européenne sur le crime d'écocide** sous forme d'ICE (**Initiative citoyenne européenne**) puis de pétition européenne et a collecté **185.500 signatures** en Europe. Soutenu par un groupe d'experts juridiques internationaux, EEE a travaillé en parallèle sur une **proposition de texte d'amendements au Statut de Rome de la Cour pénale Internationale,** afin d'y inclure le crime d'écocide. EEE exerce aujourd'hui du lobbying auprès de divers gouvernements pour qu'ils soutiennent la proposition et la soumettent au vote des Etats parties à la CPI. EEE mobilise aussi la société civile, en amont de la COP21, afin qu'elle apporte son soutien à la proposition.
http://www.endecocide.org

PROPOSITION D'AMENDEMENTS DE *EEE* AU STATUT DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE
La reconnaissance du crime d'écocide en temps de paix permettrait d'établir l'effectivité de l'ensemble des normes émergentes par la mise en place d'un cadre juridique pénal international susceptible de garantir la sureté de la planète; par la protection des communaux globaux et des services écosystémiques transfrontaliers, dans le respect des limites planétaires connues. La valeur fondamentale sur laquelle repose l'incrimination d'écocide est la "sûreté de la planète". Cette valeur a vocation à devenir une norme impérative ; l'homme dans cette vision est une des composantes protégées mais pas l'unique. De fait, l'interdiction de l'écocide garantirait le droit de l'homme à un environnement sain mais aussi consacrerait le droit de la nature à être protégée. Cette proposition est, de fait, une approche transversale entre les droits de la nature et les droits de l'humanité. Elle permet de les mettre en corrélation, d'encadrer les activités industielles les menacant afin d'assurer des conditions de vie saines aux générations présentes et futures.

NATURERIGHTS (NR) est une organisation ayant pour objet **la promotion des «Droits de la Nature»,** entendus dans le sens d'une interdépendance consubstantielle entre les Hommes et la Nature. NR travaille à identifier, soutenir et connecter les initiatives juridiques émergentes, et s'inscrit dans un vaste réseau d'acteurs qui défendent des systèmes de gouvernance du "Droit de la Terre" et ainsi que les principes et les pratiques qui les sous-tendent, afin qu'ils deviennent une réalité sur le plan philosophique, juridique, économique et social.
NR est le **partenaire opérationnel de EEE et de GARN pour les évènements liés à la COP21**. NatureRights a collaboré avec la *Pachamama* (organisation fondatrice de la *GARN*) en 2010 pour soutenir la création du *fond fiduciaire du Yasuni-ITT* ; et est engagée depuis 2013 auprès de l'initiative *End Ecocide on Earth* en tant que partenaire opérationnel en France.
http://www.naturerights.com/

ATTAC est un **mouvement d'éducation populaire** tourné vers l'action citoyenne qui, depuis sa création en 1998, se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, **pour la prise de pouvoir par les citoyen.ne.s sur leur vie, la construction d'une démocratie active et de convergences entre mouvements sociaux au sein du mouvement altermondialiste.** Car il existe des alternatives, pour une transition vers une société solidaire et respectueuse de la nature. Nous ne sommes pas condamné.e.s à subir les ravages de cette mondialisation et le cynisme des élites. Association à nulle autre pareille, Attac est financée par ses adhérents et est animée par ses militants. Présente sur le terrain dans les luttes quotidiennes contre les ravages du néolibéralisme, Attac fournit des analyses nécessaires et organise des actions pour construire des alternatives crédibles.
www.france.attac.org

CONTACTS / PLUS D'INFOS
NATURERIGHTS (Opérations): Samanta Novella <*lanovella@gmail.com*>
EEE (COP21): Marie Toussaint <*mariev.toussaint@gmail.com*>
EEE (Juridique): Valérie Cabanes <*valerie@endecocide.eu*>
GARN (secrétariat): Natalia Greene <*nati.greene@gmail.com*>
Attac : Jacqueline Balvet <*jbalvet@attac.org*>

Atelier 2

Pilier Liberté de circulation et D'installation

Temps 1 : durée 1h30-2h00 (temps prioritaire)

Méthode : tour de table le plus souvent possible afin que chacun et chacune puisse prendre la parole

- ✓ Débat « de fond» sur le projet de nouveau livre « Migrant-es et Liberté de Circulation et d'Installation »
- ✓ Débats sur la pertinence des idées reçues
- ✓ Débats sur la pertinence des propositions
- ✓ Lister les raisonnements et idées manquantes
- ✓ Répartir les tâches d'écriture

Temps 2 : durée 1h00-1h30

- ✓ Écriture du Kit Militant pour le réseau de territoires engagés

Temps 1 :

Projet de nouveau livre « Migrant-es et Liberté de Circulation et d'Installation »

Préface par xxx……

Introduction……

15 idées reçues sur les migrant-es et leur déconstruction……

Discuter d'une reformulation des idées reçues ?

1 « La migration, c'est un phénomène nouveau, avant on était chacun chez soi, et c'était beaucoup mieux comme ça»

2 « Entre les demandeurs d'asile et les autres, on va être envahit ! »

3 « Avec l'accueil des réfugiés syriens, l'Europe remplit largement son devoir »

4 « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde ! »28

5 « La France n'a pas les moyens d'accueillir de nouveaux étrangers ; ça nous coûte cher ! »

6 « Il faut les renvoyer chez eux, cela nous coûterait moins cher »

7 « Pour endiguer le flot de migrants, il suffit de renforcer les mesures policières »

8 « Nous les traitons avec humanité ! »

9 « Une régularisation de tous les sans-papiers constituerait un « appel d'air »»

10 « Ils vont tous devenir français et diluer l'identité nationale ! »

11 « L'immigration clandestine prend le travail des nationaux »

12 « Il serait plus juste de régulariser seulement ceux qui fuient les guerres ou bien seulement ceux qui travaillent »

13 « On y est pour rien nous, dans leurs guerres ! »

14 « Les réfugiés climatiques, c'est un fantasme d'écolo »

15 « Et pourtant, on aide depuis toujours les pays les plus pauvres »

- **Les propositions du Mouvement UTOPIA**……

Nos positions

28 Référence à une phrase célèbre mais habituellement tronquée du discours prononcé par Michel Rocard pour le cinquantenaire de la CIMADE en novembre 1989 : *La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part*. Conviction réaffirmée par le même Michel Rocard le 26 septembre 2009, pour le 70e anniversaire de la CIMADE : *La France et l'Europe peuvent et doivent accueillir toute la part qui leur revient de la misère du monde !*

Aucun être humain n’est illégal

Pour la Liberté de circulation et d’installation

Un accès aux droits fondamentaux pour toutes et tous

Pour une souveraineté alimentaire

Nos actions

S’organiser avec d’autres….au sein de l’O.C.U

Proposer un Passeport de citoyenneté universelle

Lancer un processus pour un nouveau traité international sur les droits des migrantsConstruire un réseau de territoires engagés

- **Conclusion**……

Préface

- Une dimension « expert » ou une dimension « personnalité humaniste » ?

Introduction

1ère partie : Les idées reçues

Idée reçue n°1

« La migration, c'est un phénomène nouveau, avant on était chacun chez soi, et c'était beaucoup mieux comme ça»

Ancienne idée reçue n°5 à actualiser

Les principaux raisonnements à développer :

. Les migrations ont façonné l'Histoire même de l'Humanité. Il est aujourd'hui prouvé que l'espèce humaine, née dans la corne de l'Afrique, a migré vers les autres continents il y a 100 000 ans. Au fil des millénaires, les Hommes se sont adaptés à leurs différents milieux naturels et ont développé des morphologies et des pigmentations différentes. C'est bien la migration qui a façonné la diversité et la richesse de l'espèce humaine.

. En France, le véritable contrôle des migrations ne date que de 1974, au moment du choc pétrolier, lorsque la suspension de l'immigration de travail est officiellement décrétée.

. Aujourd'hui la liberté d'aller et venir existe pour certains : pour les ressortissants des pays européens, des Etats-Unis, du Japon, du Canada, d'Australie. Au nom du principe d'égalité, nous devons revendiquer pour tous, cette liberté d'aller et venir.

. Le principe de la liberté de circulation est inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, article 13 :

- Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
- Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

….

….

….

….

Idée reçue n°2

« Entre les demandeurs d'asile et les autres, on va être envahit ! »

(Nouvelle idée reçue : elle reprend notamment l'ancienne idée reçue n°7 + l'idée reçue 14)

Les principaux raisonnements à développer :

Rappeler la régularisation de 2003 en Italie et de 2005 en Espagne

Rappeler les chiffres concernant le nombre de migrant-es en France et dans le monde

Rappeler les chiffres de demandes d'asile acceptées en France et en Europe

….

….

….

Idée reçue n°3

« Avec l'accueil des réfugiés syriens, l'Europe remplit largement son devoir »

Nouvelle idée reçue

Les principaux raisonnements à développer :

Rappeler les chiffres concernant la répartition réelle des réfugié-es syrien-nes

Pourquoi discriminer d'autres nationalités, qui peuvent aussi vivre des conflits et situations difficiles ? danger du tri

….

….

….

Idée reçue n°4

« On accueille toute la misère du monde ! »29

Ancienne idée reçue n°1 à actualiser

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. Les migrants sont issus en grande partie de pays à revenu intermédiaire**30** et sont pour la plupart des migrants qualifiés.**31**

. Non seulement il faut un « pécule » de départ qui servira à payer le voyage et les passeurs, mais de plus les migrants comptent valoriser leurs compétences dans le pays d'accueil. Issus pour la plupart de pays à revenu intermédiaire, ils n'ont pas l'objectif d'être « assisté », mais celui de réussir leur vie et d'aider leur famille restée au pays.

. Dans les pays à revenus faibles, on constate des taux d'expatriation des diplômés se situe entre 50% et 60%[32] ; ce qui est considérable.

….

….

….

29 Référence à une phrase célèbre mais habituellement tronquée du discours prononcé par Michel Rocard pour le cinquantenaire de la CIMADE en novembre 1989 : *La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part*. Conviction réaffirmée par le même Michel Rocard le 26 septembre 2009, pour le 70e anniversaire de la CIMADE : *La France et l'Europe peuvent et doivent accueillir toute la part qui leur revient de la misère du monde !*

30 Pays à revenu intermédiaire : Pays dont le produit national brut (PNB) annuel par habitant était supérieur à 765 dollars mais inférieur à 9386 dollars en 1995. Ces pays ont un niveau de vie plus élevé que les pays à faible revenu ; leurs habitants ont accès à plus de biens et de services, mais beaucoup d'entre eux ne peuvent toujours pas subvenir à leurs besoins essentiels. On compte actuellement environ 67 pays à revenu intermédiaire de 1 million d'habitants ou plus. La population totale de ces pays dépasse 1,5 milliard d'habitants. http://www.worldbank.org/depweb/french/modules/glossary.html

31 EL MOUHOUB MOUHOUD, Professeur d'Economie à l'Université Paris Dauphine : *Immigration, migration et mondialisation : quelle politique mettre en place ?* Conférence UTOPIA, 29-11-2006, http://canalc2.u-strasbg.fr/video.asp?idvideo=5810

32 Voir les travaux de l'universaire El Mouhoub MOUHOUD

Idée reçue n°5

« La France n'a pas les moyens d'accueillir de nouveaux étrangers ; ça nous coûte cher !»

Ancienne idée reçue n°2 à actualiser

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. A noter également que lorsqu'un étranger arrive dans un pays à l'âge actif, il n'a rien coûté à l'Etat en matière de formation et d'éducation, et même s'il est plus exposé au risque de chômage, il reste proportionnellement plus longtemps dans la vie active.

. En France, un "Audit de la politique d'immigration, d'intégration et de co-développement" [33] a été réalisé par des sénateurs et des députés à l'Assemblée Nationale et au Parlement Européen, de tous bords politiques, avec la participation de 35 chercheurs et experts (économistes, sociologues, géographes, historiens, démographes,..). Leur rapport, publié en mai 2011, montre qu'annuellement les immigrés bénéficient de 47,9 milliards d'euros de dépenses de protection sociale alors qu'ils cotisent pour 60,3 milliards d'euros. Le rapport est donc largement en faveur du pays d'accueil.

+ reprendre des chiffres actualisés concernant la Grande-Bretagne ?

….

….

….

Idée reçue n°6

« Il faut les renvoyer chez eux, cela nous coûterait moins cher »

Ancienne idée reçue n°3 à actualiser

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. L'évaluation du coût total reste difficile, et variable selon les sources, tant sont perméables les frontières entre les différents secteurs de dépense, et nombreux les secteurs de l'activité, mobilisés à une étape ou une autre du processus dit « d'éloignement ».

33 Rapport initié par l'association *Cette France là* (www.cettefrancela.net.)

. De 20000 euros par étranger éloigné, selon le sénateur Pierre Bernard-Reymond dans sa présentation des crédits en commission des finances du sénat pour la loi de finance initiale pour 2009,[34] à 30000 euros selon Carine Fouteau.[35] Au total, de 700 millions d'euros par an selon Carine Fouteau, à 2 milliards d'euros selon les auteurs de Cette France-là, quand on prend en compte le cumul des coûts de la rétention administrative et des reconduites à la frontière, des coûts de gardes et d'escortes, du coût de construction de locaux et de centres de rétention, du coût des interpellations et du contrôle de l'immigration.[36]

Voir les derniers chiffres de la Cimade, de Frontexit…

….

….

….

Idée reçue n°7

« Pour endiguer le flot de migrants, il suffit de renforcer les mesures policières »

Ancienne idée reçue n°4 à actualiser

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. Le désespoir et la détermination des migrants ne s'arrêteront pas aux frontières, fussent-elles particulièrement bien gardées.

Liens avec la constitution de réseaux de passeurs

….

….

….

34 http://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2009/np/16/164.html

35 CARINE FOUTEAU, p. 40-41.

36 *Cette France-là*, « Eléments pour une évaluation du coût de la politique d'éloignement » p. 387

Idée reçue n°8

« Nous les traitons avec humanité ! »

Ancienne idée reçue n°6 …fusionnée avec l'ancienne idée reçue n°13 / à actualiser et rééécrire

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. La politique européenne concernant les droits des migrants est dure et restrictive sur les conditions du regroupement familial, les conditions d'accès au droit au séjour et la durée possible de la rétention.

. Une expulsion est une catastrophe. Elle entraîne la séparation des familles, l'arrêt de la vie sociale, au travail, dans le quartier, à l'école, la perte des biens. Rappelons entre autres que les cotisations pour la retraite des migrants expulsés ne leur sont pas restituées.

Citer l'exemple de la situation de Calais et des environs ?

Souligner les risques du voyage pour les migrant-es ?

….

….

….

Idée reçue n°9

« Une régularisation de tous les sans-papiers constituerait un « appel d'air »»

Ancienne idée reçue n°9 / A actualiser

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. La France est loin d'être le pays d'accueil que l'on nous présente parfois : les migrants représentent seulement 5,6% de la population en France, contre 18% au Canada, 9% en Autriche ou encore 10% aux USA.37

. Il faut également déconstruire la « fable » de la pseudo théorie de « l'appel d'air » qui voudrait que si l'on facilite la régularisation de migrants sur un territoire, cela donnerait un « signal » à d'autres migrants pour venir sur ce même territoire. L'Histoire montre qu'il s'agit d'un mythe. Dans

37 Sur cette question, des informations chiffrées autant qu'on en veut …
http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000765/0000.pdf

les années 90, après la chute du mur de Berlin, de très nombreux observateurs annonçaient un déferlement –qui n'a jamais eu lieu - en Europe des populations de l'Est.

. De même, les régularisations massives en Italie en 2003 de 634 000 sans-papiers ou en Espagne en 2005 de 690 000 sans-papiers n'ont pas provoqué « d'appel d'air ».

. Une politique de régularisation permettra des allers et retours avec le pays d'origine.

….

….

….

Idée reçue n°10

« Ils vont tous devenir français et diluer l'identité nationale ! »

Ancienne idée reçue n°8 / A actualiser

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. Nous proposons une régularisation et non une naturalisation de tous les sans-papiers. La régularisation consiste à donner un titre de séjour de longue durée, la naturalisation permet d'accéder à la nationalité française. Il s'agit de deux enjeux différents et certains font l'amalgame en jouant sur les peurs d'une soi-disant « dilution de l'identité nationale ».

. La clandestinité provoque le repli sur soi, la non socialisation. Au contraire, une régularisation de longue durée permettrait à tous de vivre ensemble et de construire du commun. Accéder aux droits, aux services, participer pleinement à la vie de la cité sont les seules solutions qui permettront aux migrants de s'intégrer pleinement dans la société française.

….

….

….

Idée reçue n°11

« L'immigration clandestine prend le travail des nationaux »

Ancienne idée reçue n°10 / A actualiser

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. Les exemples montrent qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre d'immigrés et le taux de chômage.

. Par ailleurs, la clandestinité crée mécaniquement du dumping social.

….

….

….

Idée reçue n°12

« Il serait plus juste de régulariser seulement ceux qui fuient les guerres ou bien seulement ceux qui travaillent »

Ancienne idée reçue n°11 modifiée / A écrire et à actualiser

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. La politique liée aux critères n'est pas automatique et impartiale. Elle implique des choix, des priorités et l'obligation d'un tri entre ceux qui « méritent » de rester et les autres, donc de l'arbitraire.

. Régulariser les seuls travailleurs n'a pas de sens et reviendrait à régulariser ceux qui ont pu se procurer de faux papiers, sans régulariser ceux qui travaillent au noir ni leurs familles.

Faire un point sur les « hot spots » annoncés et la notion de tri entre les « bon-nes » et les « mauvais-es » migrant-es

….

….

….

Idée reçue n°13

« On y est pour rien nous, dans leurs guerres ! «

Nouvelle idée reçue

Les principaux raisonnements à développer :

…. Exploitation néo-colonialiste des ressources

…. Soutien aux dictateurs

…. Reprendre et actualiser la partie « responsabilité des pays du Nord » de la version 2010 de notre livre « sans papiers »

….

….

….

Idée reçue n°14

« Les réfugiés climatiques, c'est un fantasme d'écolo »

Nouvelle idée reçue (reprise d'une partie de l'ancienne idée reçue n°15)

Les principaux raisonnements à développer :

….

….

….

Idée reçue n°15

« Et pourtant, on aide depuis toujours les pays les plus pauvres »

Ancienne idée reçue N°12 fusionnée avec l'ancienne idée reçue n°15 / à actualiser

Les principaux raisonnements à développer :

. On parle aujourd'hui de co-développement alors que l'on pratique une véritable politique néocolonialiste.

. Le co-développement est aujourd'hui réduit à l'octroi de crédits conditionnés par les résultats en matière de contrôle de l'émigration des pays de départ. La politique de coopération est désormais subordonnée à la gestion des flux migratoires, selon les termes d'un véritable chantage.

. Quant à l'aide financière, elle s'opère aujourd'hui essentiellement à travers les transferts de fond et très peu à travers l'aide institutionnelle.

. La mise en œuvre des règles du commerce international, telles qu'elles sont aujourd'hui définies par l'OMC, se fait au détriment de la souveraineté, notamment alimentaire, des pays du sud. Les politiques agricoles sont, pour une grande part, responsables de la ruine et de l'exode de millions d'agriculteurs.

. L'Europe, les Etats-Unis et la Chine inondent les marchés africains de leurs produits, à un cours inférieur à celui des productions locales grâce aux aides agricoles, et ils détruisent progressivement l'agriculture vivrière et paysanne. Les exemples sont légion : poulets en provenance de France, pêche, coton des Etats-Unis …

….

….

….

2e partie : Les propositions

Nos positions

Aucun être humain n'est illégal

- la régularisation de tous les sans-papiers actuellement sur le territoire français (dont beaucoup sont exploités du fait de leur absence de statut)
- Fin de la rétention administrative, de la dépénalisation du séjour irrégulier, des politiques sécuritaires…
- Accueil de l'ensemble des réfugiés
- Reconnaissance du statut de réfugié climatique

….

….

Pour la Liberté de circulation et d'installation

….

….

….

Un accès aux droits fondamentaux pour toutes et tous

….

….

….

Pour une souveraineté alimentaire

….

….

….

Nos Actions

S'organiser avec d'autres….au sein de l'O.C.U

L'Organisation pour une Citoyenneté Universelle (O.C.U.) est une organisation de dimension internationale qui a pour objectif de promouvoir et de contribuer à mettre en oeuvre la liberté mondiale de circulation et d'installation des personnes. Elle prend sa source dans la lutte pour les droits humains, et notamment ceux des migrants, menée par ses trois organisations fondatrices.

Impulsé par le Mouvement Utopia, Emmaüs International, et France Libertés, ce projet d'organisation a été reconnu comme « initiative innovante majeure » lors du Forum Social Mondial de Dakar en 2011. Il y a acquis une légitimité de la part de la société civile internationale, s'inscrivant dans le cadre de la construction d'un nouvel espace politique mondial qui partage une ambition, des valeurs et des principes communs. Cette initiative a également été partagée lors du Forum Social Mondial sur les Migrations qui s'est tenu en novembre 2012 à Manille, aux Philippines, et où la notion de citoyenneté universelle a été reprise dans la déclaration finale. Ce projet est donc né et a muri au sein des espaces de discussion mondiaux avant d'aboutir à la création officielle de l'O.C.U. en février 2013, au siège de l'UNESCO à Paris. En mars 2013, l'assemblée de convergence des migrations du Forum Social Mondial de Tunis a intégré les propositions de l'O.C.U. dans sa déclaration finale.

….

….

….

Proposer un Passeport de citoyenneté universelle

Le Passeport de Citoyenneté Universelle est délivré par l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle, comme un acte à la fois symbolique, politique et pédagogique. Il est remis à des personnalités prêtes à soutenir l'initiative de ce passeport et à des migrants qui se battent pour leurs droits et pour la liberté de circulation et d'installation. L'O.C.U. a pour ambition d'être composée des États qui reconnaitront la validité du passeport à leur frontière, ainsi que des organisations et citoyens qui s'engagent en faveur d'une citoyenneté universelle.
Les États qui reconnaîtront la validité du Passeport de Citoyenneté Universelle permettront à leurs détenteurs et détentrices de franchir leur frontière sans visas et de s'installer librement sur leur territoire. Le P.C.U. est un document de voyage. Il n'est pas une pièce d'identité.
A ce jour, à l'occasion du lancement de l'O.C.U en 2013 puis lors de divers évènements, plus de soixante Passeports de Citoyenneté Universelle ont été remis à des personnalités (intellectuels, politiques, artistes…) issues de tous les continents, qui défendent la liberté de circulation et d'installation. L'augmentation du nombre de passeports délivrés ne pourra se faire qu'avec l'accord des Etats.
Il deviendra ainsi, avec le soutien de la société civile au plan international, un symbole de la promotion de la liberté de circulation et d'installation.

….

….

….

Lancer un processus pour un nouveau traité international sur les droits des migrants
Sans renoncer à la nécessité de lutter pour une ratification plus large et surtout une application effective de la Convention des nations unies sur la protection des travailleurs migrants et de leur famille, notre objectif est de proposer l'adoption d'un nouveau traité international sur les droits des migrants et la citoyenneté universelle. Ce nouveau traité s'articulerait autour de cinq axes : La fin des centres de rétention et la non criminalisation des migrants, l'accès aux droits à travers notamment l'application de la Convention International du droit des travailleurs migrants et de

leurs familles, l'élargissement de la notion de droit d'asile à celle des déplacés climatiques, la suppression des visas entre pays signataires et la création d'une nouvelle instance internationale sur la migration à parité avec la société civile en contrepoint de l'OIM.
Des Etats ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour défendre et porter cette initiative auprès de l'Organisation des Nations Unies.

….

….

….

Construire un réseau de territoires engagés

En s'appuyant sur les initiatives développées par certains ensembles urbains ou régionaux dans le monde, l'O.C.U. veut sensibiliser les élus locaux à l'urgente nécessité de replacer le respect absolu de la personne humaine au centre des politiques de migrations et montrer qu'il est possible de le faire dans d'autres cadres que celui de l'Etat-Nation.
Nous pensons que les territoires portent une part importante de responsabilité dans le déploiement de politiques d'intégration et d'accueil, et qu'ils sont garants du respect des droits fondamentaux des migrants sur leur territoire. En mobilisant les principaux leviers que sont la sensibilisation des citoyens et le rôle d'incitation et d'exemplarité des collectivités auprès des acteurs de leurs territoires (citoyens, décideurs politiques, économiques et associatifs), celles-ci peuvent ainsi jouer un rôle central dans l'internationalisation du débat et le changement de cap des politiques migratoires.

….

….

….

Temps 2 :

Ecriture du Kit Militant pour un réseau de territoire engagé

Note David Flacher /Territoires citoyens (universels)

A noter : ce document est actuellement en cours de discussion au sein de l'O.C.U, notamment sur les modalités pratiques de sa mise en œuvre… le débat ne fait donc que commencer !

Proposition de stratégie pour Utopia / l'O.C.U

La construction d'un rapport de force favorable aux migrants ne sera possible qu'en mobilisant l'ensemble des citoyens partageant ces valeurs. Ce sont eux qui pourront convaincre d'autres citoyens. Ce sont eux aussi qui pourront, dans les pays où ils se trouvent, peser ensemble, sur les choix politiques.

Comment mobiliser ces citoyens ? Il faut d'abord aller les chercher là où ils se trouvent, à savoir sur des territoires. Une voie prometteuse consiste donc à travailler avec des territoires (villes, agglomérations, départements, régions…) pour qu'elles servent de levier à cette mobilisation.

Ces territoires pourraient avoir différents niveaux d'engagement. Cette **structure d'engagement** devrait être discutée et soigneusement pensée afin d'être :

- **incitative pour les territoires** : (i) afin qu'ils entrent dans le processus, (ii) afin que, sous la pression citoyenne, ils puissent raisonnablement passer d'un échelon à l'échelon supérieur d'engagement, aidés par la pression des citoyens locaux impliqués ;
- **incitative pour les citoyens et associations locales** : (i) le premier niveau d'engagement doit entrer en résonnance directe avec les préoccupations de groupes de citoyens et d'associations locales sans mobiliser trop d'énergie (il ne doit pas concurrencer les projets des associations locales) ; (ii) les différents niveaux doivent être suffisamment malléables pour s'intégrer autant que possible à des projets locaux ;
- **adaptables aux contextes institutionnels régionaux** (le fédéralisme des Etats-Unis donne des pouvoirs différents aux territoires que l'Etat nation centralisé français…) **mais suffisamment commune** pour que puissent être identifiés des cercles de territoires (se reconnaissant mutuellement) caractérisés par leur niveau d'engagement.

Quels objectifs seraient assignés aux « Territoires citoyens » ?

1. Sensibilisation à la liberté de circulation et d'installation.
2. Aide aux migrants.
3. Lobbying en faveur une évolution des cadres réglementaires locaux et nationaux.
4. Promotion des deux projets de l'O.C.U/ Utopia : (i) conférence internationale sous l'égide de l'ONU (ou traité multilatéral), (ii) reconnaissance du P.C.U.

Pourquoi ces territoires nous suivraient-ils ?

Les territoires peuvent être amenés à nous suivre dans la démarche pour plusieurs raisons :

- leurs dirigeants partagent les valeurs d'Utopia / de l'O.C.U (encouragés et/ou freinés par le contexte politique local) ;
- des associations locales ou des leaders d'opinion (artistes, sportifs…) pèsent pour que les territoires entrent dans l'O.C.U, les territoires pouvant aussi en tirer une « bonne conscience/image » sans trop s'engager au début.

Un enjeu majeur réside donc dans la définition de la grille des niveaux d'engagement qui est probablement le maillon essentiel.

Une proposition de grille à soumettre au débat :

A noter que sur cette question des niveaux d'engagement une autre architecture globale, partant d'une première étape centrée autour de l'accueil concret au niveau local et allant vers une dernière étape d'implication des territoires à la démarche internationale et de long terme de l'O.C.U, a été proposée lors des premières discussions à l'O.C.U… l'idée est actuellement de tester les différents agencements de ces niveaux d'engagement auprès d'élu-es pour voir ce qui fonctionnerait le mieux.

Niveau d'engage-ment	Nature de l'engagement (cumulatif)	Objectifs
*	• Organisation par des associations locales d'un événement le 23 mai, selon un cahier des charges préétabli. • Identification de porteurs de P.C.U (multiple de 2 PCU (paritaire) selon la taille de la ville) avec remise en présence d'officiels territoriaux.	• Sensibilisation. • Mobilisation d'acteurs locaux sur des objectifs de l'O.C.U. • Développement du réseau d'ambassadeurs.
**	• Signature par l'exécutif territorial de l'appel à une conférence/traité international et à la reconnaissance du P.C.U par son pays. • Labelliser des initiatives d'associations locales comme « Initiative Territoires Citoyens ».	• Appuyer le lobbying auprès des Etats et de l'ONU sur le soutien d'un réseau de territoires. • Accroître le degré d'implication du tissu associatif local. Faire apparaître les actions de l'O.C.U comme complémentaires des actions locales.
***	=> Territoires sanctuaires à l'image de ce qui se pratique aux Etats-Unis : vote officiel d'un texte (même sans valeur légale) – ou éventuellement referendum citoyen – afin de donner comme consigne aux acteurs (fonctionnaires…) du territoires de ne pas dénoncer ou refuser de servir des migrants. => Organisation de parrainage de demandes de régularisations (parrainages individuels, parrainages républicains…). => Programmes d'intégration locaux tels que le « réseau contre les rumeurs et préjugés » de la ville de Barcelone, le programme « Femmes, Santé et Violence » de Bilbao, le programme éducatif « Parents d'ici » des écoles de Hambourg, le Festival de Saint-Georges de Southwark (Londres) impliquant les communautés migrantes locale, le Conseil nantais pour la citoyenneté des étranger, plate-forme d'enseignement linguistique… www.eu-mia.eu/cases	• Forme de désobéissance civique visant à responsabiliser les acteurs et à préserver les conditions de vie des migrants. *(*http://www.ojjpac.org/sanctuary.asp*)* • Implication de la population dans des actions en faveur des migrants.
****	Développement de l'accueil solidaires (mobilisation des zones rurales permettant un hébergement villageois contribuant à la lutte contre la désertification rurale, sur le modèle de Acquaformosa, Riace, Lampedusa… en Italie ou sur le modèle du réseau des élus hospitaliers du Nord Pas de Calais pour les migrants en transit…).	Structuration d'une intégration impliquant directement les citoyens et les territoires.
*****	Des papiers pour les « sans-papiers », associés à un ensemble de droit (en fonction de ce que permettent les constitutions nationales/fédérales) : accès au logement, à des aides sociales… A l'image de ce qui se fait (du moins pour les papiers) à New-York, Los Angeles, San Francisco, New Haven…	• Donner davantage de droits aux migrants • Accroître la pression

Quelle organisation ?

Pour faire vivre un tel projet, une **action d'animation et de coordination par l'O.C.U** est indispensable (cf. financement ci-dessous). Cette activité comprend :

- le développement de programmes communs fédérateurs autour des objectifs de

« Territoires Citoyens » supposant la création de kits militants[38], de mise en réseau des acteurs… ;
- l'animation du réseau des Territoires Citoyens en tant que réseau ;
- la mise en avant des réalisations par le réseau des Territoires Citoyens ;
- le lobbying auprès des acteurs politiques nationaux et internationaux, en lien avec les exécutifs territoriaux et les associations locales ;
- la prospection de nouveaux territoires ;
- la recherche de financements complémentaires.

Cette coordination pourra être centralisée dans un premier temps et partiellement décentralisée au niveau continentale voire sous-continentale avec le développement du réseau.

Au niveau des exécutifs territoriaux, au moins un **correspondant territorial devra être désigné**. Il sera l'interlocuteur de l'O.C.U et sera chargé de la mise en œuvre du cahier des charges défini en commun avec l'O.C.U, notamment en vue de la mobilisation des acteurs citoyens locaux et du lobbying politique.

Quels financements ?

La question du financement est une question clef. Elle concerne :

- l'O.C.U, qui devra assurer une activité de coordination au niveau mondial ;
- l'ensemble d'associations locales qui prendront en charge les activités au niveau des territoires.

Le financement pourrait, au moins dans une première période, venir essentiellement des territoires sous la forme d'une double participation : (i) une **cotisation à l'O.C.U** (ou à son antenne « Territoires citoyens »), (ii) une **subvention aux associations locales** fléchées sur des activités spécifiques à ce programme.

Ces participations dépendraient de la taille de la ville, de la région du monde considérée et du niveau d'engagement.

Cette première ébauche de principes de financement n'épuise pas la question car l'O.C.U aura besoin de locaux, de traducteurs…

Quels acteurs pour démarrer le travail ?

Pour démarrer ce travail :

38 Différents kits militants seront développés en fonction du type d'action mis en place.
- Kits destinés aux associations locales et aux citoyens : mode d'emploi de l'organisation de certaines actions, ressources disponibles, conseils pour les activités de lobbying…
- Kits destinés aux villes pour décrire le cahier des charges des actions.

- **dans un premier temps, il convient de caler la proposition en la formatant au mieux. Cela suppose de :**
 - rencontrer quelques acteurs de collectivités déjà mobilisées pour adapter le format en tenant compte des contraintes et points de vue des territoires ;
 - rencontrer des réseaux de territoires ayant une expérience du montage de réseaux (ICLEI…) ;
- **dans un deuxième temps, sur la base de ces discussions précédentes :**
 - choisir quels sont les premiers territoires à mobiliser (grandes capitales très visibles, petits territoires déjà très engagés, les deux…) ;
 - identifier les acteurs qui pourraient nous accompagner, au niveau français (Alternatiba ?) et à l'étranger ;
 - identifier les relais d'opinions parmi nos porteurs (ou futurs porteurs de PCU) ;
 - envisager une exposition, tournée d'artistes ou de sportifs… qui passeraient par les premiers Territoires citoyens ?
- **Se lancer !**

Atelier 3 Accès aux droits

Livre collectif « Féminisme et lutte contre le patriarcat »

Temps 1 : durée 1h30-2h00 (temps prioritaire)

Méthode : tour de table le plus souvent possible afin que chacun et chacune puisse prendre la parole

Débat « de fond » sur le projet de nouveau livre «Féminisme et lutte contre le patriarcat»

Débats sur la pertinence des idées reçues

Débats sur la pertinence des propositions

Lister les raisonnements et idées manquantes

Répartir les tâches d'écriture

Temps 2 : Quelle(s) campagne(s) pour Utopia

Temps 1 :

Projet de nouveau livre « Féminisme et lutte contre le Patriarcat »

1ère partie : Les idées reçues

Idée reçue n°1

« Les femmes naturellement sont plus émotives, sensibles et plus attentionnées que les hommes. Elles se fient plus souvent à leurs instincts »

Les principaux raisonnements à développer :

=> Défenseurs du déterminisme génétique de l'identité sexuelle = par nature les femmes et les hommes sont différents dans leurs comportements et leurs personnalités...

….

….

=> Notion de plasticité du cerveau = Le cerveau construit sans cesse et se modifie en fonction de nouveaux apprentissages. Cf Catherine Vidal :

« En définitive, les différences neurobiologiques qui existent entre les êtres humains proviennent, certes, des caractères dont ils ont hérité, mais surtout de l'apprentissage qu'ils ont reçu et de l'influence du milieu dans lequel ils ont vécu. »

….

….

….

Idée reçue n°2

« Une femme, c'est tellement différent d'un homme. Elles ne peuvent pas faire les mêmes choses. Par exemple, les femmes sont moins bonnes en math. »

Les principaux raisonnements à développer :

Notion de « menace du stéréotype » & théorie de l'affirmation de soi =

Toute personne sera moins performante dans un domaine si on lui dit / inculque / apprend qu'elle est, de fait, moins performante dans ce domaine.

(« impuissance apprise » =Cf test de l'anagramme en classe) : les femmes intériorisent le cliché

qu'elles sont moins bonnes en math et dc le reproduise.

….

….

….

Idée reçue n°3

« Le rôle de la femme est « naturellement » d'élever ses enfants »

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….

….

….

Idée reçue n°4

« En politique, comme dans les entreprises, favoriser les femmes pour qu'elles obtiennent des postes est anti-féministe car elles ne seraient plus désignées pour leurs compétences »

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….

….

….

Idée reçue n°5

« Le couple, c'est un homme et une femme : c'est comme ça depuis la nuit des temps et comme ça que la nature nous a conçu »"

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….

….

….

Idée reçue n°6

« Le féminisme n'est plus nécessaire aujourd'hui (en France?) et est passé de mode / *souhaite domination des femmes sur les hommes ?* »

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….=> On assigne donc très tôt un rôle aux enfants dans notre société en fonction de leur sexe biologique.

….Ceci a un impact très fort sur les rapports entre les femmes et les hommes dans nos sociétés et sur les places que les personnes occupent (cf idées reçues précédentes)

Chiffres sur les inégalités femmes-hommes :

….=> salariales / temps de travail / retraites

=> violences / violences conjugales

=> viols

=> Répartition heures « tâches ménagères » (pas d'évolution dps 10 ans)

=> Women tax

….

…

Autres idées reçues à développer….ou pas

« Les femmes ont moins envie de faire l'amour que les hommes »

« Quand on s'habille court ou quand on se maquille trop, il ne faut pas s'étonner de se faire siffler ou agresser »

2e partie : Les propositions

Proposition 1

Déconstruction le genre (stéréotypes) notamment par l'éducation (école), et dans le langage (pratiques orales et écrites)

Les principaux raisonnements à développer :

….

….

….

Proposition 2

Conquérir l'égalité dans le monde du travail : évolution de carrière, échelle des salaires

Les principaux raisonnements à développer :

….

….

….

Proposition 3

Obtenir l'égalité devant l'exercice de la citoyenneté : parité vs tirage au sort

Les principaux raisonnements à développer :

….

….

Proposition 4

Promouvoir l'égalité dans la sphère domestique : répartition des tâches ménagères, le fait de s'occuper des enfants

Les principaux raisonnements à développer :

….

….

….

Proposition 5

Pour une laïcité qui garantisse l'égalité

Les principaux raisonnements à développer :

….

….

….

Proposition 6

Imaginer un espace public qui permette une émancipation de tous et toutes

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….

….

….

Proposition 7

Changer de regard sur la famille et la parentalité : aborder les différents modèles

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….

….

….

Proposition 8

S'engager contre la prostitution

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….

….

….

Proposition 9

Vers une Sexualité libre

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….

….

….

Temps 2 :

Quelle(s) campagne(s) pour Utopia ? »

….

….

….

Le plan d'action autour de la promotion du livre de Taslima Nasreen

….

….

….

L'action d'Utopia le 8 mars

….

….

….

Atelier 4 : Accès aux droits

La question du revenu universel

Temps 1 : durée 1h30-2h00 (temps prioritaire)

Méthode : tour de table le plus souvent possible afin que chacun et chacune puisse prendre la parole

Débat « de fond » sur le projet de prise de position (éventuellement livre à venir) sur «La question du revenu Universel»

Débats sur la pertinence des idées reçues

Débats sur la pertinence des propositions

Lister les raisonnements et idées manquantes

Répartir les tâches d'écriture

Temps 2 : Quelle(s) campagne(s) pour Utopia ?

Temps 1

Projet de prise de position / éventuellement nouveau livre nouveau livre **sur la question du Revenu Universel**

1ère partie : Les idées reçues

Idée reçue n°1

« On ne doit pas dissocier un revenu d'un travail »

Les principaux raisonnements à développer :

….
….
….
….
….
….

Idée reçue n°2

« Il vaut mieux aller vers le plein emploi par la réduction du temps de travail»

…
…
…
…
…

Idée reçue n°3

« Le Revenu Universel est irréaliste, on ne peut pas le financer»

….
….
….
….
….
….

Idée reçue n°4

« Le Revenu Universel va cannibaliser toutes les marges de manœuvre financières de l'Etat » C'est un « solde de tout compte » qui remplace les prestations sociales et plus largement la politique de redistribution »

….
….
….
….
….

Idée reçue n°5

«Le Revenu Universel va favoriser le retour des femmes au foyer »

….
….
….
….
….
….
….

Idée reçue n°5

« Si le Revenu Universel existe, plus personne ne va travailler. Ca encourage la paresse » Qui va produire la richesse ? »

….

….

….

….

….

Idée reçue n°6

«Le Revenu Universel va couper la société en deux. Il y aura ceux qui vont travailler pour payer le Revenu Universel aux autres.

….

….

….

….

….

….

Idée reçue n°7

« Pourquoi ne pas donner un Revenu Universel uniquement aux plus pauvres ?»

….

….

….

….

….

….

….

Idée reçue n°8

« Pourquoi ne pas avoir plus de gratuité plutôt qu'un Revenu Universel ? »

…

….

….

….

….

Idée reçue n°9

« En échange du revenu Universel, ce serait logique que l'on s'acquitte d'une tâche d'intérêt général »

…

….

….

….

….

Idée reçue n°10

« Imaginer un Revenu Universel en 3 briques : euros, monnaies locales et prestation gratuite, n'est-ce pas flécher la consommation et donc une atteinte à la liberté ? »

….

…

….

….

….

Idée reçue n°11

« Quel intérêt de donner un Revenu Universel aux enfants ? »

….

….

Idée reçue n°12

« Pourquoi ne pas aller vers « le salaire à vie »comme le propose le Réseau salariat ?

….

…

….

….

….

2e partie : Les propositions

1/ Les contours du Revenu Universel pour Utopia

Mise en perspective du Revenu Universel comme outil au service d'un projet de société

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….Description de que nous appelons « besoins fondamentaux » et de la manière dont la société s'organise pour les couvrir et les rendre universels

….

….

….

….

….

….

Description de ce que nous proposons comme dispositif de revenu universel

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

. La partie monétaire en euros / quel montant et pourquoi

. La partie / ou non monétaire en monnaie locale

. La partie / ou non en gratuité

….
….
….
….

1/ Les mesures de transition pour Utopia

Le revenu Etudiant

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….
….
….
….
….

Une retraite unique

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….
….
….
….
….
….

Une extension du champ de la gratuité

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….
….
….
….
….
….

La mise en place de monnaies locales

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….
….
….
….

La poursuite de la réduction du temps de travail

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….
….
….
….

La réforme fiscale

<u>Les principaux raisonnements à développer :</u>

….
….
….
….
….
….
….
….
….
….

Temps 2 : Quelle(s) campagne(s) pour Utopia ?

….
….
….
….
….
….
….
….
….
….
….
….
….
….
….
….
….
….
….

Atelier 5

Nouvelles formes de démocratie

Temps 1 : durée 1h30-2h00 (temps prioritaire)

Méthode : tour de table le plus souvent possible afin que chacun et chacune puisse prendre la parole

Débat autour des 10 propositions Utopia pour rénover la démocratie

Répartir les tâches d'écriture

Temps 2 : durée 1h00-1h30

Ecriture Participer aux observatoires des engagements

Temps 1

10 propositions Utopia pour rénover la démocratie

Proposition n°1

« La fin du régime Présidentielle »

….
….
….
….
….
….

Proposition n°2

« Une réforme radicale du Parlement

. Tirage au sort des citoyens
. Fin ou transformation du Sénat
. Place de la société civile
. Cumul des mandats

….
….
….
….
….
….

Proposition n°3

« Donner un pouvoir direct des citoyenNEs

. Référendum
. Droit de révocation

Proposition n°4

« Refonder la démocratie locale institutionnelle

. Chambre citoyenne
. Enquête publique
….
….
….
….
….

Proposition n°5

« Reformer la démocratie dans l’entreprise

. Voir propositions « communs »
….
….
….
….
….
….

Proposition n°6

« Se réapproprier les médias »

….
….
….
….
….
….
….

Proposition n°7

« Changer la citoyenneté grâce à une pédagogie active de l'Education

....
....
....
....

Proposition n°8

« Pour une politique culturelle émancipatrice »

....
....
....
....

Proposition n°9

« Favoriser la diversité et la mixité dans la participation citoyenne »

....
....
....
....

Proposition n°10

« Question de la Méthode »

. Vote
. Consensus
. Consentement

....
....
....

Temps 2 : les campagnes

Participer aux observatoires des engagements

…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….
…….

Annexes

Annexe 1 : Pour une 6ème République Ecologique

Synthèse effectuée par Laurence Durand

Les informations figurant ci-dessous sont la synthèse du livre de Dominique Bourg issu d'un travail collectif qui a réuni des constitutionnalistes, des juristes, des politistes, un sociologue... et s'est déroulé dans le cadre de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

Le point de départ de la réflexion est le livre publié par D. Bourg et K. Whiteside intitulé « Vers une démocratie écologique » il y a environ 18 mois et part du constat que les démocraties représentatives occidentales connaissent actuellement une crise profonde. Or, dans le même temps, s'aggrave la crise écologique. Face à ces menaces environnementales, une puissance publique disposant d'une forte légitimité permettrait d'impulser le changement et de coordonner sur les scènes nationales et internationales les acteurs. Aujourd'hui, c'est une posture de déni et/ou de fuite en avant technologique qui prime. Cela débouche indéniablement sur le différemment et l'accumulation de difficultés.
C'est précisément pourquoi, **ce livre vise à défendre une position visant à revigorer et renforcer les institutions démocratiques et représentatives, à doter la démocratie de nouveaux instruments pour lui permettre de faire face.**

• Restaurer la confiance dans la démocratie représentative

Ce chapitre complète et approfondit le constat de départ au sujet de la crise démocratique. Il répond ensuite à la problématique suivante : « Comment dès lors redynamiser et renforcer la démocratie représentative, le rôle du Parlement et la confiance qu'il requiert, sans pour autant nuire au pouvoir de décision du gouvernement, sans renouer plus concrètement avec le spectre de la IVème République ? »

Seront développé les conditions de représentativité et de responsabilité des représentants et une redéfinition du rôle du Premier Ministre

• Développer la démocratie représentative

La démocratie n'est pas seulement représentative, elle est aussi participative. Les procédures participatives améliorant la décision et ce à toutes les échelles. Ce chapitre s'emploie à définir les conditions et les modalités d'extension du recours aux procédures participatives. Il propose d'instituer un collège de la participation du public, qui se substituerait à l'actuelle CNDP et en élargirait les missions. La démocratie peut encore dans certaines circonstances être directe. Ce ch
apitre explore également les conditions du bon usage de la démocratie directe. Il aborde in fine la question de l'expertise.

- **Renforcer les droits de l'Homme pour protéger l'environnement**

Ce chapitre aborde naturellement les droits humains et la défense de l'environnement, avec notamment la charte de l'environnement. Sera développé l'interrogation sur leur articulation et son optimisation. La proposition vise à enrichir tant les droits de l'Homme que ceux de l'environnement avec une volonté de réforme de la Cour constitutionnelle pour accroître l'efficacité des droits. Dans ce chapitre sera également revue la question de l'expertise si fondamentale pour l'environnement.

- **Gouverner le long terme**

Seront analysées les difficultés environnementales contemporaines et en quoi leur nature inédite, mettent en défaut le mécanisme représentatif lui-même et appelle à une innovation institutionnelle forte. La proposition qui sera développée est de créer un collège du futur destiné à informer les autorités publiques de l'état de la planète, une troisième chambre parlementaire à la composition inédite, dévolue aux questions de long terme, et une présidence de la République également dédiée au long terme.

Annexe 2 : Extrait du Manifeste Utopia

Pour une refondation de la démocratie et de la citoyenneté

Les démocraties malades et absence de démocratie

Alors que de nombreux peuples expriment leur désir de démocratie dans le monde arabe, en Asie, en Afrique, les « démocraties » occidentales apparaissent plus malades que jamais. Les taux d'abstention sont élevés presque partout atteignant même 50% aux Etats-Unis pour une élection aussi importante que la présidentielle. La défiance à l'égard du politique est grande et l'implication populaire limitée. Loin des votes d'adhésion, les partis apparaissent trop souvent comme des instruments au service de carrières qui, à force de durer, finissent par entretenir une confusion entre intérêt général et intérêts privés.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que l'apparence de « démocratie » qui caractérise les pays occidentaux entraîne une réaction favorable aux populismes, au détriment des débats argumentés. Les media dominants et les sondages participent de la manipulation des masses. Le débat est atrophié. Et finalement la démocratie apparaît davantage inféodée aux intérêts « supérieurs » des détenteurs du capital qu'objet d'émancipation : dans beaucoup de pays du monde, les peuples sont appelés à payer pour les dérives d'une économie financiarisée, qui conduit les gouvernements à privatiser les biens communs et à réduire les services publics, à revenir sur les acquis sociaux des luttes antérieures. Si la démocratie était vivante, jamais elle n'aurait pu se résoudre à privatiser les bénéfices et socialiser les pertes. La crise a démontré qu'elle ne l'était pas.

Pour autant, certaines avancées, même imparfaites, existent. Le processus constituant et la nouvelle constitution équatorienne qui en a découlé (en 2008) sont exemplaires à plus d'un titre, de même que la possibilité qui a été offerte à l'opposition vénézuélienne de convoquer un référendum révocatoire en 2004 ou le rôle joué par la société civile dans l'élection d'un bolivien d'origine amérindienne (Evo Morales) à la Présidence de la Bolivie en 2005. Comment ne se sentirait-on pas également stimulé par l'expérience de l'Islande en 2011 qui, après avoir sombré dans les pires dérives du système financier, choisit un mode participatif « en ligne » pour écrire avec les citoyens une nouvelle constitution ? Comment ne pas être sensible aux craintes qui envahissent les dictatures du monde à l'évocation du printemps arabe de 2011 ? Chacune de ces avancées a évidemment ses limites, que l'épreuve de la réalité et du pouvoir a mis en évidence. Ce qui rend d'autant plus impérieuse la nécessité d'approfondir le processus démocratique et la réflexion sur les institutions, ainsi que les exigences de l'engagement citoyen susceptibles de l'accompagner et de donner réellement le pouvoir au peuple.[39]

Entre absence de démocratie, démocraties malades et sursauts démocratiques, il apparaît notamment inconcevable d'envisager la constitution d'un nouvel espace politique mondial sans repenser profondément les espaces de la démocratie. En ce sens, les démocraties occidentales ne peuvent apparaître comme des modèles à suivre. C'est à cette refondation démocratique qu' Utopia appelle

39 Dans son livre : *L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie,* Hervé Kempf rappelle bien que la démocratie a deux fondements essentiels : les institutions bien sûr, mais aussi l'engagement citoyen. L'exemple européen montre bien que la démocratie s'use si on ne s'en sert pas, c'est à dire si des citoyens actifs ne la font pas vivre en la contrôlant.

les peuples du monde, en tirant les enseignements des avancées démocratiques récentes et de leurs limites.

La refondation démocratique au cœur d'un projet d'émancipation et de la transformation sociale

La démocratie désigne communément un régime fondé sur la souveraineté populaire, c'est-à-dire, selon la formule d'Abraham Lincoln *le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple*. Cette appropriation de la politique par les citoyens s'oppose donc à l'idée de dictature d'un homme ou d'une oligarchie. De même qu'elle n'est pas compatible avec un pouvoir héréditaire. La démocratie s'appuie en revanche sur des principes dont les plus fondamentaux sont le respect des droits et donc des libertés individuelles et collectives et l'égalité des citoyens. C'est sur ces deux principes indissociables que la démocratie doit mettre en place des institutions, plus ou moins formelles, visant à organiser les modes de délibération et les processus de prise de décision.

La démocratie est à la fois un outil et un objectif. Elle doit être au cœur du projet d'émancipation (c'est-à-dire d'abolition des logiques de domination) et de transformation sociale promu notamment par les mouvements altermondialistes et écologistes. Elle doit être défendue comme une valeur universelle qui, si elle ne signifie pas uniformisation des régimes et institutions, donne à l'individu des droits, protège les minorités et combat les aliénations. La démocratie doit constituer le pivot de la transformation de nos sociétés.

Pour être au cœur d'un projet d'émancipation, l'espace de la démocratie doit concerner l'ensemble de la vie publique, à la seule exclusion de la vie privée. La vie publique doit être ici comprise au sens large : elle intègre évidemment les différentes sphères politiques locales et régionales mais aussi les décisions prises à l'échelle du monde. La refondation démocratique doit donc être pensée aux différents échelons de la société. Ces espaces de démocratie doivent se donner les moyens d'impliquer les citoyens, de penser les modalités du contrôle et de l'initiative populaires et de déployer des contre-pouvoirs. La refondation démocratique doit enfin se penser sans hégémonie : tout en défendant certains principes que nous considérons universels, notre projet est aussi celui qui respecte les différences culturelles. Au-delà de son expression politique et institutionnelle, la démocratie doit donc être pensée de manière englobante, à l'ensemble des échelons de notre société, dans le respect des droits individuels et collectifs.

S'il ne s'agit pas de proposer un modèle unique et si chaque société et peuple, en fonction de son histoire et de sa culture, peut organiser ses institutions comme il l'entend, en aucun cas nous ne devons accepter des systèmes politiques reposant sur des « traditions » qui refuseraient à l'individu ses droits élémentaires, tels qu'établis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

Il convient, pour faire du projet démocratique un projet d'émancipation et de transformation sociale, de dépasser les formes dominantes consistant à déléguer, pour la longue période d'un mandat, son pouvoir à un « représentant ». C'est pourtant la pratique courante dans les démocraties occidentales, dans le cadre des institutions politiques comme dans celles de la société civile (syndicats, associations...). Ne tombons pas non plus dans le piège d'une démocratie qui, pour se prétendre « participative », ne serait qu'au mieux « consultative ».

Dans cette perspective, l'idée de « délégation » des pouvoirs doit prendre un tout autre sens que celui qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui. Il ne doit plus s'agir de déléguer des pouvoirs à des « représentants » sans contrôle ni intervention dans leurs décisions, mais de construire les conditions d'une organisation sociale dans laquelle les citoyens se répartissent les champs d'intervention, participent aux débats, formulent des propositions et remettent en cause des décisions ou des dirigeants non respectueux de la volonté populaire.

Dans une démocratie vivante, cette répartition doit conduire chacun à participer à la vie de la cité selon ses priorités et centres d'intérêts, déléguant de fait à d'autres le soin de s'intéresser aux questions qu'il n'a pas lui même le temps ou l'envie d'aborder.
D'où l'importance du tissu associatif (et de son fonctionnement démocratique) pour organiser les débats entre citoyens et leur dialogue avec d'autres parties prenantes de la société (élus et dirigeants, acteurs économiques et sociaux...) en vue de produire un contrôle constructif des institutions démocratiques. Par ailleurs, c'est souvent par les conflits qu'émergent les revendications nouvelles, que des besoins ou des refus se manifestent avant même d'avoir été théorisés, conceptualisés, et surtout que des rapports de forces se mettent en place préparant les conditions de faisabilité et d'acceptation des avancées démocratiques.

L'un des enseignements que l'on peut tirer de l'histoire de la liberté, des avancées sociales en général et de la tradition du mouvement socialiste en particulier c'est que le conflit est nécessaire et qu'il est fécond. Il est au cœur du processus démocratique dans nos sociétés modernes. Nier le conflit, ignorer les luttes ou les explosions sociales, c'est laisser sans boussole leurs acteurs et les enfermer dans la frustration, la violence et les fausses radicalités. Reconnaître l'utilité du conflit, c'est se mettre en position de participer aux luttes (sociales, écologiques, démocratiques, économiques,...) afin de mettre en valeur tout leur potentiel constructif et émancipateur. Il s'agit en somme de « socialiser la politique » comme nous appelons à « socialiser l'économie » : la démocratie est un bien commun, pas une affaire d'experts ou de professionnels, à charge pour les citoyens de construire les institutions et de s'engager activement dans leur fonctionnement, de sorte que chacun devienne un sujet politique à part entière.

Redéfinir la citoyenneté

Construire la démocratie suppose donc de repenser la citoyenneté et les institutions qui permettent l'exercice de la démocratie. Utopia défend le principe d'une citoyenneté universelle qui fait de l'ensemble des citoyens du monde des co-responsables, acteurs et décideurs de notre avenir commun.
Utopia réaffirme également que, outre la liberté de circulation et d'installation qui fonde la citoyenneté universelle, chaque individu doit être considéré comme citoyen des entités politiques relatives à son lieu de résidence, indépendamment de son lieu de naissance ou de celui de ses parents. Dans les différents espaces politiques inter-régionaux, régionaux ou locaux, est considéré comme citoyen tout individu qui y réside depuis au moins cinq ans.
Les individus appartenant à des populations nomades seront considérés comme citoyens des espaces politiques sur lesquels ils auront cumulé cinq années de résidence. Chaque citoyen sera automatiquement inscrit sur les listes électorales.
Chaque citoyen dispose des droits et est soumis aux devoirs en vigueur dans ses espaces politiques de résidence

Repenser les espaces de démocratie

Le respect des droits fondamentaux et la capacité, pour les êtres humains, de prendre en charge leur

destin individuel et collectif nécessite de dépasser les cadres actuels de la démocratie.
Le cadre des Etats-Nations et la construction des frontières qui en découle doivent être repensés pour privilégier une autodétermination des peuples, ouverte aux autres et consciente des enjeux qui fondent notre destin commun.

Les principes démocratiques, à travers le respect conjoint des droits fondamentaux, de l'égalité entre citoyens et des principes élémentaires de justice sociale, doivent irriguer les différents échelons de la société. La démocratie doit être construite aux niveaux local, régional, inter-régional et mondial.
En dépassant le périmètre politique du seul Etat-Nation, nous appelons à organiser la démocratie non seulement autour de regroupements géographiques et culturels mais également de regroupements politiques. Ces regroupements entre régions du monde permettront, au-delà des éloignements et des différences culturelles, de porter des options politiques et des causes communes et de valoriser l'interculturalité dans le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. C'est par la défense de la démocratie à ces différents échelons et l'établissement de mécanismes permettant leurs interactions que nous participerons à la construction d'une démocratie et d'une citoyenneté mondiales.
L'avènement d'une démocratie mondiale est indissociable du développement de la démocratie aux différents niveaux de la société : une démocratie mondiale ne pourra exister que si la démocratie existe localement et régionalement. Inversement, la gestion des ressources naturelles, de l'environnement et des conflits est nécessairement mondiale.
Il s'agit pour nous de bâtir les fondements d'une démocratie qui soit non seulement formelle, mais aussi réelle : que signifierait, en effet, une démocratie formelle si les citoyens ne participaient pas ou ne croyaient plus en leurs capacités de construire leur destin collectif ?

Penser la démocratie mondiale

L'échelle du monde est celle des grands enjeux nécessitant des délibérations planétaires. Ces enjeux concernent la gestion des biens communs, la paix, l'environnement, le respect des droits fondamentaux ou la régulation des échanges. Des institutions démocratiques au niveau mondial doivent permettre d'y répondre.
Nous appelons pour cela à la mise en œuvre, au niveau planétaire, d'un processus constituant. La rédaction de la Constitution d'un nouvel espace politique mondial établira les libertés inaliénables, principes fondamentaux et institutions sur lesquelles reposera la démocratie mondiale. Elle consacrera les droits de l'homme et notamment la liberté de circulation et d'installation des individus sur l'ensemble de la planète, ainsi qu'un accès universel aux droits et besoins fondamentaux. Elle inscrira au cœur du droit mondial le principe de souveraineté alimentaire, consacrera le patrimoine environnemental en établissant des « droits de la nature » et établira les principes démocratiques élémentaires que tout espace politique se doit de respecter.
Les institutions de ce nouvel espace politique mondial seront conçues pour dépasser l'approche actuelle agrégeant les Etats-Nations. Cet espace sera fondé sur les nouveaux espaces de démocratie et le pouvoir des citoyens du monde.
Dans l'intervalle de la mise en place de ce processus et de son aboutissement, nous militons pour une réforme profonde de l'ONU afin d'intégrer certaines de nos aspirations démocratiques dans le cadre des institutions actuelles.

La construction d'une Europe politique

La mise en place du projet d'Utopia pour l'Europe ne peut passer que par la construction d'une Europe politique impliquant l'ensemble de la société civile dans un processus démocratique.
Le parlement européen n'a quasiment pas la capacité de proposer des textes législatifs et connaît par là même un déficit de représentativité citoyenne. Utopia appelle donc à la refondation des institutions européennes pour donner aussi bien au niveau communautaire qu'au niveau local un véritable pouvoir de décision et de contrôle dans le cadre d'une Europe fédérale et internationaliste.
Utopia souligne la nécessité pour l'Union européenne de se doter d'institutions fédérales organisant le *vivre ensemble* et favorisant l'émergence d'un nouveau cosmopolitisme.
En conséquence, Utopia appelle de ses vœux la constitution d'un Etat fédéral européen, dirigé par un gouvernement émanant directement des citoyens européens. Des lieux de démocratie participative, animés par la société civile devront faire vivre de manière permanente et continue les débats relatifs aux orientations européennes en interaction avec les instances de décision et en contribuant au rapprochement des peuples.
Utopia appelle les gauches européennes à s'unir et à favoriser l'émergence de combats politiques communs sur de grandes questions transnationales fondamentales, sociales et environnementales.
Par ailleurs, dans cette perspective, Utopia appelle de ses vœux une fédération des Etats Unis socialistes d'Europe, en restant fidèle à la mémoire des socialistes de gauche européens au lendemain de la seconde guerre mondiale, comme Marceau Pivert et d'André Philippe.

Des espaces politiques régionaux et inter-régionaux

Les luttes des peuples contre l'oppression et pour l'auto-détermination ont été et restent des enjeux majeurs. La démocratie doit donner droit aux aspirations des peuples à vivre dans le contexte culturel et géographique qu'ils choisissent, sous réserve du respect des droits fondamentaux individuels et collectifs de l'ensemble des citoyens. Ces espaces devront être pensés non comme des replis communautaires, mais comme les composantes culturelles et politiques d'une planète ouverte dont il convient de valoriser la diversité.
Les espaces régionaux pourront être des pays, ou tout autre regroupement géographique permettant à des communautés culturelles ou politiques de s'organiser selon le mode de vie qu'elles auront choisi. Les espaces politiques inter-régionaux regrouperont des espaces régionaux dont l'unité tient aux convergences politiques plus qu'à leur proximité géographique.
Ces espaces politiques sont les échelons de la démocratie pertinents pour décider de l'essentiel des lois, de la redistribution des richesses, de l'organisation sociale ou de la régulation économique régionale. Ils sont les espaces pertinents pour penser et mettre en œuvre la reconversion écologique et sociale, la relocalisation des activités économiques, la souveraineté alimentaire, l'accès aux droits et besoins fondamentaux ou l'accueil des migrants. Ces espaces constituent enfin des parties prenantes naturelles des institutions de la démocratie mondiale et des relations planétaires.

Les espaces de la démocratie locale

La démocratie locale est enfin celle qui, parce qu'elle se bâtit au plus près des citoyens, peut réagir plus rapidement et contribuer à améliorer très directement les conditions de la vie quotidienne. C'est

aussi l'échelon que les citoyens peuvent investir le plus facilement. En effet, elle concerne à la fois le rôle des citoyens dans l'activité économique et le fonctionnement des institutions politiques de proximité.
Pour que les citoyens soient actifs et la démocratie vivante, la citoyenneté locale doit être encouragée en conférant aux collectivités locales d'importants pouvoirs, selon un principe de subsidiarité. Une place significative doit également être laissée aux expérimentations sociales à petite échelle. C'est en effet au niveau local, plus qu'à tout autre, que les formes d'organisation diffèrent naturellement le plus les unes des autres : les institutions tribales ou indigènes, de même que les collectivités locales républicaines, constituent des formes légitimes de démocraties si elles respectent les droits individuels et collectifs fondamentaux. La vitalité démocratique dépend alors, en premier lieu, de la capacité des institutions à impliquer la population dans la vie de la citée et du groupe, d'en recueillir les propositions et doléances, et de les considérer effectivement.

Au-delà de l'organisation économique et sociale locale, ces démocraties de proximité doivent aussi servir d'interface avec les autres échelons démocratiques (régionaux, inter-régionaux et mondiaux) qui, en contrepartie, peuvent constituer des instances de recours en cas de non respect des droits fondamentaux ou des règles établis au sein de la démocratie mondiale. Certains pays ont démontré leur capacité à innover dans ce domaine. Le récent processus constituant en Equateur (établie dans la petite ville de Montecristi, avec des séances itinérantes visant à rencontrer les différentes populations, la possibilité offerte aux citoyens de faire remonter des propositions et d'en suivre, sur Internet, le cheminement au sein de l'Assemblée) forme une expérience dont il faut pouvoir tirer des enseignements. Il en va de même de l'usage des réseaux sociaux pour rédiger la Constitution de l'Islande après l'éclatement de la crise financière.

Penser des institutions pour une démocratie vivante : initiative et contrôle citoyen

Pour dépasser le caractère essentiellement délégataire des démocraties occidentales, la souveraineté populaire doit être dotée d'un pouvoir de contrôle et d'initiative, à chacun des échelons démocratique considéré (du local au mondial). Ce pouvoir, comme celui des représentants politiques, doit être encadré par des institutions et contrepouvoirs qui en limitent les possibles dérives.
Si nous ne considérons pas qu'un même modèle puisse s'appliquer à toutes les époques, à tous les pays, indépendamment des histoires et des cultures locales, nous souhaitons en revanche défendre le caractère universel de certains principes et mettre en débat des propositions institutionnelles.

Des assemblées élues de « représentants politiques », à la fois gouvernables et régulièrement renouvelées.

En établissant les rapports de force au sein de la société, en matérialisant l'état des convictions à l'issue d'un débat démocratique, l'élection nous semble une dimension cruciale de la démocratie.
C'est la raison pour laquelle nous défendons le maintien (ou, le cas échéant, la mise en place) d'assemblées de « représentants politiques », élues au suffrage universel direct, dans le cadre de scrutins de listes permettant de dégager des majorités politiques.
Il conviendra également d'interdire le cumul de mandats et d'en limiter leur renouvellement. Les institutions doivent être pensées afin que les partis ne constituent pas des enjeux de « carrière » pour des « professionnels de la politique ». Elles doivent contribuer à la déconcentration des pouvoirs, à la multiplication des lieux de délibération et de décision, ainsi qu'au renouvellement régulier de nos

représentants. Dans les chambres traditionnelles de représentants élus au suffrage universel, nous plaidons pour la limitation à deux mandats au plus (si la durée des mandats est inférieure ou égale à cinq ans) et à un mandat unique (si le mandat est plus long).

Les représentants seront forcément élus par « ticket paritaire » afin d'assurer une égale représentation entre hommes et femmes.
A côté des assemblées « politiques », le pouvoir de « contrôle citoyen » aura trois dimensions : La mise en place d'assemblées de citoyens, un pouvoir direct de révocation et un pouvoir d'initiative citoyenne.

Un pouvoir direct de révocation pour les citoyens

Les peuples doivent avoir un pouvoir de contrôle non seulement à travers l'assemblée des « représentants des citoyens » mais également en ayant la possibilité d'intervenir directement par la convocation de référendums révocatoires d'initiative citoyenne. La demande de révocation par référendum (qui aura réuni un nombre de signatures significatif) pourra concerner les élus, ou le Président d'une autorité indépendante. Pour limiter la manipulation de cet instrument, la révocation ne pourra intervenir ni dans la première, ni dans la dernière année du mandat.

Un pouvoir d'initiative citoyenne

En nous inspirant des travaux menés par la « Fondation Sciences Citoyennes » ainsi que par Attac, nous proposons que l'initiative citoyenne soit rendue possible en matière législative ou de décision publique, dans le cadre de « conventions de citoyens ». La procédure proposée permet en effet de construire des mécanismes de démocratie directe qui, parce que fondés sur la formation des citoyens et des débats approfondis, sont à même d'offrir des propositions éclairées et indépendantes sur toutes les questions d'intérêt général.
Une convention de citoyens aura pour mission de rendre un avis sur une question. Elle pourra assortir cet avis, selon le cas, d'une proposition de loi ou de décision publique qui devra alors être discutée dans un délai de 2 à 6 mois par les assemblées concernées.
Une convention de citoyens pourra être convoquée par des citoyens et/ ou par des représentants des espaces politiques concernés. Un comité d'organisation, auquel s'adjoindra des experts, sera chargé de la mise en place de la convention. Elle se déroule alors en trois temps : une formation, un débat interne entre conventionnaires, un avis, assorti d'éventuelles recommandations ou propositions.

En France, pour une véritable VIème République

Taux d'abstention record aux élections, désintéressement des citoyens pour la chose publique, non prise en compte de l'écologie, conflits d'intérêts, poids écrasant du Président de la République et de l'exécutif, absence de contre-pouvoirs, manque d'indépendance de la Justice et des médias : la constitution française de 1958 est aujourd'hui en fin de vie.
La nécessité d'en changer est ressentie par beaucoup mais la gauche, quand elle fut au pouvoir, n'a guère brillé par son audace. Résultat, à l'exception des élus locaux, le fossé ne cesse de se creuser entre les citoyens et la classe politique. Pourtant, le débat sur la constitution européenne a montré que les citoyens pouvaient s'impliquer et se passionner pour ces questions.

Nous proposons qu'à la suite d'un processus démocratique une nouvelle constitution se mette en place au plus tard à la fin de la législature qui suivra la dernière élection du parlement.

Il ne peut s'agir que d'une VIème République et non d'une modification supplémentaire de la constitution actuelle. Celle-ci a été modifiée près de vingt fois depuis 1958, notamment pour intégrer la construction européenne, sans que soit pour autant corrigés ses principaux défauts. Ceux-ci résultent pour beaucoup de l'esprit même de cette constitution, élaborée dans un contexte historique particulier qui ne correspond plus au contexte actuel.

Le processus d'élaboration de cette nouvelle constitution passera par la création d'une Assemblée constituante qui redéfinira l'ensemble de nos fonctionnements démocratiques. Cette nouvelle constitution devra tenir compte de trois points majeurs, dont l'insuffisance ou l'absence est responsable de la très grave crise de la démocratie représentative actuelle :

- Une véritable séparation entre les pouvoirs législatif et exécutif, l'indépendance totale du judiciaire et la garantie de la liberté et de l'indépendance des médias. Un des objectifs, par le jeu des contre-pouvoirs, doit être de rendre quasiment impossible ou tout de suite dénoncé tout conflit d'intérêts et de ne plus faire en sorte que des élus ou responsables, soient les obligés d'autres, car redevables de leur nomination, de leur carrière ou de leurs prérogatives.
- La prise en compte du temps long, qui est celui de l'écologie et des décisions allant bien au-delà de la législature. Pourrait assurer ce rôle un Sénat totalement modifié dans ses fonctions et quant aux modalités d'élection de ses membres, grâce à l'introduction de citoyens représentant les diverses catégories socio-professionnelles, d'experts et de membres d'ONG.
- L'arrêt de la concentration exorbitante des pouvoirs entre les mains d'une seule personne : le président de la République. Ce troisième point, qui peut aller jusqu'à la suppression pure et simple du poste de président de la République est la condition sans laquelle aucune véritable réforme ne sera possible. Rappelons qu'une telle concentration de pouvoir en une seule personne n'existe nulle part ailleurs… à l'exception des régimes autoritaires ou des républiques bananières.

Par la toute puissance d'un exécutif entre les mains du président, ce régime réduit le parlement à une chambre d'enregistrement et d'exécution de la volonté présidentielle, supprimant de fait la démocratie parlementaire. Cette dérive monarchiste ou bonapartiste qui caractérise de plus en plus le régime présidentiel actuel n'est pas la seule résultante du comportement caricatural du titulaire du titre.[40], mais est rendue possible par l'actuelle constitution. La révision constitutionnelle de 2000, en inversant le calendrier électoral, a encore renforcé cette situation. Nous proposons un Premier ministre, élu par les parlementaires, qui devra constituer un gouvernement. Celui-ci ne pourra être renversé que par une majorité de parlementaires.
Historiquement, l'institution du président de la République n'était qu'une étape transitoire entre la monarchie et la République. La France en a fait une fonction au service de l'oligarchie.

Au regard des taux de participation lors de la dernière élection présidentielle, on pourrait croire que cette élection permet aux citoyens de se réapproprier le champ du politique. Mais chacun peut voir qu'un mois plus tard, pour les législatives, le taux de participation baisse sensiblement. Cette élection avec les pouvoirs considérables donnés au vainqueur a également pour conséquence de concentrer tous les enjeux de la vie politique française sur cette échéance, et donc de dévaluer les autres élections, favorisant l'abstentionnisme.

40 *Avec Nicolas Sarkozy, la France croyait avoir élu un président. En quelques jours à peine, elle a découvert un gagnant au loto*. « Un président de trop », Edwy Plenel (2011).

Les pouvoirs exorbitants du président de la République conjugués à son élection au suffrage universel ont en effet gravement affaibli la démocratie en France, et ce pour six raisons principales :

- l'archaïsme : elle fait appel à un esprit monarchique : la rencontre d'un homme avec son peuple. La France n'aurait-elle pas encore assumé d'avoir voté la mort du roi ? ;
- le pouvoir exorbitant accordé à un homme en dehors de tout principe de responsabilité (y compris au regard de ses propres promesses) et tout contrôle. D'un point de vue républicain, le mythe régressif de l'homme providentiel est d'un grand danger démocratique. En fait, il s'agit de donner une fois tous les cinq ans et pour cinq ans, une quasi carte blanche à un individu, soit un abandon de souveraineté populaire.
- la délégitimation ou négation de la démocratie représentative : le Parlement ne devient qu'une courroie de transmission d'un exécutif totalement subordonné au Président.
- La fausse représentativité : en 2002, le président de la République n'a été choisi au premier tour que par un Français sur sept et les risques de « 21 avril », à l'endroit ou à l'envers, peuvent exclure de cette élection près de la moitié du corps électoral. Le président n'est nullement « un arbitre au-dessus des partis et représentant l'ensemble des français » mais toujours celui qui a su conquérir un parti majoritaire et rassembler le plus d'argent. Et donc redevable à ceux qui l'ont fait roi.
- la lecture d'une orientation politique à travers un seul individu aboutit à une « peoplelisation » du champ politique. La télévision privilégie l'émotion à l'information et devient l'instrument décisif de l'élection. Elle impose souvent superficialité et démagogie, les « électeurs consommateurs » élisant le candidat le plus télégénique. On assiste alors à une bataille d'égos, une sorte de « star académie » politique infantilisante, où les candidats ou les candidates s'éliminent sous la pression d'une démocratie d'opinion ou sondagiaire.
- La valorisation de l'idéologie de la compétition, au détriment de la coopération, pourtant indispensable au vivre ensemble et à la construction d'un monde commun, socle de toute saine politique.

Il s'agit donc d'une élection qui s'appuie sur des valeurs et des pratiques structurellement et culturellement de droite et donc un piège pour la gauche, qui ne peut qu'en partie se renier si elle veut l'emporter.

Comme le disait si bien Pierre Mendes France :
Choisir un homme sur la seule base de son talent, de ses mérites, de son prestige, ou de son habileté électorale, c'est une abdication de la part du peuple, une renonciation à commander, à contrôler lui-même, c'est une régression par rapport à toute une évolution que l'histoire nous a appris à considérer comme un progrès.

Atelier 6

Culture de la paix

Temps 1 : durée 1h30-2h00 (temps prioritaire)

Méthode : tour de table le plus souvent possible afin que chacun et chacune puisse prendre la parole

Débat « de fond » sur le projet de prise de position (éventuellement livre à venir) sur «Pour une Culture de la Paix»

Temps 2 : Quelle(s) campagne(s) pour Utopia ?

Temps 1

Projet de prise de position / sur **Culture de la Paix**

Contributions faites pour les ateliers précedents par : Laurent Caesar, André Cohen, Paul Cozigon, Sonia Fernandez-Lauro, Chantal Forestal, Miguel Nunez, Hélène Sanchez, Michèlle Seban et Angélica Techera .

Le texte ci-dessous résulte des échanges commencés en 2013 et est une réflexion à enrichir et développer (avec quelques points dont la présentation elle-même est à écrire) que nous proposons de continuer à discuter dans cet atelier.

Préliminaires pour une contribution au développement d'une culture de paix

Avant de commencer nos échanges nous souhaitons évoquer ce que notre chère amie Danièle Mitterrand, a exprimé dans son Message à la 6e Conférence mondiale pour l'éducation à la paix, du *8 au 13 juillet 2000* sur le thème qui concerne le futur de notre planète.

« Je souhaite, par ce message du fait de mon expérience et des milliers des témoignages reçus, vous rappeler mon sentiment sur l'état des lieux désastreux de notre planète.

Depuis quelques années, j'ai acquis la conviction que les mentalités sont prêtes à juger de l'importance mais aussi de l'urgence de promouvoir l'alternative aux processus mortifères engagés par une politique qui ne prend pas en compte les trois quarts de l'humanité et détériore l'ensemble des ressources matériels…

… Notre défi pour la culture de la paix : opposer la volonté de savoir contre l'obscurantisme par tous les moyens mis à la disposition de tous ; résister contre la fatalité de « après-moi le déluge ! » ; Favoriser l'expression des peuples responsables de leur vie commune, diffuser l'expression de la démocratie, contre l'impérialisme de la pensée unique, qui s'est traduit dans une langue unique et dont le dollar est la référence unique pour une politique mondiale au service d'une entreprise unique qui a perdu tout sens commun.

Dans cet instance onusienne j'aurai envie de rappeler les premiers mots de sa Charte, « nous peuples unis… ». Au cour de ans les représentants de ces peuples ce sont éloignés des intérêts de leurs électeurs pour avoir accès aux richesses maîtrisées par une puissance mondiale

désincarnée. Le b-a ba pour une éducation à la paix : entendre deux qui vivent au quotidien la politique de nos puissants, répondre à leur quête de justice pour accéder à la paix ».

ATELIER SUR LNE CULTURE DE PAIX

I LE DEFI DE LA PAIX

Une paix durable est la condition préalable de l'exercice de tous les droits et devoirs de l'être humain. Cette paix n'est pas celle du silence, celle d'hommes et de femmes "silenciés", mais la paix de la liberté –et par là même de lois justes – celle de la joie, de l'égalité de la solidarité, où tous les citoyens comptent, vivent ensemble, partagent. (Le droit de l'être humain à la paix. Mayor, F. Paris, UNESCO, 1997)

I.1. Une approche au concept de paix : la paix négative et la paix positive

Le concept traditionnel de la paix fondé sur l'absence de guerre obtenu sur la victoire d'un camp sur l'autre établit et impose un ordre accordée par cette victoire. En 1917 le président des EEUU, Thomas Wilson disait dans le Sénat de son pays « la paix qu'il reste à conclure, ne sera durable qu'à condition d'être garantie par la force organisée de l'humanité » … *« Avant tout ce doit être une paix sans victoire, cela n'est pas agréable à dire…une victoire serait une paix imposée au perdant, le vainqueur dictant ses conditions aux vaincus elle serait acceptée dans l'humiliation et la contrainte au prix d'un sacrifice intolérable et elle ferait une blessure, un ressentiment, un souvenir amer fondement d'une paix sans permanence, comparable à des sables mouvants. Seule une paix conclue d'égal à égal peut être durable, paix dont le principe même soit l'égalité et une participation commune à un bien commun*. (En 1940 dans les sables mouvant dont avait parlé le Pdt Wilson en 1917, commença la deuxième guerre mondiale !)

Construire une définition de la paix est un travail difficile car il arrive à la paix que les sciences sociales s'en sont très peu occupé et la plupart des travaux qui sont trouvés, se réfèrent généralement aux utopies et à un avenir lointain, sont de l'ordre du spéculatif et du subjectif plus qu'empiriques ou analytiques. L'Encyclopédie des sciences sociales, affirme que la multiplicité des approches du problème rendent compte de la confusion théorique radicale, qui est aussi un reflet de la complexité de la question. Donc, la formulation de la paix peut être classée non seulement par son contenu, mais aussi selon qui la formule et dans quel contexte. Nous trouvons par contre d'innombrables travaux sur la guerre.

Il existe deux concepts de paix qui nous semble important d'approfondir : **la paix négative**, définie comme l'absence de violence organisée entre les groupes humains **et la paix positive**, définie comme un modèle de coopération et d'intégration entre des groupes humains. Mais il ne faut pas confondre l'absence de violence et l'absence de conflit, la violence peut éclater sans conflits et les différends peuvent être résolus sans violence.

La différence entre paix négative et positive se pose. La première est comprise comme l'absence de violence personnelle, physique et directe et la paix positive, définie comme l'absence de violence indirecte ou violence structurelle. La paix négative peut être lue comme le besoin de

compter sur les équipements militaires pour assurer l'ordre, dissuader l'ennemi et assurer la défense du territoire.

Alors, la paix est quelque chose qui ne peut être établie à travers le développement et le renforcement des armées, il s'agit seulement de prévenir les conflits armés sur son propre territoire. Cette définition est résumée dans la phrase *: **si tu veux la paix prépare la guerre.***

I.2 Pour une typologie de la violence : violence-non violence et paix

Une approche globale de la violence pour l'instauration d'une paix durable.

En recourant au modèle analytique développé à la fin des années 60 par John Galtung, le conflit peut être schématisé comme un triangle dont les sommets marqueraient la contradiction, l'attitude et le comportement. Chacun de ces concepts correspondent respectivement à **la violence directe, structurelle et culturelle.**

Lorsque des membres d'une minorité ou que des femmes sont assassinés, il s'agit *d'une violence directe*. Lorsqu'ils meurent de pauvreté, *c'est une violence structurelle*. Mais lorsque ces morts sont justifiées par la tradition ou bien d'autres explications, nous sommes face à *une violence culturelle***.**

Par conséquent, l'instauration de la paix durable ne peut être assurée par la seule absence de violence directe. Elle suppose l'élimination des contradictions et des attitudes qui donnent lieu au maintien du conflit dans la société.

Dans le modèle de Galtung, l'absence de violence directe correspond à la paix négative. Pour aller au-delà et instaurer une paix positive toutes les formes de conflit ici mentionnées doivent être résolues.

La paix positive équivaut donc à l'harmonie sociale, la justice et égalité et à l'élimination de la violence structurelle. Celle-ci est comprise comme des formes de violence et d'opression générées par les structures qui organisent la société, et qui produisent inégalité dans les rapports entre les personnes, groupes et sociétés, ce qui empêche aux êtres humains de satisfaire ses besoins fondamentaux, spirituels et matériels. Pour cela la paix n'est pas seulement le contraire de la guerre, mais l'absence de violence directe et structurelle. L'harmonie avec soi-même, avec les autres et avec la nature.

Sur ce point, écoutons Albert Jacquard : « L'existence de la violence dans une société est le signe d'une erreur fondamentale dans la gestion des rapports entre les personnes ». Ceci n'implique pas nier le conflit car le conflit lui est inévitable. Mais la violence n'est pas seulement la guerre c'est aussi le crime, le chantage, le harcèlement moral, l'exclusion, et dès qu'il y a tentative de

domination d'une personne sur l'autre, dès qu'il y a recours à la force il y a violence.

I.2 Rapport de genre en situation de conflit armé : les femmes et la paix bref aperçu historique (présentation à écrire)

I.3 La paix : une composante du bien commun

Dans une définition actualisée du bien commun, celui-ci est équivalent à l'ensemble des biens naturels plus les biens crées par la société pour son fonctionnement en condition de liberté et d'égalité. Celle-ci nous renvoi aux valeurs aussi différentes que l'accès universel à la culture, à la construction sociale nécessaire à l'avènement de la paix, à la préservation et entretien de notre environnement, et aussi à une organisation de l'économie qui permettrait à chaque être humain de vivre sa vie en conditions de dignité. Parmi les bénéfices qui peuvent être considérés comme faisant partie **du bien commun** il y a ceux d'ordre pratique :

l'un est celui de **pouvoir développer les connaissances et les techniques nécessaires à la vie en société** -sans que cela et parce que **le bien commun est le principe directeur**- nous conduise cycliquement à des catastrophes guerrières, écologiques ou économiques, l'autre bénéfice est à l'intérieur du bien commun où sont contenus les bénéfices à caractère morale et éthique, ceux qui nous permettent de nous reconnaître comme libres et égaux en dignité,et faisant partie:d'une humanité non programmée dès avant sa naissance, mais dans une humanité résultante d'une construction historico-sociale en permanent devenir.

Un autre bénéfice, résulte de **l'organisation du bien commun dans la cité**, étant celui-ci le bénéfice politique de la citoyenneté qui reconnaît la souveraineté citoyenne à partir de l'égalité des droits, de la dignité de chaque être humain et qui s'affirme dans le corpus des droits individuels, politiques et sociaux, (ou les droits à avoir et élaborer des droits) exprimés et développés à travers une réelle délibération et débat démocratique qui construisse et légitime la volonté générale.

Un aspect très important et inconturnable qui fait partie du **bien commun**, est celui de la nécessaire **concorde citoyenne** où **la laïcité** devient une valeur primordiale à la construction progressive du vivre ensemble**. C'est le principe universel d'égalité qui donne naissance à la laïcité**, espace politique qui fait possible la construction et la préservation du bien commun.

Nous voyons chaque les jours l'urgence de nous embarquer dans la construction d'une culture où la paix serait possible. Cette région de l'avenir que certains situent dans le pays des « Utopies » et qui fait pourtant partie de nos contrées réelles, où chacun d'entre nous peut agir en faveur de la paix, et nous pouvons répéter comme l'a si bien dit Edgar Morin « tout rêve est une réalisation pratique. C'est pourquoi les utopies sociales préfigurent les sociétés futures.»

La lutte pour la paix s'est manifestée historiquement à travers les expressions qui refusent l'usage de la violence et en particulier de la guerre dans presque toutes les circonstances. Aristides Briand, Jean Jaurès. Parmi les « grands **noms » qui ont œuvré pour la paix et le désarmement figure une femme, Bertha Von Suttner**. C'est une figure emblématique et incontournable de l'action pacifiste, **visionnaire, première femme prix Nobel de la Paix en 1905, Mahatma Gandi, Martin Luther King …**

- **Réhabiliter le droit international comme un élément d'une culture de paix**

- Les droits humains sont universels et indivisibles, mais un problème qui se pose aujourd'hui est qu'il y a une certaine façon de poser comme alternative dans les faits, **la paix et le droits humains d**ans des conditions où on serait obligé de choisir entre les uns et les autres. **En effet, les droits humains deviennent aujourd'hui un prétexte pour les interventions militaires**. Quand demain des générations entières des populations subiront les conséquences de la diffusion de l'uranium appauvri par les vents de sables, quand un enfant meurt tous les cinq minutes des effets **du blocus** –qui est une nouvelle forme de guerre; l'arme alimentaire, les droits de l'homme ne s'y retrouvent pas, quand des populations entières sont privées de chauffage hivernal, d'alimentation, de moyens médicaux, par les bombardements et la rupture des moyens de communications et des sources énergétiques, quand l'équilibre écologique de toute une région se trouve mis en cause, **les droits humains ne trouvent pas leur compte.**

Nous sommes dans ces cas devant un problème fondamental: la paix étant un droit humain fondamental, un droit de base, il s'agit de ne pas assurer la gestion du monde y compris dans le domaine des droits humains par des méthodes interventionnistes d'une conception de la société internationale sur une base de police, car la paix par la police, c'est la paix par les armes, et la paix par les armes c'est la paix par la guerre. On revient là à une notion redoutable qui est la notion de la guerre du droit et de la guerre juste. Il n'y a qu'une guerre juste aujourd'hui telle qu'elle est reconnue par les Nations unies: les guerres des mouvements de libération nationale, le recours à la lutte armée comme dernier recours, car dans tous les domaines, le recours à la force est un échec.

II.1 Rapport entre les peuples et l'état.

La difusión, la promotion du droit International est un élément de culture de paix: le droit est une arme de citoyenneté et la Charte des Nations Unies a une valeur considérable de référence pour l'action des peuples**. Mais aujourd'hui toute une idéologie interventionniste sonnerait la mort de l'ONU**. Il est urgent de réhabiliter ce que représente le message de La Charte des Nations Unies et en faire un élément d'éducation et de confiance pour les peuples qui le prendront en main. N'oublions pas que le Préambule de la Charte dit: **"Nous peuples des Nations Unies…**". **Ce n'est pas les Etats qui sont des sujets de droit, les sujets des droits sont les peuples.** 'Les Etats sont les

instruments et ce sont les peuples les souverains, mais l'état comme instrument est inconturnable, car c'est l'instrument commun des populations.

II.2 Le droit humain à la paix (à écrire)

II.2.1 Droits humains et sociaux aujourd'hui. Droits humains à la paix et à la justice (à écrire)

II.3 <u>Le rôle prioritaire de la solution négocié des conflits: l'art de vivre le conflit</u> (à écrire)

Cela signifie que la deuxième logique après les droits des peuples la non ingérence c'est l'interdiction du recours à la force, le respect du recours à la force et le rôle prioritaire de la solution négocié des conflits (à écrire)

III Une culture de la paix en marche à traver de quelques exemples

- **<u>Exemples actuels des négociations vers la paix pour résoudre des conflits sans intervention militaire: (présentation à écrire)</u>**

<u>négociations en cours, pour résoudre un conflit frontalier entre la Colombie et le Venezuela,</u>

<u>négociation entre la FARC et le gouvernement colombien pour mettre fin à la guerre qui dure depuis plus d'un demi siècle. Un accord sera signé le 23 mars 2016</u>

B Mise en place des organismes régionaux en Amérique latine CELAC; UNASUR, ALBA, MERCOSUR, avec la finalité de créer les conditions d'une paix positive

- CELAC Communauté d'Etats d'Amerique Latine et de la Caraîbe
- UNASUR Union des nations sud-américaines
- ALBA Alliance bolivarienne pour les Amériques
- MERCOSUR Marché commun du Sud

Déclarations de la CELAC

C- Respect de l'intégralité territoriales et rôle prioritaire à la solution négociée des conflits. : La Bolivie et le Chili;

D - exemples d'expériences realisées et en cours pour développer la culture de la paix (à écrire),

E - les progrès realisés par les éducateurs à la paix en Amérique latine

Quelques répères bibliographiques

Arendt, Hannah. Du mensonge à la violence. Paris, 2002

Decaux M. « Normative instruments for a culture of peace » , From a Culture of Violence to a Culture of Peace, UNESCO, 1996.

Gere, François, La société sans la guerre, Desclée de Brouwer, Paris, 1998

Hommes armés, femmes aguerries. Berne, Commission nationale suisse pour l'Unesco/ Institut universitaire d'études du développement. (IUED), 2001

Judet, Pierre. Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse, Editions Charles Léopold Mayer, Paris, 2005

Keegan, John. La guerre dans l'Histoire, Tome II, Traduit de l'anglais par Régina Langer. L'esprit frappeur, Paris, 2000.

Mayor, Federico.Le droit de l'être humain à la paix. Paris, UNESCO, 1997

Mayor, Federico. *La Paix demain ?* , Dominos, Flammarion, Paris, 1995

Lederach Juan Pablo. *Construyendo la paz. Reconciliacion sostenible en sociedades divididas*

Morin, Edgar. *Le cinéma où l'homme imaginaire. Essai d'anthropologie, Paris, Editions de Minuit, 1960* Jacquard, Albert, avec la collaboration d'Huguette Planes.*Nouvelle petite philosophie.*

Vrignon, Bernard et Chek, Agnès (sous la direction de) et avec la collaboration de Boisgallais, Anne-Sophie, Quelle paix pour le nouveau siècle ?, Maison des citoyens du monde, Editions Charles Léopold Mayer, Paris, 2001.

Weyl, Roland. Secrétaire général adjoint de l'Association internationale des juristas démocrates (AJID), in: *La culture de la paix*, Paris,Association Internationale des Educateurs à la Paix, (AIEP) /Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), 2000

Zartman, William, « Fin des conflits et réconciliation : conditions pour une paix durable » , Les cahiers de la paix, n°10, 2004

TEMPS 2

QUELLES CAMPAGNES POUR UTOPIA ?

…..
…..
…..
…..
…..
…..
…..
…..
…..
…..
…..
…..
…..
…..
…..

Grèce
et dette illégitime

débat avec Nicolas Sersiron

Auteur de Dette et extractivisme, la résistible ascension d'un duo destructeur aux Editions Utopia, Nicolas Sersiron est président du CADTM-France, un réseau international qui a notamment participé à lacommission pour la vérité sur la dette publique grecque.

« La politique de la zone Euro vis-à-vis de la Grèce est un néo-colonialisme »

Publié dans Reporterre, le 11 juillet 2015 / Entretien avec Nicolas Sersiron

“ Les chefs d’Etat européens se retrouvent dimanche pour décider du sort économique de la Grèce. Mais celle-ci supporte une dette illégitime et illégale, comme l’explique le président du Comité pour l’annulation de la dette du tiers-monde en France (CADTM).

Reporterre - Comment s’est formée l’actuelle dette de la Grèce ?
Nicolas Sersiron - Elle a plusieurs origines. On parle beaucoup de 2009-2010 – en somme, des conséquences de la crise des *subprimes* – mais on peut remonter à la Grèce de la dictature des colonels, entre 1967 et 1974, voire même à la sortie de la guerre. Mais l’essentiel vient de l’entrée de la Grèce dans la zone Euro en 2001 : la Grèce n’avait pas une économie suffisamment développée pour adopter l’euro et se trouver à égalité avec les pays qui formaient la zone à ce moment-là. C’était une économie trop primaire, trop peu industrialisée par rapport aux économies tertiaires et de services que sont la France et l’Allemagne par exemple. Il y avait un déséquilibre.

Mais l’idée de cette zone euro n’était-elle pas justement de tirer les économies faibles, avec des mécanismes de soutien à leur intention ?
Oui, et c’est à ce titre que la Grèce a reçu des fonds structurels d’adaptation. Ces fonds sont justement en partie responsables de la dette, parce qu’ils n’ont pas été utilisés pour financer des infrastructures, des équipements de communication, etc. - tout ce qui peut permettre à un pays de résister à un système commercial transparent, avec une concurrence ouverte des pays plus développés dans un libre-marché.
Il s’est passé la même chose qu’en Espagne, où ces fonds structurels ont principalement servi à financer des bâtiments à touristes, des réseaux de train à grande vitesse à moitié vides ou desaéroports qui n’ont jamais ouvert, plutôt qu’à doper ce qu’il fallait.

Ne tenez-vous pas un discours qui consiste à culpabiliser le peuple grec ?
Non : la responsabilité des créanciers – tout du moins, ceux qui le sont devenus – est colossale. Ils ont abondamment prêté à la Grèce, sans prendre les précautions nécesaire. C’est vrai qu’il y a un problème de corruption, c’est vrai que c’est un problème que les armateurs et l’Eglise ne payent pas d’impôts aujourd’hui. Mais au fond, c’est le même problème que les *subprimes* : on a prêté à des gens dont on savait qu’ils ne rembourseraient pas.
Pourquoi ? Parce qu’on alimentait la machine des prêts et on savait que les banques seraient sauvées sur le principe du *too big to fail* [« trop gros pour faire faillite » : cette expression désigne la situation d’une banque dont la faillite aurait des conséquences systémiques si désastreuses qu’elle est renflouée par les pouvoirs publics dès que ce risque est avéré, NDLR avec Wikipedia].
C’est exactement ce qui s’est produit en Grèce : les banques françaises et allemandes ont prêté allègrement, à des taux très élevés, ont gagné beaucoup d’argent, et quand la Grèce s’est cassée la figure, qu’ont-elles fait ? Elles se sont retournées auprès de la BCE (Banque centrale européenne) et de la Commission européenne pour être sauvées.
Il faut aussi parler de la responsabilité de Goldman Sachs, qui a maquillé les comptes du pays pour la faire entrer dans la zone Euro. Sans cela, le pays n’y serait pas entré. Or, qui dirigeait le département européen de cette banque à ce moment-là ? Un certain M. Draghi, qu’on retrouve

aujourd'hui à la tête de la BCE…

Y a-t-il eu un abus de faiblesse ?
Les banques ont profité d'une opportunité exceptionnelle : le besoin de biens de consommation et le manque d'infrastructures, et elles se sont jetées sur l'occasion. Comme pour les Jeux Olympiques de 2004, qui devaient coûter 1,5 milliard, pour une facture finale de 20 milliards, avec beaucoup de corruption autour de Siemens et d'autres compagnies européennes, qui ont corrompu des ministres et des politiques grecs pour leur vendre des armes. Tout cela, c'est beaucoup d'argent à gagner, car le risque est important donc les taux d'intérêts élevés.

Une commission du Parlement a lancé, avec votre participation**, un audit citoyen qui conclut à une dette** « illégitime, illégale et odieuse » **» : qu'est-ce que cela veut dire ?**
Une dette illégitime est une dette qui n'a pas servi l'intérêt général. À l'intérieur de la dette illégitime, il faut distinguer la dette odieuse, la dette illégale et la dette insoutenable. La dette odieuse, c'est la dette qui a été créée dans un pays sans son accord, sans qu'elle profite au peuple, c'est souvent la dette d'un dictateur – comme la dette de Ben Ali, que la Tunisie ne devrait pas, en droit international, rembourser. Sauf que la FMI lui a re-prêté de l'argent en l'obligeant à rembourser… La dette odieuse est très particulière, elle concerne beaucoup de pays africains, mais aussi la Grèce des colonels, par exemple.
La dette illégale est une dette qui ne respecte pas les traités. Quand la Troïka (BCE, FMI et Commission européenne) impose à la Grèce des mesures sociales terribles – baisse du montant des retraites, baisse des salaires des fonctionnaires, diminution de la couverture sociale, etc. –, elle ne respecte pas les nombreux traités internationaux que la Grèce a signé, comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme, où il est inscrit qu'on ne doit jamais privilégier l'intérêt des créanciers par rapport aux constituants d'une vie digne – manger, se loger, se soigner, etc. Il y a des prêts qui n'ont pas respecté les traités de Lisbonne, la BCE n'a pas respecté ses statuts, le FMI (Fonds monétaire international) non plus.

Par exemple ?
Le FMI ne doit pas prêter à un pays s'il n'est pas sûr de recouvrer ses créances. C'est pour cela que plusieurs gouverneurs refusaient de prêter à la Grèce, car cela ne respectait pas ses statuts. Finalement, le FMI a prêté une trentaine de milliards d'euros tout en sachant que la Grèce ne rembourserait pas.

Comment les institutions internationales ont-elles réagi à cet audit ?
Elles ne veulent pas en entendre parler ! Vous pensez bien : analyser l'ensemble de la dette grecque, pour savoir à quoi a servi chaque prêt, où il a été, s'il a été accepté par le Parlement grec, s'il a respecté la Constitution, etc. Qu'y apprend-on ? Que 77 à 80 % des prêts de sauvetage de la Grèce depuis 2010 ont été versés aux banques françaises et allemandes. Ces fonds qui ont été prêtés à la Grèce ne se sont pas retrouvés dans les mains des Grecs, ils ont été essorés au nom du remboursement de la dette.
C'est d'ailleurs pour ça que les principales institutions refusent de parler de la dette et préfèrent parler des mesures que la Grèce doit prendre. C'est trop embêtant de parler de ce qui cause la dette, car cela pose de vraies questions. D'ailleurs, qui a entendu parler de l'audit de l'Equateur ? En 2008, Rafael Correa a annulé une grande partie de la dette équatorienne suite à un rapport

qu'elle était à 80 % illégitime. Il y est parvenu grâce au marché secondaire de la dette, sur lequel les principales banques avaient fini par revendre leurs titres de reconnaissance de dette à des taux dépréciés.
Le cas de la Grèce est malheureusement très différent. Au lieu de revendre leurs titres sur le marché secondaire, les banques françaises et allemandes se sont arrangées pour que ce soit laBCE qui rachète les titres. Aujourd'hui, ce sont donc en définitive les contribuables européens qui possèdent la dette grecque. C'est une socialisation des pertes privées potentielles. Et maintenant, on viendrait nous dire que tel peuple ne peut plus payer pour tel autre ? Mais jusqu'à présent, les Allemands ont payé pour les banques allemandes !

Dans votre ouvrage, *Dette et extractivisme*, vous analysez la dette comme le moyen pour les pays riches d'opérer le « pillage » des ressources après la disparition des colonies. Cela vaut-il aujourd'hui pour la Grèce ?
La dette est un outil d'asservissement des peuples par les détenteurs de capitaux. Tant qu'on n'a pas compris cela, on ne peut pas comprendre *« l'utilité »* de la dette. Depuis quarante ans, les ex-colonies sont asservies par la dette, et pour la payer, elles exportent – car cette dette est en devises – leurs ressources naturelles, qu'elles soient minières, fossiles ou végétales. Et une fois qu'elles ont reçu des devises en paiement des bananes, du cacao, du pétrole et du cuivre, elles renvoient une partie de ces devises au titre du remboursement des intérêts de la dette.
Cela fait quarante ans qu'on entend dire en France qu'on aide les Africains, mais ce n'est pas vrai : au nom de la dette, les transferts des pays en développement vers les pays riches ont été énormes, de l'ordre de 5 à 10 plans Marshall ! La dette est un transfert du pauvre vers le riche.
On est exactement dans le même cas de figure avec la Grèce, que l'on oblige à vendre ses côtes, ses îles, ses plages.

La politique de la zone Euro est-elle un néo-colonialisme ?
Absolument. C'est une forme de néo-colonialisme. Au nom de la dette, on crée des plans d'austérité qui sont une copie-conforme des plans d'ajustement structurel des années 1980. La finalité de ces plans est le même : il faut vendre l'ensemble des ressources pour payer la dette, et il faut laisser entrer les capitaux qui vont pouvoir faire fructifier ces ressources et rapatrier ensuite leurs bénéfices. Grâce à la dette, on justifie toutes les privatisations.
C'est comme ça qu'on brade le port du Pirée, qu'on brade les côtes, qu'on brade n'importe quoi. Mais le néo-colonialisme s'installe aussi en France. On est aujourd'hui à 45 milliards d'intérêt de la dette par an, c'est une somme qui va des contribuables français vers les détenteurs de capitaux.
Pendant ce temps-là, on baisse les impôts de ces détenteurs – qu'ils vont d'ailleurs souvent mettre dans les paradis fiscaux – et quand l'Etat n'a plus d'argent dans les caisses, il finit par déléguer au privé la construction des infrastructures, la sécurité sociale, etc. Il y a un transfert formidable des communs et de tout ce qui appartient au peuple vers le privé.
Au fond, il n'y a plus aujourd'hui de combat entre les étrangers et les nations : c'est un combat entre les peuples et les détenteurs de capitaux.

Faut-il annuler tout ou partie de la dette grecque ?
Evidemment. Car jamais la Grèce ne pourra payer sa dette. De même que la France ne paiera jamais sa dette. Il faut annuler ou rendre le remboursement lointain.

Un exemple intéressant est celui de l'Islande, qui n'a pas voulu que les pertes des banques privées soient nationalisées – certains banquiers islandais ont même été mis en prison. L'économie islandaise est repartie et ça se passe très bien, après une chute certes vertigineuse autour de 2008/2010.

Je ne dis pas que c'est un moment facile ni agréable. Mais même d'un point de vue rationnel, sauver la Grèce est indispensable pour l'ensemble de l'équilibre de l'Europe. »

- *Propos recueillis par Barnabé Binctin*

Transitions

et alternatives locales

Collectif Stop Mines 23

" Le 18 novembre 2013, un permis minier a été attribué dans le département de la Creuse près de la ville de Gouzon. Ce « Permis Exclusif de Recherches » (PER) dit « Permis de Villeranges » couvre 47,6 km². Il concerne de l'or, du cuivre, de l'argent, du zinc, de l'antimoine, de l'étain, du tungstène et des substances connexes. Sept communes sont directement concernées: Auge, Bord-Saint-Georges, Chambon-sur-Voueize, Lépaud, Lussat, Sannat et Tardes. Le permis a été attribué à la société COMINOR, une filiale du groupe La Mancha Resources, basée au Canada et revendue par Areva au milliardaire égyptien Naguib Sawiris (589 *ème* fortune mondiale).

Nous sommes un **collectif de citoyens et d'associations** réunis:
- pour informer le public sur la question des mines;
- pour faire valoir d'autres valeurs et d'autres visions pour le territoire.

Les **associations membres** : Sources et rivières du Limousin ; Oui à l'Avenir ; Les Amis de la Terre ; Le syndicat des simples ; Guéret environnement ; Majouri Nature Guyane ; Creuse Citron Association STOP Mines 23. »

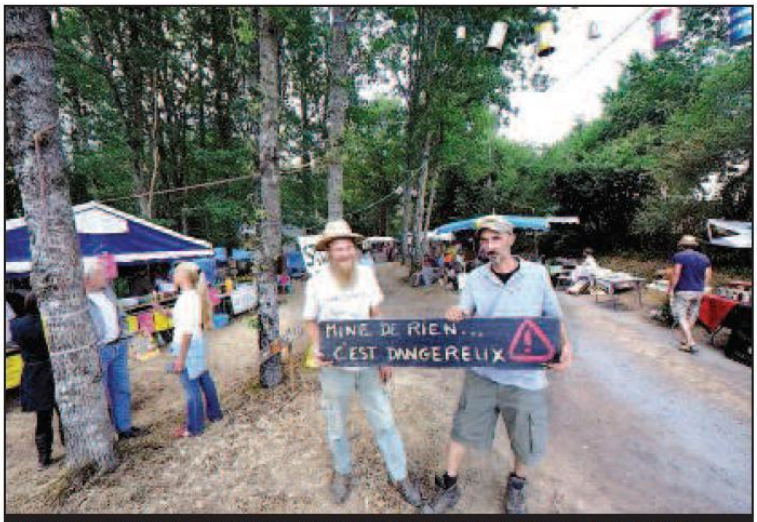
BORD-SAINT-GEORGES ■ Le festival No mine's land s'est tenu toute la journée d'hier au lieu-dit Les Fayolles

Pour que la Creuse garde bonne mine

Afin de lutter contre l'exploitation minière, la deuxième édition du No mine's land festival s'est déroulé, hier, sur la commune de Bord-Saint-Georges.

Edwige Blanchon
gueret@centrefrance.com

« Pourtant, que la Combraille est belle. Comment peut-on s'imaginer, en voyant un vol d'hirondelles, que les miniers vont arriver ? ». C'est accompagnés des belles paroles de Jean Ferrat que les opposants au projet de mine d'or étaient réunis, samedi matin et après-midi, au lieu-dit Les Fayolles, sur la commune de Bord-Saint-Georges. Une façon de montrer leur engagement et leur détermination.



FESTIVAL NO MINES LAND. Les associations étaient réunies pour montrer leur engagement. PHOTO BRUNO BARLIER

Une lutte contre l'industrie minière

Le festival No mine's land a été mis en place dans le cadre de la journée internationale contre la méga industrie minière. L'année dernière, une première édition avait attiré près de 500 personnes sur la commune de Lussat, toutes unies pour un même combat. « Le collectif de vigilance sur les projets miniers creusois a été créé en 2014. Nous avons ensuite senti la nécessité de proposer un festival pour prouver qu'il s'agit d'une lutte sérieuse, qui s'inscrit notamment dans la durée », explique Anne Baud, membre de l'association Stop mine 23.

C'est avec stupéfaction que les habitants de Lussat et des communes alentours avaient appris, dans l'année 2013, que leur département allait faire l'objet d'une exploration minière. La société privée Cominor avait en effet obtenu, via la préfecture et une décision de l'État, un permis d'exploration pour rechercher de l'or sur les terres creusoises. Un PER (permis exclusif de recherche) d'or, mais aussi de cuivre, d'argent de zinc, d'antimoine et d'étain, qui s'étend sur environ 48 kilomètres. « Nous sommes contre ce projet car nous voulons ce respect de l'environnement et des gens qui vivent ici », reprend la membre de l'association.

D'après les militants, cette exploitation minière ne peut pas créer d'emplois et en aucun cas dynamiser la vie locale. « Il ne faut pas se leurrer, il n'y aura pas d'emplois qui seront créés. C'est une entreprise canadienne avec des comptes au Luxembourg. Rien n'est cohérent », confie Anne Baud.

Un des autres points qui inquiètent les participants du festival concerne le risque de maladies liées à l'exploitation. « Un des problèmes clefs de santé publique va apparaître au fur et à mesure des années. Les anciens sites miniers continuent de polluer. Dix ans après la fermeture de l'exploitation située dans l'Aude, il était interdit d'utiliser l'eau de pluie et de rincer les sols pour éviter la propagation de poussières toxiques. De nombreux cancers ont été recensés chez les anciens travailleurs », développe Marc Edeline, membre de l'association Stop mine 23. Afin de mieux cerner ces différents enjeux, de nombreuses animations ont éveillé l'intérêt des personnes engagées tout au long de la journée.

> « Les habitants ont pris la décision de se battre »

Comme l'an dernier, c'est autour des stands d'associations et de conférences-débats menées sur le thème des mines éco-responsables, de l'après-mine, et de l'extractivisme, productivisme et Consumérisme, qu'ont pu être organisés promenades en calèche, marché artisanal, concerts, projections, sans oublier les animations pour enfants. Une soixantaine de personnes a notamment assisté à la conférence menée par Guy Augé, viticulteur et président de l'association de défense des riverains de Salsigne. « C'est formidable cet élan de solidarité. Je suis plutôt confiant pour la suite car les habitants ont pris la décision de se battre », explique-t-il. Actuellement, la demande pour la deuxième phase de travaux est en cours d'étude. Les militants attendent une décision de la préfecture mais d'ici là, ils feront tout pour que leur département ait meilleure mine. ■

Evaléco, 1 an plus tard

Evaléco est une association loi 1901 fondée en Février 2009.

L'association a pour objet auprès des personnes physiques adultes et enfants ainsi qu'auprès de personnes morales : **l'éducation au développement durable** et **l'accompagnement à la transition écologique** par :

- la sensibilisation,
- la formation y compris aux élus locaux et services des collectivités territoriales
- la réalisation de diagnostic partagé des pratiques, à destination de personnes physiques ou morales et organisations y compris institutionnelles.
- la production de biens et services à utilité sociale et répondant à des objectifs de politique publique en matière de cohésion sociale et environnementale,

Sous forme notamment de conférences, réunions, manifestations à caractère pédagogique, scientifique, culturel ou artistique, création et édition de tout document ou support, mise à disposition d'outils, mise à disposition de logiciels, études statistiques, conseils, actions de formation, offre de produits ou de services innovants répondant à une demande nouvelle correspondant à des besoins sociaux non ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques.

L'association ne poursuit aucun but lucratif.

L'association est ouverte à tous-tes, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels.

Luttopia, 1 an plus tard

Collectif Luttopia (collectif de précaires – Montpellier)



Alternative libertaire http://www.alternativelibertaire.org/./?Montpellier-LUTTOPIA-Acte-II

Dossier urbain : Montpellier : Luttopia, acte II

dimanche, 1er février 2015 / **Commission Journal (mensuel)** /

Comité d'édition du mensuel *Alternative libertaire*.

Un centre social autogéré, un habitat réquisitionné, un lieu de convergence des luttes et d'entraide… c'est tout cela, le projet Luttopia. Après six mois d'activité, la police a violemment évacué Uttopia 001. Quinze jours plus tard ouvrait Uttopia 002, dans un autre quartier de la ville.

Au printemps 2014 s'ouvrait à Montpellier Uttopia 001, un centre social autogéré installé dans un spacieux complexe de bâtiments : un building, un réfectoire, une salle d'activités et une belle maison de maître, le tout appartenant à l'ordre des avocats de Montpellier.

La pénurie de logements est assez critique dans cette ville où les loyers atteignent des sommets. 80 % de la population est éligible au logement social… mais c'est une denrée rare. Plus de 17 000 personnes sont en attente d'une attribution. Dans le même temps, plus de 18 000 logements sont vides et les solutions d'hébergement d'urgence sont complètement con gestionnées : 80% des appels au Samu social n'aboutissent pas.

Pour le collectif Luttopia, la réquisition est une réponse partielle à cette crise, causée par la gestion capitaliste du logement. Uttopia 001 a ainsi accueilli plus de 100 personnes : des étudiantes et des étudiants, des jeunes travailleuses et chômeurs de moins de 25 ans, mais aussi des sans-papiers et une dizaine de familles à la rue. Rapidement, une distribution de colis alimentaires a été mise en place, à base de récupération.

Une permanence de médecins du monde

Luttopia s'est également voulu un lieu de réunion, de soutien aux luttes et d'activité culturelle. De nombreux ateliers gratuits se sont mis en place : chant, théâtre, boxe, nin-jitsu, clowns et concerts... Le squat a accueilli les intermittents en lutte, le collectif Luttons contre la précarité, ainsi que la CGT-Précaires. Un pôle santé et juridique a aussi été mis en place avec la présence de Médecins du monde, qui a proposé des consultations hebdomadaires.

Le Centre social autogéré a fonctionné grâce à une coordination à deux niveaux, celle des habitantes et habitants du lieu d'un côté, et de l'autre celle des associations (Médecins du monde, Cimade, LDH…), des syndicats (CGT-Précaires) et des organisations politiques (AL, CGA, JC, PCF…). AL Montpellier a tenu un certain nombre de réunions là-bas, et certains militants se sont beaucoup impliqués dans le projet.

Bien évidemment, l'Ordre des avocats n'a pas apprécié. Après quelques larmes de crocodiles, cette puissante corporation a fait pression sur les tribunaux pour nous jeter dehors. Après une âpre bataille juridique, l'expulsion a été ordonnée.

Le 24 octobre, une demi-compagnie de CRS, accompagnée de la brigade anticriminalité (Bac), de la compagnie départementale d'intervention ainsi que de la police aux frontières (Paf) ont attaqué le centre social. En une heure, tous les bâtiments ont été pris d'assaut et les gens évacués, même si un courageux cordiste a pu résister plus longtemps avant d'être décroché.

Dans la foulée, pour protester, les habitants et les soutiens ont bloqué la ligne de tram 3 pendant plus de deux heures, malgré la violence policière : gaz lacrymo, coups de matraque, de pieds, de poings, les flics n'ont pas économisé leurs moyens.

Cette expulsion violente n'a fait que renforcer la détermination de la coordination. Dès le 14 novembre, Luttopia a réquisitionné un nouvel immeuble vide, appartenant au conseil général : 2 000 m² sur 6 étages. Uttopia 002 a ouvert ses portes et va faire du bruit !

Frédo et matthijs (AL Montpellier)

Lire les autres articles du dossier

Rosia Montana

Rosia Montana ou la réinvention de l'activisme militant

En Roumanie, dans les Carpates, le petit village de Rosia Montana résiste depuis plus de 15 ans à la compagnie minière canadienne Gabriel Ressources. La multinationale tente par tous les moyens d'exploiter une mine d'or grâce au cyanure qui est utilisé pour dissoudre l'or et le séparer du reste du minerai (à noter qu'en France dans la Creuse, et sur un site labellisé Natura 2000, un Permis Exclusif de Recherche (PER) pour une potentielle exploitation avec cette même « technique du cyanure » a été donné à la compagnie canadienne COMINOR par le gouvernement français il y a quelques mois….). Rosia Montana organise donc chaque année son FanFest (Fête des Foins) militant où se retrouvent plusieurs milliers d'activistes venus de toute la Roumanie et de nombreux pays du monde entier.

Ce FanFest intrigue car il semble qu'il invente une nouvelle forme d'activisme militant. A priori, rien de très original : des débats, de la culture, des spectacles… Mais en y regardant de plus près, nous sommes relativement loin de ce que propose une « fête de l'Humanité » ou les forums Sociaux traditionnels. Le « FanFest de Rosia Montana » présente une cohérence et une identité particulières. L'une de ses originalités se trouve dans l'orchestration des différentes séquences. Aucune n'est laissée au hasard, aucune n'est ici « par » hasard. Chacune représente « une note » qui produit au final sur 4 jours une sorte de concert activiste mélodieux et avant-gardiste. Les séquences « politiques » sur la lutte contre l'extractivisme, contre la déforestation ou pour les droits de la Nature (…) alternent avec les concerts et performances musicales (de la DJ Party aux concerts de musiques classiques) ou bien encore avec des ateliers de théâtre, de gastronomie, de danse … La transmission et l'éducation sont également au cœur de ce « FanFest » : plus de 5 séquences ludiques et éducatives sont organisées chaque jour pour les jeunes enfants. Elles ne sont pas conçues comme un mode de garde mais comme partie intégrante du programme, comme des moments d'apprentissage à la citoyenneté. De même, les « causeries au coin du feu sous la voute étoilée» de 22h00 à 1h00 du matin réunissent de nombreux adolescents qui écoutent et discutent la parole des anciens en renouant ainsi le dialogue entre génération. Enfin, les lieux du FanFest sont également symboliques et parfois improbables : plusieurs débats se tenaient dans une Eglise encore en activité (où il a d'ailleurs fallu gérer la venue de croyants pendant les présentations …). J'ai notamment assisté dans l'Eglise Unitarienne à une présentation des convergences entre différentes luttes anti-extractivistes en France, en l'Allemagne, en Roumanie, en Colombie, au Pérou, en Grèce…suivi d'un concert de musique classique « multiculturelle » du 17e et 18e siècle avec des instruments d'époques (….et notamment des chants et mélodies juives Hassidiques). Bref, la première originalité du FanFest est donc dans sa conception qui en fait non seulement un lieu d'éducation populaire efficace mais également un acte politique percutant. Au moment où les forums sociaux mondiaux, européens et thématiques recherchent un second souffle, cette forme de rencontre est particulièrement inspirante.
Par ailleurs, certains projets présentés montrent également les voies d'un possible renouvellement

des formes mêmes de l'activisme. Le projet RISE (rien à voir avec le cabinet de consulting français du même nom spécialisé en restructuration…) est un bon exemple. En effet, dans ce projet, le rôle de l'activiste va bien au-delà du rôle de « lanceur d'alerte ». Il devient un véritable « enquêteur » qui utilise des techniques d'investigation performantes. Une plateforme web, une sorte de « wikileaks » de l'enquêteur/trice – activiste a d'ailleurs été spécialement conçue pour cela. Elle permet de se confronter à des entreprises d'envergure internationale. Par exemple, pour dénoncer la corruption ou les conflits d'intérêts entre les politiques et les multinationales, les « activistes-enquêteurs » vont enquêter sur les comptes des différentes filiales de grands groupes, comparer les revenus déclarés et le niveau de vie de certains des dirigeants, et rendre public le résultat de leurs recherches. De même, contre la déforestation illégale (qui est aujourd'hui l'angle principal du projet), les « activistes enquêteurs » vont prendre très régulièrement des photos avec coordonnées GPS intégrées des différentes coupes et déforestations dans plusieurs pays ou régions du monde pour apporter à la justice les preuves des coupes illégales et leur importance.
Cet activisme d'un nouveau genre pourrait s'imaginer en France en complément et dans le prolongement des ZAD et de l'émergence des résistances locales.
Ce FanFest fait en réalité bien davantage que d'inventer de nouvelles formes d'activisme. Il trace de nouvelles voies démocratiques qui permettent d'imaginer une extension de la manière même d'exercer sa citoyenneté et de s'investir dans l'espace public.

UNITI, SALVAM ROSIA MONTANA !

Pôle Art et culture

« Vivre Ensemble », le hors–série culturel d'Utopia

Le **hors-série Vivre Ensemble**, est tout simplement une invitation à découvrir ou redécouvrir des artistes engagés de tout horizon - illustrateurs, photographes, street artistes, poètes, cinéastes, musiciens... - qui partagent notre ambition, celle de préserver le processus démocratique et d'inventer le monde de demain.

Dans le premier numéro, Sonia Fernandez-Lauro nous avait invité à découvrir l'artiste Pawel Kuczynski***.***
Dans le deuxième, vous pouvez découvrir avec Antoine Bonnet , Esther Ferre***r.***

Miguel Angel Estrella : L'Art au service de l'Humain et du Buen Vivir

*«**Miguel Ángel Estrella est un musicien né. Son interprétation se caractérise par une très grande économie, une puissance contenue, un goût infaillible, une authenticité absolue et un refus de l'emphase. Miguel Ángel est un admirable pianiste, mais c'est aussi et d'abord un poète.**»*
Nadia Boulanger

Miguel Ángel Estrella, pianiste argentin de renommée internationale aura la révélation du piano, à l'âge de douze ans, en écoutant Chopin, à Tucumán, sa ville natale. «*Ce n'est qu'avec de fortes racines que tu pourras voler très haut...»* lui dira sa mère. Il devra alors attendre l'âge de dix-huit ans pour étudier au conservatoire de Buenos Aires et poursuivra sa formation à Paris et à Londres avant d'entreprendre tournées et concerts en Europe et aux USA.

Son répertoire est loin d'être conformiste : il joue dans le même concert Rameau, Messiaen, Bach ou Beethoven qui se mêlent à des pièces du folklore latino-américain. Il témoigne en toute occasion du profond respect que lui inspirent Aguirre, Guastavino, Piazzola ou Yupanqui. C'est un éclectique, fier de ses racines. Artiste non conventionnel, soucieux d'apporter la musique dans tous les secteurs de la société, il s'élève contre l'utilisation commerciale de la musique et l'esprit de compétition qui oppose les musiciens entre eux.

Cette attitude irrite certains milieux proches de la dictature militaire alors au pouvoir en Argentine. Pour avoir offert la musique aux plus humbles et aux plus démunis, Miguel Ángel Estrella se voit refuser de travailler dans son propre pays. Avec sa famille, il cherche provisoirement refuge en Uruguay. En 1977, à la veille de son départ d'Uruguay, il est arrêté et emprisonné. Il devient un "disparu"...
Une vaste campagne de solidarité se développe alors sous l'impulsion d'Yves Haguenauer, de Nadia Boulanger, de Yehudi Menuhin et d'Henri Dutilleux, réunissant des centaines de musiciens et d'amis de Miguel Ángel Estrella. Les Nations Unies, l'UNESCO., le Vatican, l'Association Internationale des Juristes, Amnesty Internationale et toutes les organisations des Droits de l'Homme se mobilisent pour appuyer cette campagne. Il est rendu à la liberté en 1980, et la France l'accueille avec sa famille.

MUSIQUE ESPERANCE

En témoignage de reconnaissance à ceux qui lui ont permis de retrouver sa vie d'homme libre, Miguel Ángel Estrella a fondé le 10 décembre 1982 le mouvement humanitaire international "**MUSIQUE ESPERANCE**" dont la vocation est de mettre la musique au service de la communauté humaine et de la dignité de chaque personne, des droits artistiques des musiciens et en particulier des jeunes, et de la construction de la paix en rendant à la musique son rôle de communication solidaire entre les hommes et entre les peuples.

Sa rencontre avec l'écrivain Jean Lacouture et l'amitié qui unit les deux hommes donnent naissance en 1983 à un livre-témoignage, Musique pour l'Espérance.



Depuis 1992, **MUSIQUE ESPERANCE est une ONG reconnue par l'UNESCO**. Miguel Ángel Estrella partage sa vie entre le public des salles de concerts et celui des lieux habituellement éloignés des actions artistiques. Il donne une centaine de représentations chaque année en Europe et à l'Etranger notamment en Amérique du Sud, au Moyen-Orient. Partout, il reçoit l'accueil le plus chaleureux : au Théâtre Colón de Buenos Aires comme à Paris les salles Pleyel et Gaveau, le Carnegie Hall ou le Palais des Beaux Arts de Mexico, dans les maisons de retraite, les prisons, les écoles, les usines, les campagnes... Le Gouvernement français a rendu hommage à ses qualités d'artiste et d' humaniste

en le nommant Chevalier de la Légion d'Honneur. En décembre 2000, pour avoir dédié son piano aux plus démunis, le Haut Commissariat aux Réfugiés lui a décerné la Médaille Nansen – Prix international de la Paix des Nations Unies – au titre des Trois Amériques. Il a été nommé Docteur Honoris Causa de plusieurs Universités.

En 2003, le gouvernement argentin le nomme **Ambassadeur d'Argentine auprès de l'UNESCO**.

Miguel Ángel Estrella a participé à de nombreux colloques internationaux à propos des Droits Humains ou des Droits des Enfants, notamment à Gorée, au Conseil de l'Europe, à Athènes, au Maroc. En 1999, avec « Musique Espérance », il crée *l'Orchestre pour la Paix* composé de 40 jeunes musiciens d'origine juive, arabe et chr□tienne, unis par la musique et passionnés par l'espoir de faire avancer les chemins de la Paix. En 2007 l'orchestre prépare sa 5è tournée en Europe après avoir toutes ces années porté partout le témoignage d'une volonté de croire que malgré tout et au cœur d'un conflit qui semble ne jamais finir, la Paix à construire est encore possible.

En 2007, des programmes importants ont vu le jour en Amérique du Sud, soutenus les équipes locales de Musique Espérance :
- *La Voix des sans Voix* appelle à reconnaître des musiciens de grand talent, témoins de l'histoire et des traditions les plus authentiques de leurs régions souvent très pauvres d'Amérique du sud.
- *La villa 31* où une maison de l'amitié a été créée à partir de la pratique artistique proposée aux populations très déshéritées de ce bidonville.
- *Alphabétisation dans les prisons* où des enseignements primaires sont mis en place, de plus en plus assurés par les détenus entre eux.
- *Un Centre de Formation* à Tilcara pour préparer des jeunes à la carrière de musiciens sociaux.
- *Arabia-Mercosur* Ce programme rassemble de jeunes arabes et latino-américains qui joueront ensemble et viendront rencontrer des musiciens de la France profonde, leurs homologues.



EvazéSir

Artistes plasticiens et urbains du collectif No Rules Corp

Le collectif **No rules corp** (peinture/streetart/musique/vidéo) est né d'une rencontre Lyonnaise de plusieurs horizons artistiques, en 2005. EvazéSir sont le coté urbain avec GRAFFITIS et POCHOIRS, et gardent un côté atelier avec PEINTURE, travail sur bois et COLLAGES.

Sir et Evazé acteurs de l'art de rue , conservent chacun un style et univers particulier. Sir le graffeur /pochoiriste est inspiré par la rue, il exploite des personnages et objets en grand format mêlant humour ,imagerie populaire et messages variés. Evazé-Nam, la peintre « lacéreuse d'affiche» réalise avec lui des compositions dans l'espace urbain comme sur toile. Elle travaille particulièrement les femmes des années 50 ,ainsi qu'un personnage récurent « Gripa » prenant différente identité et se retrouvant dans la rue, peint ou sous forme d'affiche dans les collaborations et manifestations du collectif.

Actifs à l'international, ils reviennent d'un périple artistique de 6 mois en Amérique latine avec le projet : "Unirse a la corporacion" et réalisent des fresques murales en Europe comme à Bruxelles récemment. https://www.facebook.com/norulescorp.art
http://unirsealacorporacion.tumblr.com/

http://norulescorp.com/index.php/blog-4

Actifs donc dans des projets associatifs, ils sont par exemple intervenus avec Emmaüs et l'OCU :
=> Dans le groupe Emmaüs en Indonésie (Photos ci-dessous) : Fresque participative avec les enfants accueillis dans le groupe
=> A Calais en décembre dernier, lors du rassemblement organisé par l'OCU (article ci-dessous).

Fresques participatives en Indonésie -EvazéSir de No Rules Corp





Journée internationale des migrants : des dessins contre les barbelés

Hier, à la veille de la Journée internationale des migrants (lire en page 5), des artistes sont intervenus à la « jungle » de Tioxide pour préparer avec les exilés des messages qui seront arborés devant « le mur de la honte » au port de Calais avec ses hautes barrières barbelées.

PAR CHLOÉ TESSEIRAND
calais@lavoixdunord.fr

CALAIS. Ekarn (nom d'artiste parisien) est accroupi. Une bombe à la main, il esquisse la figure d'un exilé emmitouflé et replié. On ne voit que ses yeux et ses bras sont croisés contre sa poitrine. Ce dessin construit à même le sol pour symboliser le froid, l'emprisonnement. « *Ce sont les exilés qui m'ont demandé de réaliser cette idée. De mon côté, pour la mobilisation, j'ai réalisé des cartographies découvertes où je change le nom des villes. Demeure devient Over Calais, Alcatraz* », décrit-il.

Comme lui, d'autres artistes ont participé à cette action, proposée par Emmaüs et coordonnée sur le terrain par les Sea Banker. Les artistes partagent le quotidien des exilés depuis mardi. « *Venir ici à Tioxide m'a permis de prendre plus conscience de ce qui se passe à Calais* », souligne Ekarn. Le street art qu'il pratique s'effectue dans un décor bien sombre : les cheminées de l'usine chimique au loin, les étincelles issues de bric et de broc, les déchets qui s'amoncellent, le mirage qui inspire et espère un changement de vie.

LE DESSIN, CATHARSIS DE L'EXIL

Au milieu de la boue, surgissent des messages de paix. Un envol de colombes blanches et noires. Les dessins sont l'expression des exilés, des témoignages de leur vécu. Sur un grand carton, une silhouette à capuche se distingue : elle porte une attelle, sa jambe gauche est relevée, comme emportée. Le bras droit repose sous une béquille. « *Police Stop Violence* » peut-on lire en grand sur une pancarte. Des groupes d'exilés entourent les artistes. « *Cette action est bonne* », indique l'un d'eux. *Tout simplement parce qu'ici on vit dans des conditions difficiles et que nous avons besoin de soutien. Nous ne voulons pas de problème avec la police. Notre affaire est ailleurs.* »

Les regards se focalisent aussi de cette feuille à dessiner et à représenter une banque qui vogue paisiblement avec des montagnes au loin dans le paysage. Dans le coin de la feuille, il y a un drapeau anglais. Cet homme tenait dans son pays un magasin mais se plaisait à dessiner quand il en avait le temps. Il taille son crayon de bois et cherche visiblement un mouchoir pour retoucher un pré sur dessin. Les productions seront exposées au parc Richelieu et chacun pourra en prendre une et la hisser au cours de la mobilisation pour cette journée internationale des migrants. Ils seront sans doute accrochés, au port, sur « le mur de la honte ». ■



Ekarn, artiste parisien, reproduit en images l'expression et les messages des exilés. PHOTO JEAN-MARIE BOURET

MANIFESTATION CONTRE LE « MUR DE LA HONTE »

Le rassemblement commence aujourd'hui à 10 h 30, place Albert-Ier, devant le théâtre de Calais. À 11 h, prises de parole de migrants, d'organisations locales de soutien aux migrants et du président d'Emmaüs France. À 12 h 15, Battle Festival (street art, musiciens), place du Maréchal-Foch (garnis du parc Richelieu). À 13 h 15, arrivée du cortège au rond-point entre le quai de la Loire et l'avenue du Commandant-Courbeau près du « mur de la honte ». Les présences de Guy Bedos et de la journaliste Rokaya Diallo sont annoncées.

Le préfet interdit la manif des « antis »

Il espérait rassembler au moins 200 participants ce midi devant le théâtre de Calais. Mais Samuel Dolidier s'est vu signifier mercredi par le sous-préfet en personne que sa manifestation était interdite. Le but de ce Calaisien proche du collectif Sauvons Calais, et qui figurait sur la liste « Calais Bleu Marine » aux dernières municipales, était de « *dénoncer les conséquences de l'afflux migratoire sur les Calaisiens* ». « *Moi, j'ai fait ça pour dénoncer les vols, les agressions et les dégradations que subit la population, c'était simplement ça* », explique-t-il. Samuel Dolidier voulait absolument que ce rassemblement ait lieu aujourd'hui parce qu'il en a marre, dit-il, qu'on mette un arrêté « *les clandestins par-ci, les clandestins par-là* », alors que ceux qui souffrent sont à ses yeux les Calaisiens eux-mêmes. « *Le sous-préfet m'a dit que ma manifestation présentait un risque de trouble à l'ordre public* », ajoute l'organisateur, qui se dit « *scandalisé* ». De son côté, la préfecture a expliqué hier dans un communiqué que ce rassemblement pouvait être perçu « comme une provocation » dans le sens où il a été prévu le jour même de la Journée internationale des migrants et qu'une mobilisation était déjà organisée par Emmaüs France à Calais. Le préfet estime aussi que les conditions de sécurité ne sont pas réunies, la concomitance de ces deux manifestations étant de nature à « *entraîner des troubles et des dégradations de biens à Calais* ». « *À partir du moment où mon arrêté est retardé, je reste chez moi* », a déclaré hier Samuel Dolidier. Le préfecture a précisé d'ailleurs que « *tout contrevenant à cette interdiction est passible des sanctions pénales* » prévues par la loi. ■

M. GO.

Le collège des Quatre-Vents de Guînes ne sera pas réintégré dans le réseau prioritaire

PARIS. Une délégation composée d'enseignants et de parents d'élèves du collège des Quatre-Vents de Guînes s'est rendue hier à Paris, devant le ministère de l'Éducation nationale, où plusieurs syndicats avaient appelé à manifester contre la sortie du collège du Réseau de réussite scolaire (RRS). Déguisés en père Noël (photo ci-contre), leur présence a été remarquée rue de Grenelle.

En début d'après-midi, des représentants de l'académie de Lille ont été reçus par un membre du cabinet de la ministre, Najat Vallaud-Belkacem.

Ils contestent les critères de sélection (situation urbaine, taux de boursiers, nombre de redoublements avant l'entrée en sixième, situation économique du territoire) retenus par le rectorat qui ont conduit à cette décision. Laquelle touche également les écoles rattachées au collège des Quatre-Vents.

« *La réintégration dans l'enseignement prioritaire n'a pas été obtenue. La mobilisation continue* », ont expliqué les manifestants guînois à l'issue de la réunion.

Une opération courrier a aussi été lancée. « *Le but consiste à montrer le mécontentement des parents d'élèves* », explique Thierry Marlard, enseignant du collège. Hier, l'établissement des Quatre-Vents a enregistré 100 % de personnel en grève. Aucun cours n'a donc été assuré. ■ É. B.



Rencontre avec le Convivialisme

Le désir est–il convivial?

Lecture de *Monsieur Gogol*,

texte philosophique de Dany-Robert Dufour.

Une rencontre imaginaire entre Socrate et Calliclès, présentée en juin 2015 au Théâtre de la Tempête/ Arianne Mnouchkine

S'ils se rencontrent aujourd'hui, c'est pour reprendre et prolonger le dialogue qu'ils ont eu il y a 2500 ans et relaté dans "Le Gorgias" de Platon. J'ai reveillé Calliclès parce qu'il est le seul interlocuteur de Socrate a avoir résisté à ses arguments et a ne s'être jamais laissé convaincre par lui. Calliclès est hostile à la philosophie, il est le défenseur d'une sorte de morale "immorale", opposant les forts aux faibles. Il conteste les lois de la cité au nom de lois de la nature. Il prône un désir sans limite, ce qui fait de lui un personnage très actuel, doté de la double puissance, c'est à dire de la toute puissance que peut conférer aujourd'hui la technique et la finance. Il serait bien capable de provoquer quelques changements décisifs dans la condition humaine…

Dany-Robert Dufour

Le Manifeste convivialiste
Déclaration d'interdépendance



Soixante-quatre chercheurs et universitaires du monde entier sont parvenus à rédiger ensemble un "Manifeste" destiné à surmonter la désespérance contemporaine pour tracer, avec le plus de précision possible, un chemin carrossable vers l'avenir.

ABRÉGÉ DU MANIFESTE CONVIVIALISTE

Jamais l'humanité n'a disposé d'autant de ressources matérielles et de compétences techniques et scientifiques. Prise dans sa globalité, elle est riche et puissante comme personne dans les siècles passés n'aurait pu l'imaginer. Rien ne prouve qu'elle en soit plus heureuse. Mais nul ne désire revenir en arrière, car chacun sent bien que de plus en plus de potentialités nouvelles d'accomplissement personnel et collectif s'ouvrent chaque jour.

Pourtant, à l'inverse, personne non plus ne peut croire que cette accumulation de puissance puisse se poursuivre indéfiniment, telle quelle, dans une logique de progrès technique inchangée, sans se retourner contre elle-même et sans menacer la survie physique et morale de l'humanité. Les premières menaces qui nous assaillent sont d'ordre matériel, technique, écologique et économique. Des menaces entropiques. Mais nous sommes beaucoup plus impuissants à ne serait-ce qu'imaginer des réponses au second type de menaces. Aux menaces d'ordre moral et politique. À ces menaces qu'on pourrait qualifier d'anthropiques.

Le problème premier

Le constat est donc là : l'humanité a su accomplir des progrès techniques et scientifiques foudroyants, mais elle reste toujours aussi impuissante à résoudre son problème essentiel : comment gérer la rivalité et la violence entre les êtres humains ? Comment les inciter à coopérer tout en leur permettant de s'opposer sans se massacrer ? Comment faire obstacle à l'accumulation de la puissance, désormais illimitée et potentiellement auto-destructrice, sur les hommes et sur la nature ? Si elle ne sait pas répondre rapidement à cette question, l'humanité disparaîtra. Alors que toutes les conditions matérielles sont réunies pour qu'elle prospère, pour autant qu'on prenne définitivement conscience de leur finitude.

Nous disposons de multiples éléments de réponse : ceux qu'ont apportés au fil des siècles les religions, les morales, les doctrines politiques, la philosophie et les sciences humaines et sociales. Et les initiatives qui vont dans le sens d'une alternative à l'organisation actuelle du monde sont innombrables, portées par des dizaines de milliers d'organisations ou d'associations, et par des dizaines ou des centaines de millions de personnes. Elles se présentent sous des noms, sous des formes ou à des échelles infiniment variées : la défense des droits de l'homme, du citoyen, du travailleur, du chômeur, de la femme ou des enfants ; l'économie sociale et solidaire avec toutes ses composantes : les coopératives de production ou de consommation, le mutualisme, le commerce équitable, les monnaies parallèles ou complémentaires, les système d'échange local, les multiples associations d'entraide ; l'économie de la contribution numérique (cf. Linux, Wikipedia etc.) ; la décroissance et le post-développement ; les mouvements slow food, slow town, slow science ; la revendication du buen vivir, l'affirmation des droits de la nature et l'éloge de la Pachamama ; l'altermondialisme, l'écologie politique et la démocratie radicale, les indignados, Occupy Wall Street ; la recherche d'indicateurs de richesse alternatifs, les mouvements de la transformation personnelle, de la sobriété volontaire, de l'abondance frugale, du dialogue des civilisations, les théories du care, les nouvelles pensées des communs, etc.

Pour que ces initiatives si riches puissent contrecarrer avec suffisamment de puissance les dynamiques mortifères de notre temps et qu'elles ne soient pas cantonnées dans un rôle de simple contestation ou de palliation, il est décisif de regrouper leurs forces et leurs énergies, d'où l'importance de souligner et de nommer ce qu'elles ont en commun.

Du convivialisme

Ce qu'elles ont en commun, c'est la recherche d'un convivialisme, d'un art de vivre ensemble (con-vivere) qui permette aux humains de prendre soin les uns des autres et de la Nature, sans dénier la légitimité du conflit mais en en faisant un facteur de dynamisme et de créativité. Un moyen de conjurer la violence et les pulsions de mort. Pour le trouver nous avons besoin désormais, de toute urgence, d'un fond doctrinal minimal partageable qui permette de répondre simultanément, en les posant à l'échelle de la planète, au moins aux quatre (plus une) questions de base :

- *La question morale* : qu'est-il permis aux individus d'espérer et que doivent-ils s'interdire ?
- *La question politique* : quelles sont les communautés politiques légitimes ?
- *La question écologique* : que nous est-il permis de prendre à la nature et que devons-nous lui rendre ?
- *La question économique* : quelle quantité de richesse matérielle nous est-il permis de produire, et comment, pour rester en accord avec les réponses données aux questions morale, politique et écologique ?

- *Libre* à chacun d'ajouter à ces quatre questions, ou pas, celle du rapport à la surnature ou à l'invisible : la question religieuse ou spirituelle. Ou encore : la question du sens.

Considérations générales :

Le seul ordre social légitime universalisable est celui qui s'inspire d'un principe de commune humanité, de commune socialité, d'individuation, et d'opposition maîtrisée et créatrice.

Principe de commune humanité : par delà les différences de couleur de peau, de nationalité, de langue, de culture, de religion ou de richesse, de sexe ou d'orientation sexuelle, il n'y a qu'une seule humanité, qui doit être respectée en la personne de chacun de ses membres.

Principe de commune socialité : les êtres humains sont des êtres sociaux pour qui la plus grande richesse est la richesse de leurs rapports sociaux.

Principe d'individuation : dans le respect de ces deux premiers principes, la politique légitime est celle qui permet à chacun d'affirmer au mieux son individualité singulière en devenir, en développant sa puissance d'être et d'agir sans nuire à celle des autres.

Principe d'opposition maîtrisée et créatrice : parce que chacun a vocation à manifester son individualité singulière il est naturel que les humains puissent s'opposer. Mais il ne leur est légitime de le faire qu'aussi longtemps que cela ne met pas en danger le cadre de commune socialité qui rend cette rivalité féconde et non destructrice.

De ces principes généraux découlent des :

Considérations morales

Ce qu'il est permis à chaque individu d'espérer c'est de se voir reconnaître une égale dignité avec tous les autres êtres humains, d'accéder aux conditions matérielles suffisantes pour mener à bien sa conception de la vie bonne, dans le respect des conceptions des autres

Ce qui lui est interdit c'est de basculer dans la démesure (l'hubris des Grecs), i.e. de violer le principe de commune humanité et de mettre en danger la commune socialité

Concrètement, le devoir de chacun est de lutter contre la corruption.

Considérations politiques

Dans la perspective convivialiste, un État ou un gouvernement, ou une institution politique nouvelle, ne peuvent être tenus pour légitimes que si :

- Ils respectent les quatre principes, de commune humanité, de commune socialité, d'individuation et d'opposition maîtrisée, et que s'ils facilitent la mise en œuvre des considérations morales, écologiques et économiques qui en découlent ;

Plus spécifiquement, les États légitimes garantissent à tous leurs citoyens les plus pauvres un minimum de ressources, un revenu de base, quelle que soit sa forme, qui les tienne à l'abri de l'abjection de la misère, et interdisent progressivement aux plus riches, via l'instauration d'un revenu maximum, de basculer dans l'abjection de l'extrême richesse en dépassant un niveau qui rendrait inopérants les principes de commune humanité et de commune socialité ;

Considérations écologiques

L'Homme ne peut plus se considérer comme possesseur et maître de la Nature. Posant que loin de s'y opposer il en fait partie, il doit retrouver avec elle, au moins métaphoriquement, une relation de don/contredon. Pour laisser aux générations futures un patrimoine naturel préservé, il doit donc rendre à la Nature autant ou plus qu'il ne lui prend ou en reçoit.

Considérations économiques

Il n'y a pas de corrélation avérée entre richesse monétaire ou matérielle, d'une part, et bonheur ou

bien-être, de l'autre. L'état écologique de la planète rend nécessaire de rechercher toutes les formes possibles d'une prospérité sans croissance. Il est nécessaire pour cela, dans une visée d'économie plurielle, d'instaurer un équilibre entre Marché, économie publique et économie de type associatif (sociale et solidaire), selon que les biens ou les services à produire sont individuels, collectifs ou communs.

Que faire ?

Il ne faut pas se dissimuler qu'il faudra pour réussir affronter des puissances énormes et redoutables, tant financières que matérielles, techniques, scientifiques ou intellectuelles autant que militaires ou criminelles. Contre ces puissances colossales et souvent invisibles ou illocalisables, les trois armes principales seront :

- *L'indignation ressentie* face à la démesure et à la corruption, et la honte qu'il est nécessaire de faire ressentir à ceux qui directement ou indirectement, activement ou passivement, violent les principes de commune humanité et de commune socialité.
- *Le sentiment d'appartenir à une communauté humaine mondiale*.
- Bien au-delà des « choix rationnels » des uns et des autres, l*a mobilisation des affects et des passions*.

Rupture et transition

Toute politique convivialiste concrète et appliquée devra nécessairement prendre en compte :

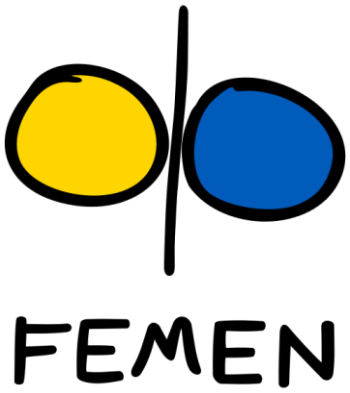
- l'impératif de la justice et de la commune socialité, qui implique la résorption des inégalités vertigineuses qui ont explosé partout dans le monde entre les plus riches et le reste de la population depuis les années 1970
- Le souci de donner vie aux territoires et aux localités, et donc de reterritorialiser et de relocaliser ce que la mondialisation a trop externalisé.
- L'absolue nécessité de préserver l'environnement et les ressources naturelles.
- L'obligation impérieuse de faire disparaître le chômage et d'offrir à chacun une fonction et un rôle reconnus dans des activités utiles à la société.

La traduction du convivialisme en réponses concrètes doit articuler, en situation, les réponses à l'urgence d'améliorer les conditions de vie des couches populaires, et celle de bâtir une alternative au mode d'existence actuel, si lourd de menaces multiples. Une alternative qui cessera de vouloir faire croire que la croissance économique à l'infini pourrait être encore la réponse à tous nos maux.

Claude Alphandéry, Geneviève Ancel, Ana Maria Araujo (Uruguay), Claudine Attias-Donfut, Geneviève Azam, Akram Belkaïd (Algérie),Yann-Moulier-Boutang, Fabienne Brugère, Alain Caillé, Barbara Cassin, Philippe Chanial, Hervé Chaygneaud-Dupuy, Eve Chiapello, Denis Clerc, Ana M. Correa (Argentine), Thomas Coutrot, Jean-Pierre Dupuy, François Flahault, Francesco Fistetti (Italie),Anne-Marie Fixot, Jean-Baptiste de Foucauld, Christophe Fourel, François Fourquet, Philippe Frémeaux, Jean Gadrey,Vincent de Gaulejac, François Gauthier (Suisse),Sylvie Gendreau (Canada), Susan George (États-Unis), Christiane Girard (Brésil), François Gollain (Royaulme Uni), Roland Gori, Jean-Claude Guillebaud, Paulo Henrique MartinsBrésil), Dick Howard (États-Unis), Marc Humbert, Éva Illouz (Israël), Ahmet Insel (Turquie), Geneviève Jacques, Florence Jany-Catrice, Hervé Kempf, Zhe Ji (Chine), Elena Lasida, Serge Latouche, Jean-Louis Laville, Camille Laurens, Jacques Lecomte, Didier Livio, Gus Massiah, Dominique Méda, Margie Mendell (Canada), Pierre-Olivier Monteil, Jacqueline Morand, Edgar Morin, Chantal Mouffe (Royaume Uni), Yann Moulier-Boutang, Osamu Nishitani (Japon), Alfredo Pena-Vega, Bernard Perret, Elena Pulcini (Italie), Ilana Silber (Israël), Roger Sue, Elvia Taracena (Mexique), Frédéric Vandenberghe (Brésil), Patrick Viveret.

FEMEN

Féminisme et nouvelles formes d'activisme



Femen : après l'action, le Manifeste

Paru dans Libération - Par Inna Shevchenko, Activiste Femen — 17 mars 2015
Alors que «Libération» publie les premiers extraits du «Manifeste» à paraître vendredi, Inna Shevchenko clame, dans une tribune, son engagement.

« Combien parlent à notre place, combien nous accusent de propos et d'intentions qui ne sont pas les nôtres, combien d'ennemis autour de Femen ? Deux ans après la création de Femen International, sept ans après le début de nos activités en Ukraine, nous présentons notre théorie, ou du moins, sa première version écrite. A la fois réponse politique, ressource idéologique et manuel d'instruction à l'intention des futures activistes, le Manifeste Femen, qui paraît ce vendredi [et dont sont publiés des extraits ci-contre, ndlr], permettra, aux convaincus comme aux sceptiques, de comprendre nos intentions et ce que dénoncent nos actions coup de poing. Si nous croyons en la vertu de l'action frontale, parfois spontanée, dans la rue, collective et téméraire, nous sommes animées d'une pensée construite, constante et incorruptible. Pourquoi nous combattons les dictatures, pourquoi nous réclamons l'abolition de la prostitution plutôt que sa légalisation, pourquoi la société a besoin du blasphème… Autant de questions auxquelles répondra ce manifeste, tout en revenant sur différents aspects de notre organisation. Les activistes des différentes branches internationales de Femen ont élaboré cette pensée, et continuent de la défendre, malgré les arrestations, les menaces, les obstacles personnels, la violence des régimes autoritaires, et les agressions physiques. Nous avons porté ces idées aux côtés de nombreux amis tombés pour elles. Nous risquons nos vies pour des idées humanistes simples mais nous avons conscience qu'il faut aujourd'hui plus que jamais les exprimer haut et fort.

Ce manifeste n'est pas seulement une attaque contre les dogmes patriarcaux, c'est aussi une défense du pluralisme et de la liberté. Un appel à faire face à nos responsabilités en prenant la parole.

L'heure de la résistance idéologique est venue pour faire face à ceux qui crachent sur le progrès commun. Il est temps de ne plus être complices par notre silence de ceux qui ont pris pour cibles les libres penseurs, parleurs, dessinateurs, de Charlie Hebdo *ou d'ailleurs. Il est temps de montrer combien nous sommes. Soyons la résistance ! »*

http://femen.org/about

ABSTRACT

In the beginning, there was the body, feeling of the woman's body, feeling of joy because it is so light and free. Then there was injustice, so sharp that you feel it with your body, it immobilizes the body, hinders its movements, and then you find yourself your body's hostage. And so you turn your body against this injustice, mobilizing every body's cell to struggle against the patriarchy and humiliation. You tell the world: Our God is a Woman!
Our Mission is Protest!
Our Weapon are bare breasts!
And so FEMEN is born and sextremism is set off.

FEMEN

FEMEN is an international women's movement of brave topless female activists painted with the slogans and crowned with flowers.
FEMEN female activists are the women with special training, physically and psychologically ready to implement the humanitarian tasks of any degree of complexity and level of provocation. FEMEN activists are ready to withstand repressions against them and are propelled by the ideological cause alone. FEMEN is the special force of feminism, its spearhead militant unit, modern incarnation of fearless and free Amazons.

FEMEN ideology

Sextremism
Atheism
Feminism
FEMEN world outlook

We live in the world of male economic, cultural and ideological occupation. In this world, a woman is a slave, she is stripped of the right to any property but above all she is stripped of ownership of her own body. All functions of the female body are harshly controlled and regulated by patriarchy. Separated from the woman, her body is an object to monstrous patriarchal exploitation, animated by production of heirs, surplus profits, sexual pleasures and pornographic shows. Complete control over the woman's body is the key instrument of her suppression; the woman's sexual demarche is the key to her liberation. Manifestation of the right to her body by the woman is the first and the most important step to her liberation. Female nudity, free of patriarchal system, is a grave-digger of the system, militant manifesto and sacral symbol of women's liberation
FEMEN's naked attacks is a naked nerve of the historic woman-system conflict, its most visual and appropriate illustration. Activist's naked body is the undisguised hatred toward the patriarchal order and new aesthetics of women's revolution.

FEMEN's Goal: Complete victory over patriarchy

FEMEN's Objectives:

- by strength of courage and personal example, to initiate global women's mob law over patriarchy as the historically first, and last, existing form of slavery.

- to provoke patriarchy into open conflict by forcing it to disclose its aggressive antihuman nature to fully discredit it in the eyes of history.
- to ideologically undermine the fundamental institutes of patriarchy - dictatorship, sex-industry, and church – by putting these institutes through subversive trolling to force them to strategic surrender.
- to promote new revolutionary female sexuality as opposed to the patriarchal erotic and pornography.
- to instill in modern women culture of active opposition to the evil and of struggle for justice.
- to create the most influential and combat-effective women's union in the world.

FEMEN's Requirements:
- immediate political deposition of all dictatorial regimes creating unbearable living conditions for women, first of all, theocratic Islamic states practicing Shari'ah and other forms of sadism regarding women;
- complete extermination of prostitution as an egregious form of exploitation of women by criminalizing the clients, investors and organizers of slave-trade. To recognize that sex-industry is the most large-scale and long-term genocide against women;
- to universally and completely separate the church from the state and to prohibit any intervention of the religious institutions in the civic, sex and reproductive lives of modern women.

FEMEN's Tactics Is Sextremism
Sextremism is a fundamentally new form of women's feminist actionism developed by FEMEN.
Sextremism is female sexuality rebelling against patriarchy and embodied in the extremal political direct action events. Sexist style of the actions is a way to destruct the patriarchal understanding of what is the destination of female sexuality to the benefit of the great revolutionary mission. Extremal nature of sextremism demonstrates intellectual, psychological and physical superiority of female activists from FEMEN over the bandogs of patriarchy. Unsanctioned format of the sextremism events represents the historical right of the woman to make her protest anywhere at any time and not to concert her action with the patriarchal law-enforcing structures. Sextremism is the woman's mockery of vulgar male extremism and its bloody mayhems and a cult of terror. Sextremism is a non-violent but highly aggressive form of provocation; it is an all-powerful demoralizing weapon undermining the foundations of the old political ethics and rotten patriarchal culture.

FEMEN's Symbols
Flower crown is a symbol of femininity and proud insubmission, a crown of heroism.
Body-poster is the truth delivered by the body by means of nudity and meanings inscribed on it.
FEMEN's logotype is Ф, a Cyrillic letter, the shape of which is similar to women's breasts that are the key symbol of the women's movement FEMEN.
FEMEN's slogal: My Body Is My Weapon!

Structure and Activities
International women's movement FEMEN legally operates in the democratic societies and illegally operates in the countries controlled by the dictatorial regimes. FEMEN is registered as an international organization and is now working to legalize the national FEMEN-groups throughout

the world. Today, the movement FEMEN is represented by national branches all over Europe and is interested in permanent development of new locations through involvement if new activists. Female sextremists are trained in the training centers created by the movement in Ukraine and France. The movement is managed by the Coordination Council which includes the founders and the most prominent activists of the organization.

Money

To support the activities of the organization, FEMEN accepts the charitable contributions from people who share the movement's ideas and methods of struggle. It also sells clothing and accessories with the symbols of the organization, as well as the movement's art-objects that we ourselves produce. There is no single investor of the movement that deliberately refuses financial assistance from the political parties, religious organizations and other lobbying structures.

All financial resources, earned and collected, are used to promote the goal and objectives of the movement. The only source that legally disseminates the FEMEN's products is the web-sitefemenshop.com

General Information

FEMEN movement stands to the principles of openness and commitment to media to ensure maximum coverage of its revolutionary and advocacy activities in mass media. The movement carries out aggressive awareness-raising and information campaign in the Internet and sees the World Web as an alternative broadcasting medium for its ideology. FEMEN is present in every important social network and internet community.

FEMEN is responsible only for those acts of sextremism information of which is shared on official web resources of the movement.

Official primary sources on the activities of the women's movement FEMEN are a website femen.org and a Facebook page https://www.facebook.com/FEMEN.International.Official

Pôle

Utopia dans le monde

Utopia au FSM

Texte adopté lors de l'Assemblée de convergence sur la liberté de circulation et d'installation et la citoyenneté universelle

L'assemblée de convergence du vendredi 27 mars 2015 sur la liberté de circulation et d'installation et la citoyenneté universelle déclare :

Le combat pour le droit des migrantEs et la citoyenneté universelle est plus que jamais d'actualité au moment où le repli sur soi et la fermeture des frontières s'intensifient dans de nombreux pays du monde. Les politiques répressives mises en place par les pays du Nord et notamment en Europe sont directement responsables chaque année de la mort de plusieurs dizaines de milliers de migrantEs. Face à cette situation insupportable, nous appelons les Etats, collectivités locales, associations et citoyenNEs à réagir et à proposer des alternatives.

Nous appelons à soutenir les axes de campagnes et d'actions suivants :

- Réaffirmer la nécessité d'organiser des conférences internationales sur les questions migratoires au sein des Nations Unies afin de remettre la citoyenneté universelle et la liberté de circulation et d'installation à l'agenda des institutions internationales.

- Lancer la constitution d'un réseau de collectivités locales qui s'engagent pour faire vivre une citoyenneté de résidence, premier pas vers une citoyenneté universelle.

- Poursuivre la campagne pour la reconnaissance et la diffusion du passeport de citoyenneté universelle.

- Proposer à l'ensemble des pays du monde un nouveau traité international sur le droit des migrantEs et la citoyenneté universelle.

- Lancer sur ces bases de discussion, et dans le cadre d'un réseau mondial, un processus d'écriture collectif et citoyen pour un nouveau traité international sur le Droit des MigrantEs et la Citoyenneté Universelle en 2015 et 2016 avec les Etats, citoyens et organisations de la société civile qui souhaitent soutenir cette démarche. Cette écriture pourra s'inspirer de la Charte Mondiale des Migrants. Le texte suivant sera transmis à l'ONU à l'issue du Forum Social Mondial :

« Nous, organisations et citoyenNEs de la société civile mondiale, réunies à Tunis en mars 2015, appelons les pays du monde à adopter un nouveau traité international sur le droit des migrantEs et la citoyenneté universelle. Nous considérons la planète comme un patrimoine commun : nul ne choisit ni le lieu ni l'époque, ni le contexte politique, économique et environnemental de sa naissance. La migration, intrinsèquement liée à l'Histoire de l'humanité, est une richesse. Le droit de migrer puise ses racines dans les luttes pour la reconnaissance des droits humains. Il s'appuie sur de grands textes, tels que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (et notamment son article 13), la Convention Internationale du Droit des travailleurs migrants et de leurs familles, et la Convention de Genève.

Nous souhaitons proposer un nouveau traité international qui s'articulerait autour des axes suivants :

- *Aucun être humain n'est illégal. Les migrantEs doivent être reconnuEs comme des citoyenEs à part entière.*

- *Les migrantEs devront accéder aux mêmes droits civiques et sociaux dans le pays d'accueil que les citoyens nationaux notamment en matière d'éducation, de soins, de travail, de participation à la vie démocratique.*

- *La reconnaissance du droit d'asile comme un droit inaliénable doit être appliqué sans restriction et élargi aux victimes du dérèglement climatique ».*

Organisations signataires : African Diaspora Forum, Association Malienne des Expulsés, Association Mauritanienne des Droits de l'Homme, Association des Travailleurs Maghrébins de France, ATTAC, CAFSO-WRAG for Development, Centro de Direitos Humanos e Cidadania do Imigrante, Collectif Sans-Papiers CISPM, CRID, CCFD-Terre Solidaire, DIEL France Côte d'Ivoire Mali, Emmaüs International, Espacio Sin Fronteras, Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives, FGM Kenya, FORIM, France Libertés, Grito de los Excluidos, CEDETIM – IPAM, Investig'Action, Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme, Méditerranean Hope, Organisation pour une Citoyenneté Universelle, Utopia, Voix des femmes migrantes du Maroc, WSR Society, ZRGB.

Le réseau Utopia Monde

Utopia cherche à constituer un réseau mondial, afin de répondre aux demandes formulées par certains pays d'Amérique latine, d'Afrique…

Actuellement, deux conventions sont signées :

- Utopia Mauritanie (depuis 1 an)
- Utopia Haïti (à ces Utopiades)

Les discussions sont bien avancées avec la Tunisie pour la création d'une structure dans les semaines / mois qui viennent.
De même, nous avons d'autres discussions en cours notamment en Uruguay, en Equateur, à Cuba…

A l'occasion du FSM de Tunis en mars 2015, nous avons élaboré un document en 3 langues (français, anglais, espagnol) ***« Comment créer une association Utopia hors de France »,*** afin d'aider nos futurs partenaires à se positionner dans l'univers utopien.
Ce document est sur le site Utopia dans la rubrique Utopia monde
http://www.mouvementutopia.org/blog/public/pdfs/Utopia_KIT_Monde_3_langues_2_.pdf
Les associations partenaires doivent adhérer aux idées d'Utopia, notamment les 5 piliers et doivent proposer de travailler plus spécialement sur 2 ou 3 de ces piliers.
De plus afin de faciliter la diffusion des idées d'Utopia, la plaquette de présentation d'Utopia a été traduite en anglais, en espagnol et en arabe. Elles sont en ligne.
Si vous avez un contact sérieux et motivé pour créer une antenne d'Utopia dans un pays, dans un premier temps, donnez-lui le document cité ci-dessus dans sa langue, ainsi que la plaquette, puis mettez le en contact avec chantal.richard@mouvementutopia.org**.**

Utopia Mauritanie

L'ONG Initiative Pour Tous « abrite » Utopia Mauritanie

L'ONG Initiative Pour Tous a pour objectif d'éliminer les inégalités sociales en Mauritanie, et plus particulièrement l'extrême pauvreté, en œuvrant à l'insertion professionnelle des populations défavorisées, femmes et jeunes filles en particulier. Un objectif spécifique est la sensibilisation aux droits humains. L'ONG organise par exemple des causeries et des campagnes de sensibilisation dans les carrefours et les quartiers périphériques de Nouakchott avec des leaders d'opinion et des défenseurs des droits de l'homme.

Les Utopiens de la Mauritanie ont tenu depuis le mois d'Aout 2014 régulièrement des rencontres dans les locaux du siège de l'ONG Initiative Pour Tous.

Conformément aux principes premiers, Utopia Mauritanie a participé aux activités de la semaine nationale de l'environnement.

Le 25 mai 2005, afin de faire mieux connaitre le mouvement, Utopia Mauritanie a organisé une **conférence débat** au musée national de Nouakchott sur les thèmes :

- Les enjeux et défis sur l'environnement, cas de la Mauritanie
- La question de l'emploi et du chômage dans le monde : Le cas de la Mauritanie
- La souveraineté Alimentaire, Le cas de la Mauritanie
- L'accès universel aux droits et biens fondamentaux
- La diversité culturelle, un facteur d'union et de développement : Le cas de la Mauritanie

Perspectives :

- Contacts avec les écoles et clubs de la citoyenneté
- Sensibilisation des organisations de la société civile mauritanienne aux 5 piliers fondateurs d'Utopia
- Participation aux sommets mondiaux des droits humains
- Organisation de conférences nationales et sous- régionales sur les 5 principes
- Prise de contacts pour installer une représentation d'Utopia dans la sous-région

Utopia Haïti

Texte proposé par Yvette Vollet et J-F Poidvin

La République d'Haïti (10450000 habitants), Répiblik d'Ayiti en créole, occupe environ 1/3 de l'île de Saint Domingue (découverte par Christophe Colomb en 1492).
Capitale : Port-au-Prince (2 300 000 habitants)
Point culminant : pic La Selle 2 680 mètres
La défaite de l'armée de Napoléon Bonaparte lors de la Bataille de Vertières en 1803 est à l'origine de la création de la République d'Haïti qui devint en 1804 la première République indépendante de population majoritairement noire. Haïti est aussi le seul pays francophone indépendant des Caraïbes.
Haïti, pays en voie de développement, a le plus faible IDH et PIB (1500 €/an par habitant) du continent américain et tente de s'organiser et de se reconstruire après le violent séisme de 2010 qui a dévasté un tiers de son territoire.
Après de longues années de dictature (Duvalier père et fils), Haïti essaie, dans un environnement géopolitique difficile, de renouer avec la démocratie.

Au cours de plusieurs voyages en Haïti nous avions pu constater l'état de déliquesence de l'état. En collaboration directe avec des citoyen(ne)s haïtien(ne)s, il a été possible de monter et faire aboutir quelques projets d'aide dans le domaine agricole et éducatif.
C'est dans le cadre d'un projet dans le domaine agricole que nous avons travaillé avec le mouvement paysan Papaye (MPP), l'association des journalistes et la ligue des droits de l'homme à Hinche (106000 hbts, chef-lieu du département du Centre).

Nous nous sommes rendu compte au cours de nombreuses discussions des points communs humanistes, économiques et politiques qu'il y avait entre nous, du désir d'échange des haïtie(ne)s et de la proximité avec les objectifs de notre mouvement Utopia.

L'hypothèse de la création d'un mouvement Utopia Ayiti (aidée par la mise à disposition de quelques Manifestes, des livres sur la dette, le buen Vivir ou l'agriculture de nos éditions) s'est alors imposée.

La convention entre le mouvement Utopia et Utopia Ayiti a été signée par Ronel Audate pour nos nouveaux utopiens haïtiens lors de nos rencontres en août/septembre.

Les grands axes de travail d'Utopia Haïti seront les suivants :

- Nettoyage/ramassage collectif de déchets et détritus (vu les quantités en Haïti, c'est très important).
- Construction en cours d'une médiathèque en collaboration avec l'association Hercule Haïti (les livres des éditions Utopia sont déjà sur place et le financement d'un petit local de début assuré).
- Poursuite des échanges avec le mouvement Paysan Papaye (MPP).

Utopia Tunisie **(en cours de création)**

Utopia Tunisie s'inscrit dans le cadre du réseau international Utopia et prône un monde juste et respectueux de l'environnement. Etant une coopérative citoyenne et politique, Utopia Tunisie propose des idées alternatives afin de concevoir ensemble un monde meilleur se basant sur des valeurs sûres à savoir : L'environnement comme bien commun de l'humanité, la liberté de circulation et d'installation et le développement de nouveaux espaces de démocratie.

Nos partenaires seront les suivants : : Tunisie Ecologie, FTDES (Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux)

Nous proposons de faire connaitre Utopia Tunisie, son message, ses idéaux afin de constituer un réseau actif en prenant contact avec la société civile et les ONG.

Les 3 piliers sur lesquels Utopia Tunisie souhaite travailler en priorité sont :

-L'environnement comme bien commun de l'humanité

-La liberté de circulation et d'installation (en défendant notamment le projet de nouveau traité international)

-Le développement de nouveaux espaces de démocratie

Nous souhaitons faire d'Utopia Tunisie un groupe fédérateur pour la promotion des idéaux et des objectifs définis par les piliers d'action avec une approche méthodologique basée sur 3 principes : l'information, la formation et l'action.

Prochain événement !

Le festival de cinéma Utopia en Tunisie

Le samedi 31 octobre 2015 prochain se tiendra pour la première fois en Tunisie l'évènement du «Festival de cinéma » portant sur le sujet de la cop21 qui consistera en la projection du film « Do the math », un film permettant d'en apprendre davantage sur la crise climatique et de discuter des questions et des solutions climatiques , évènement qui coïncidera avec le lancement d'Utopia Tunisie .

MODELE de CONVENTION DE PARTENARIAT pour Utopia à l'international

ENTRE
le Mouvement UTOPIA et …….

Entre les soussignés

Mouvement UTOPIA, association de loi 1901, dont le siège social est situé au N°5 Avenue Jean Moulin 01100 OYONNAX, représentée par **XXX**, en sa qualité de représentant légal de l'association, dûment habilitée à l'effet des présentes.

ci-après désignée « UTOPIA »

d' une part,

et

…….

d' autre part,

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT

1°/ Utopia est une coopérative citoyenne et politique écologiste et altermondialiste de réflexion, d'action et de diffusion d'idées, qui appelle au dépassement du système capitaliste. Les militants d'Utopia sont investis et actifs dans la société civile, au sein du monde associatif, dans le mouvement social et au sein des partis politiques de gauche. Le mouvement organise des conférences, des débats et diffuse ses propositions grâce aux publications de sa maison d'édition. Par son engagement mondial, Utopia s'inscrit parmi les ONG du mouvement social international.

2°/L'ONG ……..

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

L'objectif de ce partenariat est de contribuer à la constitution d'un nouvel espace politique mondial sur les 5 piliers définis dans le Manifeste Utopia.

5. l'environnement comme bien commun de l'humanité ;
6. l'accès universel aux biens et droits fondamentaux ;
7. la souveraineté alimentaire ;
8. la liberté de circulation et d'installation ;
9. le développement de nouveaux espaces de démocratie.

ARTICLE 2 : Engagements de l'ONG…….

2.1 L'ONG …….s'engage à héberger **Utopia ……**et à assurer son fonctionnement qui s'auto organise de manière autonome pour gérer la diffusion des idées d'Utopia par l'intermédiaire d'IPT.

2.2 Utopia ……s'engage à défendre exclusivement des positions exprimées dans le Manifeste Utopia ou des positions validées par le Conseil d'UTOPIA, en particulier le respect de la démocratie, la non-violence, l'égalité femme-homme.

2.3 Utopia ……s'engage à mettre en place ses actions de façon démocratique, non violente et transparente en respectant dans la mesure du possible un fonctionnement paritaire.

2.4 ……pourra utiliser les documents publics d'UTOPIA, notamment

- **Le Manifeste UTOPIA**, 2012, Editions Utopia ;
- les informations situées sur le site Utopia http://mouvementutopia.org ;
- la newsletter mensuelle à laquelle sera abonné le représentant légal d'IPT;

- le logo Utopia…….. sera fourni par Utopia.

2.5 …….pourra diffuser une présentation du partenariat, objet de la présente convention et différentes actualités relatives à Utopia sur ses différents supports de communication internes et externes, en particulier sur le site ……..

2.6 …….s'engage à apposer le logo Utopia ……sur tous les documents matériels et immatériels liés au partenariat qui seront diffusés, notamment sur le site internet de l'association.

2.7 …….s'engage à mettre à jour régulièrement la rubrique **Utopia …….**sur le site……..

2.8 ……..s'engage à organiser l'adhésion des membres d'Utopia……. Utopia ……deviendra adhérente à Utopia, en réglant une cotisation annuelle de 30€.

ARTICLE 3 : Engagement d'UTOPIA

3.1 Utopia s'engage à fournir les documents à sa disposition, nécessaires à la diffusion des idées d'Utopia en……..

3.2 Utopia s'engage à contribuer à la réalisation de la rubrique Utopia …….sur le site……..

3.3 Utopia s'engage à donner à Utopia ……..la possibilité de participer à l'écriture collective des ouvrages édités par les Editions Utopia (http://www.editions-utopia.org/).

3.4 Utopia s'engage à offrir à Utopia ……la possibilité de contribuer à la réflexion sur les thématiques abordées par Utopia inscrites dans le Manifeste Utopia, en-particulier, la citoyenneté universelle ou tout autre sujet concernant la vie d'Utopia.

3.5 Utopia s'engage à inviter (en contribuant dans la mesure du possible et partiellement aux frais de voyages) le représentant légal d'…… à participer à l'université d'été.

3.6 Le mouvement Utopia pourra, le cas échéant et sur facture, prendre en charge tout ou partie des actions entreprises par Utopia……, en fonction des ressources et des priorités.

3.7 Le mouvement Utopia pourra faire des dons aux succursales dans le monde directement ou par institution interposée afin de soutenir leurs efforts sur le terrain.

ARTICLE 4 : Durée de la Convention

La présente convention a été conclue pour une durée de un an, à compter de sa date de signature (…….). Elle sera dorénavant renouvelée par tacite reconduction, sauf cas d'incompréhension majeure ou dissolution anticipée.

ARTICLE 6 : Evaluation du partenariat

IPT transmettra un rapport trimestriel des travaux menés et des perspectives que ceux-ci auront ouvertes. Ce rapport fera également le bilan des actions de communication en Mauritanie et à l'extérieur, menées dans le cadre du partenariat.

ARTICLE 7 : Résiliation - Révision

7.1 En cas d'inexécution ou de violation, par l'une des Parties de l'une quelconque des dispositions de Convention, celle-ci pourra être résiliée unilatéralement et de plein droit par l'autre Partie, par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présente Convention sera, en outre, résiliée automatiquement et de plein droit dans l'hypothèse où, notamment par suite d'une modification législative ou règlementaire la concernant ou concernant ses activités, l'une ou l'autre des Parties se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre la présente Convention.

Dans l'hypothèse d'une résiliation, ……..ne pourra plus utiliser le nom ou le logo d'Utopia……..

7.2 La présente Convention pourra être révisée à tout moment, à la demande de l'une des Parties.

Toute révision de la présente Convention devra donner lieu à un avenant signé par chacune des Parties.

ARTICLE 8 : Litiges

En cas de contestations, litiges ou autres différends sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement amiable par voie de conciliation dans le délai de deux mois. Si néanmoins le désaccord persiste, le litige sera porté devant le Tribunal administratif de Oyonnax (France).

ARTICLE 9 : Droit applicable – Attribution de compétence

La présente Convention est régie par le droit français

Migrations : Pourquoi faut–il ouvrir les frontières ?



Communiqué du Mouvement Utopia

Le 24 septembre 2015

Nous réaffirmons avec force, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, que la planète comme un patrimoine commun : nul ne choisit ni le lieu ni l'époque, ni le contexte politique, économique et environnemental de sa naissance.
La migration, intrinsèquement liée à l'Histoire de l'humanité, est une richesse que nous devons valoriser.

Nous ne voulons pas distinguer différentes catégories de migrants entre les réfugiés et les autres. Aucun être humain n'est illégal.
Par ailleurs, l'accueil inconditionnel des migrants est également une solution économique pour la France.
Contrairement aux idées reçues, la venue de migrants a un impact positif sur les comptes publics et l'activité générée par les migrants permet de nombreuses créations d'emplois.

Nous appelons à la fin de la restriction de la liberté de circulation et d'installation imposée par espace Schengen et nous appelons à une ouverture progressive et totale de nos frontières.

Catherine Wihtol de Wenden

Catherine de Wenden est docteur en science politique de Sciences Po. Elle a été consultante pour divers organismes dont l'OCDE, la Commission européenne, le HCR, le Conseil de l'Europe. Depuis 2002, elle préside le Comité de recherche "Migrations" de l'Association internationale de sociologie. Elle est membre de la Commission nationale de déontologie de la sécurité entre 2003 et 2011. Elle est également membre du comité de rédaction des revues Hommes et migrations, *Migrations société* et *Esprit.*
Juriste et politiste elle a mené de nombreuses enquêtes de terrain sur les relations entre les migrations et la politique en France. Ses recherches comparatives portent sur les flux, les politiques migratoires et la citoyenneté en Europe et dans le monde.

Catherine Wihtol de Wenden est **Ambassadrice de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle** et détentrice du **Passeport Citoyen Universel**.

CALM – Singa

SINGA favorise l'émergence d'espaces et d'outils de rencontre, d'échange et de collaboration entre les réfugiés et leur société d'accueil afin de favoriser le vivre ensemble, l'enrichissement culturel et la création d'emplois.

Aujourd'hui plus 16,5 millions d'individus dans le Monde ont été obligés de fuir leurs pays, villes et maison pour échapper à la persécution « en raison de leur race, religion, opinions politiques, appartenance à un groupe social, et nationalités ».
Plus d'informations : Guide du demandeur d'asile. Comment devenir réfugié ?
La France a donné sa protection à plus de 200 000 réfugiés statutaires et accueille environ 10 000 de plus chaque année. Malheureusement, un grand nombre d'obstacles se dresse devant ces personnes : méconnaissance de la langue et des codes socio-culturels, inexistence d'un réseau social ou professionnel, manque ou absence d'accompagnement, l'impossibilité d'adapter ou de valoriser ses compétences etc…
Cette situation, déjà difficile à vivre pour des personnes qui n'ont pas choisi de partir de chez elles, est aujourd'hui empirée par le rejet d'une partie de la société qui accuse les réfugiés d'être « des fraudeurs, venus en France profiter d'une situation économique et sociale plus favorable ».

Objectifs

- Sensibiliser la société civile à la question de l'asile et des réfugiés
- Accompagner les réfugiés dans leur intégration socio-économique
- Créer des espaces de dialogue et de rencontre entre les réfugiés et la société d'accueil

La communauté SINGA
SINGA est avant tout une communauté de professionnels, d'entrepreneurs, d'artistes, de sportifs, de danseurs, de chanteurs, d'étudiants, bref, une communauté d'Êtres Humains souhaitant mieux se connaître et mieux se comprendre. Les différents programmes SINGA (Langue et Culture, Sport,Projets, Labo, Entreprises, Universités) visent à l'organiser et à créer la rencontre.
SINGA respecte le principe de neutralité en œuvrant dans le respect d'une stricte neutralité et impartialité politique et religieuse.

Le **dispositif CALM** permet **la mise en relation** entre des **réfugiés** mal logés ou sans domicile fixe et des **particuliers**. Pour cela, il s'appuie sur une communauté grandissante de citoyens souhaitant s'engager sur l'accueil des réfugiés et, à terme, sur une plateforme web qui permettra un impact plus important. Ce dispositif doit répondre, au-delà de l'hébergement, au besoin important et grandissant d'inclusion socio-professionnelle des réfugiés en France.
Il s'inscrit dans la dynamique Réfugiés connectés lancée par SINGA en janvier 2015, pour donner jour aux recommandations de l'étude internationale "Refugees & ICT" concernant l'hébergement, l'emploi, ainsi que l'accès aux droits.

L'Auberge des migrants

Créée fin 2008 pour répondre à un besoin alimentaire urgent, l'Auberge des Migrants a pour premier but d'assurer un minimum humanitaire, aux migrants de Calais.

Aider ces gens à survivre
Notre **première action**, c'est de leur donner un minimum de nourriture pour éviter qu'ils ne souffrent de la faim. Nous distribuons des sachets repas depuis le 1er décembre 2008, en alternance avec les autres associations (12 000 en décembre 2008, 10 000 en janvier 2009). Lors des distributions, nous gardons à l'esprit l'humiliation de devoir se mettre en file et tendre la main pour avoir de quoi manger. Nous faisons un effort pour leur permettre de garder un minimum de dignité dans ce geste, par un sourire, par quelques paroles. Ce n'est pas facile : il faut aussi gérer fermement la file d'attente pour que la distribution puisse se dérouler sereinement.
Nous espérons pouvoir disposer prochainement d'un local et d'un véhicule permettant de distribuer un repas chaud au lieu des sachets repas.

Notre **seconde action**, c'est de leur donner un minimum de vêtements chauds et des chaussures en bon état. Avez-vous déjà vu des chaussures aussi usées ? Dans la pratique, vous reconnaîtrez un bénévole au coffre de sa voiture : il contient couvertures, blousons et paires de chaussures. Il convient de préciser que nous ne couvrons que les besoins des nouveaux arrivants et les situations d'urgence (chaussures et vêtements hors d'usage) . Un

vestiaire est organisé chaque quinzaine pour qu'ils puissent changer de vêtements.

Notre **troisième action**, c'est de les aider à se protéger des intempéries. Sur ce point, notre action est double :
- aider l'association SALAM dans la cadre du plan « grand froid ».

- fournir des couvertures et des duvets.

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014

2014 V 126 Vœu relatif au passeport universel.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que les dernières élections européennes ont montré en France une faible participation des électeurs qui montre la faiblesse de la vitalité démocratique de notre pays, qu'elles ont montré aussi et par ailleurs, en France comme dans presque tous les pays d'Europe, une augmentation des votes en faveur des partis nationalistes ;

Considérant que l'idéologie véhiculée par ces différents partis politiques est souvent, parallèlement et au-delà de ses aspects purement nationalistes, une idéologie pleine de sous-entendu de nature xénophobe, autoritaire et raciste. Qu'en tous cas, les dérapages verbaux ou les simples éléments de langage de ses leaders tendent à le démontrer, cette idéologie prône, directement ou indirectement, une forme de repli sur soi et une véritable volonté de stigmatisation des différences ;

Considérant que l'autre, celui qui est désigné comme différent, n'est jamais loin d'être l'étranger, qu' il est insidieusement ou sans détour désigné comme étant à l'origine ou même comme étant le responsable de tous les maux de la société et de toutes les difficultés que l'on connaît personnellement ou collectivement;

Considérant que dans une période considérée comme une période de crise, en tous cas dans une période où nombreux sont ceux qui connaissent des difficultés de tous ordres : difficultés économiques, difficultés professionnelles, difficultés relationnelles, difficultés pour les jeunes de s'insérer normalement dans la vie sociale et économiques, difficultés pour les moins jeunes de vivre leur retraite paisiblement, la désignation d'un bouc émissaire est un pis-aller, facile, démagogique, dangereux et un vecteur de violences sous-jacentes, non dites, verbales et parfois physiques ;

Considérant que si le bouc émissaire est l'étranger, si l'air du temps veut qu'à nouveau dans notre période contemporaine, l'étranger soit un mal, ne nous faut-il pas nous interroger sur cette notion d'étranger? Ne sommes-nous pas, tous autant que nous sommes, tant au sens Camusien qu'au sens commun du terme, tous un peu des étrangers ? Si l'étranger est celui qui se trouve au-delà des frontières, n'avons-nous pas, tous autant que nous sommes franchi un jour une ou des frontières pour nous trouver là où nous sommes ?

Considérant que les frontières sont multiples et diverses, qu'elles sont matérielles et immatérielles et que nous sommes tous à un moment ou à un autre de notre vie, dans le besoin, dans l'envie ou dans l'obligation d'en franchir. N'est-ce pas justement notre capacité à franchir des frontières qui nous permet d'être, aux yeux des autres, de moins en moins étrangers ?

Considérant qu'en ce sens comme au sens propre, notre ville est pleine d'étrangers qui ont franchi beaucoup de frontières, qu' elle montre, en contrepoint des idées véhiculées par les partis nationalistes, que le franchissement de ces frontières permet et facilite une certaine harmonie ;

Considérant l'attachement de Paris à l'appel pour une citoyenneté universelle et pour la liberté de circulation et d'installation des personnes à l'échelle mondiale du 23 mai lancé par l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle ;

Considérant que pour répondre au danger du repli sur soi, l'initiative, mise en place par l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle, voit cette organisation délivrer le Passeport de Citoyenneté Universelle ;

Considérant que cette initiative doit être connue et partagée ;

Aussi, sur proposition de M. Jacques BOUTAULT, et des élu/es du groupe écologiste de Paris,

Emet le vœu que :

Les maires d'arrondissement qui le souhaitent proposent à tous les résidents de Paris, au cours des différentes cérémonies républicaines (baptêmes républicains, parrainages civils) de se joindre à l'initiative du passeport universel.

Le changement climatique : enjeux et perspectives COP 21

L'analyse de Greepeace pour Utopia


utopia
est membre de la
coalition climat 21

Introduction : *Politique énergétique française* par Cyrille Cormier (Greenpeace)

Paris, le 20 septembre 2015

Chères amies Utopiennes et Utopiens,

J'ai proposé à Franck de partager avec vous quelques éléments d'analyses sur l'évolution des politiques énergétiques françaises et plus spécifiquement sur des évolutions qui me semblent majeures. Malheureusement, je ne peux me joindre à vous pour cette Université d'été, alors j'ai tenté de résumer cela en deux pages ; j'ai en finalement écrit 4.
Bonne lecture et bonne Université d'été à tous.

Il y a deux ans à l'occasion de l'Université d'été du mouvement, j'ai partagé avec vous une possible trajectoire pour faire évoluer notre système énergétique. Il s'agissait d'en finir avec système qui repose sur l'extraction massive de ressources fossiles et fissiles, une consommation sans limite de l'énergie sans garantir l'accès à tous, et qui repose sur des infrastructures destructrices de la nature et fortement émettrices de gaz à effet de serre et de déchets. Je vous avais présenté le scénario proposé par Greenpeace pour la France qui, à l'instar d'autres scénarios tels que celui de négaWatt ou de l'ADEME, proposait d'ici 2050 de baisser de 50% de la consommation d'énergie, de garantir à chacun la satisfaction des besoins énergétiques, et de passer à une production d'énergie à près de 90% d'origine renouvelable. Ces scénarios proposent une évolution radicale, mais progressive de notre relation à l'énergie et permet d'arrêter la production de déchets nucléaires, de limiter notre consommation de ressources naturelles par le recyclage et, enfin, de diviser entre 12 et 15 fois nos émissions de gaz à effet de serre pour l'énergie. Un autre scénario, Afterres2050 de Solagro, concernant celui-ci l'agriculture, montrait en 2012 que les émissions issues de l'agriculture pouvaient être réduites de 50% au même horizon. En cumulant cette réduction à celles des scénarios de transition énergétique, nous montrions que la France pouvait réduire ses émissions globales d'un facteur 4 à 5 d'ici la moitié du siècle.

Si la démonstration qu'un autre système énergétique est techniquement possible a été largement fournie ces derniers années, les résistances et débats internes à l'Etat ont évolués pour se focaliser désormais sur la sauvegarde du modèle économique et politique sur lequel repose l'actuel modèle énergétique français.

A mi-mandat de François Hollande, constatons que l'Energie a été au cœur du débat public et politique. Les manifestations anti-aéroport de Notre-Dame-des-Landes, les ZAD contre les grands projets inutiles, les annonces successives des ministres sur les gaz de schistes, le diesel, l'écotaxe poids-lourds, les voitures électriques, les refus d'augmenter les prix de l'électricité, l'accueil de la COP21 à Paris, les commissions d'enquête sur le nucléaires au parlement, la loi de transition énergétique, la faillite d'Areva, et bien sûr l'annonce de la fermeture de Fessenheim, illustrent bien une période riche en débat sur l'énergie. On peut reconnaitre à François Hollande, qu'en libérant la parole sur le nucléaire il a libéré plus

largement celle sur les choix énergétiques du pays. Un progrès si l'on se réfère aux 60 années durant lesquelles la question du nucléaire – le Grenelle de Nicolas Sarkozy en étant le dernière évènement en date, était un sujet invisible, puis tabou, dans les espaces de débat et de démocratie.
Ici s'arrête pourtant le bilan de François Hollande qui jusqu'à présent refuse encore de s'engager pleinement dans la transition énergétique. La loi qu'il a voulue, « de transition énergétique » et rebaptisée inutilement par Ségolène Royal « pour la croissance verte », fixe des objectifs intéressants, mais ne bénéficie d'aucun soutien politique pour assurer son déploiement.
L'action de la France a été destructrice à l'échelle européenne. Soucieuse d'obtenir un accord à la COP21, quelle qu'en soit l'ambition, la France a défendu des objectifs européens très faibles pour 2030. Il est vrai qu'à cette époque l'Élysée était plus occupé à défendre le projet Hinkley Point qu'à protéger le climat. Renonçant à l'objectif de réduction de la consommation d'énergie pour 2030, et fixant un objectif de 27% de renouvelables (soit seulement 7pts de plus que pour l'objectif 2020), non contraignant pour les états, l'UE est revenue sur l'engagement en faveur de la transition énergétique qu'elle semblait avoir pris en 2009. Le 18 septembre 2015, l'UE a même revu son engagement de facteur 4 à horizon 2050 pour passer au facteur 2. L'année de la COP21, serait donc l'année de tous les renoncements.

Revenons cependant à la France. Si le bilan Hollande n'est pas jusqu'à présent à la hauteur des annonces, et encore moins à la hauteur des besoins, j'aimerais pointer du doigt six évolutions culturelles, réglementaires ou industrielles, majeures.

1. Réduire la consommation d'énergie est désormais un objectif de la politique énergétique.

En septembre 2013, François Hollande annonçait qu'un des objectifs de la France serait la division par deux de sa consommation d'énergie à horizon 2050. En août 2015 la loi de transition énergétique, enfin publiée au journal officiel, modifiait le code l'énergie en fixant comme l'un des objectifs de la politique énergétique celui de « *réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012* ». Elle introduisait en plus un objectif intermédiaire de 20% pour 2030.

Certes, il s'agit d'un objectif et l'Etat ne comprend pas encore complètement comment il faudra faire pour tenir cet engagement. Mais il illustre une révolution intellectuelle et culturelle historique. L'exécutif actuel –qui croit encore à la croissance économique, a néanmoins compris qu'elle ne se ferait plus par la dépense croissante de l'énergie. D'où vient cette compréhension soudaine ? Principalement du constat fait par la France, mais qui est aussi visible aux US, en Australie, en Allemagne, que la consommation d'énergie finale stagne depuis plusieurs années dans les économies occidentales, quelle que soit leurs trajectoires de croissance.

Pour l'anecdote, les trois seuls scénarios de transition énergétique qui permette de réduire suffisamment les émissions de gaz à effet de serre en France (négaWatt, Greenpeace et ADEME) sont ceux qui divisent par deux la consommation d'énergie.

2. L'économie circulaire introduite dans la loi.

Je ne suis pas vraiment spécialiste du sujet, mais Arnaud Gossement, avocat de la cause environnementale, souligne que le terme « économie circulaire » fait sa première apparition en 2015 dans le code de l'environnement et dans celui de l'énergie. L'économie circulaire devient en effet un objectif de la politique énergétique qui, pour *« réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012* » doit soutenir le développement « *d'une économie efficace en énergie, notamment dans les secteurs du bâtiment, des transports et de l'économie circulaire* ».
Le chemin de la transition intellectuelle n'est cependant pas achevé, puisque le même article de la loi se termine par : « *et préserve la compétitivité et le développement du secteur industriel* »....

Un autre article de la loi définie à la fois l'économie circulaire et les facteurs qui doivent contribuer à la transition vers celle-ci : « *La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, une réutilisation, un recyclage ou, à défaut, une valorisation des déchets. La promotion de l'écologie industrielle et territoriale et de la conception écologique des produits, l'utilisation de matériaux issus de ressources naturelles renouvelables gérées durablement et issus du recyclage, la commande publique durable, l'allongement de la durée du cycle de vie des produits, la prévention des déchets, la prévention, la réduction ou le contrôle du rejet, du dégagement, de l'écoulement ou de l'émission des polluants et des substances toxiques, le traitement des déchets en respectant la hiérarchie des modes de traitement, la coopération entre acteurs économiques à l'échelle territoriale pertinente dans le respect du principe de proximité et le développement des valeurs d'usage et de partage et de l'information sur leurs coûts écologique, économique et social contribuent à cette nouvelle prospérité.* »

3. Réduire la part du nucléaire.

Au lendemain de la catastrophe de Fukushima, alors que Merkel relançait en quelques semaines le programme de sortie du nucléaire allemand, la gauche française - qui se préparait aux les élections présidentielles, cherchait une ligne politique sur le sujet. Loin d'être préparés à aborder le sujet dans un programme politique, les candidats à la primaire socialiste ont plus ou moins pris la mesure de ce que voudrait dire une telle catastrophe nucléaire en France. Martine Aubry, conseillée par Laurence Rossignol, avait bougé la première, « *croyant* » qu'il fallait sortir du nucléaire, précisant une période de 25 à 30 ans. Ségolène Royal, de son côté a embrayé sur la même position, mais en 40 ans. Arnaud Montebourg et Jean-Michel Baylet proposaient eux de rester au nucléaire ou de réduire légèrement sans mention d'échéance. Enfin, François Hollande, en juin 2011, suivi de Manuel Valls en juillet se sont tous les deux exprimés pour une réduction de la part du nucléaire à 50% dans la production d'électricité à horizon 2025 pour le premier et 2022 pour le second.

Quatre ans plus tard, en juillet 2015, l'Assemblée Nationale adoptait définitivement la loi de transition énergétique dans laquelle, à l'article 1er, figure l'objectif d'une réduction à 50% de la part du nucléaire « *à horizon 2025* ». Certes *objectif* ne veut pas dire *moyens*, et le terme « *horizon* » est un peu faible, mais ne sous-estimons pas la portée de cette promesse de campagne devenue loi. En effet, sur la période 2012-2015 du mandat de François Hollande, RTE (filiale à 100% d'EDF) a publiée chaque année, un scénario d'évolution du réseau électrique incluant une réduction à 50% de la part du nucléaire tout en démontrant la faisabilité technique et un impact économique jugé raisonnable. Autre marque de l'évolution culturelle au sommet de l'Etat, la DGEC, l'administration sous tutelle de Bercy et du ministère de l'Energie, a annoncé, par la voix de son directeur général lors d'une audition à l'assemblée nationale, croire à la faisabilité d'une réduction de la part du nucléaire et a même indiqué que cela voudrait dire fermer environ 20 réacteurs. On est loin des 26 réacteurs de RTE, ou des 37 réacteurs du scénario Greenpeace, mais la DGEC est loin d'être un repère d'anti-nucléaires… Certes rien à ce jour ne garantit la tenue de l'objectif de réduction de la part du nucléaire, mais gardons bien en tête cette évolution de la vision politique de la gauche car elle est un marqueur significatif que nous entrons dans la fin de l'ère nucléaire.

4. La faillite de l'industrie nucléaire est en cours.

Areva annonçait 4,9Md€ de pertes supplémentaires en février 2015. L'entreprise présente désormais des pertes cumulées de près de 8Md€, soit 92% de son chiffre d'affaire 2014.

Certes le naufrage des chantiers des EPR de Flamanville et d'Olkluoto en Finlande (avec 6 et 9 ans de retard et un coût des chantiers triplé) a quelque peu affaibli l'entreprise *phare* du nucléaire français, mais en réalité c'est le signal de dix années d'échec de la politique industrielle française qui s'entête à vouloir vendre du nucléaire à l'étranger. En réalité, le marché mondial des centrales électrique montre que seuls les moyens de production renouvelable et charbon se vendent actuellement dans le monde. Au contraire, le marché des centrales nucléaires est lui tombé de plusieurs dizaines unités construites par an dans les années 90 à quelques unités par an depuis dix ans, et en tout état de cause un nombre insuffisant pour compenser les dizaines de fermeture de centrales nucléaires dans le monde. Pour plus d'info sur le sujet, je conseille l'infographie de Greenpeace sur le sujet (http://greenpeace.fr/faillite-nucleaire/).

5. Un premier réacteur nucléaire fermé à Fessenheim d'ici mi-2017 ?

François Hollande, l'a promis fin 2011, il fermerait la centrale de Fessenheim dans son quinquennat. Une promesse en l'air ? On pourrait le croire, mais les évènements laissent penser qu'il a bel et bien l'intention de tenir cette promesse. Tout d'abord il faut reconnaitre que l'exécutif a maintes fois répété dans son mandat son intention de fermer cette centrale. Certes il y a eu une porte laissée légèrement ouverte à EDF, en début d'année, sur le choix des deux réacteurs à fermer, mais malgré tout, les intentions publiques du gouvernement et de l'Elysée sont restées constantes : Fessenheim doit fermer. La nomination d'un délégué interministériel à la fermeture de Fessenheim dès la fin d'année 2012 était le premier acte véritable d'une démarche gouvernementale en ce sens. La loi de transition énergétique a d'abord imposé un plafonnement de la capacité nucléaire, imposant de fermer

2 réacteurs, avant d'ouvrir Flamanville. Puis elle a vu un tournant en seconde lecture à l'Assemblée Nationale en avril 2015. Le député EELV de Paris, Denis Baupin, a obtenu de déconnecter dans les faits la fermeture de Fessenheim de l'ouverture de Flamanville. Ce subtil amendement permet aujourd'hui d'affirmer les choses suivantes :

- d'ici le **11 octobre 2015**, dans quelques semaines, EDF devra impérativement déposer une demande d'autorisation d'exploiter l'EPR de Flamanville (à un horizon qu'il définira lui-même) ;
- selon, la loi, à la même occasion EDF devrait avoir obtenu deux abrogations de décret d'autorisation d'exploiter deux réacteurs de son choix, à une date qu'elle aura elle-même spécifiée, mais de toute façon antérieure à la date requise d'autorisation d'exploiter l'EPR Flamanville (fin 2018);
- vraisemblablement, EDF n'aura pas en main ces deux décrets au 11 octobre 2015 et le gouvernement lui concédera un délai de quelques mois (au maximum 4) pour obtenir ces décrets.

- Ainsi, au plus tard fin février 2016, l'abrogation de deux autorisations d'exploiter des réacteurs aura été prononcée pour une date à ce jour inconnue.

- au sujet de cette date, il s'agira bien d'une décision politique qui implique d'une part l'Etat programmateur de la politique de l'énergie en France et sa promesse de fermer Fessenheim dans son mandat et, d'autre part, l'Etat actionnaire principal de l'entreprise EDF qui devra gérer la fermeture de la centrale et les éventuelles contreparties financières.

En conclusion, c'est François Hollande qui, face à sa promesse de fermer Fessenheim, devra prendre la décision. Notons que pour une fois, il aurait le soutien (inhabituel dans ce quinquennat) de 58% des français, s'il souhaitait tenir son engagement.

6. Le boom mondial des renouvelables est irréversible

En 2014, les investissements mondiaux dans les énergies renouvelables égalaient ceux dans les moyens de production fossiles. Il était15 fois plus élevés que ceux du nucléaire.
En 2015, les réponses à l'appel d'offre pour les grandes centrales solaires en France présentaient des coûts de production de l'électricité, du nord au sud de la France, autour de 80€/MWh, quand l'électricité qui sortira de l'EPR de Flamanville (s'il ouvre un jour) coutera plus de 100€/MWh. Toujours en 2015, en France les éoliennes produisent elle aussi une électricité pour un coût de production inférieur à 80€/MWh.

Dans le monde, l'électricité nucléaire est en passe de devenir l'électricité la plus chère sur le globe (entre 100 et 200 $/MWh selon les pays). Quant à elle, l'électricité solaire est régulièrement la moins chère (de 30 à 150$/MWh).

Aux États-Unis, un premier réacteur nucléaire a été fermé ces derniers mois, et plusieurs autres pourraient suivre prochainement, par manque de compétitivité par rapport aux autres moyens de productions, renouvelables en tête. Au sud des États-Unis, l'électricité solaire

peut coûter aussi peu chère que 40$/MWh. C'est-à-dire moins cher que le coût de production du nucléaire en France.

Indéniablement mon papier est incomplet puisqu'il laisse de côté les sujets fondamentaux de l'efficacité énergétique et des transports. Certainement, ces deux points nécessiteraient en eux-mêmes une analyse. Si des objectifs existent dans la loi, le manque de moyens pour transformer la mobilité reste affligeant et irresponsable. Si vous voulez explorer plus en détails ces sujets, je vous recommande la lecture des analyses du Réseau Action Climat (www.rac-f.org) et des excellents cahiers de Global Chance, des experts indépendants Benjamin Dessus et Bernard Laponche.

Cyrille

Festival de Cinéma du Mouvement Utopia : « Aux COP Citoyen–ne–s ! »

Le Mouvement Utopia prépare un événement phare en amont de la COP 21 : Son **5ème Festival de cinéma**, dont le fil rouge sera bien entendu.. **Le climat!** Nous avons plusieurs partenaires sur cet événement, notamment l'AlterJT (http://www.alterjt.tv/), les Amis de la Terre, …

Comme chaque année, des projections sont prévues à Paris sur 3 jours (pour Paris du 27 au 29 octobre au cinéma La Clef).

Cette année notre Festival sera **national** (voire **international** puisque nous avons des projections prévues dans nos antennes en Mauritanie et en Tunisie) et des projections-débats auront lieu dans d'autres villes, partout en France !

Au total, il y aura plus de 15 festivals Utopia !

PROGRAMME DU FESTIVAL A PARIS :

Mardi 27
19h: L'age de la stupidité + Réveille toi
avec: Mathieu Agostini du PG

Mercredi
14h : (séance jeune public) La prophétie des grenouilles
19h: La fonte + La voix des glaces + Chasing Ice
avec *Emmanuel Hussenet, explorateur et réalisateur*
Gaétan Gorce, ancien député PS

Jeudi
19h: Do the math + Terre de schiste
avec Juliette Renaut des Amis de la Terre

Une 15 aine de festivals Utopia devraient avoir lieu partout en France…et pas seulement !

Les premières dates !

- Du 26 au 29 octobre à Paris : Du 26 au 29 octobre
- Buis-les-Baronnies (Drôme) : Du 1er au 7 novembre
- Toulouse : Le 15 novembre
- Tunisie : Début novembre

Organiser une projection-débat

Si vous organisez une projection-débat pour Utopia, il est absolument **nécessaire de voir le film avant**, quoi que l'on vous ai dit sur le film.

Trouver un lieu

=> Si le film va sortir en salle :
Repérer les salles qui projettent le film/documentaire et les horaires
> trouver une séance en **début de soirée** sans projection de film après (pour les cinémas qui ne disposent pas d'une salle de débat)
A éviter : mercredi (jour de sortie des films, vendredi & we)
> **Contacter le programmateur** du cinéma
Précisions : 2 ou 3 proposition de dates, heure exacte de la séance, lieu du débat (salle annexe ou salle de cinéma), penser aux **micros.**
Timing : l'idéal ? Préparer la projection 3 semaines avant. Il faut donc se tenir informer des sorties, car certains documentaires ne restent que 2 semaines à l'affiche.

N.B. : Il est également possible de proposer une projection en salle pour un film avant sa sortie, pour cela il faut **prendre contact avec le distributeur également**.

=> Si vous souhaitez proposer un film (déjà sorti):
Trouver et contacter le distributeur du film.
Repérer les salles qui peuvent projeter le film/documentaire et prendre contact avec ces cinémas.

Timing : S'y prendre le plus tôt possible !

Trouver un intervenant

Il ne faut pas multiplier les intervenants, car l'objectif des projections débats est avant tout d'engager une discussion avec la salle.
En plus de la ou du représentant(e) d'Utopia, prévoir **2 intervenants extérieurs maximum**. La configuration idéale consiste à présenter 3 personnes à la tribune : 1 membre d'Utopia, un intervenant extérieur et 1 animateur du débat.

> Intervenant Utopia
Contacter le groupe Utopia du département où a lieu la projection pour définir qui interviendra pour Utopia et qui animera le débat.

> Intervenant extérieur

Contacter la production ou la distribution : ils proposent souvent des intervenants (réalisateur, intervenant du documentaire), mais il faut s'y prendre suffisamment tôt (15 jours avant la date possible du débat)
Contacter des intervenants hors production / distribution : acteurs de terrains, associatifs, universitaires, chercheurs, journalistes, dont l'activité est en lien direct avec le film.

Définir leurs **champs d'intervention** et **vérifier leur disponibilité**. Ne pas hésiter à contacter les organisateurs des conférences Utopia : conferences@mouvementutopia.org

> **Vérifier la disponibilité de tous les intervenants du débat et fixer une date**
Les cinémas parisiens éditent leurs programmes environ une semaine avant : ils peuvent y annoncer les débats. Beaucoup d'autres cinémas préparent leur programmes mois par mois.

Faire la communication

Rédiger un **billet pour le site du Mouvement** (y mettre toutes les infos : Date, ville, Cinéma, prix si possible, intervenant-e...).

Préparer un tract : Au recto résumé du film, au verso présentation d'Utopia (cf sur le site Onglet agir/kit militant)
Et/ou
Préparer une affiche : A afficher au Cinéma où se passera la projection et dans les commerces alentours.

Merci de communiquer ces éléments à l'adresse suivante : vie-associative@mouvementutopia.org
Ils pourront resservir à d'autres groupes Utopia.

Quelques jours avant le débat

Vérifier auprès de chaque intervenant que tout est calé
Tirer les tracts
Relancer par mail

Le jour du débat

Arriver 30 minutes avant pour :
Rencontrer le contact du cinéma et les intervenants
Récupérer les micros
Distribuer le tract dans la file des spectateurs s'il y a, et les informer du débat organisé après le film.
Mémo : penser à acheter de l'eau pour les intervenants.

Les projections

Séquences Echappées Belles

“ *Travailleuses*” – Collectif Images-en-Transit



« ***Travailleuses…*** » :

Documentaire expérimental Burkina Faso, Chine, France, Mali, Roumanie

Réalisation / Montage / Photographie :	Collectif Images-en-Transit : Catherine Egloffe (France) Lingjie Wang (Chine) Jingfang Hao (Chine) Andreea Palade Flondor (Roumanie) Serge Désiré Ouédraogo (Burkina Faso) Bouna Chérif Fofana (Mali)

Le synopsis

Des travailleuses du textile parlent de la représentation de leur travail pendant que six filmeurs dans cinq pays les regardent. Qui sont-elles ? Pourquoi font-elles ce métier ?

Ce qui importe d'abord, c'est la manière dont chacune se voit, se pense. Les femmes parlent de leurs désirs, de leur besoin d'indépendance, pour le reste, elles décrivent leur vie au travail, les difficultés, la dureté, la nécessité de travailler, les envies, les regrets... Souvent, elles se ressemblent, par leurs gestes attachés aux machines, mais aussi par leur histoire, le besoin d'argent, certaines ont peur, d'autres se rebiffent, refusent.

Ce qui importe aussi, c'est la manière dont chacun des filmeurs, dans son pays, voit ces femmes au travail.

Les croisements des regards se font au gré des images et des paroles, sans autre guide que le jeu du loin et du proche, dans l'espace recomposé des usines et de ateliers, du rapport des corps aux machines, au travail.

Petite histoire des « Travailleuses »...

En 2008, Catherine Egloffe a engagé en France, un questionnement sur la représentation du travail par des femmes ouvrières dans le textile lorrain. Vidéaste, elle a travaillé avec une photographe, Christine Masanet. L'une a filmé, l'autre photographié.

Mais Catherine Egloffe a eu envie d'aller voir plus loin, les femmes lui avaient parlé du travail parti, là-bas... et des autres qui font le tissu, nos vêtements. Mais ces femmes d'ailleurs, comment vivent-elles, comment voient elles leur travail...

En 2009, elle a rencontré Lingjie Wang, elle voulait aller en Chine. Ils en ont parlé.

En mai 2009, elle est allée en Roumanie, dans des ateliers mais elle s'est sentie en décalage... barrage de la langue, écart de culture, de statut. Elle a alors provoqué des rencontres avec d'autres réalisateurs et artistes dans différents pays. Ainsi est née l'idée d'un collectif.

En 2010, le collectif associe six réalisateurs, venant de France, Chine, Roumanie puis du Burkina Faso, et du Mali.

Un dispositif de tournage s'écrit. 3 questions seront posées. Quel travail faites-vous ? Pourquoi ce travail, pourquoi travailler ? Comment voyez vous l'avenir ?

Chacun filme dans son pays. Parce qu'il partage la culture des femmes qu'il interroge, en respectant le regard de l'autre, donné par les mots, les gestes, l'attitude, ainsi s'éloigne un peu la prise de pouvoir de l'un sur l'autre, on tient à distance le stéréotype, le préjugé ; quelque chose peut advenir dans l'écriture partagée entre filmeur et filmé.

L'ensemble des interviews sera traduit en français et adressé à chacun des réalisateurs. Les filmeurs qui se connaissent surtout via le Net, vont enfin se rencontrer pour le montage.

En avril 2011, à Clémery en Lorraine, ils se retrouvent pour un mois, le temps d'expérimenter une écriture partagée. Le film s'écrit peu à peu à partir des120 heures de rushes, devenues la réalité commune. Chacun monte 4 mn, puis 12 mn, et très vite les aller retour se font, mais le film s'écrira dans la durée.

http://www.travailleuses-lefilm.com/fr/

« Je lutte donc je suis » de Yannis Youlountas



« *Je lutte donc je suis* » :

« De Grèce et d'Espagne, souffle un vent du Sud contre la résignation »

Le réalisateur :

Écrivain et cinéaste franco-grec, formateur en philosophie et critique de la fabrique médiatique de l'opinion, Yannis Youlountas a photographié et analysé l'ensemble des événements en Grèce depuis les premières émeutes de décembre 2008 pour Siné-Hebdo puis Siné-Mensuel et d'autres médias alternatifs. Il est également l'auteur de deux livres sur le rapport de force dans la fabrique de l'opinion : *Derrière les mots*(satirique) et *Paroles de murs athéniens* (textes et photos) ainsi que de *Exarcheia la noire* (textes et photos avec Maud Youlountas) sur le cœur de la résistance et des alternatives à Athènes, publiés aux Éditions Libertaires. Dans son film *Je lutte donc je suis*, c'est avec poésie qu'il délaisse l'analyse chiffrée pour un voyage émouvant fait de rencontres et de chansons au cœur de la résistance et des alternatives qui se renforcent de jour en jour. Son film précédent, *Ne vivons plus comme des esclaves* en 2013, a été traduit dans 14 langues et a commencé à porter la parole du mouvement social grec sur tous les continents*

Le synopsis

« De Grèce et d'Espagne, un vent du sud souffle sur l'Europe contre la résignation. Dans les villes et les campagnes, dans les îles et les montagnes, au cœur des luttes et des alternatives en actes, des femmes, des hommes, mais aussi des enfants refusent de baisser les bras. Une même devise résume leur courage de résister, leur joie de créer et leur persévérance à toute épreuve : "JE LUTTE DONC JE SUIS" (prononcer "AGONIZOMAI ARA IPARKO" en grec et "LUCHO LUEGO EXISTO" en espagnol). Quelques mots pour vivre debout, parce que rester assis, c'est se mettre à genoux. Une brise marine, souriante et solidaire, de Barcelone à Athènes et d'Andalousie en Crète, qui repousse les nuages du pessimisme. Un voyage palpitant en musique, d'un bout à l'autre de la Méditerranée, en terres de luttes et d'utopie. »

Pôle Vie Militante

Bilan des adhésions

Adhésions à UTOPIA

Point de situation au 31 août 2015

Effectif des adhérents

Evolution au cours de l'année 2015

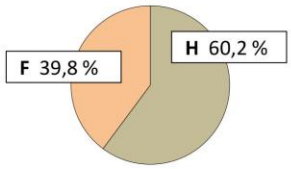
Date	au 1 janvier	au 30 avril	au 30 juin	au 31 août
Nombre	729	735	738	**738**

dont nouveaux adhérents 2015 **19**

Sociologie des adhérents

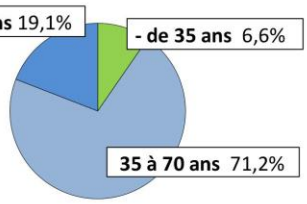
Répartition par sexe

Hommes	Femmes
444	294



Répartition par tranches d'âge

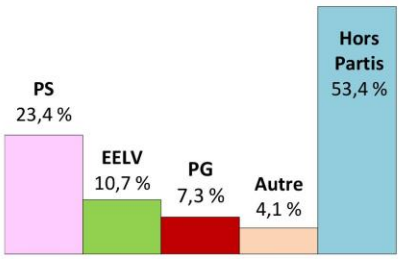
- de 35 ans	35 - 70 ans	+ de 70 ans
71	526	141



Appartenances politiques

PS	Autre parti
173	38
EELV	Sans parti
79	394
PG	
54	

Elus	59

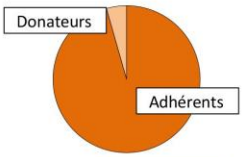


Age moyen	54,9 ans
Plus âgée	100 ans
Plus jeune	18 ans

Données sur les cotisations

Répartition adhérents /donateurs

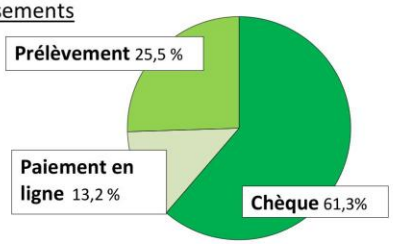
Adhérents	Donateurs
95,6%	4,4%



Cotisation Montant moyen	**59,20 €**
Don Montant moyen	49,90 €

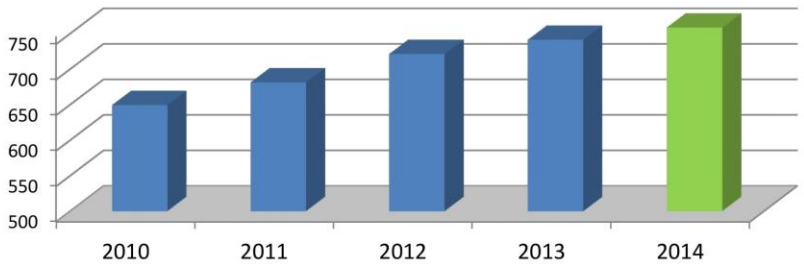
Types de versements

Chèque	Paiement en ligne	Prélèvement
61,3%	13,2%	25,5%



Evolution au fil des ans

Années	2010	2011	2012	2013	2014
Adhérents au 31 août	649	681	721	741	758

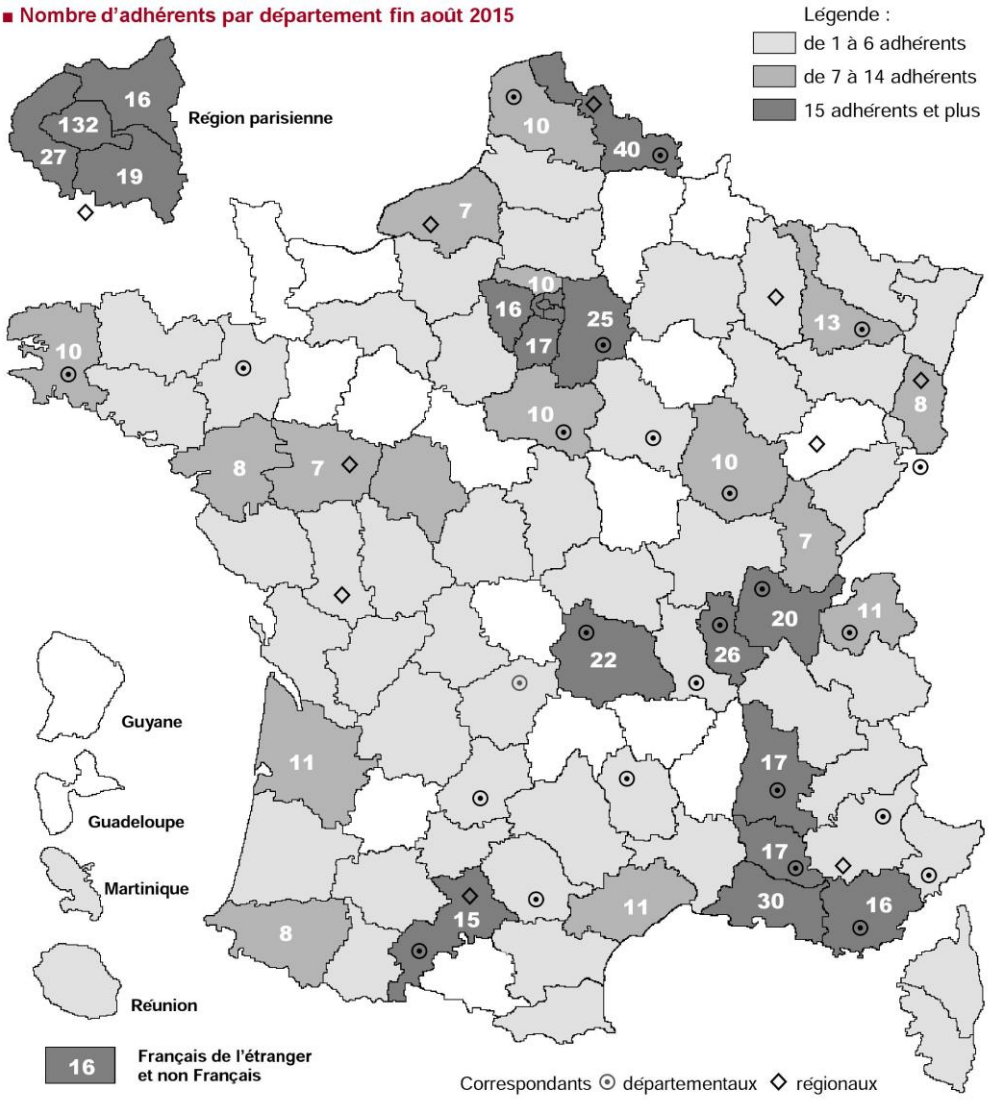


Carte des adhésions

mouvement utopia

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

■ Nombre d'adhérents par département fin août 2015



■ Associations départementales ou régionales

Liste des associations constituées au 31.08.2015

Départementales

1. UTOPIA 01
2. UTOPIA 05
3. UTOPIA 06
4. UTOPIA 13
5. UTOPIA 29
6. UTOPIA 31
7. UTOPIA 45
8. UTOPIA 49
9. UTOPIA 59
10. UTOPIA 63
11. UTOPIA 65
12. UTOPIA 69
13. UTOPIA 75
14. UTOPIA 77
15. UTOPIA 83

Régionales

1. UTOPIA Alsace
2. UTOPIA Breizh
3. UTOPIA Languedoc
4. UTOPIA Lorraine

mouvement utopia

Questionnaire aux adhérents

Nous vous remercions de prendre quelques instants pour compléter ce questionnaire qui nous permettra de mieux connaître votre vision d'Utopia et de savoir quelles sont vos attentes.

Ce questionnaire est disponible sur le site du Mouvement.

NOM Prénom :

1. Quand vous nous avez rejoints, comment aviez-vous eu connaissance du Mouvement Utopia ?

☐ Par un de vos amis, une de vos relations

☐ Par une autre association, un autre mouvement citoyen

Merci de préciser laquelle ou lequel :

☐ Par un parti politique Lequel ?

☐ Par les réseaux sociaux Merci de préciser :

.....

☐ Par un ouvrage des Editions Utopia, et si oui, lequel :

☐ Dans une manifestation, une conférence, un débat où Utopia intervenait

☐ Autrement :

2. Qu'est-ce qui vous avait donné envie de nous rejoindre et d'adhérer ?

.....

3. Que souhaitiez-vous trouver au sein de notre Mouvement ?

.....

Petit bilan et perspectives

4. En tant qu'adhérent(e) d'Utopia, quels sont les points dont vous êtes satisfaits ? *Plusieurs choix possibles*

☐ Le fonctionnement interne
☐ Les thèmes abordés
☐ Les actions militantes dans la société civile
☐ La présence dans les partis politiques
☐ La participation à l'OCU
☐ La Maison d'Editions
☐ Les conférences, le festival de cinéma
☐ Les outils d'information : News, magazines, site internet
☐ Les échanges et les possibilités de débats
☐ Les temps de rencontre : Universités d'été, Conseils
☐ Autre point :
.....

5. Quels sont les points qu'il serait nécessaire, selon vous, d'améliorer ? Merci de préciser.

☐ Le fonctionnement (organisation, place et rôle des groupes locaux, démocratie interne…)

.....

☐ La communication interne et/ou externe (outils utilisés, rythme des infos transmises, présence dans les médias …)

.....

☐ Les thématiques abordées (dans les débats internes, les livres, les conférences…)

.....

☐ Les modes d'engagement et d'action (partis politiques, société civile, OCU, luttes locales…)

.....

☐ autre(s) point(s) :

6. Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer davantage ? ☐ oui ☐ non

Si oui, sous quelle forme ? dans quel domaine ?

.....

A retourner à : ***Mouvement UTOPIA*** *5 avenue Jean Moulin 01100 OYONNAX* *Un grand merci pour ces informations.*

mouvement utopia

Questionnaire aux nouveaux adhérents

Nous vous remercions de prendre quelques instants pour compléter et nous retourner ce questionnaire qui nous permettra de mieux vous connaître et de savoir quelles sont vos attentes vis-à-vis d'Utopia.

Ce questionnaire est disponible sur le site du Mouvement.

NOM Prénom :

1. Comment avez-vous eu connaissance du Mouvement Utopia ?
 - ☐ Par un de vos amis, une de vos relations
 - ☐ Par une autre association, un autre mouvement citoyen
 Merci de préciser laquelle ou lequel :
 - ☐ Par un parti politique Lequel ?
 - ☐ Par les réseaux sociaux Merci de préciser :

 - ☐ Par un ouvrage des Editions Utopia, et si oui, lequel :
 - ☐ Dans une manifestation, une conférence, un débat où Utopia intervenait
 - ☐ Autrement :
2. Que connaissiez-vous du Mouvement Utopia avant d'adhérer ?

3. Qu'est-ce qui vous a donné envie de nous rejoindre ?

4. Que souhaitez-vous trouver au sein de notre Mouvement ?

5. Et vous-même que souhaitez-vous apporter à Utopia ? Dans quels domaines souhaitez-vous contribuer aux travaux d'Utopia ?

Parlez-nous un peu de vous

6. Votre situation professionnelle :
 ☐ Actif ☐ retraité ☐ étudiant ☐ chômeur ☐ autre :
 Secteur d'activité professionnelle :
7. Quels sont vos centres d'intérêt ?
 vos domaines de compétence ?
8. Êtes-vous membre d'un parti politique ? ☐ oui ☐ non
 Si oui, lequel ? Si non, de quel parti vous sentez-vous proche politiquement ?
 ☐ PS ☐ EELV ☐ PG ☐ PCF ☐ NPA ☐ Nle Donne ☐ PPLD ☐ autre :
9. Etes-vous membre d'une association, d'une ONG, d'un mouvement citoyen ? ☐ oui ☐ non
 Le(s)quel(s) ?
 Si non, de qui vous sentez-vous proche dans votre vie de citoyen (associations, organisations, courants de pensée, personnalités) ?
10. Y a-t-il d'autres points que vous aimeriez évoquer ?

*A retourner à : **Mouvement UTOPIA** 5 avenue Jean Moulin 01100 OYONNAX* *Un grand merci pour ces informations.*

Contributions et projets

Grand Récit

Romans, Août 2015

Grand Récit – cahier des charges

Utopia travaille sur et s'engage dans des domaines divers, selon les priorités et thématiques définies par le BN. L'objectif global en est la transformation de la vie humaine dans le sens du « buen vivir » (cf. la « profession de foi pour le mandat 2015-2018 et le Manifeste d'Utopia).

Il y a de plus en plus de monde qui ressent bien que les modes de vie actuels des humains ne sont pas tenables et durables et qu'il faut des changements substantiels, le plus vite possible. Beaucoup ont déjà largement transformé leurs vies, par rapport aux standards de nos sociétés productivistes, consumeristes et individualistes, et sont déjà engagés dans ce sens depuis un certain temps.

Face à l'éducation traditionnelle et à la grande machine des mass médias en possession des grands capitalistes, il est difficile de développer des alternatives crédibles et acceptables au plus grand nombre.
Beaucoup d'humains ont aujourd'hui des conditions matérielles de vie clairement supérieures à celles de leurs ancêtres ; donc changement substantiel, voire rupture, semble rimer avec renoncement et perte de confort (cf. le problème avec la notion « décroissance »).
D'autre part, suite à l'échec cuisant du « communisme » soviétique et face à un discours « libéral » qui annonce la grande liberté à tout le monde et qui s'appuie sur une tradition anglo-saxonne devenue dominante en politique et en financéconomie, toute tentative de formuler une vision d'un autre discours et d'un autre « système » sociétal est vite décrédibilisée ou marginalisée.

Ceux qui aspirent à une transition vers un autre monde, dont Utopia et les Utopiens, se heurtent à 2 difficultés :

- Il manque une « idéologie[41] globale » du monde vers lequel ils veulent transiter, une vision globale au-delà des mille choses à faire et à changer, une vision qui serait plus qu'un catalogue de ce qui est souhaitable.
- Ils restent très minoritaires et les efforts de conviction et sensibilisation atteignent plutôt celles et ceux qui sont déjà convaincus ou, au moins, sensibilisés.

Le « grand récit » (nommé *gr*) a vocation de contribuer à surmonter ces 2 difficultés.

Le grand récit mettra donc en question l'idéologie dominante et sa réalisation, le capitalisme

41 une idéologie est une conception du monde, de la vie et de l'humain

financier néolibéral ; il tentera notamment rendre les paradigmes42 principaux explicites et démontrer leur caractère discutable, voire arbitraire ou faux ; il indiquera des alternatives à ces paradigmes.
Le gr mettra aussi en question la notion de *valeur* et les valorisations pratiquées dans les sociétés existantes, jusqu'à la dimension philosophique : qu'est-ce que vaut une/la vie ? Avec à l'horizon la question du sens de la vie …

Les humains, de par leurs capacités de communication et de transport, se sont mondialisés ; nos visées sont ainsi nécessairement globales, en parfaite cohérence avec le concept de la citoyenneté universelle.
Il nous faudra donc développer des concepts suffisamment ouverts et larges, afin de pouvoir réunir des humains de tous les pays et tous les continents.

Le « buen vivir », le bien vivre, est forcément le bien vivre ensemble ; dans cette perspective le gr doit contribuer à créer une vision de base universelle de ce qu'est réel et le dissocier de tout ce qui partiel et spécifique, comme toutes les traditions et leurs textes et pratiques. Dans ce sens il faudra reprendre le chantier des « droits de l'homme » comme tentative de définir et affirmer des standards universels pour la vie de tous les humains.

Ceci nécessite de prendre en considération le fait qu'une idéologie, avec ses paradigmes, affirmations et argumentations, est un produit langagier ; qui dit langagier dit évolutif, interprétable, discutable et polysémique ; ceci soit constaté contre toute dogmatique et volonté d'imposer des dogmes uniques à d'autres.

Une idéologie, en tant que produit langagier, est une sorte de récit, une grande histoire, du monde, de la vie et de l'humain. Nous proposons donc un « grand récit » alternatif au grand récit – souvent sous-jacent et implicite – de l'idéologie aujourd'hui dominante.

Pour des raisons de lisibilité et accessibilité au plus grand nombre possible, le choix s'est porté sur la forme du conte et d'un volume nettement en dessous de 50 pages ; que les lecteurs le lisent avec plaisir et jusqu'au bout.
Ceci implique l'absence de véritables développements et argumentaires comme dans un essai.
Ainsi le gr sera complémentaire au Manifeste et à tout essai analytique et argumentatif.

Andreas Dworaczek

Grand Récit – Les points de vue de mon récit

Au-delà du cahier des charges général, dans mon récit j'ai appliqué certains points de vue spécifiques.
L'intérêt de croiser les récits de plusieurs personnes réside dans le fait qu'il y a un grand nombre de points de vue possibles et complémentaires qu'on pourrait appliquer, tous au service des objectifs du cahier des charges général.

42 2 exemples : 1) le « marché libre », 2) l'affirmation qu'une vie réussie est une vie financièrement aisée

Voici donc mes points de vue personnels :

- Toute idéologie et tout discours idéologique est un produit langagier et une histoire ; afin d'obtenir la prise de distance et la contestation de l'idéologie néolibérale du plus grand nombre des citoyens, il faut établir la conscience que le discours néolibéral est une histoire et n'est qu'une histoire, histoire bien discutable.
- L'histoire racontée par le néolibéralisme est une histoire anhistorique – ce qu'elle raconte n'a jamais existé et n'existera jamais – et truffé d'affirmations intenables par rapport aux faits historiques et scientifiques.
- Les porteurs et principaux acteurs du néolibéralisme régnant sur le monde sont des gens puissants, intelligents et compétents – dans leur système - ; contrairement à des discours assez répandus dans la sphère des « alternatifs » - écologistes et socialistes -, il ne faut surtout pas les présenter comme stupides et – uniquement – méchants, même s'il y a aussi beaucoup d'ignorance et de brutalité chez eux.
- Faire ressortir l'impasse global et la contradiction profonde : le néolibéralisme n'a aucune perspective à moyen ou long terme, ne veut pas, n'ose pas prévoir l'avenir sur la durée, mais prétend de représenter la seule voie possible ... vers l'inconnu.
- Mais aussi reconnaître explicitement que le capitalisme, associé dans certains pays à la mise en place de systèmes politiques appelés « démocratie », a généré des progrès substantiels, progrès matériaux et sociaux.
- Sauf que ces progrès n'ont été possibles que par l'exploitation extrême et inconsciente des ressources naturelles.
- Sauf que dans son extrémisme et sans véritables contrepouvoirs le capitalisme est maintenant assez avancé dans la destruction des « systèmes sociaux » et de la cohérence sociale, en perdant toute mesure et toute éthique.
- Tout argument avancé doit s'appuyer sur des faits vérifiables.
- Parmi les cibles prioritaires de mon récit sont des gens instruits, voire des décideurs - actuels.
- Seulement tout à la fin je laisse entendre que, évidemment, ce qui est évoqué est affaire de tous les humains.
- Pratiquer un ton clair, sans compromis, poli, ironique, exigeant.
- Amener qqs idées originales, pour certains surprenantes.
- Laisser l'espace au lecteur l'espace de sa propre pensée et vision du monde, aux associations libres.
- In fine : rendre évident la nécessité d'un saut historique de l'humanité et contrecarrer l'argument du « catastrophisme », face à de grandes catastrophes qui s'annoncent très concrètement si on persiste sur la voie actuelle de prédation et d'exploitation illimitée de tous et de tout.

Revue Partage

La revue Partage a été créée en 1983 par Maurice Pagat dans la dynamique du Mouvement national des chômeurs et précaires.

Elle a pour ambition de mettre en perspective les luttes et les aspirations des chômeurs, précaires et exclus de tous horizons dans les mutations de notre société, de mettre en réseau les acteurs de ces luttes et de mettre en lumière les dynamiques à l'œuvre.

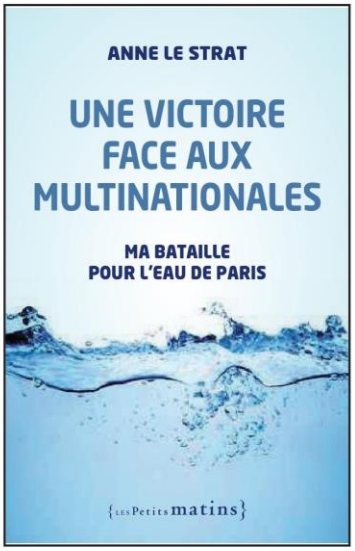


L'eau, bien commun : Le livre d'Anne Le Strat

UNE VICTOIRE FACE AUX MULTINATIONALES.

Ma bataille pour l'eau de Paris

Anne Le Strat



208 pages, prix public 17 euros.
En librairie le 3 septembre 2015.

Lorsque le Conseil de Paris décide de remunicipaliser l'eau de la capitale, en 2008, la gestion de cette ressource est assurée par les groupes Veolia et Suez. Un système de délégation au privé vieux de 25 ans, souvent critiqué pour son coût, mais surtout pour son opacité financière et l'absence de maîtrise par la collectivité.

Cette décision est l'aboutissement d'une bataille politique entamée lors du premier mandat de Bertrand Delanoë (PS) à la mairie de Paris (2001-2008). Anne Le Strat est alors une nouvelle élue écologiste. Ayant quitté la présidence de la régie Eau de Paris en juin 2014, elle révèle ici pour la première fois les coulisses de cette bataille.

Au fil de son récit, elle détaille les différents jeux d'influence, ouverts ou souterrains, des protagonistes : les entreprises, les politiques, les médias, la technostructure... Au-delà du cas de l'eau parisienne, elle propose une passionnante réflexion sur les conditions de réalisation d'une réforme au nom du bien commun. Faire de la politique aujourd'hui, confronter ses idées au réel, mettre en œuvre ses convictions est encore possible : telle est la morale qui se dégage de cette aventure.

Anne Le Strat a été, de 2001 à 2014, PDG de la SEM Eau de Paris, puis présidente de la régie Eau de Paris, conseillère de Paris et adjointe au maire de Paris.

Pour une monnaie alternative mondiale

J'ai le plaisir de vous transmettre un très court 1er document de cadrage sur l'idée d'une monnaie alternative internationale, qui pourrait bien être à "l'accès universel aux droits fondamentaux" ce que le passeport OCU est à la liberté de circulation et d'installation.
Je suis en lien sur la question avec le RIPESS lui-même impliqué dans une "Task Force" de l'inter-agences ESS de l'ONU , ce qui pourrait nous aider à développer l'idée ... laquelle est en train de faire des émules aussi au sein de la campagne action⁄2015, qui pourrait bien mettre en route la planche à billets très prochainement, au moins comme matériel de campagne dans un 1er temps.

Ce serait chouette de voir aux prochaines Utopiades ce que les Utopiens en pensent! D'ici là, quelques avis d'experts ne seraient pas inutiles pour étoffer tout ça...

- y a-t-il déjà eu des tentatives de structurer entre elles au niveau international les différentes monnaies locales et SEL existant? Si non, pourquoi? Si oui, où en est-on?
- Comment tirer les leçons de l'expérience du Bitcoin? (une partie des réponses est peut-être ici: https://lejournal.cnrs.fr/billets/que-vaut-le-bitcoin)
- Comment Utopia peut s'engager dans l'une ou l'autre option présentée? Dans une autre option? Quel potentiel pour Utopia monde / la mise en réseaux de territoires "modèles"?
- Peut-on s'appuyer sur quelques Etats novateurs, par exemple les signataires de la déclaration de Santa Cruz?
- **Q**uelles sont les grandes lignes du plaidoyer de la Task force de l'Inter-agence ESS ? A quelles conditions pourrait-on envisager qu'Addis Abbeba reconnaisse le potentiel d'une monnaie alternative dans la mise en œuvre des ODD ?Quel risque dans l'arbitrage entre développement d'une monnaie alternative et autres champs à financer à Addis Abbeba? (le développement d'un moyen de mise en œuvre des ODD ne devant pas réduire les enveloppes destinées aux ODD eux-mêmes)

J'espère que nous sommes en train de poser les jalons d'un travail fort intéressant et utile pour les 15 années à venir au moins! J'ai hâte de lire vos premières réactions. Et de continuer ce travail avec vous.

Claire DESMESNARD

Ébauches pour la création d'une monnaie alternative internationale
A la faveur des débats sur le financement du cadre de développement durable post 201543, des voix s'élèvent au sein de la société civile pour revenir aux fondamentaux de la monnaie : servir le développement humain plutôt qu'être une fin en soi.
Tandis que du matériel de campagne est en train d'être conçu pour inviter les États à mobiliser les ressources nécessaires à un développement durable, se pose la question du bien-fondé même de ces ressources, l'argent tel qu'il est aujourd'hui pensé, produit et reçu

43 http://www.un.org/esa/ffd/

ayant alimenté des systèmes profondément inégalitaires et allègrement entretenu des injustices criantes – y compris dans le domaine de l'aide au développement qui a par ailleurs permis de réaliser un certain nombre d'avancées.
Si le rôle à la fois habilitant et dégradant de l'argent ne manquera pas d'être évoqué dans les programmes de sensibilisation au développement comme dans les mobilisations 2015 pour des accords climatiques et des Objectifs de Développement Durables (ODD) ambitieux, on pourrait également aller plus loin dans le développement et la proposition au niveau international d'alternatives qui existent déjà au niveau local, à savoir les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échanges locaux. A l'heure où sont de plus en plus largement reconnues les limites des institutions financières nées de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale, OMC) notamment pour garantir l'accès universel aux droits fondamentaux, il est urgent de jeter les bases d'un système monétaire international alternatif.

Deux options (non exhaustives, non exclusives l'une de l'autre) pourraient être explorées en ce sens :

=> Placer « l'argent des gens » dans le système de valeurs actuel : avec un équivalent dans les monnaies reconnues officiellement

« L'argent des gens » serait produit par une organisation hybride (rassemblant par exemple l'Inter-agence ESS onusienne et des Organisations de la Société Civile) qui centraliserait un certain montant ou pourcentage des ressources ODD auxquelles les États se seront engagés à Addis Abeba, pour les redistribuer ensuite en monnaie « alternative » sur un ensemble de territoires pilotes sélectionnés sur base de volontariat.
POTENTIEL : fléchage des ressources sur les ODD uniquement; facilitation du « traçage » de l'argent et du suivi des objectifs via l'intégration dans des indicateurs de développement durable; lutte contre la corruption ; approche territoriale de la gestion des biens communs; mise en réseaux de territoires proposant des approches innovantes dans l'application des ODD
LIMITES : timing (conférence d'Addis Abeba des 13-16 juillet 2015); risque de faire porter le coût d'une telle organisation sur les ODD eux-mêmes; risque d'exclure de ce modèle pilote des monnaies locales déjà existantes incompatibles entre elles ou avec ce modèle.

=> Adopter pour « l'argent des gens » un autre système de valeurs : sans équivalent dans les monnaies reconnues officiellement

« L'argent des gens » serait produit par un collectif d'Organisations de la Société Civile qui le déploierait dans un tissu économique alternatif bien inséré dans la société incluant commerces équitables, coopératives, cafés locaux, crèches parentales…
La valeur de cet argent serait collectivement déterminée par les usagers eux-mêmes, c'est-à-dire les personnes qui choisiraient de placer leur confiance dans cette nouvelle monnaie citoyenne plutôt que dans les devises principales – dont la valeur semble finalement relativement arbitraire depuis l'abandon de l'étalon-or.
POTENTIEL : l'argent appartiendrait véritablement à ses usagers qui ne subiraient plus dans leurs vies quotidiennes les variations de politiques monétaires ou de taux de change sur lesquelles ils n'ont aucune maîtrise. En matérialisant les liens entre des projets très divers, « l'argent des gens » visibiliserait un secteur et serait la marque qu'une autre économie est possible. Via une banque citoyenne qui financerait les initiatives qui développent l'accessibilité des droits fondamentaux, cette monnaie

contiendrait les germes de son propre développement.
LIMITES : risque d'isoler le tissu économique alternatif en lui consacrant une monnaie dédiée non échangeable dans d'autres sphères, risquant ainsi de le scléroser et / ou le réservant à une petite élite

D'autres options peuvent être ajoutées à cette liste, laquelle doit également faire l'objet **d'importants compléments par des spécialistes de la monnaie d'une part, par les citoyens qui en seraient les premiers bénéficiaires d'autre part**.
Afin de donner quelque chance de réussite aux 2 options, il faut tenir compte du calendrier institutionnel en cours concernant le cadre de développement durable post-2015 et donc avancer rapidement. **Merci d'apporter vos premiers commentaires, corrections et compléments à ce document avant le 23 avril 2015.**
En fonction de vos premières réactions, une ou des proposition(s) plus affinée(s) assortie(s) d'un planning prévisionnel sera(ont) rédigée(s) collectivement pour la fin avril. **Merci également d'indiquer si vous souhaitez prendre une part active à ce travail de synthèse et proposition.**

Un peu de Poésie

dans ce monde….

AFRIQUE

Leopold Sedar Senghor (1906 - 2001), poète, écrivain et homme politique sénégalais, naturalisé français
Sa poésie essentiellement symboliste, fondée sur le chant de la parole incantatoire, est construite sur l'espoir de créer une Civilisation de l'Universel, fédérant les traditions par-delà leurs différences. Par ailleurs, il approfondit le concept de négritude, notion introduite par Aimé Césaire qui la définit ainsi : « La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture. »

POEME A MON FRERE BLANC

Cher frère blanc,
Quand je suis né, j'étais noir,
Quand j'ai grandi, j'étais noir,
Quand je suis au soleil, je suis noir,
Quand je suis malade, je suis noir,
Quand je mourrai, je serai noir.

Tandis que toi, homme blanc,
Quand tu es né, tu étais rose,
Quand tu as grandi, tu étais blanc,
Quand tu vas au soleil, tu es rouge,
Quand tu as froid, tu es bleu,
Quand tu as peur, tu es vert,
Quand tu es malade, tu es jaune,
Quand tu mourras, tu seras gris.

Alors, de nous deux,
Qui est l'homme de couleur ?

POURQUOI

Pourquoi battre le rappel
Du jazz imagination
De la bamboula des paroles
Au clair de ma jeunesse ?

Renvoyons l’harmonie tumultueuse des hanches,
La frénésie des seins bondissant et bramant
À travers les forêts parfumées,
Renvoyons les longs jours titubants, ivres de vin.

Pauvre convalescent,
Dévêtons-nous de violence.
Seulement un peu d’air vert et vif
Et léger, comme une mousseline
Autour de nous, n’est-ce pas ?
Et le repos tranquille,
Calme,
Sous le tiède soleil d’une affection sororale.

BIRAGO DIOP 1906 – 1989 écrivain sénégalais, qui rendit hommage à la tradition orale de son pays et de publier des contes. (Contes d'Amadou Kumba)

Écoute plus souvent
Les Choses que les Êtres
La Voix du Feu s'entend,
Entends la Voix de l'Eau.
Écoute dans le Vent
Le Buisson en sanglots :
C'est le Souffle des ancêtres.

Ceux qui sont morts ne sont jamais partis :
Ils sont dans l'Ombre qui s'éclaire
Et dans l'ombre qui s'épaissit.
Les Morts ne sont pas sous la Terre :
Ils sont dans l'Arbre qui frémit,
Ils sont dans le Bois qui gémit,
Ils sont dans l'Eau qui coule,
Ils sont dans l'Eau qui dort,
Ils sont dans la Case, ils sont dans la Foule :
Les Morts ne sont pas morts.

Écoute plus souvent
Les Choses que les Êtres
La Voix du Feu s'entend,
Entends la Voix de l'Eau.
Écoute dans le Vent
Le Buisson en sanglots :
C'est le Souffle des Ancêtres morts,
Qui ne sont pas partis
Qui ne sont pas sous la Terre
Qui ne sont pas morts.

Ceux qui sont morts ne sont jamais partis :
Ils sont dans le Sein de la Femme,
Ils sont dans l'Enfant qui vagit
Et dans le Tison qui s'enflamme.
Les Morts ne sont pas sous la Terre :
Ils sont dans le Feu qui s'éteint,
Ils sont dans les Herbes qui pleurent,
Ils sont dans le Rocher qui geint,
Ils sont dans la Forêt, ils sont dans la Demeure,
Les Morts ne sont pas morts.

Écoute plus souvent
Les Choses que les Êtres
La Voix du Feu s'entend,
Entends la Voix de l'Eau.
Écoute dans le Vent
Le Buisson en sanglots,
C'est le Souffle des Ancêtres.

Il redit chaque jour le Pacte,
Le grand Pacte qui lie,
Qui lie à la Loi notre Sort,
Aux Actes des Souffles plus forts
Le Sort de nos Morts qui ne sont pas morts,
Le lourd Pacte qui nous lie à la Vie.
La lourde Loi qui nous lie aux Actes
Des Souffles qui se meurent
Dans le lit et sur les rives du Fleuve,
Des Souffles qui se meuvent
Dans le Rocher qui geint et dans l'Herbe qui pleure.

Des Souffles qui demeurent
Dans l'Ombre qui s'éclaire et s'épaissit,
Dans l'Arbre qui frémit, dans le Bois qui gémit
Et dans l'Eau qui coule et dans l'Eau qui dort,
Des Souffles plus forts qui ont pris
Le Souffle des Morts qui ne sont pas morts,
Des Morts qui ne sont pas partis,
Des Morts qui ne sont plus sous la Terre.

Écoute plus souvent
Les Choses que les Êtres
La Voix du Feu s'entend,
Entends la Voix de l'Eau.
Écoute dans le Vent
Le Buisson en sanglots,
C'est le Souffle des Ancêtres.

AMERIQUE DU SUD

Roque Dalton García El Salvador 1935 - 1975
Poète de talent, aimant la vie, il fut aussi guerillero. Sa vie brève prend aujourd'hui des allures de légende. C'est ainsi qu'on rapporte cette anecdote véridique : alors qu'il était condamné il a été sauvé in extremis par un tremblement de terre qui a fait s'écrouler le mur de la prison où il était enfermé, ce qui lui a permis de s'enfuir. Il vécut longtemps en exil avant de rentrer au Salvador où il connut une fin tragique, en 1975, assassiné par ses propres camarades.

Sur la propriété privée

La propriété privée, en fait,
plus qu'une propriété privée,
est une propriété qui prive.

Et la « libre entreprise » garde la Patrie sous emprise.

Sauvons la propriété
et libérons réellement l'entreprise
en les transformant en propriété et entreprise pour tous.

Pour tous ceux de la Patrie.

Au nom de ceux qui lavent les vêtements des autres
(et expulsent de la blancheur la crasse des autres)

Au nom de ceux qui gardent les enfants des autres
(et vendent leur force de travail
sous forme d'amour maternel et d'humiliation)

Au nom de ceux qui vivent dans la maison des autres
(qui n'est pas un ventre accueillant mais une tombe ou une prison)

Au nom de ceux qui mangent les croûtons des autres
(et encore les mâchent avec le sentiment de voler)

Au nom de ceux qui vivent dans un pays étranger
(les maisons et les usines et les commerces
et les rues et les villes et les villages
et les fleuves et les lacs et les volcans et les montagnes
appartiennent toujours à d'autres
et pour cette raison il y a la police et la garde
qui les protègent contre nous).

Au nom de ceux qui ne possèdent que
la faim l'exploitation les maladies
la soif de justice et d'eau
persécution condamnation
solitude abandon oppression mort

J'accuse la propriété privée
de nous priver de tout.

Eduardo Galeano URUGUAY (1940-2015)

Les rien (Los nadies, 1989)

Les puces rêvent de s'acheter un chien et les rien rêvent de ne plus être pauvres, ils rêvent d'un jour magique où la chance tomberait du ciel, en pluie drue ; mais la bonne fortune n'est pas tombée hier, elle ne tombera pas aujourd'hui, ni demain, ni jamais, elle ne tombe même pas en pluie fine, bien que les rien la réclament, bien que leur main gauche les démange, bien qu'ils se tiennent debout sur leur seul pied droit, ou commencent l'année avec un balai neuf.

Les rien: les enfants de personne, maîtres de rien.
Les rien : les personne, les niés, ceux qui courent en vain, ceux qui se tuent à vivre, les baisés, les éternels baisés :
Qui ne parlent pas une langue mais un dialecte.
Qui n'ont pas de religion mais des superstitions.
Qui ne sont pas artistes mais artisans.
Qui n'ont pas de culture, mais un folklore.
Qui ne sont pas des êtres humains mais des ressources humaines.
Qui n'ont pas de visage mais des bras.
Qui n'ont pas de nom, mais un numéro.
Qui ne figurent pas dans l'histoire universelle mais dans la presse locale.
Les rien qui ne valent pas la balle qui les tue.

PAROLES VAGABONDES

"Les Nations Unies ont proclamé de longues liste de Droits Humains, mais l'immense majorité de l'humanité n'a d'autre droit que celui de voir, écouter et se taire. Et si nous utilisons l'un des droits humains: le droit au rêve, le droit au délire, au de-là de l'infamie, l'espace d'un instant, pour deviner un autre monde possible?:

"L'air sera propre de tout poison autre que celui venant des peurs humaines"

"La TV ne sera plus le membre le plus important de la famille"

"Le gens travailleront pour vivre au lieu de vivre pour travailler"

"Les économistes n'appeleront plus niveau de vie au niveau de consommation"

"Le politicien ne croira plus que les pauvres aiment manger de promesses"

"Le monde ne sera plus en guerre contre les pauvres mais contre la pauvreté"

"Personne ne mourra plus de faim, parce que personne ne mourra plus d'indigestion"

"Les enfants de rue ne seront plus traités comme de déchets parce qu'il n'y aura plus d'enfants de rue"

"L'Education ne sera plus le privilège de ceux qui peuvent l'acheter et la police ne sera pas la malédiction de ceux qui ne peuvent pas l'acheter"

"La Sainte Eglise Catholique rectifiera les erreurs de ses Tables et le sixième commandement ordonnera de fêter le corps"

"Elle ajoutera aussi un commandement que Dieu avait oublié: "Tu aimeras la Nature parce que toi, tu fais partie de la Nature"

> "La perfection continuera d'être l'ennuyeux privilège des dieux mais dans ce monde, ici bas, chaque nuit sera vécue comme si elle était la dernière et chaque jour comme s'il était le premier".
> **********

MARIO BENEDETTI **Uruguay**

La plus proche de toutes les frontières est mon prochain

(La mas cercana de todas las fronteras es con mi prójimo)

POEME AMERINDIEN

Quand je ne serai plus là, relâchez-moi,
Laissez-moi partir.
J'ai tellement de choses à faire et à voir.
Ne pleurez pas en pensant à moi,
Soyez reconnaissants pour les belles années,
Je vous ai donné mon amitié.
Vous pouvez seulement deviner
Le bonheur que vous m'avez apporté.
Je vous remercie de l'amour que chacun vous m'avez démontré,
Maintenant, il est temps de voyager seul.
Pour un court moment vous pouvez avoir de la peine.
La confiance vous apportera réconfort et consolation.
Nous serons séparés pour quelque temps.
Laissez les souvenirs apaiser votre douleur.
Je ne suis pas loin et la vie continue …
Si vous avez besoin, appelez-moi et je viendrai.
Même si vous ne pouvez me voir ou me toucher, je serai là.
Et si vous écoutez votre cœur, vous éprouverez clairement
La douceur de l'amour que j'apporterai.
Et quand il sera temps pour vous de partir,
Je serai là pour vous accueillir.
Absent de mon corps, présent avec Dieu.

N'allez pas sur ma tombe pour pleurer,
Je ne suis pas là, je ne dors pas,
Je suis les mille vents qui soufflent,
Je suis le scintillement des cristaux de neige,
Je suis la lumière qui traverse les champs de blé,
Je suis la douce pluie d'automne,
Je suis l'éveil des oiseaux dans le calme du matin,
Je suis l'étoile qui brille dans la nuit.
N'allez pas sur ma tombe pour pleurer,
Je ne suis pas là. Je ne suis pas mort.

Pablo Neruda (1904 - 1972), poète, écrivain, diplomate, homme politique et penseur chilien chilien
En 1973, Neruda participe à la campagne pour les élections de mars en écrivant Incitation au nixonicide et éloge de la révolution chilienne (Incitación al nixonicidio y alabanza de la revolución chilena, 1973); tout en chantant l'Océan et Quevedo, il fustige dans de courts pamphlets les «politicards» et les «larrons». Le 11 septembre, un putsch militaire renverse le gouvernement de l'Unité populaire. Allende est assassiné à la Moneda.

Le 24 septembre 1973, Pablo Neruda meurt à Santiago. Ses obsèques se déroulent en présence de l'armée: des chants jaillissent de la foule, témoignant, par-delà la mort, du pouvoir subversif de la poésie.

SI CHAQUE JOUR...

Si chaque jour
tombe dans chaque nuit
il existe un puits
où la clarté se trouve enclose.

Il faut s'asseoir sur la margelle
du puits de l'ombre
pour y pêcher avec patience
la lumière qui s'y perdit.

IL MEURT LENTEMENT
Il meurt lentement
celui qui ne voyage pas,
celui qui ne lit pas,
celui qui n’écoute pas de musique,
celui qui ne sait pas trouver
grâce à ses yeux.

Il meurt lentement
celui qui détruit son amour-propre,
celui qui ne se laisse jamais aider.

Il meurt lentement
celui qui devient esclave de l'habitude
refaisant tous les jours les mêmes chemins,
celui qui ne change jamais de repère,
Ne se risque jamais à changer la couleur
de ses vêtements
Ou qui ne parle jamais à un inconnu

Il meurt lentement
celui qui évite la passion
et son tourbillon d'émotions
celles qui redonnent la lumière dans les yeux
et réparent les coeurs blessés

Il meurt lentement
celui qui ne change pas de cap
lorsqu'il est malheureux
au travail ou en amour,
celui qui ne prend pas de risques
pour réaliser ses rêves,
celui qui, pas une seule fois dans sa vie,
n'a fui les conseils sensés.

Vis maintenant !
Risque-toi aujourd'hui !
Agis tout de suite!
Ne te laisse pas mourir lentement !
Ne te prive pas d'être heureux !

La Centaine d'amour, Pablo Neruda ,

Sache que je ne t'aime pas et que je t'aime
puisque est double la façon d'être de la vie
puisque la parole est une aile du silence
et qu'il est dans le feu une moitié de froid.

Moi je t'aime afin de commencer à t'aimer,
afin de pouvoir recommencer l'infini
et pour que jamais je ne cesse de t'aimer
c'est pour cela que je ne t'aime pas encore.

Je t'aime et je ne t'aime pas, c'est comme si
j'avais entre mes deux mains les clés du bonheur
et un incertain, un infortuné destin.

Mon amour a deux existences pour t'aimer
Pour cela je t'aime quand je ne t'aime pas
et c'est pour cela que je t'aime quand je t'aime.

ASIE

Poeme japonais

Hagiwara Sakutarô

Les vagues et l'ignorance[1]

L'ignorance est semblable aux vagues.
Sur l'océan triste et solitaire de la vie, elles approchent, se brisent et reculent, approchent, se brisent et reculent dans un mouvement de ressac incessant. Ah ! Elles se retirent et s'élèvent à nouveau, les vagues du désir, les vagues de la volonté, les vagues de l'égarement. Vagues d'un sombre chagrin inexorable, les vagues, les vagues, les vagues, les vagues. Vraiment, cette perspective solitaire, sur l'océan assombri du ciel maussade, renvoie un écho toujours mélancolique et monotone. Ainsi, par-delà cette plage, allons marquer de nos pas la dune qui continue au loin ! Pensons le temps éternel, océanique, sauvage, que reflète l'horloge solitaire de Bouddha ! Maintenant, sur la mer brillant aux couleurs du couchant, je contemple les vagues légèrement blanches de l'ignorance qui approchent, se brisent et reculent, approchent, se brisent et reculent à nouveau. Toute chose est tristesse, sur les cœurs des lais qui croulent sous le chagrin.

1. Le mot japonais mumyô est la traduction du terme sanskrit Avidyâ qui signifie « ignorance » ou « aveuglement », qui, dans le bouddhisme, est la première cause de la souffrance.

**

YU JIAN

Poète chinois contemporain (publié par Gallimard en 2010)

Fut soudeur en usine pendant la révolution culturelle

Garder ses distances

Un arbre
garde ses distances avec le ciel
garde ses distances avec un autre arbre
garde ses distances avec une autre espèce de fruit
garde ses distances avec un autre terreau
garde ses distances avec une autre source
les garde avec un autre envol d'oiseaux
il lui faut garder ses distances avec toutes choses
il lui suffit d'un pas pour prendre le ciel
perdre le terreau, l'eau, les oiseaux
pour perdre son rang
lui reste la mort.

INDE

Rabindranah Tagore 1861-1941

Poète indien

«Lorsque je jette mon regard tout autour, je rencontre les ruines d'une orgueilleuse civilisation qui s'écroulent et s'éparpillent en vastes amas de futilités. Pourtant je ne céderai pas au péché mortel de perdre confiance en l'homme: je fixerai plutôt mon regard vers le prologue d'un nouveau chapitre dans son histoire.» (Extrait de"L'offrande lyrique", 1912)

Nous voyons partout le jeu de la vie et de la mort,
cette transmutation de l'ancien en le nouveau.
Le jour vient à nous chaque matin, tout blanc, tout nu,
frais comme une fleur. Mais nous savons qu'il est vieux ;
il est le Temps lui-même. C'est le même très ancien jour
qui a reçu dans ses bras notre globe nouveau-né,
l'a recouvert de son blanc manteau de lumière,
et l'a lancé dans le grand pèlerinage au milieu des étoiles.
Ses pas pourtant ne sont point las, ni ses yeux fatigués.
Il porte l'amulette d'or de l'éternité qui ne connaît pas la vieillesse,
et dont le toucher efface toutes rides du front de la nature.
Notre monde porte l'immortelle jeunesse au plus profond de son coeur.

OCEANIE

LE LAGON EMERAUDE

Le lagon émeraude
Aux yeux cernés de vert
S'étire de bleu outremer
Déjà l'ombre d'un palmier rôde

L'air humide s'embrase
Rose et pêche colorent
Les nuages. Le soleil d'or
Jette sa lumière rase

Un instant seulement
La vie s'immobilise
Pour qu'une prière je dise
Aux lueurs calmes du couchant

Par delà l'horizon
Ce soir avec émoi
Nature donne-leur pour moi
Le bonjour et mon affection

Anonyme

Bobby Holcomb *(Hawaii, 1944-1991) Il s'est installé en 1976 à Huahine. Il adopte la langue et la culture tahitiennes, et est considéré comme un des artistes majeurs de la Polynésie. C'est un auteur-compositeur-interprète, de style reggae, et un peintre.*

ANCETRE

La mer est là.
Chacun peut y pêcher

Tahiti

La terre est là
Chacun peut la cultiver
Ma'ohi tu ne
Mourras jamais de faim.
Ancêtre, ancêtre, ê
Dans les îles
Tes enfants préservent
Ton mode de vie.
Mais hélas
Nous vivons une époque nouvelle
L'époque de la facilité
Où la parole peut tout réaliser
Mais cela n'est qu'apparence
Ma'ohi
Tu es pris au piège.
Ancêtre, ancêtre, ê
Ne t'inquiète pas
Tes enfants respecteront
Ton oeuvre.
Mais...
Où est le temps
De l'abondance
Et des bienfaits que
Nous donnait la nature
Tout périt peu à peu.
Ancêtre, ancêtre, ê
Il semble que, lentement
La nature veuille reprendre
Tous ses dons.

AUSTRALIE

AYLAN (Angela, 2015 traduit de l'anglais par Susana Peschiera (Pérou)

Chemise rouge. Blue jeans. Petites baskets
Pas sur un bateau de demandeurs d'asile.
Pas tenant la main d'une mère portant quelqu'un q
monde pourrait diaboliser.
Le visage dans le sable, avec ses yeux fermés à jam
ouvre vos propres yeux.
Il a l'air familier, tel un enfant à nous, un petit enfa
un neveu, un jeune enfant dans sa cour de récréatio
ressemble à ce gamin dans ce magasin qui réussit
toujours à nous regarder en face.
Chemise rouge. Blue jeans. Petites baskets.
Pas de papiers. Pas de visa. Pas de carte d'identité
Une victime de notre politique.
Les guerres que nous avons commencées là-bas
reviennent nous hanter ici.
Les voix que nous avons fait taire si longtemps
sonnent tout d'en coup clair et net.
Une image vaut mille mots, mais combien de mots
avons-nous besoin pour effacer notre peur… de
l'autre ?
Combien de mots faut-il pour affirmer notre
humanité ?
Le centre de vacances était le denier lieu où ils
s'attendaient à etre confronté avec cela.
Les touristes étaient choqués.
Tout ce qu'ils voulaient était de regarder le soleil
se lever et faire l'amour sur le sable.
« Il n'était pas sensé d'être là échoué sur notre
rivage. »

Chemise rouge. Blue jeans. Petites baskets.
Réfugié inconsidéré. Devait-il vraiment se noyer
en notre mer ?
Pouvons-nous seulement prendre une minute pour
apprendre de notre histoire ?
Les Palestiniens étaient la première vague de
dépossédés dans le monde arabe.
Aujourd'hui, ils sont une goutte dans l'océan de
l'exile et de la souffrance.
La leçon à apprendre est celle-ci : lorsque l'on
laisse l'injustice s'amplifier, elle s'étend au-delà de
l'horizon. Chacun devient un réfugié.

Chemise rouge. Blue jeans. Petites baskets.
Ils étaient sur les vagues tout au long des rives de
Haifa, désespérément
ils montaient dans les bateaux en bois pour
échapper à l'Irgun. Le visage dans le sable. La
Nakba est contagieuse. Non traitée et sans
opposition, la Nakba grandi au-delà de postes de
contrôle et du siège de Gaza, elle se repend en
Syrie… en Iraq… en Afghanistan… au
Yemen. Son poison entache les eaux de la
Méditerranée.

Chemise rouge. Blue jeans. Petites baskets.
Il est beau et intact. Visage dans le sable, les
requins ne l'ont pas dévoré. Ils l'ont laissé pour de
plus grosses bêtes. Les marchands d'armes, les
seigneurs de guerre, les cheikhs du pétrole. Les
néoconservateurs en Occident et les tyrants à
l'Est. Il est une offrande à leur festin.

FRANCE

Francis Cabrel (né à Agen en 1953), auteur, compositeur, interprète français.
Francis Cabrel a écrit de nombreuses chansons contre le racisme et sur les migrants.

DEJA NOS VILLAGES S'ELOIGNENT

Quelques fantômes m'accompagnent

Y'aura des déserts, des montagnes

A traverser jusqu'à l'Espagne

Et après... Inch'allah

On a de mauvaises chaussures

L'argent cousu dans nos doublures

Les passeurs doivent nous attendre

Le peu qu'on a ils vont le prendre

Et après...

Est-ce que l'Europe est bien gardée ?

Je n'en sais rien

Est-ce que les douaniers sont armés ?

On verra bien
Si on me dit, c'est chacun chez soi
Moi je veux bien, sauf que chez moi
Sauf que chez moi y'a rien

Pas de salon, pas de cuisine
Les enfants mâchent des racines
Tout juste un carré de poussière
Un matelas jeté par terre
Au dessus... Inch'allah

Vous vous imaginez peut-être
Que j'ai fait tous ces kilomètres
Tout cet espoir, tout ce courage
Pour m'arrêter contre un grillage

Est-ce que l'Europe est bien gardée ?
Je n'en sais rien
Est-ce que les douaniers vont tirer ?
On verra bien
Si on me dit, c'est chacun chez soi

SAÏD ET MOHAMED

Elle changeait les draps de l'hôtel
Les traces de doigts sur les poubelles
Petite hirondelle, au milieu des corbeaux
Elle chantait "Desperado"
Moi, j'avais du retard sur le sommeil
Je m'étais fait doubler par le soleil
Elle de l'autre côté du couloir
Elle faisait chanter les miroirs
J'ai passé une heure de sa vie
Une heure sous le soleil d'Algérie
Sous la course des planètes
Y a des moments qu'on regrette

Moi je veux bien, sauf que chez moi
Sauf que chez moi y'a rien

Je n'en sais rien
On verra bien
Moi, je veux bien
Sauf que chez moi...

La moitié d'un échafaudage
J'en demande pas davantage
Un rien, une parole, un geste
Donnez-moi tout ce qu'il vous reste
Et après...
Je n'en sais rien

On verra bien
Moi, je veux bien
Sauf que chez moi...
Déjà nos villages s'éloignent...

Derrière ses paupières mi-closes
Je voyais plus de gris que de rose
Quand je suis parti, j'ai bien compris
Que je perdais quelque chose
Ces enfants qui font rien à l'école
Et qui ont les poches pleines de tubes de colle
De toute façon personne ne t'aide
Quand tu t'appelles Saà¯d ou Mohamed
C'est le ciel en tôle ondulée pour toujours
C'est la fenêtre sur la troisième cour
C'est le cri des voisines plein les oreilles
Et les heures de mauvais sommeil
Mais s'il y a quelqu'un autour qui comprend

Le mauvais français, le musulman,

Sous la course des planètes
Ma serait bien qu'il s'inquiète
Avant que ses paupières n'explosent
Et qu'elles prennent ce gris en overdose
Quand je suis parti j'ai bien compris
Qu'on y pouvait quelque chose...
Toi t'envoies dix francs
Pour les enfants du Gange
Parce que t'as vu les photos qui dérangent.
T'envoies dix francs
Pour les enfants d'ailleurs
Parce que t'as vu les photos qui font peur
Et elle que tu croises en bas de chez toi
Elle que tu croises en bas de chez toi...

Depuis je suis retourné à Marseille
Ses amis n'ont pas de nouvelles
Y a trop d'hirondelles
Ou trop de corbeaux
Elle a du changer de ghetto
Moi, je crois plutôt qu'elle
Change les draps d'un autre hôtel
D'autres traces de doigts
Sur d'autres poubelles
De l'autre côté d'un autre couloir
Elle doit faire chanter les miroirs
Chanter les miroirs, chanter les miroirs, chanter les miroirs

Paul Eluard (1895 - 1922), poète français.
De son vrai nom, Eugène Émile Paul Grindel, en 1916, il choisit le nom de Paul Éluard, hérité de sa grand-mère, Félicie. Il adhère au dadaïsme et devient l'un des piliers du surréalisme en ouvrant la voie à une action artistique engagée.

LE PHENIX

Je suis le dernier sur ta route
Le dernier printemps la dernière neige
Le dernier combat pour ne pas mourir
Et nous voici plus bas et plus haut que jamais.

Il y a de tout dans notre bûcher
Des pommes de pin des sarments
Mais aussi des fleurs plus fortes que l'eau
Le Phénix

De la boue et de la rosée.

La flamme est sous nos pieds la flamme nous couronne
A nos pieds des insectes des oiseaux des hommes
Vont s'envoler

Ceux qui volent vont se poser.

Le ciel est clair la terre est sombre
Mais la fumée s'en va au ciel
La ciel a perdu tous ces feux

La flamme est restée sur la terre.

La flamme est la nuée du cœur
Et toutes les branches du sang
Elle chante notre air

Elle dissipe la buée de notre hiver.

Nocturne et en horreur a flambé le chagrin
Les cendres ont fleuri en joie et en beauté
Nous tournons toujours le dos au couchant

Tout a la couleur de l'aurore.

Louis Aragon (Paris, 1897 - 1982), poète français.
poète, romancier et journaliste, né probablement1 le 3 octobre 1897 à Paris et mort le 24 décembre 1982 dans cette même ville. Il est également connu pour son engagement et son soutien au Parti communiste français de 1930 jusqu'à sa mort.

L'AFFICHE ROUGE

Vous n'avez réclamé ni gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans

Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants

Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE

Et les mornes matins en étaient différents
Tout avait la couleur uniforme du givre
À la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand

Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses
Adieu la vie adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erivan

J'ARRIVE OU JE SUIS ETRANGER

Rien n'est précaire comme vivre
Rien comme être n'est passager
C'est un peu fondre pour le givre
Et pour le vent être léger
J'arrive où je suis étranger
Un jour tu passes la frontière
D'où viens-tu mais où vas-tu donc
Demain qu'importe et qu'importe hier
Le coeur change avec le chardon
Tout est sans rime ni pardon
Passe ton doigt là sur ta tempe
Touche l'enfance de tes yeux
Mieux vaut laisser basses les lampes
La nuit plus longtemps nous va mieux
C'est le grand jour qui se fait vieux
Les arbres sont beaux en automne
Mais l'enfant qu'est-il devenu
Je me regarde et je m'étonne
De ce voyageur inconnu
De son visage et ses pieds nus
Peu a peu tu te fais silence
Mais pas assez vite pourtant
Pour ne sentir ta dissemblance
Et sur le toi-même d'antan
Tomber la poussière du temps
C'est long vieillir au bout du compte
Le sable enfuit entre nos doigts
C'est comme une eau froide qui monte
C'est comme une honte qui croît
Un cuir à crier qu'on corroie
C'est long d'être un homme une chose
C'est long de renoncer à tout
Et sens-tu les métamorphoses
Qui se font au-dedans de nous
Lentement plier nos genoux
Ô mer amère ô mer profonde
Quelle est l'heure de tes marées
Combien faut-il d'années-secondes
À l'homme pour l'homme abjurer
Pourquoi pourquoi ces simagrées
Rien n'est précaire comme vivre
Rien comme être n'est passager
C'est un peu fondre pour le givre
Et pour le vent être léger
J'arrive où je suis étranger

BETISE DE LA GUERRE

Ouvrière sans yeux, Pénélope imbécile,
Berceuse du chaos où le néant oscille,
Guerre, ô guerre occupée au choc des escadrons,
Toute pleine du bruit furieux des clairons,
Ô buveuse de sang, qui, farouche, flétrie,
Hideuse, entraîne l'homme en cette ivrognerie,
Nuée où le destin se déforme, où Dieu fuit,
Où flotte une clarté plus noire que la nuit,
Folle immense, de vent et de foudres armée,
A quoi sers-tu, géante, à quoi sers-tu, fumée,
Si tes écroulements reconstruisent le mal,
Si pour le bestial tu chasses l'animal,
Si tu ne sais, dans l'ombre où ton hasard se vautre,
Défaire un empereur que pour en faire un autre ?

EST-CE AINSI QUE LES HOMMES VIVENT ?

Tout est affaire de décor
Changer de lit changer de corps
A quoi bon puisque c'est encor
Moi qui moi-même me trahis
Moi qui me traîne et m 'éparpille
Et mon ombre se déshabille
Dans les bras semblables des filles
Où j'ai cru trouver un pays

Coeur léger coeur changeant coeur lourd
Le temps de rêver est bien court
Que faut-il faire de mes jours
Que faut-il faire de mes nuits
Je n'avais amour ni demeure
Nulle part où je vive ou meure
Je passais comme la rumeur
Je m'endormais comme le bruit

Est-ce ainsi que les hommes vivent
Et leurs baisers au loin les suivent

C'était un temps déraisonnable
On avait mis les morts à table
On faisait des châteaux de sable
On prenait les loups pour des chiens
Tout changeait de pôle et d'épaule
Le pièce était-elle ou non drôle
Moi si j'y tenais mal mon rôle
C'était de n'y comprendre rien

Dans le quartier Hohenzollern
Entre la Sarre et les casernes
Comme les fleurs de la luzerne
Fleurissaient les seins de Lola
Elle avait un cœoeur d'hirondelle
Sur le canapé du bordel

Je venais de m'allonger près d'elle

Dans les hoquets du pianola

Est-ce ainsi que les hommes vivent

Et leurs baisers au loin les suivent

Le ciel était gris de nuages

Il y volait des oies sauvages

Qui criaient la mort au passage

Au-dessus des maisons et des quais

Je les voyais par la fenêtre

Leur chant triste entrait dans mon être

Et je croyais y reconnaître

Du Rainer Maria Rilke

Elle était brune et pourtant blanche

Ses cheveux tombaient sur ses hanches
Et la semaine et le dimanche

Elle ouvrait à tous ses bras nus

Elle avait des yeux de faïence

Et travaillait avec vaillance

Pour un artilleur de Mayence

Qui n'en est jamais revenu

Est-ce ainsi que les hommes vivent

Et leurs baisers au loin les suivent

Il est d'autres soldats en ville

Et la nuit montent les civils

Remets du rimmel à tes cils

Lola qui t'en iras bientôt

Encore n verre de liqueur

Ce fut en avril à cinq heures

Au petit jour que dans ton coeur

Un dragon plongea son couteau

Est-ce ainsi que les hommes vivent

Et leurs baisers au loin les suivent

Comme des soleils révolus.

ANDREE CHEDID, née Saab le 20 mars 1920 au Caire et morte le 6 février 2011 à Paris, est une femme de lettres et poète française d'origine libano-égyptienne.

Par delà les mots, ed. Flammarion, 2009

« Au cœur du silence
L'Espoir
Au cœur de l'espoir
L'Autre
Au cœur de l'autre
L'Amour. »

« L'autre clé
Ouvre sur le temps fertile
Sur la forge de l'âme

Sur le creuset des sources
Sur le chant en toutes choses
L'étincelle en toute chair
En toute vie liberté. »

Jean-Pierre Siméon

Poète, romancier, dramaturge, critique, Jean-Pierre Siméon est né en 1950 à Paris. Producteur à France Culture pour l'émission Géographie du poème. Il publie chez Cheyne éditeur depuis plus de vingt ans tous ses recueils de poésie. Son œuvre poétique lui a valu le prix Théophile Briant en 1978, le prix Maurice Scève en 1981, le Prix Antonin Artaud en 1984, le prix Guillaume Apollinaire en 1994 et le grand prix du Mont Saint-Michel pour l'ensemble de son œuvre en 1998. Il a reçu en 2006 le prix Max Jacob pour son recueil Lettre à la femme aimée au sujet de la mort et en 2010 le Prix international de Poésie Lucian Blaga à Cluj (Roumanie). Il est président du jury du Prix Apollinaire depuis 2014.

Je crois en ceux qui marchent
à pas nus
face à la nuit

Je crois en ceux qui doutent
et face à leur doute
marchent

Je crois en la beauté oui
parce qu'elle me vient des autres

Je crois au soleil au poisson
à la feuille qui tremble
et puis meurt
en elle je crois encore
après sa mort

je crois en celui
qui n'a pas de patrie
que dans le chant des hommes

et je crois qu'on aime la vie
comme on lutte
à bras le corps

Roumanie

Mihai Eminescu
Poète du 19e siècle…L'Histoire ne retiendra pas ses positions antisémites, xénophobes et nationalistes…mais plutôt son statut de plus grand poète romantique de Roumanie…

Le soir, sur la colline

Le soir, sur la colline, le buccin sonne avec peine.
Des troupeaux montent la sente d'étoiles parsemée,
Les eaux pleurent en jaillissant claires, dans les fontaines.
Sous un acacia tu m'attends, ma douce Bien Aimée.
La lune passe dans le ciel, sainte, limpide !
Tes grands yeux regardent le feuillage, s'y plongent,
Sur la voute sereine des astres naissent, humides,
Ton coeur est plein de désirs, ton front lourd de songes

Des nuages glissent et des rayons les transpercent.
Les maisons vers la lune lèvent d'anciens auvents.
Dans la brise légère le balancier du puit grince.
Le vallon fume. Dans un enclos une flûte s'entend.

Des hommes harassés, l'épaule alourdie,
Rentrent des champs. Les sonnailles sonnent, se pâment
Ainsi que la cloche antique dans l'air assoupie.
Mon âme brûle d'amour comme une flamme.

Bientôt se calmeront le vallon, le village.
Bientôt mes pas fébriles vers toi seront plus pressés.
Toute une nuit, près du tronc couvert de branchages,
Je te dirai combien tu m'es chère, ma douce Bien Aimée.

En appuyant nos têtes, l'une contre l'autre,
Souriants nous dormirons, veillés par notre
Vieil acacia... Et pour une nuit si riche et plénière
Qui ne donnerait, en échange, sa vie toute entière... ?

Moyen Orient

Amir Hassan

Né en 1990 à Gaza (Palestine), ***Amir Hassan*** *est diplomé en français de l'Université Al-Aqsa, de Gaza. Il est l'auteur de deux livres de poèmes (en arabe) :* Le Temps bizarre *(2007) et* Le Battement de la rue*(2008). Il écrit également, depuis 2011, des poèmes et des nouvelles en français En 2011, il a été lauréat du concours de nouvelles en langue française, réalisé à Gaza et en Cisjordanie, pour* Le Premier visage fait le dernier voyage.

Ici, c'est Gaza

Un ciel bleu, une plage dorée, un soleil fidèle, une chaleur douce, des roses sans cesse, des toits colorés qui font rêver les badauds. Sans oublier les ruelles pleines d'enfants qui chantent la vie.

Ici, c'est Gaza, une grande ville malgré tout. Ici, il n'y a pas que les habitants. Ici, il y a le sable sacré et les épices rares dans les grands marchés du vendredi. Ici, tout est émotion, même les trottoirs ont envie de t'arrêter pour te raconter des histoires de guerre ou d'aventure. La marée écrit sur la plage l'histoire de la ville. Après l'école, quelques élèves viennent dire au revoir au soleil couchant. Le soir se parfume de l'odeur du thé à la menthe et celle du jasmin des belles maisons. Les nuits sont tellement amoureuses de la lune qui vient veiller sur les toits des pauvres, qu'elles ont du mal à passer avec élégance. Le petit matin est toujours pressé. Il vient réveiller les ouvriers, les paysans et les autres enfants de la terre. De la mer, les pêcheurs reviennent à six heures du matin, lorsque les rayons du soleil arrivent avec la fierté du vainqueur. Ils caressent les yeux

des pêcheurs qui rêvent d'une journée meilleure et d'une autre nuit de pêche généreuse. À la maison, les mères préparent le pain traditionnel pour leurs enfants. Son odeur sortant du four réjouit le nez des passants qui s'arrêtent pour dire bonjour, là où le café turc se sert avec amour. Ici, même les murs ont envie de te prendre la main pour un instant ou un siècle d'amour. Ici, rien ne vaut le regard d'un enfant qui, avec espoir, observe le ciel, rêvant de liberté. Ici, tout se lit dans les yeux des enfants qui portent l'uniforme scolaire. Leur destin est inscrit sur leurs fronts. Ici, tout est possible car la guerre n'arrête pas la pluie. Les enfants boivent l'eau du ciel, que les nuages ont libérée. Ici, c'est Gaza. Une ville où les taxis n'ont pas de couleur précise, même les nuages n'ont pas de forme précise. Mais quand ils se mettent d'accord, ils dessinent la carte du pays. Ici, les anciens sont les monuments historiques. Ils sont des phares de savoir et de sagesse même quand ils bavardent sans cesse. Ils ont toujours raison. Sur leurs visages se lisent de longs chemins d'immigration ou d'exil. Chacun d'entre eux passe son temps à convaincre les autres que sa ville d'origine était la plus belle de Palestine. Ici, les vieilles dames épluchent les pommes de terre devant les portes de leurs maisons, dans les camps.

Ici, les arbres, quand ils se fâchent contre la mairie, font la grève. Ici, le centre-ville a réussi à réconcilier la mosquée avec l'église. Ils sont mitoyens. Leurs murs sont collés. Ici, les boulangeries restent ouvertes jusqu'à trois heures du matin. Les pâtisseries orientales ont le parfum des vieilles villes de Jérusalem et de Naplouse. Chaque bouchée fait voyager à travers le temps. Ici, les gens sont une leçon de vie et d'espoir. Tout le monde te serre la main quand il te voit... même la police. Ici, quand l'après-midi est calme, tu entends les martyrs citer leur nom à côté de toi. Ils te disent Gaza est belle, mais Gaza est dure. Ici, la Méditerranée ne relie rien à rien. Elle est juste là pour la beauté du geste.

Ici, quand l'été arrive, les fêtes de mariage sont partout dans les rues. La musique qui vient du Liban adoucit les soirées des rêveurs endormis et des chats perdus dans les rues des bourgeois de la ville. Ici, c'est Gaza, une ville blessée qui sait sourire, une ville souffrante qui écrit des chants d'espoir et d'amour. Ici, c'est Gaza, une ville qui refuse de mourir. Une ville qui a dû tuer la mort pour pouvoir survivre.

Lauréat 2011, Prix spécial du jury, 2012, Université Al Aqsa, Gaza
ÉCHOS DE PALESTINE, Amir Hassan
Edité dans le livre: Échos de Palestine, tome 3, 2013.

Entre deux balles

Je dessine mon destin
Je crée mon propre monde
Je fais des amitiés
Je quitte mes amours
Je suis la larme
Je cherche l’âme du temps
Le visage de l’espoir
La clé de la mémoire
Je suis libre dans ma prison
Je fais tout mon possible
Je chante sans voix

Je danse sans me bouger
J'écris mon histoire
Ce que je pense de moi
J'essaye de voyager
Sans dépasser mes murs
Je regarde les montagnes
Mon ciel est gris
Quand je ferme mes yeux
Je vois des couleurs
Le bonheur est là
Dieu habite juste là-haut
Mes désirs en bas
C'est ici où j'ai grandi
C'est ici où je mourrai
Crois-moi nature, c'est mon choix.

Amir Hassan
30/6/2012
Gaza

Entre le pire et le meilleur

Une main qui se suicide
Un regard qui voyage
Un stylo qui démissionne
Une colombe et un message

Une bougie qui prie
Un Satan qui hésite
Un enfant venant à la vie
Une pierre qui nous habite

Une feuille grise et jolie
Un cimetière et quelques fleurs
Une cloche dans l'oubli
Un ciel qui re-meurt

Une ville bizarre à adorer
Un délire réel à adopter
Un vieil homme à pleurer
Un âge tendre raté

Liberté de choisir
Eau noire ou ciel rouge
Entre le pire et le pire
Une graine au fond de moi se bouge

Amir Hassan
28-3-2012
Gaza

1er, 2, 3, 4 octobre 2015

AU DOMAINE D'AGECROFT, À MANDELIEU-LA NAPOULE - 06212

LES UTOPIADES 2015

Université du Mouvement Utopia

« Pour une société du Buen Vivir »

Invité d'honneur : **EDGAR MORIN**

En présence de :
Miguel Ángel Estrella
Catherine Wihtol de Wenden
Dany-Robert Dufour
Nicolas Sersiron
Anne Le Strat
Les FEMEN
STOP MINE 23 • SINGA / CALM • AUBERGE DES MIGRANTS • EVALECO • LUTTOPIA • ROSIA MONTANA • UTOPIA MAURITANIE
EvazéSir - Artistes plasticiens et urbains du collectif No Rules Corp

Débats, ateliers, tables rondes, plénières, lectures, musique, street art…

mouvement utopia

Détail du programme : **www.mouvementutopia.org**
Informations : contactez Solenne Boiziau **06 78 18 28 79 • contact@mouvementutopia.org**
Repas et hébergement possible (nous contacter)